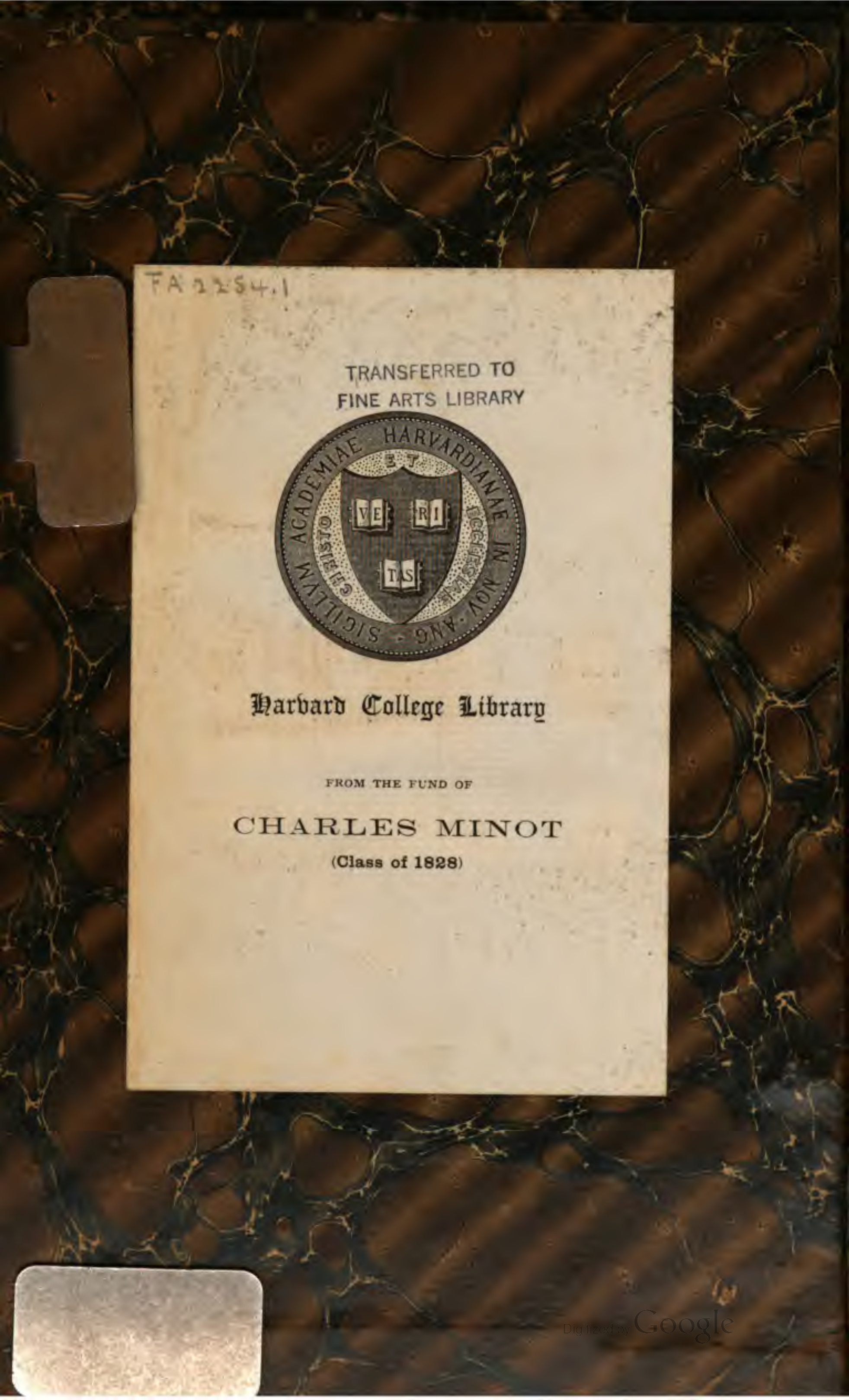
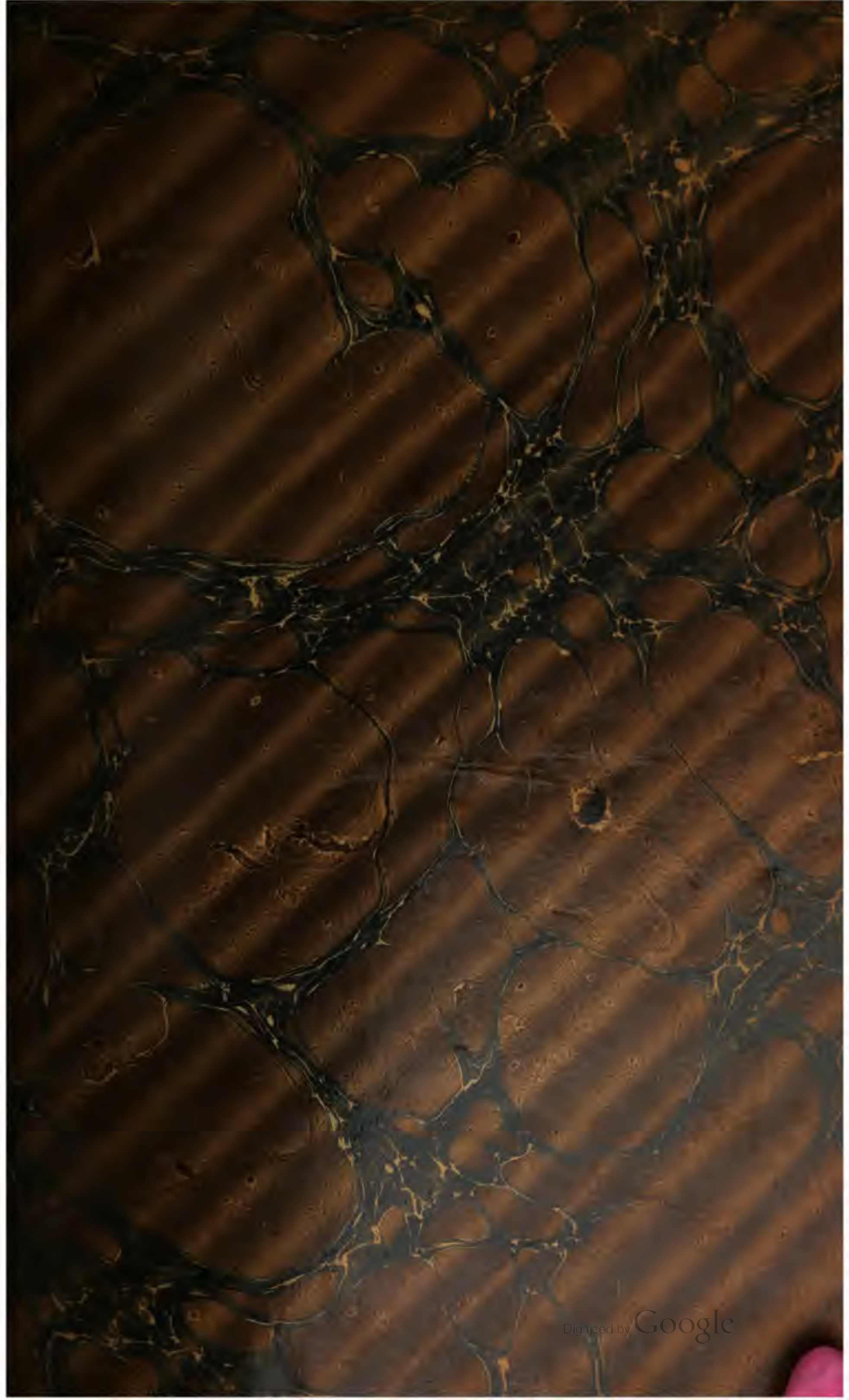

FA 2254.1
TRANSFERRED TO
FINE ARTS LIBRARY
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
Harvard College Library
FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
(Class of 1828)
Digitized by Google



HISTOIRE ARCHITECTURALE

DE LA

VILLE D'ORLÉANS,

Par M. DE BUZONNIÈRE,

Membre de la Société des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Orléans,
de la Société Archéologique de l'Orléanais,
de la Société Académique de Blois & de plusieurs autres Sociétés savantes,
Correspondant du Comité Historique des Arts & Monuments.

TOME PREMIER.

PARIS,
A LA LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON,
Place Saint-André-des-Arts, 30;

ORLÉANS,
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

HISTOIRE ARCHITECTURALE

DE LA

VILLE D'ORLÉANS

I.

ORLÉANS, IMPRIMERIE D'ALEX. JACOB.

HISTOIRE ARCHITECTURALE

DE LA

VILLE D'ORLÉANS,

Par M. DE BUZONNIÈRE,

Membre de la Société des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Orléans,
de la Société Archéologique de l'Orléanais,
de la Société Académique de Blois & de plusieurs autres Sociétés savantes,
Correspondant du Comité Historique des Arts & Monuments.

TOME PREMIER.

PARIS,
A LA LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON,
Place Saint-André-des-Arts, 30;
ORLÉANS,
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1849.

ORLÉANS, IMPRIMERIE D'ALEX. JACOB.

HISTOIRE ARCHITECTURALE

DE LA

VILLE D'ORLÉANS,

Par M. DE BUZONNIÈRE,

Membre de la Société des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Orléans,
de la Société Archéologique de l'Orléanais,
de la Société Académique de Blois & de plusieurs autres Sociétés savantes,
Correspondant du Comité Historique des Arts & Monuments.

TOME PREMIER.

PARIS,
A LA LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON,
Place Saint-André-des-Arts, 30;

ORLÉANS,
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1849.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'ARCHÉOLOGIE est née dans la province, il y a un peu plus d'un quart de siècle, du dégoût raisonné des constructions modernes, de la contemplation, de l'étude approfondie et de la comparaison des anciens monuments, des recherches laborieuses, de la lecture des chartres, de la méditation, résultat des loisirs.

Elle s'est produite instantanément sur mille points à la fois; elle s'est propagée avec une vigueur inconcevable; elle a puisé ses forces en elle-même, sans cours publics, sans direction universitaire; elle s'est donné ses règles et ses maîtres; elle s'est élevée aux proportions d'une puissance. Déjà elle lutte avec succès contre la routine et les règles de l'école; chaque jour elle avance, et tous ses mouvements sont signalés par des conquêtes.

Ses commencements, ses progrès, à la fois rapides et mesurés, ont été empreints d'un caractère qui répond de son avenir. Elle a procédé de la manière la plus logique : au début, les monographies, les observations particulières ont surgi nombreuses, savantes, mais isolées et souvent contradictoires; puis les matériaux de ce précieux chaos, animés de la force qu'Épicure supposait à ses atomes, se sont réunis et organisés en un corps solide doué de vie et d'intelligence.

Maintenant l'archéologie est constituée; elle a ses lois et sa méthode; elle sait d'où elle vient et où elle va; elle ouvre aux élèves des routes larges et droites; elle trace aux savants une ligne nettement tranchée entre les axiomes et les opinions controversables; elle en est précisément au point de se présenter à l'étude sous les formes les plus attrayantes, assez avancée pour sauver les difficultés et les ennuis des débuts, et pourtant assez inexplorée pour laisser espérer plus d'une découverte d'un véritable intérêt.

Tandis que les observations locales tendent à se généraliser de plus en plus, les maîtres de la science réclament les matériaux nécessaires pour un travail d'ensemble, et regrettent de les voir se produire épars dans toutes les revues, dans toutes les annales académiques, souvent même

lancés dans le monde savant sans indication qui puisse aider à les retrouver au besoin. Il est donc temps que les archéologues de province donnent à leurs études une certaine portée, un certain caractère de généralité qui, sans prétendre à former autant de corps de doctrine, puisse procéder par résumés et par comparaisons.

Les limites tracées par l'enceinte d'une ville nous ont paru parfaitement adaptées à ce genre de travail; elles n'ont rien de trop effrayant en étendue, et cependant elles peuvent se prêter à des recherches coordonnées, à des synthèses d'une certaine portée.

C'est dans cette conviction que nous avons osé entreprendre l'histoire architecturale de la ville d'Orléans. Habitant du lieu que nous allons décrire, nous n'avions pas le choix du sujet; mais nous rendons grâces au sort qui nous a si bien partagé.

Peu de villes, en effet, ont possédé des *spécimens* plus riches et plus variés de tous les styles et de toutes les époques. Sous les Romains, ces fiers dominateurs des Gaules, elle a ses solides murailles, ses tombeaux, ses temples et son amphithéâtre; sous la race mérovingienne, son Châtelet aux formes brutes et imposantes, à la

fois citadelle et palais : alors la religion chrétienne, craintive encore et fidèle aux traditions des premiers siècles, se cache pour prier; les églises sont des caveaux, des cryptes; les constructions souterraines se multiplient sous l'influence de la frayeur causée par les invasions des Normands; des galeries profondes, immenses, sillonnent dans tous les sens les entrailles de la terre; une ville cachée s'étend sous la ville apparente, prête à dérober dans ses détours inconnus les habitants et leurs trésors.—Avec Robert-le-Pieux, le christianisme monte sur le trône, les édifices religieux osent s'élever; mais ils conservent leurs cryptes en mémoire de leur ancienne origine.—Au commencement du xv[e] siècle, l'Anglais a pénétré jusqu'au cœur du royaume de France, Orléans suffira pour lui opposer une barrière. Ses murailles, relevées depuis l'époque romaine, se hérissent de canons, machines encore brutes et imparfaites, et de tous les autres appareils défensifs usités aux siècles précédents; Orléans est devenu la ville de guerre modèle du moyen-âge. — Sous Louis XI, la religion catholique, favorisée par les frayeurs du monarque, élève des temples enrichis de ses dons; mais les seigneurs tremblent, et les habitations particulières reproduisent sur leur front sévère

les soucis de la noblesse. — Le chevaleresque François I[er] répand autour de lui le goût du luxe et des plaisirs, et la ville s'embellit d'une multitude de petits palais. — Au XVII[e] siècle, les couvents se multiplient, le type claustral s'imprime même sur les demeures des laïques. — Le règne de Louis XV tourmente les pierres en ornements de mauvais goût. — La révolution de 89 ne laisse, il est vrai, d'autre souvenir de son passage que les ruines qu'elle a faites; mais les formes sévères et arrêtées de l'empire impriment leur cachet à de grands monuments. — Enfin maintenant quelques parties ogivales réapparaissent dans nos églises; des maisons de style renaissance s'élèvent dans nos rues, derniers efforts d'une époque qui n'ayant plus l'énergie de créer, flotte incertaine entre divers souvenirs.

Quelque intérêt que nous trouvions aujourd'hui à étudier l'influence des faits historiques sur les variations du style architectural, il ne paraît pas que cette concordance ait été même soupçonnée par les écrivains antérieurs au XVII[e] siècle. L'anonyme à qui on doit la relation du siége d'Orléans ne cite diverses parties des fortifications que pour fixer le lieu où se sont passés les faits qu'il rapporte. Symphorien Guyon, Lemaire et La Saussaye, auteurs essentiellement religieux qui

écrivaient dans la première moitié du XVIIe siècle, n'ont eux-mêmes parlé des diverses églises de la ville que pour la glorification de leurs saints patrons; dès lors ils vantent la beauté, la grandeur de l'édifice, la richesse des ornements; mais rarement ils décrivent, et encore leurs descriptions renferment-elles de nombreuses erreurs. D'ailleurs, ils ne manquent pas d'érudition et de sagacité dans la discussion des dates et de certains faits; et à part leur crédulité lorsqu'il s'agit d'enregistrer les récits merveilleux des légendes, ils peuvent, par induction, mettre quelquefois l'archéologue sur la voie.

Dans l'excellent ouvrage sur les *Antiquités historiques de l'église de Saint-Aignan*, publié en 1661 par Hubert, on trouve du moins un chapitre tout entier consacré à la description de l'édifice. On apprend à connaître ses dimensions, le nombre de ses fenêtres et plusieurs autres choses qui ne manquent pas d'intérêt; du reste la forme, l'art, la chronologie des styles étaient choses dont le bon chanoine ne s'occupait pas plus que ses devanciers.

Polluche, en 1736, et Beauvais de Préau, en 1768, sont les premiers qui aient spécialement envisagé Orléans sous le rapport architectural; leurs dates sont précieuses, leurs indications

d'une grande exactitude : comme résumés de statistique ils laissent peu de choses à désirer ; ils énoncent clairement ; quant à la forme, ils n'en donnent aucune idée.

Mais les écrivains du siècle présent ont suivi le mouvement général des esprits ; ils sont entrés franchement dans la voie ; ils ont compris le besoin de constituer la science ; ils ont voulu remonter aux sources, voir et juger par eux-mêmes ; ils ont comparé le style à l'époque ; ils ont artistiquement décrit.

Les études archéologiques commençaient à peine à être en honneur, que déjà M. Vergnaud-Romagnési avait consigné dans plusieurs opuscules détachés le résultat de ses incessantes recherches. En 1830, il publia un fort volume in-12, sous le titre d'*Histoire de la ville d'Orléans*. C'est une réunion de plusieurs travaux séparés, disposés pour la plupart suivant l'ordre alphabétique et traitant principalement de la topographie d'Orléans, de son commerce, de ses rues, de ses places, de ses monuments, de ses maisons les plus remarquables et de la biographie des hommes qu'il a produits. On pardonna facilement au défaut d'ensemble de l'ouvrage en faveur des renseignements précieux et inédits qu'il renfermait, et quant aux opinions archéo-

logiques de l'auteur, la science n'était pas encore assez avancée à cette époque pour qu'il fût possible de découvrir du premier coup d'œil quelques erreurs inséparables de l'examen de questions pour la plupart neuves et ardues. L'histoire de M. Vergnaud fut donc accueillie comme un fait important, et maintenant elle jouit encore d'une certaine autorité.

Contemporain de M. Vergnaud et souvent son antagoniste, le savant M. Jollois, enlevé aux sciences il y a quelques années, a légué aux archéologues plusieurs ouvrages qui se recommandent surtout par beaucoup d'érudition, de sagesse et de loyauté; sa *Dissertation sur l'emplacement du fort des Tourelles*, sa *Notice sur le grand cimetière*, son *Histoire du siége d'Orléans*, mais surtout son *Traité des antiquités du département du Loiret*, sont de véritables modèles, et à part quelques classifications contestables des œuvres des XV[e] et XVI[e] siècles, ses décisions sont sans appel.

N'oublions pas l'abbé Dubois, homme savant, perspicace, judicieux, infatigable, qui avait puisé dans l'étude des sciences mathématiques une grande rectitude de jugement. Sa *Notice historique sur l'église cathédrale de Sainte-Croix* ne renferme pas un fait douteux, pas une date in-

certaine; sa description de l'édifice est, quant aux dimensions, d'une précision remarquable; mais l'abbé Dubois n'était pas universel, il lui manquait le sentiment de l'art.

Enfin ces dernières années ont vu paraître deux ouvrages qui révèlent de sérieuses études dirigées par ce goût artistique, par cette sage liberté de discussion, caractères distinctifs de notre époque. La *Monographie de Sainte-Croix* est un résumé historique et archéologique plein d'intérêt. La forme y est judicieusement appréciée, élégamment décrite; de hautes considérations se rattachent sans efforts aux questions architecturales. Le jeune et savant abbé Jacquet nous a présenté, dans une soixantaine de pages, un modèle que nous nous efforcerons de suivre, heureux si nous pouvons y parvenir !

Un autre jeune ecclésiastique qui consacre aux études archéologiques tout le temps que lui laisse l'exercice de son ministère, M. de Torquat (il nous pardonnera de révéler son nom), a réuni, sous le titre de *Quatre jours dans Orléans*, le fruit de ses observations et de ses nombreuses recherches : l'auteur parcourt la ville une plume à la main ; à mesure qu'un objet se présente à ses regards, il le décrit et rappelle les faits historiques qui s'y rattachent: cette manière a quelque

chose de libre et d'imprévu qui préserve de l'ennui, mais elle ne peut satisfaire pleinement la science. Avec le talent que M. de Torquat révèle dans cet opuscule, il pouvait faire une œuvre capitale et épargner au public les deux volumes que nous tirons aujourd'hui de notre portefeuille.

Les *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, publiées de 1838 à 1845, par M. Lottin, ne sont autre chose qu'une compilation classée par ordre chronologique; elles accusent plus de patience que d'érudition. A la fin de chaque extrait l'auteur a pris soin de citer ses autorités; ainsi il est toujours facile de remonter à la source. A l'aide de cette précaution, qu'il est nécessaire de recommander aux lecteurs des *Recherches historiques*, ce recueil pourra fournir des renseignements précieux sur presque tous les points relatifs à l'histoire de la ville.

Quelques opuscules détachés ou insérés dans le *Bulletin de la Société des Sciences d'Orléans* complètent la série trop peu nombreuse des études orléanaises dues à nos concitoyens.

Nous n'avons encore rien dit d'un des hommes qui ont le plus contribué à faire connaître les richesses architecturales de la ville d'Orléans. M. Charles Pensée, habile et consciencieux dessinateur, avait déjà enrichi les cartons des ar-

chéologues d'un grand nombre de feuilles détachées, lorsqu'il entreprit de réunir, dans une série complète de lithographies, tout ce que nos anciens monuments religieux, civils et militaires pouvaient présenter de plus intéressant. L'œuvre était importante : il sut l'accomplir avec un rare bonheur. La reproduction consciencieuse du type ne nuisit en rien à la grâce artistique du dessin. Jaloux de travailler pour la science, il reprit par fragments et sur une plus grande échelle les détails de ses modèles que leur ténuité ne permettait pas d'indiquer assez nettement dans une vue d'ensemble. Comme étude linéaire, l'album de M. Pensée ne laissait rien à désirer; mais ces figures, malgré leur mérite intrinsèque, étaient muettes, sans lien, sans interprète; M. Pensée sentit lui-même le besoin d'un texte explicatif, et nous nous mîmes à l'ouvrage.

Bientôt nous nous trouvâmes à l'étroit; le cadre du tableau gênait nos mouvements; le rôle de cicérone entravait l'essor de notre pensée, s'opposait à l'adoption de toute méthode. Nous voulions considérer les monuments sous toutes les faces, à toutes les époques, fouiller toutes leurs profondeurs; nous voulions suivre la naissance, les développements, les successions des divers styles, les classer suivant l'ordre chro-

nologique et artistique; nous voulions descendre dans des détails que le crayon ne peut rendre, baser nos observations sur une telle multiplicité d'objets, que leur reproduction eût dépassé toutes bornes possibles; nous éprouvions surtout le besoin d'étudier sur place les monuments; car les monuments sont jaloux de leurs secrets, ils ne les révèlent qu'à ceux qui s'approchent bien près et qui s'efforcent d'entrer avec eux en intime relation. Dès lors, heureux de nous appuyer sur l'œuvre du dessinateur, nous résolûmes cependant de rester complètement libre dans notre allure, et nous conçûmes la pensée de l'histoire que nous publions aujourd'hui.

Nous ne dirons rien des difficultés que nous présenta son exécution, du découragement qui nous saisit plus d'une fois, des longues et souvent fastidieuses recherches auxquelles il fallut nous livrer : ce sont des secrets d'intérieur qu'un auteur bien avisé laisse à peine entrevoir. Qu'importent au public les moyens! ce sont des résultats qu'il lui faut.

Les historiens, on l'a pu voir, nous faisaient presque toujours défaut. Nous avons dû recourir aux documents détachés, aux manuscrits. Cette dernière ressource, heureusement, abonde dans notre ville. La bibliothèque publique, les archives

de la préfecture, de la mairie, des hospices, plusieurs collections particulières, parmi lesquelles la nôtre n'est pas une des moins intéressantes, possèdent de véritables richesses en ce genre. Les savants du siècle dernier, Hubert, dom Fabre, Polluche, dom Geron, nous ont laissé de nombreux travaux dans lesquels l'archéologue peut puiser d'utiles renseignements; deux hommes de notre siècle, trop tôt ravis à la science, les abbés Pataud et Dubois, ont consigné dans de volumineux cahiers le résultat de leurs recherches. Les études du premier étaient plutôt dirigées vers l'histoire et la littérature; mais l'abbé Dubois s'occupa tout spécialement d'archéologie : ses élucubrations sont des modèles. Explorateur intrépide, critique consciencieux et éclairé, il ne quittait jamais un sujet avant de l'avoir complètement éclairci; aussi, quoiqu'il rédigeât rarement, ses notes sont tellement claires, ses opinions si fortement motivées, qu'il est impossible de ne pas suivre la ligne qu'il indique. Ses recherches sur les fortifications au xve siècle sont surtout remarquables; elles nous ont été d'un grand secours.

Après avoir payé aux morts la dette de la reconnaissance, qu'il nous soit permis de nous acquitter aussi envers les vivants. Nous ne sau-

rions dire avec quelle bienveillance nous avons été accueilli dans toutes les maisons particulières, dans tous les établissements publics; partout les titres, les archives ont été mis à notre disposition. En offrant ici à tous nos concitoyens l'expression bien sincère de notre gratitude, qu'il nous soit permis d'en nommer quelques-uns dont les secours nous ont été particulièrement utiles : M. l'abbé Desnoyers, dont l'aimable érudition brille à travers une rare modestie; M. l'abbé de Torquat, auteur du livre déjà cité; M. de Vassal, archiviste de la préfecture, homme d'étude et de conviction; M. Alexandre Jacob, qui joint au savoir de l'archéologue le goût éclairé du littérateur; M. Clouet, architecte, comprenant, chose rare encore, nos monuments du moyen-âge aussi bien que ceux de la Grèce; M. Jarry, possesseur éclairé d'une riche collection de livres, de dessins et de médailles; enfin M. Pensée, que nous aimons à regarder comme notre collaborateur.

On vient de voir quelles ont été nos ressources, quelques mots maintenant sur la forme et l'esprit de l'ouvrage.

A mesure que nos études prenaient de plus grands développements, à mesure que nos idées se dégageaient par la comparaison des objets, nous nous tenions plus soigneusement en garde

contre la propension naturelle aux hommes d'observation de poser des principes, de s'ériger en législateurs. C'est un défaut malheureusement trop commun que de tirer des conséquences générales de questions purement locales. Nous avons tâché de l'éviter. Nos travaux avaient pour limites l'enceinte des murailles : les sujets qu'elles renfermaient ont été soigneusement explorés, scrupuleusement, peut-être même minutieusement décrits ; mais notre imagination n'a jamais dû s'égarer au-delà de la portée de nos regards. Notre but spécial a été de réunir des faits, de les classer méthodiquement pour en rendre l'étude facile. Si quelques réflexions nous échappent, si nous formulons un principe, si nous nous livrons à certaines appréciations, que le lecteur veuille bien ne pas les étendre au-delà de leur spécialité. Bien des remarques qui sont vraies, appliquées à notre ville prise isolément, pourraient perdre de leur justesse si on les étendait à d'autres localités.

Il nous a aussi paru nécessaire de resserrer notre travail dans des dimensions proportionnées à son importance. Deux volumes devaient suffire pour une ville du second ordre. Nos notes étaient volumineuses ; elles ont été résumées, analysées ; les citations, les dissertations, les discussions se

pressaient sous notre plume; elles ont été élaguées pour la plupart, à moins d'une absolue nécessité; en un mot, nous avons énoncé le plus clairement, le plus brièvement, controversé le plus rarement possible.

Quelques personnes pourront n'attribuer cette méthode qu'à ignorance ou à faiblesse : ce serait une erreur. Nous n'affirmons que ce dont nous sommes parfaitement sûr, et si nous avons rarement engagé le combat, nous ne le refuserons jamais. Nos preuves se produiront au besoin, et, pour nous servir d'une expression empruntée au langage politique, nous nous sommes maintenu sur le pied de la paix armée.

Quant à la rédaction proprement dite, les hommes érudits voudront bien nous pardonner de l'avoir mise à la portée des gens du monde. Nous avons souhaité, dans l'intérêt même de la science, avoir le plus grand nombre possible de lecteurs; nous avons voulu surtout faire connaître à nos concitoyens une ville dont la plupart ne soupçonnent pas même les richesses. Dès lors la forme a dû revêtir un caractère presque littéraire; dans certaines descriptions, l'aridité des termes techniques a dû être remplacée par des périphrases équivalentes, et lorsqu'il a été nécessaire de se servir de certains termes spécialement

archéologiques, des notes inutiles aux savants ont dû en expliquer le sens. Heureux si ces précautions ne sont pas superflues et si le titre seul n'empêche pas bon nombre de lecteurs de pénétrer dans l'intérieur du volume!

L'*Histoire architecturale d'Orléans* comprend deux grandes divisions : l'histoire générale, les monographies. Il fallait d'abord embrasser d'un coup d'œil rapide l'origine de la ville, ses progrès, les commencements, la décadence et les successions des styles; il fallait classer par époques, suivant leurs caractères généraux, ses monuments civils et religieux, ses fortifications, ses maisons particulières. Ici l'ensemble devait absorber les détails sous peine de confusion et de prolixité; mais les détails sont souvent précieux en archéologie. La seconde partie a donc été consacrée à l'étude spéciale des objets trop rapidement explorés dans la première; ceux-ci ont dû être classés par catégories.

Les monographies ont formé trois sections distinctes : monuments religieux, monuments civils, fortifications. Une table alphabétique placée à la fin du deuxième volume facilite les recherches. L'ensemble de cette méthode nous a paru facile à la fois pour le savant et pour celui

qui ne cherche même dans la lecture des livres sérieux que d'agréables délassements.

Ainsi nous avons achevé, nous n'osons pas dire accompli, notre tâche. Semblable aux pionniers de l'Amérique, nous avons ouvert une voie nouvelle dans une contrée riche, mais jusqu'alors peu pratiquée. Bien des obstacles ont dû être déplacés, bien des arbres majestueux détruits, bien des épines arrachées; mais le passage est fait. Désormais l'accès sera facile aux hommes de savoir; ceux-ci pourront rectifier ce qu'un premier tracé avait de défectueux : c'est tout notre désir.

HISTOIRE ARCHITECTURALE

DE

LA VILLE D'ORLÉANS.



PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

LORSQUE les Romains firent la conquête de la partie des Gaules qui forma depuis la quatrième province Lyonnaise, c'est-à-dire soixante ans environ avant la naissance de Jésus-Christ, Orléans était déjà une ville importante et susceptible d'une certaine résistance.

Chez un peuple à demi-barbare, amoureux de la liberté, de la solitude et du silence des bois, comme l'étaient les Gaulois, on peut s'étonner, au premier coup d'œil, de l'établissement des villes fermées. Il semble que dans ces conditions le besoin instinctif qui réunit les familles doit

être puissamment combattu par la soif de l'air et du jour, par l'impatience du voisinage. Dès lors se formeraient de grands villages aux habitations disséminées, transition naturelle entre le dangereux isolement de l'homme primitif et les froissements souvent gênants d'une population agglomérée!

Il n'en fut pas ainsi dans les Gaules. Étrangers aux joies sociales, essentiellement fiers et irascibles, infatigables et pleins de courage, ces peuples ne vivaient que de combats; ils ne se réunissaient que pour attaquer ou se défendre; chez eux l'instinct du guerrier avait triomphé de celui du sauvage; leurs villes étaient des places de guerre; il fallait les entourer des meilleurs ouvrages et y accumuler le plus de défenseurs dans le moindre espace possible.

Voici comment Jules César décrit la construction de leurs remparts.

« On pose horizontalement sur le sol des poutres équarries dans toute leur longueur; ces poutres sont placées à deux pieds l'une de l'autre, à angle droit avec le parement du rempart; du côté de la ville elles sont liées à l'aide des terres extraites du fossé; à l'extérieur, de grandes pierres remplissent l'intervalle qui les sépare; sur cette première assise on en établit une seconde construite dans le même système, mais tellement disposée que les poutres, au lieu d'être superposées, soient alternées en échiquier avec les pierres. On continue ainsi jusqu'à ce que l'ouvrage ait atteint la

hauteur voulue. Ce genre de construction n'est pas désagréable à l'œil, mais il a surtout l'avantage d'être parfaitement approprié à la défense des places; car les pierres protègent le bois contre l'incendie, et le bélier n'a pas de prise sur ces poutres qui s'enfoncent quelquefois de quarante pieds dans le terrassement (1). »

Ainsi la ceinture des villes ne se composait que d'un fossé et d'un boulevart construits avec les terres qui en étaient sorties. Il paraît que le pied du boulevart était, en outre, protégé par une palissade construite à la partie supérieure de l'escarpe.

Telles étaient, selon toute apparence, les fortifications gauloises de *Genabum*. Jules César, dans ses *Commentaires*, ne donne aucune description de cette ville; il nous apprend seulement qu'elle possédait un pont sur la Loire. On peut affirmer que ce pont était construit en bois, comme tous les édifices gaulois antérieurs à l'époque romaine; mais sa position a suscité plusieurs discussions parmi les savants. Nous pensons et nous démontrerons plus tard qu'il s'appuyait sur la partie de la rive où débouche maintenant la rue de la Po-

(1) La traduction libre que nous donnons du texte latin n'est pas conforme à la plupart de celles qui ont paru jusqu'à ce jour. Les traducteurs semblent avoir compris que les poutres étaient placées dans le sens de la ligne des remparts, affleurant le mur dans toute leur longueur; cette disposition eût complètement manqué de solidité : notre interprétation, au contraire, est conforme à la raison, à l'ensemble de la description et aux expressions même dont se sert Jules César.

terne. Là durent se former les commencements de la ville. Ce quartier a traversé près de vingt siècles sans perdre complètement sa physionomie primitive : c'est un labyrinthe de ruelles tortueuses et tellement étroites qu'elles sont à peine praticables pour des bêtes de somme ; mais à mesure que l'on s'éloigne de ce point, à mesure surtout que l'on s'élève sur le coteau qui domine la Loire, les voies se dressent, s'élargissent, se coupent à angle droit ; l'influence romaine se fait de plus en plus sentir, et dans la partie supérieure de l'enceinte, il semble déjà que ce ne soit plus la même cité. Ces caractères sont frappants, et l'on peut, sans trop de témérité, en tirer la conclusion que voici : à l'époque de l'occupation romaine, Genabum ne couvrait pas beaucoup plus de la moitié de l'espace qui fut circonscrit par la première enceinte. Presque aussi long mais beaucoup moins large que ne le fut la ville d'Aurélien, il ne s'étendait pas au nord au-delà de la ligne tracée par les rues de l'Ormerie, Saint-Sauveur et Saint-Liphard.

Le nom de *Genabum* que portait Orléans à l'époque de la conquête lui a été vivement contesté par la ville de Gien. Celle-ci, pour colorer son usurpation, alléguait la conformité de son propre nom et de sa rue de *Génabie* avec la dénomination employée par Jules César. Orléans appuyait son droit sur ses nombreuses antiquités romaines et sur sa situation en rapport exact avec les relations de César et l'itinéraire d'Antonin (1).

(1) Dans l'*Itinéraire* Orléans est nommé *Cenabum*.

La cause fut vivement, doctement débattue de part et d'autre. Plusieurs savants, et l'abbé Lebœuf à leur tête, opinaient pour Gien ; un plus grand nombre, parmi lesquels on distinguait Aimoin, moine de Saint-Benoît-sur-Loire, qui vivait aux xe et xie siècles, Joseph Scaliger, Hadrien de Valois, Lancelot et Danville, se rangeaient du côté d'Orléans. Ceux-ci restèrent avec les honneurs de la guerre. La discussion se rouvrit au commencement de ce siècle. Le lieutenant-colonel Paultre, dans une dissertation insérée au tome 24 des *Annales des voyages de Malte-Brun*, et M. Mangon-de-la-Lande, dans un mémoire qui fait partie de ceux de la *Société des Antiquaires de France*, reprirent l'opinion de l'abbé Lebœuf. Ils trouvèrent de nouveaux adversaires dans plusieurs archéologues orléanais et surtout dans M. Jollois, auteur de l'excellent *Mémoire sur les Antiquités du département du Loiret*. Cette fois encore la palme resta aux champions d'Orléans. L'analyse de ces discussions nous entraînerait loin de notre sujet et cela inutilement, car la question paraît maintenant jugée sans appel ; il a dû nous suffire de mettre les savants à portée de compulser les pièces du procès.

Au IIIe siècle, Genabum devint une des villes les plus importantes de la quatrième province Lyonnaise. Sous la protection spéciale de l'empereur Aurélien, son enceinte s'accrut et se fortifia d'ouvrages excellents. Elle put dès lors, sans crainte de surprises, se livrer aux transactions commer-

ciales que favorisait le cours du fleuve; la richesse et la vie affluèrent dans ses murs; la reconnaissance effaça dans le cœur des habitants le sentiment de la nationalité; le *Genabum* gaulois devint la cité des Auréliens, *civitas Aurelianorum* ou *Aurelianum*. De ce nom on fit plus tard Orliens, puis Orléans.

Agréablement située sur la pente douce et uniforme du coteau, la cité d'Aurélien s'étendait carrément au milieu des prairies de la rive et des grands bois qui couronnaient les collines voisines. Son tracé suivait : 1° le côté oriental des rues des Hôtelleries et de l'Aiguillerie; 2° une ligne passant par la porte du collége et la cour de l'évêché; 3° le côté occidental des rues du Bourdon-Blanc et de la Tour-Neuve. Deux artères principales se coupant à angle droit la divisaient en quatre parties à peu près égales et conduisaient au pont et à trois portes fortifiées. Ces voies se retrouvent encore de l'est à l'ouest dans les rues Saint-Sauveur, Saint-Liphard et de l'Ormerie, et du nord au sud dans celles de Saint-Martin-de-la-Mine et de la Poterne. Le pont, dont il ne reste plus de vestiges, était, selon toute apparence, formé d'un grand nombre d'arches plein-cintre. L'enceinte se composait d'un mur de deux mètres d'épaisseur, construit, suivant l'usage romain, de trois assises de grandes briques, alternées avec trois autres assises de moellons carrés d'environ un décimètre sur chaque face; de distance en distance, des tours rondes de médiocre dimen-

sion saillaient à l'extérieur d'un peu plus de la moitié de leur diamètre; les portes étaient flanquées de deux tours semblables.

Orléans était évidemment une ville centrale et par conséquent d'une haute importance; on peut en juger par le nombre des routes qui y aboutissaient. De ses quatre portes principales partaient quatre voies qui, bientôt se divisant en plusieurs rameaux, conduisaient à Lutetia (Paris), à Agendicum (Sens), à Augustodunum (Autun), à Nevirium (Nevers), à Avaricum (Bourges), à Gabris, dont maintenant on ignore la place, à Cœsarodunum (Tours), à Autricum (Chartres) et à un grand nombre d'autres villes moins considérables.

Respectable par ses fortifications, riche de ses relations extérieures, Orléans ne le cédait en beautés architecturales à aucune autre ville de la Gaule centrale. Elle avait son amphithéâtre, ses cimetières, ses temples, ses palais; on jugera de sa splendeur par les détails suivants.

En 1741, des fouilles faites dans l'emplacement maintenant occupé par le portail de la Préfecture firent découvrir, à 5ᵐ de profondeur, des tronçons de colonnes cannelées de 1ᵐ de diamètre. Leurs chapiteaux (1) représentaient des têtes de divinités grossièrement sculptées, un Bacchus portant pour chevelure des pampres et des grappes de raisin, un Apollon caractérisé par une lyre ciselée sur le côté droit du bloc, les cheveux

(1) Ces chapiteaux avaient 3 pieds 10 pouces dans leur plus grande largeur et un peu plus de 2 pieds de hauteur,

cordelés et le front ceint d'une bandelette, et une troisième tête portant une chevelure roulée par le bas en boudin et ne descendant qu'un peu au-dessous de la hauteur de la bouche. On trouva encore plusieurs figures de faunes et de satyres, des nudités seulement ébauchées et une grande quantité de fragments d'architecture de toutes sortes, bases, corniches, frises, architraves, pilastres, etc. Quelques corniches portaient des feuilles entablées (1) ou des denticules. Sur plusieurs pierres étaient sculptés des boucliers; sur d'autres des fleurons de 66^{c} de diamètre; un piédestal dont on ne trouva qu'un fragment de 1^{m} de largeur, était orné d'un bas-relief représentant l'enlèvement d'Europe.

Il y avait donc en cet endroit un temple vaste, d'une architecture riche et variée et pourtant d'une exécution imparfaite. Cet édifice était-il, comme l'ont prétendu quelques-uns, d'origine et d'exécution purement gauloise? on aurait peine à le croire. Il est fort douteux que les Gaulois aient pu, avant la domination romaine, élever en pierre de taille des constructions semblables à celles-ci. Les têtes des divinités principalement honorées des Gaulois, sculptées sur les chapiteaux des colonnes, loin de rien prouver en faveur de cette opinion, peuvent fournir un argument pour la combattre. Comprend-on, en effet,

(1) On nomme feuilles entablées celles qui, tout en conservant leur profil, suivent le contour de la moulure sur laquelle elles s'appliquent.

qu'au lieu de placer le dieu sur un autel, on lui donne à porter le temple qui lui est consacré? D'ailleurs ces grandes colonnes cannelées, ces bas-reliefs, ces ornements répandus à profusion, offrent évidemment le type romain, modifié seulement par l'influence gauloise et par cette habile condescendance que les vainqueurs du monde conservèrent toujours pour les divinités des vaincus. Ainsi l'architecte romain élève un temple à l'un des grands dieux de l'empire; sa pensée est vaste et riche; mais l'instrument qui doit l'exécuter est gaulois, le travail est grossier, et le sculpteur, pour venger Apollon et Bacchus, ses dieux favoris, de n'avoir point de sanctuaire, veut au moins reproduire leur image sur les parties de l'édifice dont il peut disposer.

Une partie des murailles de l'enceinte romaine, située sur le bord de la Loire, vis-à-vis la rue des Bouchers, fut démolie il y a environ quinze ans par un particulier qui en était propriétaire. Les fouilles furent poussées jusqu'aux premiers fondements. On trouva au-dessous du sol des pierres d'une énorme dimension, appareillées sur toutes leurs faces et superposées à sec, des débris de colonnes canelées, des fragments de pierres sculptées, sur lesquelles on distinguait de riches enroulements, des rosaces, des moulures multiples, des médaillons de style romain, et au milieu de tout cela, quelques corniches, quelques chapiteaux dans le style égyptien.

Vers la même époque on détruisit le côté occidental de la porte Parisie, situé dans l'emplacement actuel du pavillon de l'Institut; le côté opposé a été fouillé il y a trois ans. Partout on a trouvé des débris de sculpture romaine, et des grandes pierres semblables à celles déjà décrites.

Lemaire rapporte qu'en 1628, lorsqu'on creusa les fondations du portail septentrional de la cathédrale, on trouva en cet endroit, à 10 pieds de profondeur, les restes d'un château romain. C'était une porte accompagnée de deux grosses demi-tours, le tout assis sur un massif construit en pierres de taille. On reconnut les feuillures des portes et les rainures du pont-levis. Si l'on doit ajouter une entière croyance au récit de Lemaire, il en résulterait qu'outre les fortifications de l'enceinte, les Romains avaient à Orléans une véritable citadelle; celle-ci aurait été complètement indépendante des murailles dont la ligne passait à environ 40^{m} au nord du portail de la cathédrale.

Orléans possédait aussi des arènes admirablement situées au bord de la Loire, sur l'amphithéâtre naturel d'un coteau. Elles furent découvertes en 1821, lorsque la ville fit niveler la promenade qui monte du quai du Roi à la porte Bourgogne. La construction romaine s'y manifesta de la manière la plus évidente par des assises composées alternativement de trois rangées de moellons presque cubiques, et de trois rangées de briques de 40^{c} de longueur sur 30 de largeur et 4 à 5 d'é-

paisseur, appareil identique avec celui des murs de l'enceinte reconstruite par Aurélien. La partie de l'édifice alors découverte fut détruite et ses matériaux employés à l'établissement du glacis du quai; le reste est demeuré enfoui sous le sol, maintenant bouleversé pour la deuxième fois par les terrassements du chemin de fer. Ainsi s'est accomplie une perte désormais irréparable, à l'instant même où se produisait un fait archéologique du plus haut intérêt.

La science doit également regretter la destruction d'un grand nombre de constructions sépulcrales; mais du moins il nous reste de celles-ci quelques descriptions qui peuvent jusqu'à un certain point nous les faire connaître.

La place du cloître de Saint-Aignan, qui au milieu du IXe siècle était encore un cimetière, servait à cet usage dès le temps des Romains. Des déblais faits en 1821 et 1822 mirent à découvert, outre un grand nombre de sarcophages en pierre coquillière, un caveau de construction romaine de 5m de long sur 3 de largeur. Sa voûte, en berceau, avait sous clef 3m de hauteur. Il était à l'intérieur entièrement revêtu d'un enduit épais d'un grain fin, recouvert d'un badigeon jaunâtre. Une bande noire régnait tout autour à peu de hauteur au-dessus du sol. A l'une des extrémités, deux niches cintrées s'enfonçaient dans l'épaisseur de la muraille; à l'autre, s'ouvrait la porte d'entrée, précédée d'un petit hémicycle couvert d'une voûte en cul-de-four. On

descendait dans cette espèce de vestibule par un petit escalier appliqué au pignon du caveau.

L'emplacement, qui fut depuis occupé par l'abbaye de Saint-Euverte, était aussi, sous les Romains, un lieu de sépulture. Des fouilles faites en 1805 y firent reconnaître des constructions qui méritent une description spéciale.

De chaque côté d'un corridor découvert de $3^m\ 40^c$ de largeur s'alignaient six caveaux parfaitement semblables. Ces caveaux ouvraient sur le corridor par des portes plein-cintre de $1^m\ 60^c$ de hauteur et de 65^c de largeur; on y descendait par deux marches prises sur leur plan et rachetant une différence de 32^c en contre-bas; ils étaient voûtés en berceau et dallés de pierres polies posées sur un massif de moellons et de grandes briques; leur longueur, dans le sens de la galerie, était de $3^m\ 24^c$; leur largeur de $2^m\ 90^c$; leur hauteur, sous clef, de $2^m\ 60^c$. L'appareil se composait d'assises alternées par trois de briques et de moellons carrés, excepté pour le mur de façade des caveaux qui était construit en pierre de taille. Du côté de l'est, le couloir se terminait par un gros mur de même appareil; à l'ouest, au contraire, l'état de dégradation des caveaux donnait lieu de croire qu'il avait pu se prolonger plus avant. Il est digne de remarque qu'au droit de l'un des murs de refend on trouva, sous le sol même du couloir, une tombe recouverte d'une dalle et renfermant des ossements, des urnes et du charbon. Parmi les décombres

qui sortirent des fouilles, on recueillit des lampes, des urnes, des médailles et un grand nombre d'objets dont le détail serait trop long. Un fait caractéristique de l'époque à laquelle ces tombeaux cessèrent de servir, c'est qu'on n'y a rencontré aucune médaille postérieure à l'année 160 de notre ère.

Un autre caveau peu différent de celui du cloître Saint-Aignan fut découvert en 1829, à l'est de l'église de Saint-Euverte, sur l'emplacement des boulevarts extérieurs; il renfermait une tombe en pierre d'Apremont. On sait que ces tombes ne furent en usage que dans le ve ou tout au plus dans le IVe siècle. Cette circonstance, rapprochée de la construction toute romaine du caveau, des parcelles de charbon et des débris de vases funéraires que l'on y a trouvé, conduit à penser que dans les IVe et Ve siècles les chrétiens se servirent souvent des sépulcres romains pour y déposer leurs morts.

Tandis que la ville païenne, riche et parée, élevait son front ceint de fortes murailles, le christianisme, qui plus tard devait la revêtir d'un tout autre éclat, se ménageait dans les entrailles de la terre des retraites dont la position et les dimensions exiguës prouvaient et les frayeurs et le petit nombre de ses néophytes. Les premiers temples chrétiens n'avaient point accès dans les villes; ils se cachaient dans les bois ou dans les vallons. Quelquefois c'était une petite chapelle en bois osant à peine paraître au-

dessus du sol; quelquefois une crypte construite en maçonnerie : celles-ci, plus difficiles à établir, étaient aussi moins exposées aux outrages et aux dévastations des païens : aussi se multiplièrent-elles avec une assez grande rapidité. Sans parler de diverses constructions souterraines que nous aurons plus tard occasion d'examiner, les églises de Saint-Pierre-Empont, de Saint-Pierre-aux-Bœufs, de Saint-Laurent et plusieurs autres paraissent n'avoir été dans l'origine que de simples cryptes. Nous retrouverons à Saint-Aignan quelques parties qui peuvent remonter aux premiers siècles du christianisme ; de toutes les autres cryptes il n'en reste plus qu'une seule inconnue jusqu'ici, et dont nous devons la découverte aux indications de notre savant ami l'abbé de Torquat.

Les annalistes orléanais racontent qu'en 1090 l'église de Saint-Sergius et de Saint-Bacchus, déjà fort ancienne, fut reconstruite et rendue au culte. Cette église, suivant eux, était située à peu de distance de Saint-Aignan et tout proche de la principale porte du cloître. On sait que cette porte est celle dont on voit encore quelques arrachements dans la rue des Cinq-Marches. On l'avait nommée *Porta patens*, parce qu'on y lisait l'inscription suivante :

PORTA PATENS ESTO NULLI CLAUDATUR HONESTO.

« Que cette porte soit toujours ouverte à la vertu. »

D'après une tradition généralement répandue,

l'église du XIe siècle avait été détruite, mais la crypte existait encore et devait se trouver dans une des maisons voisines : c'en était assez pour nous mettre sur la voie. La maison n° 2 se nomme aussi *Porta patens ;* cet indice était important. Un caveau ouvrant sur la rue, tout près de la porte en question, ne nous présenta rien d'intéressant; mais l'obligeance du propriétaire nous ayant mis à même d'explorer la maison entière, nous ne tardâmes pas à découvrir l'objet de nos recherches.

La crypte que nous allons décrire est évidemment celle qui fut primitivement dédiée aux saints Sergius et Bacchus. En effet, dans le XIe siècle on construisait encore des cryptes; mais celles-ci, placées sous le sanctuaire dont elles reproduisaient le plan, portaient le cachet spécial de l'église supérieure, et si leur style était plus simple et plus sévère, leur appareil et toute la partie matérielle de leur construction n'en était pas moins identique avec le reste de l'édifice. Or, comme on va le voir, le plan de la crypte en question n'a rien de commun avec celui d'une église du XIe siècle.

La maison rue des Cinq-Marches, n° 2, et les jardins qui en dépendent occupent la partie moyenne d'un coteau dont la pente, assez rapide, est maintenant rachetée par plusieurs terrasses. La crypte se trouve sous l'une de ces terrasses; son sol est à 2^m en contre-bas, par rapport à la cour sur laquelle elle ouvre; on y descend par

un escalier de dix marches de construction moderne, ainsi que la porte. Tout le reste est dans un état de conservation qui laisse peu de chose à désirer.

Le vaisseau est orienté du nord-nord-est au sud-sud-ouest; il a dans œuvre (1) à peine 7^m de long, 3 de large et 5 de hauteur sous clef. Il est impossible de connaître l'épaisseur des murs. On y distingue trois travées : celle du fond et l'intermédiaire sont à voûtes d'arêtes (2) plein-cintre; la première, qui occupe l'extrémité méridionale, est divisée en deux compartiments par un mur de refend; d'un côté se trouve l'escalier dont les marches sont prises sur le sol même de la crypte; l'autre division forme une espèce de sanctuaire voûté en berceau, éclairé par une baie moderne ou du moins défigurée qui perce le mur de la terrasse; elle ouvre de toute sa largeur sur le reste de la crypte par un arc-doubleau ogival de 50^c d'épaisseur, à profil rectangulaire. La travée intermédiaire a 2^m, la dernière 2^m 1/2 de longueur; elles sont séparées et assurées par un arc-doubleau à profil rectangulaire. Cet arc et les arêtes des voûtes prennent naissance dans le plan du mur, par pénétration, sans la moindre saillie aux retombées.

Outre la baie du sanctuaire déjà décrite, la lu-

(1) *Dans œuvre,* non compris l'épaisseur des murailles; *hors œuvre*, y compris cette épaisseur.

(2) Les voûtes d'arête se composent de deux voûtes en berceau qui se croisent et se pénètrent.

mière pénétrait dans la crypte par trois abat-jours carrés de 80c sur chaque face à leur ébrasement (1) intérieur, et ouverts, savoir : deux dans le côté oriental des deuxième et troisième travées et le troisième dans le mur du fond. Ces jours étant maintenant murés, on ne peut reconnaître ni l'angle de leur ébrasement ni leur ouverture extérieure.

Aucun arrachement, aucun replâtrage n'indiquent l'existence d'une autre porte d'entrée que celle qui existe actuellement; son apparence moderne vient probablement des changements qu'on lui a fait subir pour l'adapter aux besoins domestiques. L'appareil est presque romain, quoique sous le rapport de la régularité il laisse beaucoup à désirer. Il se compose de moellons piqués à peu près cubiques, disposés par assises dont l'épaisseur varie de 15 à 30c. Les pierres qui forment les arêtes de l'intersection des voûtes sont beaucoup plus longues que larges; elles ont leur grand côté alternativement posé de droite et de gauche pour commencer les liaisons des pierres de chaque assise. Les joints sont épais, comme dans les constructions romaines. Les murs étaient généralement recouverts d'un crépi de quelques centimètres d'épaisseur qui s'est conservé dans plusieurs endroits. Le sol n'offre aucune trace de carrelis. Rien ne révèle la place de l'autel; cependant il est permis de croire qu'il

(1) *Ébrasement*, biais des parois d'une ouverture plus large d'une extrémité que de l'autre.

se trouvait dans le petit compartiment méridional que nous avons nommé le sanctuaire.

A l'angle nord-ouest, c'est-à-dire à l'extrémité du côté gauche en entrant, une seconde porte qui a évidemment été élargie pour l'approprier à de nouveaux usages, ouvre dans un second souterrain posé à l'équerre de la crypte; celui-ci est ventilé du côté opposé à son entrée par un très-large soupirail : sa longueur est de 5m 90c, sa largeur de 3m 20c; il est voûté en berceau et d'une élévation bien supérieure à ce qu'exigent les usages auxquels les caves sont ordinairement destinées. Du reste, il nous a semblé dénué de tout caractère archéologique.

Le souterrain communique par une porte peu élevée à un escalier qui lui est parallèle; le palier, qui est carré, a 1m 50c sur chaque face. On y remarque, en face de l'entrée, une niche pratiquée à hauteur d'appui et dont rien n'indique la destination. L'escalier, composé de vingt marches, a 1m 20c de largeur, 4m de contre-bas de la première à la dernière marche et 5m 50c de projection horizontale. A gauche, en descendant, se trouvent deux niches peu profondes; leurs voûtes forment des ogives dont les arcs s'infléchissent pour se coordonner au rampant de l'escalier. Quoique ce galbe semble accuser une date postérieure, l'examen le plus scrupuleux n'y découvre aucun signe matériel qui puisse venir à l'appui de ce soupçon.

Parvenu au bas de l'escalier, on se trouve

dans une espèce de labyrinthe composé de galeries qui se coupent à angles droits. La largeur de ces galeries varie de 1m 30c à 2m, leur hauteur moyenne est de 2m. Leurs murs sont d'un appareil assez semblable à celui de la crypte, mais moins régulier. Leurs voûtes, toutes en berceau, sont, les unes creusées dans le tuf, sans maçonnerie, les autres composées de moellons bruts noyés dans un bain de mortier; des arcs-doubleaux plein-cintre, à profil rectangulaire et construits en pierres dures assez bien appareillées, les soutiennent de distance en distance; quelquefois leur retombis repose sur un rudiment d'encorbellement (1) à peine dégrossi. L'examen attentif des voûtes révèle un fait intéressant : les formes sur lesquelles elles ont été construites étaient couvertes et régularisées avec des copeaux de bois fendu de 15 à 25c de largeur sur une longueur un peu plus considérable; ces copeaux étaient tantôt juxta-posés, tantôt imbriqués et toujours disposés de manière à ne pas laisser échapper la moindre parcelle du bain de mortier dans lequel on noyait les moellons. Leur épaisseur, leurs contours et jusqu'à la saillie de leurs fibres exactement reproduits sur la voûte, ne laissent aucun doute à cet égard.

L'entrée des galeries était fermée par une porte dont on voit les feuillures au bas de l'escalier; on y remarque un seul soupirail d'une assez grande

(1) On nomme encorbellement tout ce qui fait saillie sur le plan du mur.

ouverture. Au reste, point de traces d'autel ni de tombes, point d'inscriptions, point de sculptures, à moins qu'on ne veuille décorer de ce nom les irrégularités d'une sorte de cul-de-lampe qui ne présentent aucune forme arrêtée et sont même au-dessous de l'enfance de l'art; rien, en un mot, qui puisse positivement attester leur destination première.

Les galeries de Saint-Sergius sont certainement les plus anciennes que nous ayons découvertes jusqu'à ce jour; mais on en trouve un grand nombre d'autres sous les maisons comprises dans l'enceinte romaine. Nous ne décrirons ici que celles qui semblent appartenir aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

La plus remarquable est maintenant divisée en deux parties, à l'usage des maisons rue du Tabourg, n° 35, et rue Vieille-Foulerie, n° 9; elle se trouve à environ 15^{m} en contre-bas, sous deux étages de caves ordinaires et d'une construction plus récente. Sans parler de plusieurs escaliers modernes facilement reconnaissables, on y descend par un puits vertical de 1^{m} 50^{c} de diamètre et par un escalier en vis construit en pierres dures parfaitement appareillées, mais si étroit qu'un homme un peu fort peut à peine y passer. La galerie, dans son ensemble, a la forme d'une équerre dont les côtés peuvent avoir 18^{m} de longueur; sa largeur varie de 2 à 4^{m}, sa hauteur, sous clef, de 2 à 3. Les parois sont partout recouvertes d'un crépi qui en cache l'appareil.

Les voûtes, comme celles des galeries de Saint-Sergius, sont en berceau, tantôt creusées dans le tuf, tantôt construites en blocage coulé sur des formes revêtues de copeaux ; mais elles en diffèrent par le soin extrême apporté à leur consolidation : non-seulement des arcs-doubleaux en pierres dures de 40 à 50^{c} d'épaisseur et chanfreinés les divisent en travées de 2 à 4^{m}, mais encore le berceau de chaque travée s'appuie sur deux sortes de nervures également chanfreinées qui partent des angles et se croisent au centre comme dans les voûtes d'ogives. Le plan des travées ne donne pas toujours un parallélogramme rectangle ; il en résulte que les nervures se croisent suivant des angles variables.

Parmi plusieurs enfoncements ou niches de 1 à 2^{m} de profondeur qui s'ouvrent dans les galeries, un réduit pratiqué dans la partie correspondant à la maison de la rue de la Vieille-Foulerie a spécialement attiré notre attention : celui-ci a environ 3^{m} de long sur 1^{m} de largeur ; une forte muraille le sépare du reste de la galerie ; son ouverture, qui a les dimensions d'une petite porte, n'offre aucune trace de gonds ni de serrure ; mais on voit au-dessus du linteau deux grosses pattes de fer scellées dans la muraille et recourbées vers la terre, comme pour retenir des traverses verticales, et à l'aplomb de celles-ci des trous de 10^{c} de diamètre sur plus de 50^{c} de profondeur pratiqués dans la pierre du seuil. Évidemment cette porte a été

scellée extérieurement : la fermeture était solide, mais très-apparente; ce ne pouvait donc pas être celle d'une cachette renfermant des trésors; elle semblait plus puissante contre les efforts du dedans que contre ceux du dehors. Qu'était-ce donc? une cage de reclus, un cachot, une oubliette? On frémit d'y penser.

La maison dans laquelle ouvre le puits et le petit escalier est celle où se trouve le cabinet dit de Jeanne d'Arc; elle se nomme l'Annonciade. Une pierre que l'on voyait autrefois au-dessus de la porte d'entrée représentait l'Annonciation de la Vierge. Tout porte à croire que très-anciennement c'était un couvent.

On trouve rue de la Clouterie, n° 1er, des galeries peu différentes de celles de l'Annonciade, quoique d'une construction moins régulière. Même profondeur, mêmes dimensions, mêmes arcs-doubleaux, mêmes nervures se croisant en diagonales. Les travées, maintenant accessibles, semblent n'être qu'une faible partie d'un système de souterrains d'une grande étendue. Leur position donne lieu de croire qu'elles ont autrefois dépendu du cloître ou de l'église de Saint-Pierre-Empont.

Enfin, sous la maison située rue Cloître-Saint-Étienne, n° 6, qui conserve encore des traces de l'ancienne cathédrale dédiée à saint Étienne, il existe un caveau presque rond dont la voûte est soutenue sur deux nervures croisées à chanfreins parfaitement semblables à celles déjà dé-

crites. Les annalistes rapportent qu'au IXe siècle on transféra, dans un asile secret dépendant de l'église de Saint-Étienne, le corps de saint Euverte pour le mettre à l'abri de la fureur des Normands. D'un autre côté, la tradition indique ce lieu comme ayant servi de sépulture à un évêque. Enfin une excavation récemment pratiquée dans une des parois a fait découvrir un petit caveau d'environ 1m 1/2 de largeur sur 2m de profondeur dans un des côtés duquel on reconnaît une petite porte très-basse, fermée par une muraille qui paraît remonter à l'époque la plus reculée. La coïncidence de ces diverses données est digne de fixer l'attention des savants. Des recherches faites avec discernement auraient probablement pour résultat des découvertes d'un haut intérêt.

On voit que ces souterrains, identiques quant au type, paraissent aussi avoir eu une destination semblable. Ils se présentent tous comme des annexes d'églises ou de monastères. On ne pouvait même pénétrer dans celui de Saint-Sergius qu'en passant par la crypte. Mais quel était spécialement leur usage? Peut-être des fouilles habilement dirigées pourraient-elles nous l'apprendre; jusqu'ici rien ne l'indique, et l'imagination peut choisir entre des catacombes, des lieux de prière, des refuges pour les vivants ou des cachettes dans lesquelles les moines mettaient leurs provisions et leurs trésors à l'abri de l'invasion des barbares.

En comparant les dimensions des églises dont l'époque est authentique, nous les voyons s'augmenter depuis le xe jusqu'au xve siècle. Il est très-probable que cette progression était la suite d'un mouvement antérieur, de sorte qu'en rétrogradant suivant la même loi jusqu'au ve ou au vi^e^ on descend à des dimensions excessivement resserrées. L'exiguité de la crypte de Saint-Sergius, loin d'être une exception aux usages des premiers siècles, en est donc au contraire une preuve. On a déjà indiqué quelques-uns des motifs qui s'opposaient alors à la construction des grands édifices; ajoutons que les hommes se convertissent plus facilement à une foi nouvelle qu'à de nouvelles habitudes. Accoutumés à voir les divinités de Rome logées dans des temples qui ne donnaient accès qu'aux prêtres, et celles des druides adorées sur un autel isolé, il n'est pas étonnant que les chrétiens des Gaules n'aient compris que peu à peu le besoin de se réunir à couvert pour se livrer à l'exercice de leur culte. Plus tard leur nombre s'accrut et les persécutions cessèrent; mais les architectes étaient ignorants et la misère des temps s'opposait à de grandes entreprises : alors s'élevèrent des édifices en bois dont la forme est depuis long-temps effacée de la mémoire des hommes.

Telles furent, selon toute apparence, les plus anciennes des églises mentionnées par nos historiens : Saint-Étienne, qui fut la première cathédrale; le baptistère des hommes (*Sanctus Petrus*

Virorum), nommé depuis Saint-Pierre-Empont; le baptistère des femmes (*Sanctus Petrus Puellarum*), maintenant Saint-Pierre-le-Puellier; Sainte-Croix, fondée par saint Euverte; Notre-Dame-du-Mont, où les Orléanais déposèrent le corps de leur évêque Euverte, vers l'année 330; l'église dédiée d'abord à saint Maurice, puis à saint Éloi, et hors des limites de l'enceinte romaine, Saint-Marc, se cachant à l'ombre des grands bois qui depuis ont fait place à un faubourg populeux; Saint-Pierre-aux-Bœufs, sur le penchant du coteau maintenant nivelé et formant la place Saint-Aignan, et Saint-Laurent-des-Orgerils (*de orgeriis*), ainsi nommé des beaux champs d'orge cultivés dans les environs.

A défaut de dates certaines, nous avons dû grouper ensemble ces divers monuments. Désormais notre marche sera plus sûre et nous pourrons, dans l'exposé des faits, suivre l'ordre chronologique.

En 347, l'évèque Diopet fit établir près de Saint-Pierre-aux-Bœufs le premier cimetière chrétien dont il soit fait mention dans les chroniques orléanaises. S'appuyant sur ce fait, quelques archéologues lui ont attribué la construction du caveau sépulcral du cloître Saint-Aignan. Cette opinion nous semble hasardée. A la vérité on a trouvé dans le cloître un grand nombre de tombes en pierres coquillières dont l'existence peut bien avoir remonté au IVe siècle, mais le caveau en question était complètement romain.

Sa forme, son appareil n'ont laissé aucun doute à cet égard; on y a trouvé des médailles romaines ainsi que dans tout le reste du cimetière. Ici donc, comme dans beaucoup d'autres cas, le christianisme a sanctifié les usages des païens; le cimetière existait, Diopet s'est contenté de le bénir.

Le ve siècle fut pour le christianisme une époque de souffrances et de gloire. Les Francs, sous la conduite de Pharamond, avaient fait invasion dans les Gaules. Ennemis déclarés des chrétiens, ils les persécutèrent avec acharnement. Au milieu des tribulations, ceux-ci croissaient en nombre et en vertus. Saint Aignan, saint Prosper, saint Moniteur, saint Flou, tous quatre évêques d'Orléans, donnèrent aux fidèles des exemples qui portèrent leurs fruits; mais leur zèle ne pouvait se signaler par l'érection des temples, et l'on est presque étonné de voir saint Aignan construire une chapelle pour illustrer le lieu où il avait eu l'honneur de recevoir saint Germain, évêque d'Auxerre, à son passage par Orléans (1).

En revanche, le triomphe temporel du christianisme éclata par la conversion de Clovis. A l'ardeur des fidèles trop long-temps comprimée se joignit l'autorité de la manifestation royale. Les courtisans, les ambitieux se déclarèrent tous chrétiens, et la force armée devint protectrice, de persécutrice qu'elle avait été jusqu'alors. Le

(1) La chapelle de Saint-Germain était située au midi de Sainte-Croix, près la ruelle à laquelle elle donna son nom.

concours de toute ces circonstances ne dut exercer nulle part plus d'empire qu'à Orléans. Clovis avait réuni cette ville à son domaine; il y avait séjourné quelque temps. Il témoignait le plus profond respect pour les saints dont les vertus l'avaient illustrée au siècle précédent. Saint Aignan surtout recevait ses hommages; il fit reconstruire en son honneur l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, qui dès lors fut placée sous l'invocation du saint évêque; il visita pieusement ses reliques et les enrichit des dons les plus précieux. La munificence royale ne manqua pas d'imitateurs. Le plus riche et le plus généreux fut un certain Agylus, dont les pieux chroniqueurs ne peuvent se lasser de louer les vertus. Après celui-ci se place l'évêque Félix, qui fit bâtir en l'honneur du saint un couvent près de Saint-Pierre-aux-Bœufs.

Les successeurs du premier monarque chrétien ne devaient pas renier ses exemples. En 542, Childebert fonda, ou du moins fit reconstruire une chapelle en l'honneur de saint Avit, ermite vénéré des environs de Châteaudun. Ce petit édifice, alors situé hors des murs, fut démoli après plus de dix siècles d'existence pour agrandir le jardin actuel du grand séminaire; il était dédié à saint Avit et à saint Georges. En 588, Gontran érigea, vers l'angle nord-ouest de l'enceinte, dans les murs, une chapelle sous l'invocation de saint Symphorien; enfin saint Liphard étant mort à Orléans en 539 et ayant été canonisé, on éleva

en son honneur, vers la fin du même siècle, un oratoire sur le lieu même de sa naissance.

Les monuments religieux occupent presque seuls l'histoire de cette époque; cependant, en 511, Clodomir, devenu par la mort de Clovis roi d'Orléans, jetait sur les bords de la Loire les premiers fondements du Châtelet, citadelle royale ou palais fortifié qui devait, dans ses formes brutes et sévères, révéler le caractère sauvage et la puissance incertaine des rois de la première race. Le Châtelet devint bientôt, par sa force et son étendue, digne d'héberger des têtes couronnées. Gontran, possesseur du royaume d'Orléans, dont il supprima le titre en l'annexant à celui de Bourgogne, donna dans le Châtelet une fête magnifique, pompeusement décrite dans les chroniques.

A cette époque, les juifs possédaient à Orléans une synagogue qui depuis devint l'église Saint-Sauveur.

Les annalistes orléanais signalent un terrible incendie vers la fin du VIe siècle. Si leur récit n'a rien d'exagéré, il paraît du moins que le feu épargna les églises, car dans tout le cours du VIIe siècle ils ne mentionnent la reconstruction d'aucun édifice religieux. Quant aux fondations nouvelles elles se réduisent à deux : une chapelle située près Saint-Aignan et dédiée à saint Mesmin par l'évêque Sigebert, et l'oratoire de Bonne-Nouvelle, fondé par Jean de Fleury, au lieu où fut depuis le couvent du même nom.

On ignore quel était au VII[e] siècle l'état des fortifications d'Orléans; l'histoire nous apprend seulement que Protade, l'un des amants de Brunehaut, sut s'y maintenir, en 603 et 605, contre les attaques de Landry, maire du palais.

Au milieu des troubles et des guerres intérieures qui accompagnèrent le changement de dynastie, les constructions religieuses furent nécessairement fort négligées ; mais il semble qu'elles auraient dû prendre un développement extraordinaire sous le glorieux successeur du chef de la seconde race. Père de l'église, politique profond, artiste et guerrier, Charlemagne avait placé sur le trône les sciences et les arts auprès de la croix et de l'épée. Son génie universel embrassait à la fois l'ensemble et les détails. Nos provinces avaient particulièrement été l'objet de ses sollicitudes; la Loire lui doit l'établissement des turcies et levées qui la rendirent presque constamment navigable; dans Orléans même il avait fait reconstruire à ses frais l'église déjà dédiée à saint Aignan, et annexé à celle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle un monastère de filles qui se livraient à l'éducation. Ce couvent et l'église prirent alors le nom de Sainte-Marie-des-Filles (*Sancta Maria Puellarum*). Cependant, durant le règne de Charlemagne, nous ne trouvons qu'un renseignement douteux sur la première fondation de l'église de Saint-Benoît-du-Retour.

On comprend mieux l'état déplorable de l'architecture chrétienne sous ses successeurs ; les

princes se disputaient l'empire les armes à la main; non-seulement la force faisait la loi, mais aussi la barbarie et la trahison. Au milieu du désordre général, en l'absence de toute action régulière de gouvernement, les populations effrayées se fractionnaient, et mues par un sentiment d'égoïsme qui n'était qu'un patriotisme vicié par la force des circonstances, cherchaient isolément à se défendre contre quiconque viendrait les attaquer. Ainsi le repos n'était nulle part et les hommes paisibles n'obtenaient quelque sécurité que les armes à la main. Les évêques eux-mêmes, la plus grande, la seule véritable puissance de l'époque, les évêques pouvaient à peine suffire aux querelles intestines des puissants. Au milieu de cette misère, de cette détresse générale, la croix apparaissait souvent comme le refuge de l'opprimé, comme le signe de la réconciliation; mais elle ne brillait plus de cette splendeur triomphale qui se révèle par les pompes extérieures.

A tant de maux venaient encore se joindre les incursions des hommes du Nord, qui, sur leurs légers navires, remontaient les grands fleuves, pillant, ravageant tout sur leur passage. Orléans fut plus d'une fois exposé à leurs fureurs. Ses murailles démantelées ne le protégeaient plus du côté de la Loire; les hordes barbares avaient rompu le pont qui présentait un obstacle à leurs flottes; elles avaient pillé la ville à plusieurs reprises, et, vers le milieu du IX[e] siècle, elles y avaient allumé un incendie général et achevé de

ruiner par le fer les églises que le feu avait épargnées ; Sainte-Croix seule avait trouvé grâce devant eux.

Au milieu de tous ces désastres, les rois oubliaient ce qu'ils doivent à leurs peuples. Charles-le-Chauve, couronné à Sainte-Croix, avait donné à cette église celle de Notre-Dame-des-Forges ; il avait fait relever Saint-Aignan de ses ruines, et l'abbaye de Saint-Euverte avait été comblée de ses dons. Mais, quitte envers Dieu, que lui importait le sort de ses sujets! Orléans resta à la merci de l'étranger.

Cependant, ce que les rois ne faisaient pas, un évêque entreprit de l'exécuter. Vers 880, Gaultier fit rétablir le pont et réparer les murailles. Pour arrêter les flottes ennemies, il éleva à l'angle sud-est de l'enceinte une forteresse qui commandait le fleuve. Le donjon de ce château subsistait encore il y a moins d'un siècle ; on le nommait la Tour-Neuve.

La Bretagne, par sa position géographique, était surtout exposée aux incursions des Normands. Les habitants effrayés fuyaient vers l'intérieur, emportant avec eux les reliques de leurs saints. Quelques émigrants s'arrêtèrent à Orléans et déposèrent celles de saint Samson dans l'église de Saint-Symphorien, qui dès lors fut placée sous l'invocation du patron dont elle possédait les précieux restes ; d'autres apportèrent le corps de saint Maclou, et les fidèles élevèrent en l'honneur de leur nouvel hôte, vers l'angle nord-

ouest des murailles, une église qui reçut son nom.

La ville devint alors un lieu de refuge commun : la plupart des couvents situés dans la campagne s'y étaient ménagés une retraite : les moines de Bonneval dans la rue de l'Écrevisse, les Filles-de-Saint-Loup, dans la rue encore nommée le Petit-Saint-Loup, l'abbaye de Saint-Mesmin, fondée par Louis-le-Débonnaire, au lieu où se voyait la chapelle de Saint-Mesmin, plus tard transformée en paroisse et connue sous le nom de l'Alleu-Saint-Mesmin. Ce n'est donc pas sans un certain étonnement que l'on voit les chanoines de Saint-Aignan construire une chapelle au milieu d'un cimetière qu'ils avaient obtenu la permission d'établir dans l'emplacement où subsiste encore l'église de Notre-Dame-du-Chemin (1). Ce lieu, assez rapproché des rives de la Loire et hors de la protection des murs de la première enceinte, devait être exposé à de fréquentes violations.

En dehors de la ville et près des rives du fleuve, existait dès lors une agglomération d'habitants qui plus tard fut renfermée dans l'enceinte commune. Bourg ou cité, elle se nommait alors *Avenum*, probablement parce qu'elle prit la place ordinairement occupée par des champs d'avoine; ce mot s'est transformé en celui d'*Avignon* que lui donnent nos annalistes et que l'une de ses

(1) Cette chapelle fut dédiée à saint Aignan. Son nom la fait plus d'une fois confondre avec l'église collégiale.

rues porte encore maintenant. Son origine et son histoire jusqu'à l'époque de sa réunion ne reposent que sur des conjectures. Voici ce qu'il y a de plus probable à cet égard :

Dans des siècles où la campagne était incessamment parcourue par des hordes ennemies, où les troupes des rois et des seigneurs n'étaient guère moins à craindre que celles des Normands, où les armes défensives, d'une faible portée, ne pouvaient rien protéger en dehors des murailles, l'établissement d'un faubourg eût été une chose anormale. Alors, si la population, devenue plus nombreuse, se trouvait à l'étroit dans les constructions existantes, celles-ci se développaient en élévation, comme les cellules des abeilles dans l'enceinte de la ruche. On construisait dans tous les espaces restés jusqu'alors inoccupés, dans les jardins, dans les cours et jusque sur les places publiques; ainsi la place des Quatre-Coins, carrée de 20^{m} au plus sur chaque face, fut remplie par un bâtiment qui laissa à peine l'espace indispensable au passage.

Cependant, sous Charlemagne, la sécurité commença à renaître pour les villes de l'intérieur. Les armées étaient occupées au dehors et les Normands n'osaient plus franchir les frontières. Les populations, entassées dans les lieux fermés, osèrent déborder. Les Orléanais voulurent respirer en dehors de leurs ruelles étroites; ils échelonnèrent de nouvelles demeures sur un coteau riant et fertile, tout inondé d'air et de soleil.

La beauté du lieu, la facilité d'y construire des demeures vastes et commodes, la liberté dont jouissaient les membres de cette nouvelle famille, tout en profitant des ressources que leur présentait la ville-mère, multiplièrent rapidement les émigrations, et bientôt Avignon acquit une assez grande importance.

Après la mort du grand empereur, les Avignonais s'effrayèrent de voir leurs demeures ouvertes aux premiers aventuriers qui voudraient s'en emparer; ils eussent pu alors se donner à la ville, qui, fière d'un tel accroissement, se fût chargée de leur défense; mais leur indépendance leur était chère, et quoique l'enceinte qu'ils allaient tracer touchât à celle d'Orléans, ils voulurent faire corps à part et s'enfermer dans leurs propres murailles.

Il serait impossible de déterminer d'une manière précise l'époque à laquelle ils purent réaliser ce projet; il est probable cependant que ce fut vers la fin du IXe siècle. Nous avons vu qu'à cette époque les murailles d'Orléans, reprises à neuf, avaient été mises sur le pied d'une bonne défense. Ces travaux, il est vrai, sont attribués par l'historien à l'évêque Gaultier; cependant il est certain qu'ils n'eussent pu être exécutés dans des temps de troubles et de calamités publiques. On doit donc présumer que le peuple eut alors quelque repos, et que les Avignonais purent en profiter aussi bien que leurs voisins.

Quoi qu'il en soit, on peut tracer l'enceinte d'Avenum sur le plan de la ville actuelle. A par-

tir de la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles-de-Saint-Paul, lieu où se trouvait une petite église du même nom, elle descendait, au midi, par la rue de la Chèvre-qui-danse, la rue Musène, l'extrémité du Vieux-Marché, la rue du Puits-Saint-Christophe ou Haute-Vallée; alors tournant à l'est, elle suivait les rues du Héron et de la Pierre-Percée jusqu'à la rue de l'Écrevisse; de là elle remontait au nord, à angle droit, dans le sens de cette rue et de celle des Bahutiers. A partir de l'extrémité supérieure de la rue des Bahutiers, les murs venaient joindre, par une ligne plusieurs fois brisée, la tête de la rue Vieille-Poterie, traversaient la rue du Tabourg à la hauteur des maisons 22 ou 24, et allaient joindre la chapelle que nous avons prise pour point de départ. Deux portes seulement donnaient accès dans cette enceinte; l'une ouvrait dans la rue de la Chèvre-qui-danse, l'autre dans celle des Bahutiers. Cette opinion est celle du savant abbé Dubois, dont les recherches sur Avenum ont singulièrement facilité notre travail.

Il ne reste rien des fortifications d'Avenum; aucun historien ne les a décrites. Nous voyons seulement, par leur position topographique, que complètement indépendantes de celles d'Orléans, elles pouvaient cependant, du côté du levant, leur prêter et en recevoir un mutuel secours. Quel ennemi eût osé pénétrer entre deux lignes de murailles dont la distance était moindre que la portée du trait?

L'inspection du tracé de ses rues prouve que la population d'Avenum cherchait déjà à respirer plus à l'aise et commençait à comprendre ce qui fait la beauté et la salubrité d'une ville. Dès lors, selon toute probabilité, l'intérieur des maisons offrit un espace et des commodités que l'on eût vainement cherchés dans celles du noyau de la ville gauloise.

Les malheurs du IX[e] siècle ne firent que s'accroître pendant le suivant. Un grand nombre d'églises s'écroulèrent; l'argent, le loisir, la sécurité manquèrent pour opérer leur reconstruction. Pendant tout le X[e] siècle, nos historiens ne font mention que d'une seule fondation, celle de Saint-Arnoult, détruite en 1300 et remplacée par la porte Dunoise.

Cependant aux faits historiques du X[e] siècle se trouve liée l'existence de plusieurs églises dont il n'avait pas été question jusqu'alors. Saint-Sulpice, entre les rues Neuve et de l'Aiguillerie; Saint-Lée, maintenant Saint-Pierre-Ensentelée (1); Saint-Michel, transformée en salle de spectacle; enfin une abbaye, sous l'invocation de saint Jean, située le long du chemin qui est devenu la rue de la Bretonnerie. Celle-ci fut remplacée par une petite église dédiée à saint Chéron, puis par le couvent des Récollets. (Maintenant l'emplacement de ce couvent est occupé par les

(1) Saint-Pierre et Saint-Lée, par corruption, *en-sente-lée*. Les étymologistes, se trompant sur l'origine de ce nom, l'ont fait dériver de *in semitâ latâ*.

deux hôtels nos 1 et 3 de la rue de la Bretonnerie.)

Une prophétie généralement répandue annonçait pour l'an 1000 la fin du monde. En 999 les Orléanais purent croire qu'elle allait s'accomplir. La plus grande partie de la ville fut détruite par un incendie. Ces désastres étaient fréquents au moyen-âge. Leur cause première existait sans doute dans l'incurie des habitants; leur propagation était nécessairement rapide, en l'absence de tout secours organisé; mais on doit aussi attribuer en grande partie leurs terribles effets à la nature des matériaux employés aux constructions. La pierre n'entrait que par exception dans celle des maisons particulières, et si l'on veut tirer une conclusion rigoureuse des expressions dont se servent les annalistes, on sera porté à croire que les églises étaient également construites en bois. Selon eux, elles auraient toutes et complètement été brûlées, à l'exception de Sainte-Croix. Cependant on doit observer que ces mêmes édifices reparaissent bientôt dans leurs récits, sans qu'il ait été question de leur reconstruction intégrale. Il est donc plus probable que le désastre a été exagéré. Les flammes auront dévoré le bois des voûtes et des combles et respecté la pierre des murs et des piliers. Tel fut le sort de Sainte-Croix : le vaisseau ne fut pas attaqué parce qu'il était en maçonnerie; mais toute la charpente fut détruite.

Mille ans s'étaient écoulés depuis la venue du

Messie; la seconde dynastie des rois de France venait de s'éclipser; un incendie général avait ravagé Orléans. Avec une nouvelle série de siècles, une nouvelle ville allait se former sous une dynastie nouvelle. Robert, surnommé le Saint, avait été, dès 988, sacré à Orléans, du vivant de Hugues Capet, son père, qui voulait par ce moyen lui assurer la couronne. Le souvenir de cette cérémonie resta toujours gravé dans le cœur du roi. Son affection pour les Orléanais, sa vénération pour les saints protecteurs de la ville se signalèrent dans maintes circonstances; sous ses auspices, à l'aide de ses libéralités, la gloire architecturale d'Orléans, si ternie depuis l'anéantissement de la puissance romaine, commença à briller d'un éclat qui ne fit qu'augmenter dans les siècles suivants.

A partir du XIe siècle, la tâche de l'historien devient plus facile; les dates sont plus précises, les types encore existants plus nombreux; tout se classe, se coordonne, et si les descriptions des objets détruits manquent encore trop souvent, on peut, jusqu'à un certain point, y suppléer par des inductions qui, réunies en faisceaux, acquièrent presque la force de preuves. Nous allons donc marcher d'un pas plus ferme, et l'appréciation artistique va de plus en plus animer les dates et les noms propres.

Un seul édifice civil d'une certaine importance existe encore au commencement du XIe siècle, c'est le Châtelet. Son origine remonte à la pre-

mière race et il a peut-être déjà subi divers changements, mais il conserve encore sa physionomie primitive; plus tard il sera déshonoré par des annexes sans caractère, par des ornements disparates : c'est maintenant qu'il faut le décrire.

Le Châtelet (*Castellum*) était originairement, comme son nom l'indique, plutôt une forteresse qu'un palais. Dans les premiers siècles de la monarchie, l'autorité royale tirait moins de force de son droit que de ses hommes d'armes et de ses crénaux. Les rois qui construisirent le Châtelet éprouvaient surtout le besoin de se faire respecter; l'aspect de leur demeure devait être formidable, sa position toute militaire. Situé à l'angle nord-ouest de la ville, s'avançant jusque dans les flots de la Loire, le Châtelet commandait à la fois le fleuve, le passage du pont, la porte Saint-Jacques qui y conduisait et les murs d'enceinte de l'ouest et du midi. Du côté de l'eau il se présentait sous la forme d'un gros pavillon carré flanqué de deux tours rondes d'inégale grandeur. Deux étages d'une très-grande élévation le divisaient dans sa hauteur : au rez-de-chaussée étaient cinq ouvertures plein-cintre; au premier, un nombre égal de baies géminées. Les tours n'avaient que des jours fort étroits. Ces parties, qui semblaient dater de la première époque romaine, étaient lourdes, sévères, dénuées de tout ornement. L'intérieur ne formait à chaque étage qu'une seule salle, vastes vaisseaux où les rois donnaient des fêtes et tenaient leur cour. Près de ce grand

corps de logis se groupaient plusieurs autres constructions de style et d'époques postérieurs : un bâtiment couronné d'une crête dorée; un pavillon carré formant le portail même du pont et renfermant le treuil du pont-levis; une grosse tour construite par Robert, tenant lieu de l'ancienne porte; celle-ci fut remplacée en 1732 par un portail de style fleuri et contourné dont on voit encore quelques restes à l'entrée de la rue du Châtelet. De fortes murailles flanquées de tourelles enveloppaient le tout dans un carré irrégulier dont voici le tracé : Au midi, le parapet du quai actuel; à l'ouest, le côté septentrional de la rue des Hôtelleries; au nord la chapelle Saint-Jacques et une ligne tirée dans cette direction jusqu'à la rue au Lin, qui le bornait du côté de l'est. Près de la porte d'entrée était un très-petit jardin dont une chapelle occupait la plus grande partie. Cette chapelle, qui fut successivement dédiée à saint Étienne, à saint Louis et enfin à saint Vincent, n'est pas détruite; elle traverse la masse de maisons qui séparent la rue au Lin de la place du Châtelet. Du côté de la place elle a été complètement défigurée; mais son chevet paraît s'être conservé dans son état primitif : c'est un pignon construit en blocage de moellon de la manière la plus vulgaire; trois baies plein-cintre, passablement larges, s'ouvrent dans le carré; une croisée ogivale au-dessus de celle-ci, dans la pointe. Pas une colonnette, pas une seule moulure n'ornent ces ouvertures, seulement leur

cadre est largement chanfreiné (1) pour donner passage à la lumière.

Outre la chapelle Saint-Louis, il existe une précieuse relique de l'ancien Châtelet. Dans la maison rue du Châtelet, n° 1, se trouve la tourelle qui protégeait l'angle nord-est de l'enceinte. Elle était engagée dans la ligne des murs d'environ un tiers de sa circonférence. Sa hauteur est de 12^{m}, son diamètre hors œuvre de 6; ses murs ont 1^{m} d'épaisseur. Elle n'avait originairement qu'un seul plancher à partir duquel l'épaisseur des murailles se réduit de moitié par un redent intérieur. Les parois extérieures sont complètement verticales à partir du sol; la maçonnerie n'est qu'un simple blocage recrépi, sans autres parements que les pierres de taille qui bordent les ouvertures. Au rez-de-chaussée, quatre archères (2) s'ouvrent à 2^{m} au-dessus du sol; leurs côtés sont ébrasés dans toute l'épaisseur de la muraille (3); leurs parois inférieure et supérieure sont horizontales : ainsi elles présentent intérieurement une ouverture carrée, extérieurement une fente verticale. Trois de ces archères sont dirigées vers l'extérieur de l'enceinte, la quatrième donne sur la cour. Plusieurs autres meurtrières s'ouvrent

(1) Lorsque l'angle formé par deux parements d'équerre est abattu, le biais qui en résulte se nomme chanfrein ou biseau.

(2) Meurtrières destinées à l'usage de l'arc.

(3) Une ouverture est ébrasée lorsque ses tableaux forment un biais avec le plan de la muraille et qu'elle a par conséquent plus de largeur d'un côté que de l'autre.

aussi au premier étage; celles-ci ont un trou rond au milieu d'une fente très-étroite. Le toit n'a qu'un seul égout penté vers l'extérieur. Quelques changements ont été apportés à ces dispositions primitives: un plancher récent divise le rez-de-chaussée en deux étages, pour lesquels ont été pratiqués un jour et une véritable fenêtre; les portes sont également modernes. Rien n'indique où était originairement la porte d'entrée.

Peu après l'incendie, on vit se relever de ses ruines la petite église dédiée à saint Martin, et surnommée de *l'Ètel* ou *Cuisse de vache*, parce qu'elle était située près d'une boucherie (1). Bientôt les réparations, les reconstructions même commencèrent. La crainte d'un nouveau sinistre engagea les architectes à n'employer le bois que pour les parties où il était indispensable. Le besoin de la pierre de taille se fit généralement sentir, et les constructions, si négligées depuis l'époque romaine, retrouvèrent une solidité telle que la plupart existeraient encore si l'homme, plus implacable que le temps, ne se fût chargé de leur destruction.

L'exemple et les largesses de Robert-le-Pieux entrèrent pour beaucoup dans cette résurrection architecturale. Par son ordre l'église de Bonne-Nouvelle commença, en 1022, à se relever de ses ruines, et quelques années plus tard celle de

(1) Son emplacement est maintenant occupé par la maison n° 2 de la rue des Quatre-Degrés.

Saint-Aignan fut fondée dans l'emplacement qu'elle occupe maintenant.

Alors le style roman fleurissait dans l'Auvergne; les églises récemment construites de Sainte-Marie, de Saint-Agricol et de Saint-Vital de Clermont avaient acquis une juste célébrité aux architectes de ce pays. Le roi crut ne pouvoir mieux faire que de les prendre pour modèles, et le type roman commença à se montrer dans notre ville avec son plein-cintre, ses colonnettes ramassées, ses chapitaux historiés, son aspect imposant mais lourd, pur mais sévère. La crypte de Saint-Aignan, qui existe encore dans un parfait état de conservation, nous donne une idée à peu près complète du reste de l'édifice. Nous y voyons la pensée de l'architecte prenant, non sans effort, son essor vers le ciel, et le ciseau du sculpteur dégrossissant à peine des figures impossibles. Mais si l'artiste ne fait que naître, nous trouvons dans le maçon une assurance, une précision qui indiquent l'habitude de travailler la pierre de taille, c'est-à-dire une origine étrangère.

Ici se présente une observation qui, loin d'aider à résoudre la question si souvent discutée de la naissance de l'ogive, va peut-être y ajouter une difficulté nouvelle. Le roi Robert, dans les premières années de son règne, fait construire la chapelle de Saint-Étienne du Châtelet; la grossièreté de l'œuvre révèle suffisamment le faire des maçons de la localité : l'ogive s'y montre dans les fenêtres au-dessus du plein-cintre. Plus tard

le même prince fait commencer par des artistes auvergnats un temple d'une bien plus grande importance; là le plein-cintre et le style roman y règnent sans le moindre alliage étranger. Voici donc l'ogive née dans la ville antérieurement à l'importation du plein-cintre. Pour que cette conclusion conserve toute sa force, il faut, à la vérité, que rien n'ait été changé dans le pignon de la chapelle; mais l'inspection la plus scrupuleuse ne laissera aucun doute à cet égard. L'ensemble de la construction, la nature et la taille des pierres sont identiques avec celle de la tour adjacente déjà décrite, dont l'époque ne peut être contestée; et d'ailleurs la croisée du pignon, longue et étroite comme les baies romanes, ne diffère de celles-ci que par l'angle en tiers-point qui la surmonte.

Tandis que Saint-Aignan s'élevait par la munificence royale, l'évêque Arnoult (*Arnulphus*), qui monta sur le siége épiscopal au commencement du XIe siècle, consacrait son immense fortune à la reconstruction de la cathédrale. De si nobles exemples ne manquèrent pas d'imitateurs : une incroyable émulation s'empara du clergé et des fidèles; mais quelques dates prouveront qu'il fallut cent ans pour réparer les désastres d'un jour. L'église de Sainte-Colombe fut terminée en 1028, le prieuré de Saint-Gervais vers la même époque (1), Saint-Marceau en 1082, Saint-Laurent

(1) Il était dans la partie de la ville située au levant de la rue de la Tour-Neuve, qui se nommait alors le faubourg Bourgogne.

en 1091, à la fin du siècle la petite église supérieure des Saints Sergius et Bacchus et celle de Saint-Benoît-du-Retour. Saint-Benoît, maintenant transformée en halle de tanneur, se voit encore dans la rue qui porte son nom, près celle de la Poterne. C'est une simple nef, une bâtisse vulgaire en moellon, sans style, sans ornement. La porte, dont l'arc est surbaissé en anse-de-panier, est encadrée de deux tores juxta-posés qui suivent les contours de la baie et se relèvent en contre-courbe au-dessus du linteau. Elle est évidemment postérieure au XIe siècle et ne doit pas remonter plus haut que le XVe ou le XVIe; le reste du vaisseau n'accuse pas une date plus ancienne.

Les églises qui viennent d'être nommées ont toutes été, à l'exception de la crypte de Saint-Aignan, ou détruites ou complètement refondues; mais il en est quelques-unes qui conservèrent plus long-temps leur style primitif.

Saint-Pierre-le-Puellier est encore une église romane dans son plan et dans plusieurs de ses parties; trois absydes circulaires terminent la nef et les deux bas-côtés; ceux-ci servent seuls à contre-butter la voûte de la nef, et leur poussée (1) n'est maintenue que par des contre-forts d'une faible saillie; le plein-cintre s'y montre presque partout; quelques murailles ont conservé

(1) On nomme *poussée* l'effort que fait une voûte pour écarter, en s'affaissant sur elle-même, les murs ou les piliers qui la soutiennent.

un revêtement en moellons piqués qui remonte à une époque peu éloignée des Romains; enfin des modillons (1) en pierre dure, les uns rudimentaires, les autres à figures grimaçantes, soutiennent plusieurs parties des corniches extérieures; la porte latérale, quoique n'offrant pas le caractère d'une aussi haute antiquité, ne doit pas cependant être postérieure au XIe siècle; l'archivolte plein-cintre et la disposition des colonnettes qui la soutiennent est toute romane, seulement ce ne sont déjà plus des chapiteaux cubiques ou historiés, mais des corbeilles élancées, ornées de ces feuilles épaisses, longues et arrondies à l'extrémité, que nous nommerions *linguiformes*, s'il nous était permis de suppléer à une expression qui manque dans le langage archéologique.

Contemporaine de Saint-Pierre-le-Puellier, l'église de Saint-Pierre-Empont avait également conservé plusieurs parties construites dans le style roman et quelques autres qui paraissaient plus antiques encore; le chevet était revêtu de petites pierres taillées en losange et symétriquement disposées, comme l'appareil que les Romains nommaient *opus reticulatum*. Une crypte s'ouvrait sous le sanctuaire; c'était un caveau voûté en berceau d'environ 3m 50c sur chaque face; on y trouva des débris de colonnes romanes. L'église avait dans son ensemble, suivant M. Vergnaud-Roma-

(1) Un modillon est un petit corbeau servant à soutenir une corniche.

gnési, à qui nous empruntons ces détails, 156 pieds de long hors œuvre, 55 pieds de large, y compris les bas-côtés, et 45 pieds sous clef (1) pour la grande nef; les fondations étaient épaisses de 9 ou 10 pieds. Une lithographie fort exacte, due au crayon de M. Pensée, représente l'église à demi-démolie; le clocher est encore intact: c'est une masse carrée élevée de 160 pieds, construite en grosse maçonnerie dans l'axe de la nef; il est couvert d'un toit pyramidal. La base du clocher a dû servir de porche; elle s'ouvrait de presque toute sa largeur par un portique plein-cintre soutenu par deux colonnes romanes. A l'époque de la démolition, elle était complètement murée, sauf une porte d'entrée de petite dimension. Un larmier soutenu sur des modillons grossièrement sculptés couronnait le portique et servait de base à une fenêtre également plein-cintre de 15^m^ de hauteur et d'une largeur considérable; les pieds-droits de celle-ci étaient ornés de deux colonnes romanes. Dans le dessin que nous avons sous les yeux, nous la voyons murée comme la porte. Il y a tout lieu de croire que la trop grande portée de ces deux ouvertures ayant compromis la solidité de toute la tour, elles ont été bouchées peu après sa construction. Les abat-sons (2) consistaient, sur chaque face, en trois baies plein-cintre fort étroites, sans autre ornement qu'une

(1) *Sous clef,* depuis le sol jusqu'à la clef de la voûte.

(2) *Abat-sons*, ouverture de la partie du clocher où se trouvent les cloches.

feuillure qui les encadrait. Les croisées de la grande nef étaient plein-cintre et d'une assez grande dimension, les piliers accolés de quatre grosses colonnes peu engagées et surmontées de chapiteaux historiés très-saillants. La porte d'entrée ordinaire, ouvrant dans le bas-côté sud, était de style roman. Ce vénérable édifice a été démoli il y a près de quinze ans. On voit maintenant à sa place une lourde et informe rotonde de plâtre qui sert de temple aux protestants.

Nous croyons devoir mentionner ici, mais sous toutes réserves, les arcades que la tradition présente comme ayant appartenu à l'ancienne église de Saint-Étienne. On les voit dans la maison de la rue du Cloître-Saint-Étienne qui porte le n° 6. Elles ont 2m 25c d'ouverture et se composent d'arcs plein-cintre soutenus sur des piliers octogones de 1m 80c de diamètre. Le profil de l'intrados (1) des arcs est un gros tore entre deux filets. Ces moulures sortent des piliers par pénétration à la naissance de l'arc. L'appareil se compose de pierres dures de grande dimension; l'ensemble a cet aspect rude et solide qui est un des caractères les plus infaillibles de nos anciennes constructions. Mais la porte d'entrée de la maison, que quelques-uns supposent avoir appartenu à la première cathédrale, n'est pas d'une date postérieure à celle des bâtiments dont elle fait partie. Elle n'a guère que la dimen-

(1) *Intrados*, surface concave d'une voûte ou d'un arc.

sion de nos portes cochères; son arc est ogival et encadré dans des moulures qui s'élèvent à la clef en contre-courbe. Évidemment ici la tradition se trompe; la porte et la maison sont du XIVe ou du XVe siècle. La rue du Cloître-Saint-Étienne servait spécialement de demeure aux chanoines : peut-être avons-nous sous les yeux la résidence de l'un des principaux dignitaires du chapitre.

L'incendie de 999 avait été pour les habitants une terrible mais utile leçon. Autant leurs maisons étaient au Xe siècle inflammables et mal établies, autant cherchèrent-ils dans le XIe à les rendre solides et impénétrables aux flammes. Mais l'art de la taille des pierres s'était peu à peu perdu dans nos provinces; les ouvriers étrangers suffisaient à peine à la réédification des églises, et peu de particuliers purent s'en procurer. Ce fait résulte évidemment du petit nombre de maisons de pierre du XIe et du commencement du XIIe siècle que possède notre ville, rapproché de l'état parfait de leur conservation. Ces constructions, à l'aspect brut et commun, n'ont jusqu'ici attiré l'attention d'aucun archéologue; elles n'en sont pas moins dignes d'intérêt sous le rapport de l'histoire de l'art; elles forment un groupe isolé, distinct, qui n'a aucun précédent et ne se rattache par aucune transition à l'architecture ornée des siècles suivants. On dirait qu'après elles les arts ont fait une invasion subite dans la cité; à moins que pendant un siècle ou deux ils

n'aient continué à préférer le bois comme offrant moins de résistance au ciseau du sculpteur. Il convient donc de les décrire avec quelques détails. Peut-être le désir de réunir en un seul faisceau tout ce qui se rattache à cette matière nous fera-t-il un peu anticiper sur les dates ; mais on nous pardonnera cette excursion dans le domaine du siècle suivant en faveur des facilités qu'elle fournira à l'étude comparée.

Les maisons du style que nous nommerons *ogival primitif* se distinguent facilement de toutes les autres par leur solidité, jointe à l'apparence d'une extrême grossièreté d'exécution, et par plusieurs autres caractères tranchés et invariables. Leur appareil se compose, sans exception, d'assises inégales de pierres de taille de 15 à 30c, jointes par des lits de mortier d'une médiocre épaisseur. Ces pierres, d'un grain dur et cassant, sont simplement piquées et par conséquent pleines de petites aspérités, quoique assez exactement dressées (1). Les murs sont plans. Les ornements en saillie ne s'y trouvent que par exception; seulement la corniche, à profil carré ou chanfreiné, est soutenue par des modillons, ou, pour mieux dire, par des corbeaux cubiques dont

(1) Ces pierres sont de la même nature que celles qui forment les arcs-doubleaux des galeries souterraines déjà décrites et paraissent provenir des carrières de Saint-Fiacre, village peu distant de Cléry. Ces carrières, autrefois très-abondantes, ont fourni pendant plusieurs siècles les matériaux employés à la construction de nos monuments ; maintenant elles commencent à s'épuiser.

l'angle saillant est remplacé par un cavet (1). L'intérieur de ces maisons ne peut donner lieu à aucune observation : point de sculpture sur les planchers ni sur les portes; point de pilastres de pierre aux manteaux de cheminées; les boiseries de toutes leurs fenêtres sont récentes; la disposition de leurs jours varie, mais toutes leurs portes d'entrée paraissent avoir été taillées sur le même modèle; elles ont généralement de 2 à 3ᵐ d'ouverture; elles se composent d'un arc ogival tronqué qui repose sur des pieds-droits peu élevés. L'arc principal est renforcé par un arc-doubleau moins épais de moitié et formant feuillure des deux côtés; celui-ci prend naissance dans le pied-droit par pénétration. Les angles des arcs principal et doubleau sont abattus en chanfrein sur une largeur d'un décimètre environ.

Ces caractères sont d'autant plus précieux qu'ils nous fourniront par analogie l'âge approximatif des maisons dans lesquelles ils se rencontrent. Le grand bâtiment qui sert encore de palais de justice et de halle à la ville de Blois possède au rez-de-chaussée plusieurs portes extérieures identiques avec les nôtres, tant pour la forme que pour la nature des matériaux; mais on y remarque aussi intérieurement des ouvertures dont les pieds-droits sont ornés de colonnes à demi-engagées. Les proportions de ces colonnes sont

(1) *Cavet*, moulure creuse dont le profil est un arc de cercle.

complètement romanes, tandis que leurs chapiteaux sont ornés de crochets épais et rudimentaires. Leur classification ne peut donc être douteuse; c'est la transition du roman à l'ogival, c'est-à-dire la fin du XI[e] ou le commencement du XII[e] siècles.

Éclairons cette description générale par quelques exemples.

La première maison qui se présente en rang d'ancienneté était située rue de l'Aiguillerie, n° 27; elle ne s'étendait que du n° 29 à la statuette de moine qui saille du n° 25. Maintenant réunie avec cette dernière maison, elle est complètement méconnaissable. Elle avait, comme aujourd'hui, deux étages qui étaient éclairés chacun par une petite fenêtre presque aussi large que haute et sans croisillons. Un très-petit jour carré s'ouvrait près la partie supérieure de la fenêtre du premier étage, dont il n'était séparé que par une espèce de meneau; c'était le premier exemple de ces *jours d'estude* dont il sera plusieurs fois question au cours de cette histoire; l'encadrement de toutes les ouvertures était chanfreiné; au rez-de-chaussée devait être une large porte plein-cintre, comme dans les n[os] 29 et 31.

La maison n° 29 présente les mêmes caractères sous un aspect un peu plus moderne; l'état parfait de sa conservation la rendra précieuse à ceux qui voudront étudier ce type.

La construction la plus importante du groupe ogival primitif est celle de la même rue qui porte

le n° 25 : elle se nomme le *Cheval-Blanc*. Elle servait d'auberge en 1366, époque à laquelle elle fut donnée à l'abbaye de Bonneval par un bourgeois d'Orléans nommé Jean Christianisati. Depuis le XIVe siècle elle a subi bien des changements, et dernièrement elle vient d'être remise à neuf, c'est-à-dire complètement défigurée. Avant cette dernière transformation elle renfermait dans ses vastes dépendances plusieurs corps de de logis de styles et d'âges différents; mais sa façade n'avait pas encore entièrement perdu son caractère original. Malgré ses grandes croisées toutes modernes et certains jours cintrés, déjà murés, qui devaient être du XVIe siècle, elle était toute empreinte de la physionomie du XIIe. Maintenant il n'en reste plus que les pierres du parement, les modillons de la corniche et l'ouverture de la porte cochère. Les battants de cette porte parfaitement conservés et d'un dessin fort élégant, paraissent être du XIVe siècle. On peut en dire autant d'une figure de moine posée sur un cul-de-lampe à la partie supérieure du bâtiment. Il y a tout lieu de croire qu'elle est postérieure au don fait à l'abbaye.

Au coin des rues du Puits-de-Linières et de l'Éperon on voit les restes d'un bâtiment qui doit avoir eu jadis assez d'importance. L'ancienne porte ogivale est maintenant condamnée et une partie des murs a été reprise à neuf; mais le reste est demeuré intact. On y remarque quatre larmiers, ce qui indique une origine un peu plus récente que les exemples déjà cités. Au rez-de-

chaussée, l'angle est tranché sur une largeur de 1m 50c et racheté par quatre grosses moulures, en talon renversé (1), posées en encorbellement, et séparées par des plans verticaux de hauteurs inégales. Le pan coupé est occupé par un puits public construit en pierres de taille et qui paraît de la même époque.

Les dépendances de la maison du Cheval-Blanc donnaient autrefois sur la rue Neuve. A la place des nos 8 et 10, on voyait encore, en 1846, un bâtiment qui en faisait partie. Son appareil et sa porte ogivale rentraient dans le type général. Au rez-de-chaussée s'ouvraient deux jours carrés d'environ 80c, dont le linteau horizontal était déchargé par un arc surbaissé. Un larmier régnant dans toute la façade, à hauteur du premier étage, servait d'appui à trois grandes fenêtres à croisillons; toutes les ouvertures avaient leurs arêtes coupées en chanfrein. Près l'angle gauche on remarquait un cul-de-lampe surmonté d'un dais et supportant jadis une statuette, et une baie de 80c de hauteur sur 20 de largeur, à cintre ogival tiers-point, ornée d'une découpure trilobée.

En suivant l'ordre chronologique apparent, nous arrivons à une petite maison située rue de la Vieille-Foulerie, n° 8. Celle-ci, sur une façade très-restreinte, a quatre ouvertures au rez-de-chaussée. La principale, à cintre ogival, était

(1) *Talon*, moulure formée d'un quart de rond et d'un cavet (quart de rond en creux). Quand le quart de rond est à la partie supérieure, c'est comme ici un *talon renversé*.

probablement une devanture de boutique; les trois autres sont des portes à linteau horizontal d'une seule pièce, surmontée d'arcs de décharge; elles sont disposées une à droite, deux à gauche de l'ogive; ces dernières ne sont séparées que par un mince pilier. On comprend difficilement la destination d'un plein-pied percé d'un si grand nombre d'ouvertures. Ici, comme dans l'exemple précédent, le goût de l'ornementation commence à lutter contre la dureté des matériaux, et la pensée de l'artiste se fait jour malgré l'imperfection des outils. Les jambages des petites portes se terminent par une moulure en talon renversé que l'on pourrait prendre pour un rudiment de chapiteau. La fenêtre du premier étage est divisée par un croisillon, et la saillie de son appui exhibe déjà le germe de ces sculptures qui, dans les siècles suivants, atteindront le degré de la perfection.

Les portes à ogives tronquées du XIe siècle ne sont pas rares dans notre ville; on les trouve principalement dans le quartier de la cathédrale. Mais le n° 11 du cloître Sainte-Croix en possède une d'un type particulier, fort étroite, terminée en lancette, construite en simples moellons dans une muraille d'une grande épaisseur. Suivant certains archéologues, l'ogive n'est autre chose que le plein-cintre resserré par défaut d'espace, et dès lors elle a pu exister de toute antiquité. Un examen attentif de cette ouverture peut, jusqu'à un certain point, venir à l'appui de leur opinion.

Un fragment fort curieux qui paraît de la même époque, quoique d'un style très-différent, se remarque dans la rue de la Folie, derrière le chevet de Saint-Pierre-le-Puellier. C'est une fenêtre à arc plein-ceintre, supportée par des colonnettes à chapiteaux ornés de feuilles linguiformes; elle est surmontée de quelques débris de corniche reposant sur des modillons à figures grimaçantes grossièrement sculptées.

Après avoir étudié les constructions apparentes des XIe et XIIe siècles, descendons dans les entrailles de la terre; nous y découvrirons des choses inconnues jusqu'ici et cependant dignes de toute l'attention des savants.

Les galeries à voûtes croisées d'ogives se rencontrent fréquemment dans toute l'étendue de la première enceinte. Sauf la forme de l'arc, elles sont complètement semblables à celles de l'époque romane : mêmes dispositions, même mode de construction, mêmes nervures à chanfrein, mêmes escaliers en hélice. Il en existe sous presque toutes les maisons de la rue Pomme-de-Pin. Nous citerons aussi celles des n°s 18 et 20 de la rue des Petits-Souliers. Presque toutes ces galeries paraissent avoir été coupées par des murs de refend postérieurs à leur construction. Plus on les étudie et plus on se persuade que la ville apparente recouvrait un réseau de conduits cachés dont on cherche en vain à découvrir l'usage.

Si la ville souterraine avait ses rues, on va voir qu'elle avait aussi ses édifices. On trouve, dans un

précis publié en 1771 par les marguilliers de Saint-Laurent contre le prieur de la même paroisse, la preuve qu'il existait sous cette église une crypte et des caves sépulcrales. Le texte présentant quelque obscurité, nous le citerons textuellement:

« L'ouverture avait environ 5 ou 6 pieds en carré: les pans étaient revêtus de maçonnerie en moellons et blocage. Il y avait une espèce de pallier pavé en carreaux de pierre à 6 pieds de profondeur du rez-de-chaussée; sur ce pallier, au nord, on voyait une voûte maçonnée en pierres qui paraissait se terminer vers la fondation de la tour; sous cette voûte était un escalier en pierres qui indiquait d'autres souterrains. Au couchant et au midi on voyait quelques arcades soutenues par des piliers en pierres de taille, des murs percés de distance en distance par des portes et des fenêtres en pierres de taille. Sous les arcades on remarquait des blocs de très-belles pierres de 6 à 8 pieds de longueur taillées en forme de cercueil. Au levant, une porte cintrée en pierres de taille paraissait terminer un corridor qui conduisait à ces édifices en entrant du côté du levant. »

Il résulte de ce passage que la crypte de Saint-Laurent avait beaucoup d'analogie avec celle de Saint-Sergius; mais on y trouve de plus la preuve que les galeries avaient servi de sépulcres, preuve d'autant plus précieuse que dans l'espèce c'est la seule indication qui puisse aider à résoudre le problème.

Sous les maisons rue Pomme-de-Pin, nos 21 et 23, s'étend un souterrain composé de compartiments disposés irrégulièrement, mais d'équerre; ses dimensions sont plus développées que celles des galeries; il est moins profondément enfoncé sous le sol; ses voûtes sont à croisées d'ogives; leurs nervures descendent sur des tailloirs qui couronnent des piliers octogones engagés sur trois faces dans les parois. Il y a dans cet ensemble quelque chose de religieux et de monumental qui exclut l'idée des usages domestiques.

Ce caractère se prononce plus nettement encore dans le souterrain de la maison n° 7, rue de l'Aiguillerie. Supprimons par la pensée un mur de refend et une tourelle de puits évidemment très-moderne, et nous pourrons nous croire dans une église. L'orientation est exactement observée. Trois travées à voûtes ogivales, croisées de nervures poligonales, forment une nef de 5^{m} 50^{c} de largeur sur 12^{m} de longueur et 6^{m} de hauteur sous clef. Ces nervures, à partir de la naissance de la voûte, se réunissent et descendent jusqu'à terre sous la forme d'un seul pilier poligonal. L'escalier est spacieux et à rampe droite; il occupe la moitié de la travée orientale, dont le reste, comme dans la crypte de Saint-Sergius, paraît avoir été destiné au sanctuaire. Peut-être originairement s'avançait-il moins dans le plan de la nef: la nécessité de reculer la façade de la maison dont il fait partie a dû forcer, sinon à déplacer

tout l'emmarchement, du moins à lui donner une pente plus rapide. Le sommet des voûtes monte à l'affleurement du sol; cependant on ne trouve intérieurement l'indice d'aucun abat-jour; un seul soupirail s'élève de la travée du milieu.

Un second escalier de quinze marches rapides conduit à plusieurs caveaux disposés irrégulièrement mais d'équerre. De fortes nervures plein-ceintre, à chanfrein, soutiennent des voûtes construites suivant le même système que celles des galeries de Saint-Sergius. Un seul compartiment présente des arcs ogivaux.

On voit qu'entre l'ensemble de ces constructions et celles de Saint-Sergius il n'y a d'autre différence que les modifications apportées au style architectural par une espace de plusieurs siècles.

La forme des deux édifices qu'il nous reste à décrire se rapproche de plus en plus de celle des temples chrétiens.

Le premier est situé sous les maisons rue Pomme-de-Pin, n° 18, et rue des Trois-Maries, n° 5. Sa véritable entrée donne dans cette dernière. Il est orienté du nord au sud et se compose d'une seule nef qui n'a pas dû avoir moins de quatre travées. Un mur de refend, de construction récente, le divise en deux parties : celle qui communique à la maison de la rue Pomme-de-Pin n'a qu'une demi-travée; des trois travées et demie qui forment l'autre compartiment, les deux premières ont 3m 60c de long, la troisième

3^{m} 40^{c}; la largeur est partout de 5^{m} 60^{c} et la hauteur sous clef de 5^{m} 75^{c}. Les voûtes sont à croisées d'ogives; leurs nervures, assez minces, quadrilatérales, chanfreinées, reposent à 1^{m} 20^{c} du sol sur des pilastres octogones, appliqués et dégagés sur sept faces, ayant 30^{c} de largeur sur 20 de saillie. Ici nous trouvons des tailloirs, mais rudimentaires et composés d'une simple tablette octogone, d'un décimètre d'épaisseur, dont l'angle inférieur est remplacé par un cavet.

L'escalier est large et commode; sa projection horizontale donne 7^{m} de longueur; il ouvre dans le pignon septentrional de l'édifice, et ses marches inférieures occupent, comme dans les exemples déjà cités, une partie de la largeur d'une travée; il est séparé du reste par un fort mur de refend que l'on reconnaît être de construction primitive à un cul-de-lampe sculpté, soutenant une des nervures de voûte. Voici donc encore un sanctuaire semblable à ceux que nous avons déjà observés plusieurs fois. Quelques rayons du jour pouvaient y pénétrer, tandis que le reste du vaisseau était plongé dans l'obscurité. On ne trouve, en effet, aucune trace d'ouverture, si ce n'est au-dessus du pignon sur lequel a dû s'appuyer l'autel. Quoique bouché en grande partie par une maçonnerie récente, la forme de cet unique abat-jour est facile à reconnaître. Divisé en deux baies par un meneau vertical quadrangulaire, uni et sans moulures, il a intérieurement dans son ensemble 2^{m} de largeur sur 3^{m} 25^{c} de hauteur

et descend à 2m 50c du sol; ses pieds droits sont d'équerre avec le plan du mur; mais l'inclinaison de l'appui est telle que les baies ne devaient pas avoir à l'extérieur plus d'un mètre d'ouverture verticale; il occupe le milieu du pignon, se trouvant ainsi irrégulièrement placé par rapport au compartiment qui forme le sanctuaire.

Si ces détails paraissaient insuffisants pour indiquer la destination de l'édifice, une particularité d'un haut intérêt pourra aider à lever les doutes. La retombée des nervures la plus rapprochée de l'emmarchement a pour soutien un cul-de-lampe dont la partie supérieure consiste en une corbeille de chapiteau ornée de larges feuilles de lierre et surmontée d'un abaque entaillé d'un cavet profond. Sous la corbeille est un encorbellement ovoïde; au premier coup d'œil, c'est un bloc à peine dégrossi; cependant un examen attentif y fait reconnaître un de ces symboles de la Trinité déjà signalés dans le monde savant. Trois bouches et trois nez, disposés sur le milieu et sur les côtés du bloc, présentent à la fois une figure de face et deux de profil; les yeux ne sont qu'au nombre de quatre, puisqu'il ne peut en tenir que deux entre les trois nez : c'est une tête à trois visages ou un seul Dieu en trois personnes.

L'exécution grossière de ce morceau, rapprochée de la forme de l'arc des voûtes, pourrait conduire à penser que dès le XIe siècle l'ogive s'élançait déjà aux proportions du tiers-point. On objectera

peut-être que souvent d'anciens débris se retrouvent dans des constructions récentes; mais voici un autre fait qui corrobore le premier. Dans une grande salle construite sur les voûtes, des encorbellements en pierre très-larges et très-saillants soutiennent les poutres. Leur profil se compose de plusieurs tores et plusieurs cavets alternativement superposés en saillie et se termine inférieurement par un plan incliné orné de bas-reliefs, si on peut donner ce nom aux figures informes qui s'y remarquent. L'une de ces sculptures représente un homme monté sur un cheval qui traîne un chariot chargé, l'autre une figure vue de face, assise et appuyant les mains sur les genoux; quelques feuillages sont jetés sur le fond. Ce n'est certainement pas vieillir cet encorbellement que de l'attribuer au XIe siècle.

L'appareil n'a rien de remarquable; les nervures, les pilastres, la tranche du mur qui s'avance entre les sanctuaire et l'escalier, les tableaux et le meneau de la baie sont en pierres dures; tout le reste est en moellons piqués, d'un appareil peu régulier, et recouverts d'un épais crépi.

La construction souterraine, dont il nous reste à parler, est la plus considérable du groupe; elle s'étend de l'est à l'ouest, sous des maisons nouvellement construites, depuis le presbytère de Sainte-Croix jusqu'à l'angle du prolongement de la rue de la Préfecture; sa longueur est de 20^m 95^c, sa largeur de 8^m 90^c; elle se divise en quatre

travées égales. Les voûtes sont à croisées d'ogives, leurs arcs-doubleaux un peu plus ouverts que le tiers-point. Les nervures, de profil carré chanfreiné, reposent, comme dans plusieurs des exemples déjà cités, sur des pilastres polygonaux méplats. Ici ces pilastres ont 3^{m} de hauteur. La clef de la plupart des voûtes est percée à son centre d'un trou cylindrique d'une certaine profondeur. Au milieu du pan septentrional de chaque travée, on voit une sorte d'abat-jour qui devait présenter à l'affleurement du sol une ouverture de 1^{m} carré et dont l'appui descend par un plan incliné à la hauteur des chapiteaux des pilastres. Des arrachements qui existent dans le pignon oriental indiquent un ancien conduit vertical saillant que l'on a pris pour une cheminée. La descente actuelle tracée dans le plan du souterrain, à l'angle sud-ouest, est de construction nouvelle. Originairement, on entrait du côté de l'est par un vestibule joutant au pignon et renfermant l'escalier : la moitié de cette pièce est maintenant séparée du reste par un mur de refend; sa partie accessible comprenait les marches inférieures. Le propriétaire ayant, depuis quelques années, exhaussé partout le sol jusqu'à 50^{c} de la naissance des voûtes, elles ont disparu sous ce déplorable terrassement.

• A la suite et à l'ouest de cette première salle, il s'en trouve une seconde absolument du même style : celle-ci n'a que 9^{m} de long sur 6^{m} 75^{c} de

largeur. On y descend par un escalier pris dans son plan. Il n'existe aucune trace de communication entre l'une et l'autre.

A la place des blanches maisons qui bordent maintenant cette partie de la place, existait encore, il y a quelques années, un vieux magasin construit en moellons. Sa porte, ses jours carrés n'avaient aucun caractère; mais, sous le toit, des modillons de pierre dure, cubiques, chanfreinés, indiquaient le XIe ou le XIIe siècle. Le magasin fut démoli, les souterrains découverts, et l'aspect de ces vastes édifices, dont personne ne soupçonnait l'existence, fut un grand événement pour les archéologues de la localité. Leur caractère religieux frappa d'abord tous les regards; leur proximité de la cathédrale parut, en outre, une indication précieuse; mais les avis furent partagés sur leur destination : les uns y virent la cathédrale primitive, Saint-Étienne, ou plutôt la crypte qui devait lui servir de base, les autres le sombre palais de justice de l'officialité, d'autres encore les prisons du chapitre. Ces hypothèses, il faut le dire, ne pouvaient s'appuyer sur aucune raison solide; au contraire. La position de Saint-Étienne paraît clairement établie dans l'emplacement de la maison n° 6 de la rue qui porte son nom. D'ailleurs on avait sous les yeux un édifice ogival, c'est-à-dire postérieur au Xe siècle. Si à cette époque Saint-Étienne, qui du reste avait déjà perdu depuis long-temps son titre de cathédrale, eût été reconstruit à neuf sur un plan aussi grandiose, les

annalistes n'auraient pas manqué de parler de sa dédicace. Enfin, comprend-on qu'au XIIe siècle non-seulement on ait construit une église en forme de crypte, sans édifice supérieur, mais encore qu'on l'ait, de propos délibéré, surchargée d'un ignoble hangar? Ceci ne devait donc pas être un temple chrétien. — Qu'était-ce donc? — Des prisons? — cachots vastes et spacieux s'il en fut jamais, où tous les détenus pouvaient se livrer sans entraves aux plaisirs de la promenade et de la société. — Le tribunal de l'officialité? — On sait que le lieu de ses séances était le bâtiment situé au nord-est du rond-point de Sainte-Croix et servant maintenant à l'école des Sœurs de la Sagesse. Une dernière hypothèse se présente, et celle-ci, ce nous semble, approche davantage de la vérité; cependant nous osons à peine la produire, car elle est des plus prosaïques; elle semble en opposition avec les faits et elle combat en nous un de ces sentiments intimes, instinctifs, qui en archéologie ont bien aussi leur valeur.

Une salle destinée aux réunions du chapitre s'étendait du nord au midi, en travers de la place actuelle, depuis le collatéral de Sainte-Croix, à l'ouest du transsept méridional, jusqu'aux nouvelles maisons qui ont pris la place du magasin du XIe siècle. Or, des titres que nous avons eus entre les mains attenancent cette salle, du côté du midi, aux greniers du chapitre. On sait, d'ailleurs, que le chapitre possédait des caves magni-

fiques qu'il louait dans les derniers siècles pour un prix fort élevé. Nous voici donc forcés de descendre à une ignoble réalité : le bâtiment supérieur était le grenier du chapitre et les caves étaient sous les greniers.

Maintenant, si le plus vaste et le plus beau de nos édifices souterrains était une simple cave, que penserons-nous de tous les autres? Nous voudrions leur conserver ce caractère religieux et chrétien qui semble empreint dans toutes leurs parties, et nous reculons presque devant la conclusion qui se présente à notre esprit. Nous appelons donc hautement la controverse sur ce point, et nous serions heureux de pouvoir conserver à toutes ces constructions, sans exception, un caractère purement religieux.

Quoi qu'il en soit, elles n'en resteront pas moins remarquables sous le rapport purement architectural, et plus leur destination sera commune, plus on aura lieu de s'étonner de la puissance d'une époque qui les traitait avec tant de style et d'élégance.

Au XII[e] siècle, une révolution s'opère dans les usages du christianisme et par conséquent dans l'architecture religieuse : les fidèles abandonnent complètement les cryptes; il leur faut de l'espace, de l'air, du soleil; on dirait qu'ils veulent se mettre en communication plus directe avec Dieu. Le plein-cintre s'élève peu à peu jusqu'au galbe de l'ogive, qui s'élance vers le ciel comme l'encens et la prière. Les colonnes du chœur de

Saint-Donatien et leurs formerets (1) sont un exemple remarquable des commencements de cette transformation. Les colonnes, à fûts cylindriques, sont presque sveltes; elles ont de larges tailloirs et des bases composées d'une seule moulure en bravette (2), reliée aux angles de la plinthe par des griffes feuillues. Les formerets paraissent plein-cintre au premier aspect; avec plus d'attention, on remarque qu'ils sont décrits de deux centres presque contigus, transition naturelle du plein-cintre à l'ogive. L'église de Saint-Donatien fut donnée en 1123, par Louis VI, à Brice, évêque de Nantes; elle fut reconstruite vers le même temps. Les piliers du chœur sont les seuls restes de cette époque.

Philippe-Auguste monta sur le trône en 1180 : sous son règne, la gloire de l'architecture et des arts égala celle des conquêtes. L'état de ses finances ne lui permit pas toujours de signaler envers notre ville sa pieuse générosité; mais si le trésor du roi était vide, celui du clergé regorgeait de richesses; car alors la piété des chrétiens se mesurait à leurs largesses, et les seigneurs partant pour les croisades abandonnaient pour la plupart leurs biens aux églises, soit pour se procurer les fonds nécessaires à l'expédition, soit

(1) *Formerets,* arcs dont le plan est parallèle à l'axe de la nef. Le plan des *arcs-doubleaux* coupe, au contraire, l'axe de la nef à angle droit.

(2) *Bravette* ou *tore corrompu,* moulure dont le profil est une seule courbe composée de deux portions de cercle d'un diamètre différent.

dans l'unique but de mieux assurer le salut de leurs âmes. Aussi voyons-nous un simple abbé reconstruire l'église de Saint-Euverte avec ses propres ressources.

Le génie du XIIe siècle se déploya dans cet édifice remarquable : l'ogive y décrivit les arcs les plus purs ; les colonnes, à demi-engagées dans les piliers, s'ornèrent à leurs bases de larges empattements, à leurs chapiteaux de crochets parfaitement caractérisés ; les voûtes s'élevèrent ; les croisées donnèrent un large passage à la lumière : partout se révéla un art nouveau qui, dès son enfance, touchait déjà à la perfection.

Les matériaux employés étaient toujours de la nature la plus solide. La pierre de Saint-Fiacre continua à être en usage jusqu'à ce que le goût de la sculpture eut forcé les *tailleurs d'imaiges* à chercher dans celle d'Apremont un grain plus fin, plus tendre et moins cassant.

Étienne de Garlande, doyen de Sainte-Croix, ne se montra pas moins magnifique que l'abbé de Saint-Euverte ; mais il employa ses trésors au soulagement de l'humanité. En 1150, il consacra à l'établissement d'un hospice une maison contiguë à la porte Parisie. L'Infirmerie-des-Chanoines, comme on le nomma d'abord, fut l'origine de l'Hôtel-Dieu. On sait que la porte Parisie était à cheval sur la chaussée qui règne maintenant en avant du pavillon de l'Institut musical. L'hospice occupait donc la partie occidentale des plantations d'arbres de la place Sainte-

Croix. Une si belle fondation ne pouvait manquer de prospérer. Les secours abondèrent : le roi lui-même fut un des bienfaiteurs de l'établissement ; il lui donna en toute propriété la porte Parisie et les droits qui y étaient attachés, à la charge de l'entretenir dans un bon état de défense.

Nous voici arrivés à l'époque où l'ogive règne sans rivale dans tous les monuments publics, et pourtant nous ne la retrouvons dans les maisons particulières que là où l'emploi d'un arc quelconque est indispensable. Toutes les croisées, toutes les petites portes intérieures, sauf une seule que nous avons signalée, sont à linteau horizontal. Les grandes portes continuent seules à se dessiner en ogive ; leur arc se rapproche du tiers-point, et souvent il s'encadre de nervures à profil arrondi retombant sur des culs-de-lampe très-grossièrement sculptés.

L'issue malheureuse des dernières croisades ralentit l'ardeur architecturale qui s'était révélée au XIIe siècle ; cependant cette époque ne fut pas complètement stérile. Les Templiers, déjà propriétaires de l'église Saint-Marc, entrèrent en possession de celle Saint-Sauveur. Les Dominicains, nommés depuis Jacobins, s'établirent en dehors de la porte Parisie (1), au lieu où se trouvait une chapelle dédiée à saint Germain d'*Auxerre (Auxiliarius)*. Enfin, en 1256, il est fait mention

(1) Le couvent des Jacobins est maintenant une caserne d'infanterie.

de la petite église de Saint-Martin-du-Mail et de celle de Saint-Pierre-Lentin, qui donnèrent toutes deux leur nom aux rues dans lesquelles elles étaient situées. Saint-Pierre-Lentin (*Sanctus Petrus lactentium*) fut ainsi nommé de l'habitude où l'on était d'y baptiser les enfants qui naissaient à l'Hôtel-Dieu. C'est maintenant une maison particulière qui fait partie du n° 8.

Enfin des temps plus calmes succédèrent aux désastres de la Terre-Sainte : dès lors, les peuples et les rois, mieux instruits de leurs véritables intérêts, préférèrent au massacre des infidèles le soulagement des chrétiens de leur pays, et les établissements de charité s'élevèrent de tous côtés.

En 1256, saint Louis fondait un hôpital dans lequel vingt-trois pauvres devaient être nourris et instruits pendant un espace de temps qui variait de deux cent vingt-cinq à trois cents jours, puis baptisés et renvoyés. Cette institution peut paraître singulière à notre époque ; mais les historiens qui la mentionnent ont soin de nous en donner la raison. Il s'agissait de détruire des restes de paganisme, dont ils prétendent que bon nombre d'Orléanais étaient encore secrètement entachés.

Trois ans plus tard, le même monarque érigeait hors des murs de la première enceinte, entre la porte Bernier et l'église Saint-Pouair, maintenant Saint-Paterne, la chapelle de Saint-Mathurin et un hospice pour les pauvres aveugles.

Vers la fin du même siècle, les confrères écrivains fondaient auprès de l'église Saint-Pouair un hospice qui reçut le nom d'Aumône-Saint-Pouair ou des Garçons, parce qu'il servait à retirer, la nuit, surtout pendant l'hiver, les garçons pauvres qui ne savaient où loger.

Les maisons monastiques, qui plus tard devaient se multiplier outre mesure dans notre ville, commençaient déjà à s'y montrer auprès des institutions de charité. En 1265, les Carmes, institués depuis dix ans à peine, occupaient déjà un petit emplacement qui leur avait été concédé près Saint-Laurent; en 1280, les Augustins jetaient au-delà de la Loire les fondations de leur couvent.

Au milieu de ce grand mouvement catholique, la construction des églises paraît complètement arrêtée. En 1266, l'évêque Robert de Courtenay consacre à saint Vrain une petite chapelle qui, plus tard, fut réunie au Grand-Cimetière; en 1297, Raoul, seigneur d'Orléans, fonde la chapelle de la Vierge à Saint-Paul. Mais qu'est-ce que cela pour tout un siècle?

La raison de cette contradiction apparente se trouve dans l'histoire particulière de la cathédrale. La plupart des grandes églises, de style roman, n'eurent qu'une courte durée. Leurs voûtes, plein-cintre, dont l'énorme poussée n'était retenue que par des contre-forts d'une faible saillie, s'écrasaient, rejetaient les murailles hors de leur aplomb et causaient la ruine de tout l'édifice. Il

en fut ainsi de Sainte-Croix. Dès l'année 1227, le rond-point s'était écroulé, et comme il paraît que la nef n'avait jamais été terminée, les tours, alors profanées par des échoppes qui en occupaient même l'intérieur, ne semblaient s'élever encore que pour attester la grandeur passée du temple au milieu de sa misère présente.

Cet état de choses attristait profondément les fidèles. Toutes les pensées se tournèrent vers la réédification de la cathédrale; toutes les ressources furent ménagées pour parvenir au grand œuvre. Robert de Courtenay, qui monta sur le trône épiscopal en 1259, consacra sa fortune, son influence, le reste de sa vie à préparer les voies à son successeur. Giles Patay, plus heureux que Robert, posa, en 1287, la première pierre de l'édifice. Puissamment aidé par Philippe III, par les seigneurs, par tous les habitants, il put relever le rond-point. Les évêques Pierre de Mornay et Ferry de Lorraine ne déployèrent pas moins de zèle que leurs prédécesseurs, et en 1797 le pape Boniface VII concourut de la manière la plus puissante à l'accélération des travaux, en accordant de larges indulgences à tous ceux qui y prendraient part.

L'art nouveau déploya dans cet édifice toute sa splendeur, toute sa grâce, toute sa pureté. Le plan fut une croix latine; le collatéral contigu à la nef circula au tour du sanctuaire et se couronna de chapelles rayonnantes formant le prolongement d'une seconde ligne des collatéraux.

Les voûtes, du tracé ogival le plus pur, s'élevèrent à une hauteur prodigieuse; leurs nervures toriques (1) s'appuyèrent sur des faisceaux de colonnettes cylindriques, sveltes et sans anneaux; les chapiteaux, de galbe corinthien, s'enrichirent d'un double rang de feuilles indigènes; les clefs de voûtes s'ornèrent de couronnes desquelles issaient des têtes aux cheveux flottants. A l'extérieur, de nombreux arcs-boutants, allongeant leurs bras jusques aux combles, ajoutèrent à l'élégance de l'édifice, tout en assurant sa solidité. Telle fut la cathédrale du XIIIe siècle. Les chapelles du rond-point ont seules échappé aux outrages des hommes et du temps; elles restent comme le spécimen d'un style qui, malgré de récents efforts, brillera toujours d'une gloire sans égale; car il était le produit du génie, et dans nos temples ogivaux modernes nous ne verrons jamais que des imitations froidement calculées.

Les graves démêlés qui s'élevèrent, au commencement du XIVe siècle, entre Philippe-Auguste et Boniface VIII dûrent sensiblement ralentir la ferveur monastique en France. Les règnes courts et malheureux de Louis-le-Hutin et de ses successeurs, les guerres et les désastres qui se succédèrent presque sans interruption pendant toute la durée de ce siècle, contribuèrent encore plus à contre-balancer par mille intérêts puissants le

(1) *Tore* ou *boudin*, moulure dont le profil donne au moins la moitié d'un cercle.

zèle religieux qui tendait à cette époque à prendre de grands développements. Une guerre générale qui se divisait en mille rameaux, jusqu'à descendre dans l'intérieur des familles, avait dirigé toutes les pensées vers la défense du royaume, des provinces, des communes, de l'individu. L'ennemi était partout : les villes le rencontraient souvent dans les troupes envoyées pour les défendre ; elles n'avaient plus de ressources qu'en elles-mêmes. Les habitants d'*Avenum*, trop faibles pour résister seuls à une attaque sérieuse, comprirent combien il leur serait utile de se réunir à la commune d'Orléans. Celle-ci accueillit leur demande, les incorpora à la ville et les enveloppa de nouvelle muraille. Cette première accrue suivit au nord et à l'ouest les anciennes limites d'*Avenum ;* au midi elle enferma dans l'enceinte un espace vague compris entre le bourg et la Loire, et à l'est les rues Sainte-Catherine et de l'Aiguillerie prirent la place des fossés.

L'opinion générale fixe l'époque de cette réunion au commencement du XIVe siècle. Outre les présomptions tirées de l'histoire, elle s'appuie sur deux faits principaux qui ont eu lieu de 1300 à 1320. Le premier est la démolition de la chapelle de Saint-Évroult, adossée aux murs de la porte Dunoise d'Orléans. Cette porte, située à l'angle actuel des rues Pomme-de-Pin et Sainte-Catherine, ne devint inutile qu'après l'incorporation d'*Avenum ;* sa destruction et celle de la chapelle, qui en est la conséquence, ne purent donc

précéder cet événement. Le second fait est la translation de la croix Morin du lieu qu'elle occupait près la même porte Dunoise, à l'embranchement des rues Porte-Madeleine et Porte-Saint-Jean. Ici la même raison se présente : la croix gênait les travaux et les constructions nouvelles, elle dut être déplacée.

Le savant abbé Dubois pense, au contraire, que la réunion d'*Avenum* est postérieure à 1345. A cette époque, Philippe de Valois donna à son second fils le duché d'Orléans, en faveur du mariage qu'il contractait avec Blanche, fille posthume de Charles-le-Bel. Le jeune duc, curieux d'innovations, comme tous les nouveaux propriétaires, aurait agrandi l'enceinte de la ville de sa pleine autorité, et le rôle des habitants aurait été tout passif dans cette circonstance.

Le lecteur judicieux pourra choisir entre ces deux opinions; elles ne reposent l'une et l'autre que sur des probabilités; mais, dans leur divergence, elles s'appuient mutuellement en ce sens qu'elles circonscrivent le fait en question dans les limites des deux premiers tiers du XIVe siècle.

Le tracé de l'enceinte était dès lors tel que nous le retrouverons à l'époque du siége; mais les travaux de défense éprouvèrent plusieurs vicissitudes. Ainsi, en 1376, Charles V frappa les bourgeois d'une taxe applicable au rétablissement des fortifications, et quelques années après la rigueur des impôts ayant excité parmi eux une sédition, Charles VI fit démanteler les portes de

la ville. Pour mieux calmer leur turbulence, la Tour-Neuve, véritable citadelle, et au besoin vaste prison, fut mise sur le pied le plus respectable. L'exécution des travaux fut confiée à Guillaume Bonnet, qui en était gouverneur en 1399.

Au milieu du fracas des armes et des désordres de la guerre, nous voyons l'amour des sciences et des lettres prendre dans notre ville un développement prodigieux. Quatre à cinq mille étudiants se pressaient au couvent des Jacobins, seuls directeurs des études sacrées et profanes. Ce fait, extraordinaire au premier abord, trouve son explication dans les circonstances qui l'ont accompagné.

Au XIV[e] siècle, l'autorité temporelle n'était nulle part; la licence et l'abus conféraient par prescription des droits qui devenaient presque légitimes. Les écoliers d'Orléans, favorisés par des ordonnances dont souvent ils avaient étendu les limites, formaient, comme la noblesse, un ordre à part dans la nation, d'autant plus redoutable et par conséquent d'autant plus envié, qu'il agissait toujours comme corporation, tandis que les divisions intestines de la noblesse la ruinaient par elle-même. En 1309, leurs priviléges étaient déjà tellement exorbitants, que les bourgeois, outrés de leurs vexations, brisèrent les portes du couvent où se faisaient les cours. Plus tard ils s'accrurent encore, et les libertés des écoliers devinrent de véritables licences. Aussi ceux-ci cherchèrent-ils dans leurs affiliations autant l'affranchissement

des actes que celui de la pensée : les écoles devinrent pour les uns un lieu de refuge contre l'oppression, pour les autres une retraite qui leur assurait l'impunité, pour tous un établissement existant glorieusement par ses propres forces et réfléchissant son éclat sur tous ceux qui en faisaient partie; car alors il y avait aussi de doctes professeurs et de studieux écoliers, et l'université d'Orléans commençait déjà à jouir de cette célébrité qui ne fit que s'accroître jusqu'aux jours où l'un de ses docteurs, le célèbre jurisconsulte Pothier, vint, par son ouvrage sur les *Pandectes*, jeter une lumière inespérée sur les parties les plus obscures des lois romaines.

L'affluence des étudiants se soutint sous les successeurs de Philippe-le-Bel; mais tel était le malheur des temps, que les élèves ne pouvaient plus, sans danger, sortir des murs pour prendre leurs leçons. Il fallut donc transférer l'université à l'intérieur de la ville. L'inauguration de la nouvelle salle des cours eut lieu en 1337.

Cette salle, située entre les rues des Gobelets et de l'Écrivinerie (1), ne doit pas être confondue avec les Grandes-Écoles, qui ne furent construites que sous le règne de Louis XI. Engagée sur les côtés entre les maisons voisines et dénuée de tout ornement extérieur, elle n'a jusqu'ici attiré les regards de personne, et pourtant c'est à l'intérieur un des morceaux les plus parfaits et les mieux conservés de notre ville.

(1) La rue de l'Écrivinerie a été remplacée par la rue Pothier.

Au premier abord, on n'est frappé que de l'harmonie de l'ensemble et de la pureté des lignes; puis, après un moment de réflexion, on s'aperçoit que là, comme dans la plupart des monuments de cette époque, l'art et l'ornementation ne sont que l'expression matérielle de la pensée. Ce lieu doit inspirer le recueillement et le respect; le droit ecclésiastique y a ses interprètes; sa forme se rapprochera de celle d'une église : la foule des écoliers s'y livre à l'étude, toute distraction est interdite; la lumière viendra des parties supérieures de la salle, éclairant ainsi les objets d'un jour religieux : les pensées graves, qui seules sont admises dans le sanctuaire des lois, seront symbolisées par diverses sculptures; mais les écoliers sont railleurs et malins, aussi, toutes respectables qu'elles soient, ces figures devront être placées hors la portée de la main : le professeur parle au milieu d'une grande assemblée; la salle sera voûtée; sa largeur, son élévation seront parfaitement en rapport avec la portée de la voix humaine et le nombre des auditeurs : cependant il faut convenir que, sous le rapport de l'acoustique, c'est un défaut grave d'avoir placé une ligne de piliers en face de la bouche du maître.

On donnera une idée complète du vaisseau en le comparant à une chapelle composée de deux nefs parallèles. Les travées sont au nombre de quatre; les voûtes s'appuient sur des nervures ogivales retombant du côté des parois sur des

culs-de-lampe admirablement sculptés, et se réunissant dans la ligne séparative des nefs sur trois piliers octogones dans la forme desquels elles se confondent par pénétration. Ces piliers sont complètement nuds, mais la beauté de leurs proportions leur tient lieu d'ornement. Deux grandes fenêtres ogivales s'ouvrent au-dessus du professeur, dans le pignon qui fait face à la porte d'entrée; de ce dernier côté, deux autres jours de même style ne descendent qu'à quatre mètres du plancher. Les murailles sont planes, sans la moindre décoration, et leur simplicité fait d'autant mieux ressortir la richesse des culs-de-lampe qui soutiennent les retombées des nervures; ceux-ci se composent de figurines largement et savamment taillées qui se détachent sans effort du parement et ne paraissent pas, comme la plupart de celles de cette époque, écrasées sous le poids qu'elles supportent. L'ordonnance des sujets est remarquable. Vers la porte, ce sont des bacheliers déroulant des phylactères, symboles de l'étude; plus avant, des professeurs à longue barbe, revêtus de robes à larges manches et à plis flottants, coiffés de toques de formes diverses dont plusieurs ressemblent à celles des magistrats de notre époque; au fond, des papes dominant l'assemblée; enfin, au-dessus du professeur, Dieu le père semble lui inspirer ses paroles.

Le sol de la salle est à hauteur d'un premier étage; au-dessous règnent deux caves voûtées en berceaux et construites dans le sens des nefs.

L'escalier et le logement du concierge donnaient dans la rue des Gobelets; ils avaient quelques ornements dans le goût de l'époque : l'un et l'autre ont été détruits.

Les craintes qui avaient motivé la translation des écoles à l'intérieur de la ville devaient bientôt être cruellement justifiées par les événements. En 1359, le prince de Galles approche avec une armée dévastatrice; il menace Orléans. Les habitants n'hésitent pas à faire un cruel sacrifice : pour conserver leur ville, ils se déterminent à en raser les dehors. Les églises, les monastères tombent avec les maisons particulières. Cette héroïque destruction n'est pas encore achevée, que l'ennemi paraît et complète l'œuvre. Les historiens qui nous ont transmis ces faits regrettent surtout Saint-Pierre-Ensentelée, dont alors on estimait fort l'architecture.

Cependant l'attitude déterminée des Orléanais en impose à l'ennemi. Sans abri pour entreprendre un siége, opération fort longue à cette époque, il se retire et le calme commence à renaître. Déjà les édifices se relèvent, modestes selon toute apparence et appropriés seulement aux besoins les plus urgents; déjà les Carmes ont fait construire, au lieu qu'il occupa jusqu'à la révolution de 89, un second couvent, sans songer qu'il ne serait pas plus à l'abri de l'invasion que le premier, lorsqu'en 1370 une nouvelle armée anglaise se présente sous la conduite de Robert Kanolle. Les habitants ne pouvaient renier leur

propre exemple; ils saisissent, pour démolir, le marteau dont ils se servaient pour réédifier. Tout s'écroule de nouveau, et Kanolle ne peut plus même faire de ruines; mais cette fois encore la hardiesse de l'ennemi expire au pied des murailles.

Parmi toutes les autres destructions, on doit citer ici celle de la chapelle du Petit-Saint-Michel, qui ne fut jamais rebâtie; elle avait pris la place de la croix de Saint-Michel, située au nord de Saint-Aignan. Érigée par l'évêque Jean de Montmorency, elle eut à peine un siècle d'existence.

Avant d'abandonner le XIVe siècle, rassemblons quelques faits qui n'ont pas pu trouver leur place dans la narration historique.

Suivant l'un de nos historiens, une chapelle dédiée à saint Jacques fut construite en 1301 dans la rue des Hôtelleries, en face de celle de la Pierre-Percée. Si le fait est vrai, on doit en conclure qu'elle n'a pas eu une longue existence, puisque celle qui a pris sa place est évidemment du XVe siècle. L'église de Saint-Jean-le-Blanc fut également fondée au commencement du XIVe siècle; mais elle dut tomber à l'approche des Anglais, avec les autres constructions extérieures. En 1375, Charles V voulut faire relever Saint-Aignan de ses ruines; les travaux marchèrent lentement. Interrompus à l'époque du siége, ils n'ont laissé aucune trace dans l'histoire architecturale de la ville.

La même année, les Augustins commencèrent

à reconstruire leur couvent; ils se crurent à l'abri de tout danger en se plaçant au midi de la tête du pont, sous la protection du fort des Tourelles. Ils étaient loin de penser alors qu'ils bâtissaient eux-mêmes une citadelle aux assiégeants, et que cinquante ans plus tard les Anglais y établiraient leur poste le plus important.

D'autres ordres religieux avaient été mieux inspirés. Les Célestins d'Ambert achetèrent, en 1363, rue de l'Épée-d'Écosse (nommée aussi rue du Petit-Ambert), une maison qu'ils firent disposer de manière à pouvoir y trouver un refuge en cas d'invasion, et l'année suivante les moines de Bonneval recevaient de Jean Christianisaty, bourgeois d'Orléans, l'hôtellerie du Cheval-Blanc, déjà décrite.

Les religieuses de Saint-Loup se procurèrent également un asile près Saint-Euverte, dans la rue qui depuis a conservé le nom de Petit-Saint-Loup.

Vers le même temps, un autre bourgeois donnait à l'un de ses parents la maison du Mouton, située rue des Carmes, non loin de la rue de l'Ange, à condition que le nouveau propriétaire y entretiendrait une chambre pour loger quatre pauvres et ferait graver sur la porte un bas-relief représentant la sainte Vierge, saint Paul et quatre pauvres assis à une table.

Sous le rapport des monuments publics, les premières années du XVe siècle sont d'une stérilité presque complète. L'érection de la belle croix

que nous décrirons dans la monographie du pont et l'établissement d'une halle pour les fripiers (1) sont les seuls faits indiqués de 1400 à 1428; mais il n'en fut pas ainsi des maisons particulières : celles-ci méritent toute notre attention.

Nous ne dirons rien, quant à présent, des maisons de pierre; celles qui semblent se rattacher à cette époque sont peu nombreuses, d'une date incertaine et d'un style qui s'élance dans le mouvement de la renaissance bien plus qu'il ne se rattache au passé; leur étude trouvera sa place un peu plus tard. Les maisons de bois, au contraire, sont nombreuses, et si quelques-unes peuvent dater de la fin du XVe ou même du commencement du XVIe siècle, la plupart sont empreintes du sceau de l'ornementation ogivale. Elles se divisent naturellement en deux groupes qui seront caractérisés par les expressions de *style sévère* et *style recherché*. Pour ne pas scinder notre sujet, nous y ajouterons le *style renaissance*, qui se traîna et languit pendant tout le XVIe siècle.

Le style sévère paraît avoir régné depuis le XIVe jusqu'à la moitié du XVe siècle. Les maisons qui lui appartiennent sont toutes calquées sur le même patron. La plupart affectent de grandes dimensions; elles ont deux à trois étages; elles sont supportées sur des piliers de pierre de la hauteur du rez-de-chaussée; elles ont toutes pignon sur rue. Quelquefois chaque étage forme

(1) L'emplacement de cette halle n'a pas été changé; il communique au Grand-Marché et à la rue des Hôtelleries.

un encorbellement peu prononcé; la plupart du temps la façade se compose d'un seul plan vertical, et la toiture seule s'avance de 50c ou même davantage, soutenue par un arc ogival dont les retombées s'appuient sur des encorbellements décorés de sculptures.

A la différence des maisons de pierre, dans lesquelles la lumière pouvait à peine pénétrer, la façade de celles-ci est, pour ainsi dire, à claire-voie. Quoique la plupart de leurs ouvertures aient été postérieurement bouchées, la trace en est facilement reconnaissable; elles sont toutes à linteau horizontal; mais les nombreux ornements qui les entourent se composent toujours d'accolades ou de contre-courbes et de pinacles de style ogival. Les diverses pièces de la charpente forment par leur ajustement des parallélogrammes divisés diagonalement par des croix de Saint-André. Les compartiments en feuilles de fougère ne s'y rencontrent jamais.

Nous présenterons comme type du genre les maisons situées rue de l'Écrevisse, nos 29 et 33, non-seulement à cause de leur importance, mais encore parce que leur date est certaine; elles furent construites par les Carmes au commencement du xve siècle: c'était un de ces nombreux refuges que les moines habitant hors les murs s'étaient ménagés dans l'intérieur de la ville. Nous décrirons seulement le n° 33, le n° 29 étant absolument du même style avec un caractère moins prononcé.

La façade de cette maison est entièrement construite en bois, sauf la porte, qui est en pierre de taille. Cette porte, plein-cintre, surmontée de deux petites baies accolées de même galbe, est d'un tracé brut et incorrect. Plusieurs pinacles d'un maigre relief s'élèvent le long des pièces verticales. Avant que les exigences modernes eussent défiguré l'ordonnance primitive, des jours carrés qui ne descendaient qu'à deux mètres du plancher de chaque étage permettaient aux religieux de recevoir la lumière, tout en leur interdisant la vue des objets extérieurs. Au-dessus du deuxième étage, deux énormes lucarnes à toits rapides, que l'on prend au premier abord pour des pignons, occupent presque toute la largeur de la façade; leur saillie forme deux auvents dont la projection est soutenue par des ogives de charpente appuyées sur le prolongement des sablières. La tête de ces sablières repose sur des figures de moines largement drapées qui sortent hardiment de l'affleurement du mur. L'ensemble de cette façade est sévère et vraiment monacal. La cour est très-resserrée; on y voit une petite galerie composée de colonnettes cannelées posées sur des têtes de moines et supportant des arcs plein-cintre, le tout du plus mauvais goût et de l'exécution la plus imparfaite; mais les amateurs de sculpture remarqueront aux deux très-petits pendentifs de la couverture du puits des figures tronquées d'hommes à cheveux longs, planant et tenant des livres ouverts sur

leur poitrine. Ces sujets sont traités avec toute la grâce que comporte le style de la première période du xve siècle.

La maison que l'on voit encore Marché-à-la-Volaille, n° 3, dut être d'un style plus élégant que celle des Carmes. Malgré les mutilations qu'elle a subies et les peintures dont elle a été recouverte depuis peu d'années, on peut cependant la restaurer par la pensée. Le pilier qui lui sert de soutien à l'angle nord-ouest paraît remonter à une époque reculée. Les croisées, ouvertes régulièrement et dans de belles proportions, étaient reliées par des accolades surmontées de pinacles (1) ornés de feuillages. Le pignon formait auvent; mais il est impossible de reconnaître maintenant s'il était orné de sculptures. La poutre horizontale d'assemblage, au-dessus du rez-de-chaussée, est couverte de ciselures; à chacune de ses extrémités une tête de dragon ouvrant une gueule monstrueuse semble chercher à la dévorer. Ce genre d'ornementation se rencontrera fréquemment sur les pièces horizontales, même intérieures, jamais sur celles dont la position est verticale; nous l'indiquerons par l'expression déjà reçue de pièce *engoulée*.

Le n° 23 de la rue du Tabourg est absolument du même style; seulement les jours y sont tellement multipliés que plusieurs croisées ne sont

(1) *Pinacles*, aiguilles, ordinairement ornées de crochets, qui servent d'amortissement à presque tous les membres verticaux des constructions ogivales.

séparées que par un poteau. Il serait superflu de citer d'autres exemples; ils se rencontrent à chaque pas dans la circonscription de l'ancienne ville.

La maison n° 13 de la rue de l'Empereur, très-peu remarquable au premier abord, peut cependant fournir matière à des observations importantes. Elle n'a pas le pignon sur la rue; les modillons rudimentaires qui soutiennent la saillie du toit semblent dater au moins du XIIe siècle; ils sont en pierre; cependant le rez-de-chaussée est entièrement construit en bois, et l'on remarque dans sa grossière ornementation des accolades et des pinacles dont le dessin n'a pas pu précéder le XVe siècle. Si ce bâtiment n'a pas été repris en sous-œuvre, il présente un problème qui semble insoluble.

L'école du style recherché réunit à certaines lignes de l'ornementation ogivale les premières innovations qui ont inauguré la révolution vulgairement désignée sous le nom de renaissance. Elle a dû être féconde, car elle appartient à une époque de luxe et de prospérité. Malheureusement la délicatesse et le fini de ses œuvres a été une des principales causes de leur destruction. La pourriture et les vers avaient beau jeu contre les ornements détachés, contre les ciselures microscopiques qui en faisaient le principal ornement. De tout ce qu'elle a produit, il ne nous reste plus que deux maisonnettes noircies par les années, vermoulues, se dérobant, pour ainsi dire,

aux recherches dans des rues sombres et étranglées, mais d'un goût si élégant, d'une exécution si soignée, que celui qui les a découvertes ne peut en détacher les regards.

La plus importante, située rue de l'Aiguillerie, n° 14, n'a que 3m 75c de façade; elle se compose de quatre étages, à partir du sol. Du côté de la rue, le rez-de-chaussée fermait probablement par une devanture mobile; il n'en reste plus qu'un poteau en bois et un pilier en pierre dont le chapiteau indique le retour vers les profils antiques. Les étages supérieurs ont chacun pour assiette une torsade richement sculptée et engoulée par des monstres fantastiques. Sur cette torsade s'appuient à distances égales sept figures supportant autant de pilastres qui divisent ainsi la façade en six compartiments. Les deux compartiments du milieu limitent la largeur de la fenêtre qui occupe à peu près la moitié de leur hauteur. Au premier étage, les pilastres se relient l'un à l'autre par des arcs en anse de panier qui sont la continuation de leurs profils. Deux de ces arcs supportent l'appui de la fenêtre, les autres s'élèvent à la moitié de la hauteur de l'étage. Au-dessus de ceux-ci et du cadre de la fenêtre règne dans toute la largeur de la façade un vitrage à petits plombs, qui n'est interrompu que par les pilastres transformés en pinacles à partir de l'arcature. Le cadre de la croisée est à plate-bande et à coins ronds; il a pour appui une console richement sculptée et pour couronne-

ment une accolade à pinacle. Le second étage, un peu moins élevé que le premier, diffère peu de celui-ci. Seulement l'arc de la fenêtre est légèrement convexe, et les arcatures des pilastres sont surmontées de contre-courbes (1) à pinacles qui ne laissent que peu de hauteur au vitrage régnant. Le troisième étage est encore plus bas que le second. Ses pilastres ne sont pas symétriquement disposés ; ils ne soutiennent pas d'arcatures ; il y en a deux qui portent des chapiteaux. La fenêtre est carrée et surmontée d'un petit vitrage de même largeur ; elle est couronnée d'une lucarne d'une grande élégance dont voici la disposition : deux têtes monstrueuses supportent, en encorbellement, deux figures célestes, vêtues de robes à longs plis, posées debout et les bras croisés sur la poitrine. Au-dessus s'avancent deux potelets (2) qui leur servent de dais et soutiennent les arbalétriers : ceux-ci sont liés par une traverse horizontale figurant une torsade engoulée. Les angles formés par les potelets et la traverse sont rachetés par deux quarts de cercle festonné. La pointe de la lucarne est occupée par un arc ogival surbaissé, orné de festons intérieurs et d'une clef en pendentif, composée d'une tête monstreuse surmontée d'un pinacle.

(1) On nomme *contre-courbe* la disposition des moulures couronnant un arc quelconque, qui, après avoir d'abord suivi sa convexité, l'abandonnent et se relèvent en arc concave, formant ainsi une sorte d'accolade.

(2) *Potelet,* poteau de peu de hauteur.

Nous avons cherché à donner une idée matérielle de ce charmant édifice en miniature; mais aucune description ne saurait rendre ce qu'il a d'original et de gracieux. Il n'est pas une des pièces qui le composent qui ne soit couverte de ciselures, et les figures qui soutiennent les pilastres sont des types où se retrouvent non-seulement les traits matériels, mais la physionomie, les passions, les mœurs des hommes du xv[e] siècle, de tous les âges et de toutes les conditions. Au premier et au deuxième étages, ce sont des moines, des gens du peuple, des femmes priant, criant, riant, écoutant. Au-dessus, des figures hideuses représentant sans doute des démons; puis, planant sur cette multitude, les anges calmes et majestueux qu'abritent, en manière de dais, les contre-arcatures ogivales. Les amis du symbolisme pourraient voir dans cet ensemble une représentation de la vie humaine avec ses joies et ses douleurs, avec le génie du mal qui semble souvent la dominer, et qui pourtant est forcé de reconnaître au-dessus de lui le pouvoir céleste; mais nous nous sommes promis d'être positif et cette indication doit suffire.

La seconde maison, de style recherché, est encore plus étroite que celle qui vient d'être décrite : du reste elle lui ressemble de tout point. Jusqu'ici sa position l'avait soustraite à toutes les investigations; elle se trouve dans la rue de la Vieille-Peignerie, tout près de l'escalier qui conduit au Marché-aux-Veaux.

Le XVIe siècle préféra la pierre à tous les autres matériaux; les maisons de bois, abandonnées aux petites fortunes, descendirent au prosaïsme le plus plat; on voit par leur uniformité qu'elles devinrent une œuvre de métier et de routine. Elles se composent toutes de pièces horizontales, assemblées par des potelets verticaux très-écartés. La maçonnerie occupe plus des 4/5es de l'ensemble. Les fenêtres, grandes, carrées, n'ont aucun ornement; les potelets seuls sont quelquefois sculptés. Dans ce cas ils sont invariablement couverts d'une feuille d'acanthe renversée et formant un léger renflement à sa partie supérieure. On voit à chaque pas des maisons de ce modèle et spécialement rue de la Charpenterie, n° 27, rue de l'Aiguillerie, n° 14, et rue des Hôtelleries, n° 48. Cette dernière porte la date de 1599; la figure graphique, très-compliquée, ciselée sur un écusson entre les chiffres du millésime, a donné lieu à quelques recherches qui n'ont conduit à aucun résultat. C'est peut-être tout simplement le monogramme du constructeur.

Le désir de rassembler en un faisceau tout ce qui avait trait au même sujet nous a forcé à anticiper sur l'ordre des temps : revenons sur nos pas.

Nous l'avons déjà dit : pendant les quarante premières années du XVe siècle, l'histoire de l'art s'efface derrière de plus grands intérêts. La guerre est au milieu des provinces, et cette fois c'est une guerre de nationalité. Déjà un grand nombre de villes se sont soumises au roi d'Angle-

terre; l'ennemi vainqueur cherche par ses promesses et ses menaces à joindre Orléans à ses autres conquêtes; il connaît la valeur de la place, le dévouement des habitants; la difficulté irrite ses désirs; il veut à tout prix abattre l'étendard du lis arboré sur le meilleur boulevart de la France. Les habitants ont accepté la glorieuse responsabilité de leur position; ils ont vu sans se troubler l'orage s'amonceler sur leurs têtes. Avec le danger grandissent leur prévoyance, leur courage, leur dévouement; ils représentent au roi que leur ville est *petitement emparée et fortifiée;* mais ils connaissent la pénurie du trésor, et pour se procurer les fonds nécessaires aux travaux de défense, ils sollicitent l'octroi d'un impôt sur les loyers et sur les vins. On croira facilement que cette requête leur fut immédiatement accordée; le roi alla même bien au-delà de leur demande, car il doubla le chiffre de l'impôt demandé et se réserva la moitié du produit.

Les ouvrages furent conduits avec autant d'intelligence que de rapidité, et les Orléanais, désormais en état de soutenir un siége, passèrent quelques années, sinon dans un calme parfait, du moins à l'abri des dangers d'un coup de main. Cependant, lorsqu'après la bataille d'Azincourt ils virent le torrent britannique envahir à l'entour tous les points auxquels jusqu'alors il n'avait pu atteindre, ils prévirent que ce serait pour eux une guerre à mort. Décidés à se sacrifier pour la cause qu'ils avaient embrassée, ils

résolurent, s'il fallait périr, de vendre chèrement leur vie. Le duc d'Orléans était alors prisonnier en Angleterre; sans calculer le danger, il se met moralement à la tête du mouvement. A la voix de ses émissaires tout s'émeut; les riches offrent leur fortune, les pauvres leur temps et leurs bras; le bourgeois renonce à ses loisirs, l'artisan à ses travaux habituels; l'un s'arme d'une bêche, l'autre d'une brouette; les femmes mêmes se mêlent à ces rudes travaux, et bientôt de nouveaux ouvrages s'élèvent autour d'Orléans. Quinze barrières en charpente, flanquées de corps-de-garde, ferment les routes à l'extrémité des faubourgs; plusieurs boulevarts construits en terre défendent l'approche des portes; des embrasures carrées pour le canon, dont on commençait à connaître l'usage, s'ouvrent dans les tours qui n'avaient eu jusqu'alors que des fentes étroites pour le passage des traits. Naudin Bouchard, saintier, fond quatre cloches d'alarme destinées à des postes avancés qui doivent correspondre avec le beffroi central de Saint-Pierre-Empont; l'une de ces cloches est montée dans un petit pavillon construit exprès au milieu du pont. Deux énormes catapultes, nommées alors *engin* ou *couillard,* sont dressées, l'une près le pont et l'autre sur la tour la plus proche de Saint-Paul. Environ quarante bouches à feu, canons ou bombardes, la plupart fondues par Naudin Bouchard, établies sur leurs lourdes plates-formes, sont disposées autour de la ville. La tour de Saint-

Samson est transformée en arsenal. Mgr des Vertus, frère du duc d'Orléans, visite les fortifications, dont Robert Paré et Étienne Gaudin, maîtres des œuvres du prince, dirigent les travaux sous l'inspection de Pierre de Mornay, gouverneur de la ville.

Les soins de la défense extérieure ne suffisent pas au prévoyant courage des Orléanais. Ils veulent que chaque maison devienne une citadelle, chaque carrefour un champ de bataille, dans le cas où, par impossible, l'ennemi s'emparerait des murs; de nombreuses chaînes traversent les rues: l'une des extrémités de ces chaînes est scellée dans la muraille; l'autre pénètre dans un trou pratiqué dans le mur opposé et se roule sur un treuil qui permet de lui donner le degré de tension nécessaire à la défense.

Tous les métiers concourent à la confection des armes offensives ou défensives: les selliers mettent à point les pavas, grands boucliers construits de douelles de tonneaux recouvertes de cuir, spécialement destinés à monter à l'assaut; les cordiers préparent des frondes à bâton, fixées à un manche court et fait comme celui des fouets de postillons; les tailleurs de pierre qui ne sont pas occupés aux murailles arrondissent les boulets des canons et des bombardes; d'autres ouvriers fabriquent les épées, les guisarmes, les haches d'armes, les pics, les maillets de plomb, les arcs à main, les carreus, flèches à hampe carrée, les viretons dont la pointe imite celle

d'une vrille, les arbalètes, plus grandes que les arcs et les dondaines ou matras, espèce de traits qui leur étaient propres, enfin les ribaudequins, ces immenses arbalètes qui avaient au moins de 18 ou 20 pieds d'envergure et chassaient des vires d'un énorme poids; les charpentiers établissent des mantelets, des eschiffres, sortes d'escaliers à l'aide desquels les assiégés montaient sur le sommet des murs pour les défendre, et des barbacanes, larges écrans portatifs qu'ils y plaçaient alors pour se garantir des coups des assiégeants; enfin si les orfèvres et les ciseleurs se livrent encore à l'exercice de leurs arts, ce n'est que pour l'ornement des cuirasses et des épées.

Le moment est venu de jeter sur Orléans un coup d'œil panoramatique. Complètement dépouillé de la physionomie romaine, encore étranger aux grâces de la renaissance, Orléans est bien, au commencement du XVIe siècle, la ville populeuse, riche et commerçante, mais compacte, rude, tortueuse et obscure du moyen-âge. Hâtons-nous, car bientôt les arts et le luxe extérieur vont lui donner une physionomie toute nouvelle.

Plaçons-nous au midi; supprimons par la pensée les riches faubourgs qui garnissent maintenant la rive gauche de la Loire; supposons à leur place un vignoble entrecoupé de petits bois, le tout souvent inondé par le fleuve; parsemons cette plage de quelques maisonnettes où les bourgeois viennent prendre leurs ébats; posons

sur notre droite l'église de Saint-Jean-le-Blanc et un château gothique, plus près de nous le couvent des Augustins, et nous nous ferons une idée à peu près complète des lieux maintenant occupés par les portereaux et la route d'Olivet.

Devant nous, le fort des Tourelles s'élève à la tête du pont; il semble s'être détaché de la ville pour défier l'ennemi. Un boulevart de terre de forme carrée protége ses approches. Derrière les Tourelles, le pont, aux arches étroites et inégales, se traîne lourdement, comme écrasé sous le poids des maisons et des tours de défense qu'il supporte. Aux deux tiers de son parcours, il traverse un ilot allongé nommé en amont la Motte-Saint-Antoine, en aval la Motte-des-Poissonniers, et dérobe ainsi à nos regards ses dernières arches. En cet endroit, quelques maisons se groupent autour de l'église de l'hospice Saint-Antoine, et la verdure des arbres se marie à la teinte dorée des sables. C'est une touche gracieuse jetée sur un tableau sévère, car au-delà des mottes l'œil ne trouve que la ligne des murailles. Jadis, les blanches voiles qui sillonnaient le fleuve se détachaient gaîment sur ce fond obscur, et de nombreux moulins sur bateaux animaient continuellement la scène. Maintenant le bruit des armes a chassé le commerce, et si les moulins existent encore, ils vont bientôt couler à fond sous le canon de l'ennemi.

Il ne reste donc plus que la ville de guerre avec son aspect menaçant. Son front occupe l'espace

compris entre les rues actuelles de l'Écu-d'Or et de la Tour-Neuve. Des tours, de formes et de grandeurs différentes, les unes basses et terrassées comme des bastions, les autres plus élevées et couvertes d'un toit conique, flanquent la ligne des murailles, de laquelle se détachent vigoureusement le Châtelet, aux fenêtres ogivales, à la crête dorée, et la Tour-Neuve, masse colossale qui commande la Loire. Plusieurs entrées s'ouvrent dans cette ligne : la porte Jacquin ou du Pont, la poterne Chesneau et quelques guichets de moindres dimensions.

Derrière cette sombre enveloppe, les maisons s'échelonnent sur la pente du coteau. Les sommets prismatiques des tourelles féodales s'élancent çà et là au-dessus des lignes horizontales des toits roturiers, nivelés comme la condition de ceux qu'ils abritent; mais ils sont eux-mêmes dominés par les clochers des églises, et surtout par la masse imposante de la cathédrale, près de laquelle tout édifice semble s'anéantir.

Si nos yeux s'égarent de la cité sur le paysage qui l'entoure, quel contraste! que de grâces dans l'ondulation des coteaux! quelle richesse dans la végétation qui les couvre! avec quelle majesté les églises de Saint-Euverte et de Saint-Aignan dominent les grands arbres qui se balancent autour d'elles! avec quel charme le temple plus modeste dédié à Saint-Laurent-des-Orgerils couronne, du côté opposé, le monticule chargé de céréales dont il tire son nom!

Après ce regard rapidement jeté sur l'ensemble, cherchons à reconnaître certains détails. Du côté du midi, l'enceinte suit les contours peu prononcés de la rive, sans autre moyen de débarquement que quelques glacis de peu d'étendue. A partir de la Tour-Neuve, elle remonte à angle droit vers le nord, présentant un front rectiligne protégé par des tours rondes qui saillent des deux tiers de leur circonférence. Ces tours, d'origine romaine, ou tout au moins construites sur les fondements romains, sont pour la plupart couvertes de toits à un ou deux égouts. Plusieurs portent une ou deux grandes lucarnes assises sur des encorbellements de machicoulis, les autres ont pour toutes ouvertures des archères, meurtrières verticales, longues et étroites, adaptées à l'usage des traits. La porte Bourgogne est la seule de cette ligne; elle est flanquée de deux tours de médiocres dimensions. A partir de la tour d'angle située dans un emplacement maintenant occupé par les communs du palais épiscopal, la muraille se brise d'équerre et continue dans la direction de la rue actuelle de l'Évêché jusqu'à la tour de Saint-Samson, dont une partie se retrouve encore dans les dépendances du collége, à l'angle des rues Saint-Pierre et Barillerie. Le front septentrional de l'enceinte est flanqué de tours semblables à celles du côté oriental; il n'a qu'une entrée, la porte Parisie, dont la place a déjà été indiquée.

Avant la réunion d'Avenum, la muraille, fai-

sant un nouvel angle étroit, à partir de la tour de Saint-Samson, descendait jusqu'au Châtelet, en suivant à peu près le côté oriental des rues actuelles de l'Aiguillerie et des Hôtelleries. Trois portes s'ouvraient dans cette ligne : la poterne Saint-Samson, à l'angle nord-est des rues Jeanne-d'Arc et de l'Aiguillerie, la porte Dunoise, à l'intersection des rues Faverie et des Hôtelleries, et la porte Saint-Jacques, près la chapelle du même nom.

Mais en agrandissant la ville d'une manière notable, la seconde enceinte a gâté sa régularité primitive. De la tour de Saint-Samson, elle s'avance au nord-ouest suivant un angle très-obtus, jusqu'à la porte Bernier, dont l'emplacement se retrouve actuellement dans la partie centrale du Martroi; de là elle tourne au sud-ouest, vers la porte Renard, située près du marché du même nom, à l'extrémité de la rue du Tabourg, puis elle se courbe vers la Loire, dont elle atteint la rive après avoir passé par un point sur lequel s'est élevé plus tard le sanctuaire de l'église de Recouvrance; enfin elle se brise dans la direction de l'est et va rejoindre la porte du pont.

A l'époque où la deuxième enceinte fut construite, des armes d'une grande portée, comme l'arbalète et le ribaudequin, étaient devenues d'un usage général; il avait fallu proportionner les moyens de défense à ceux de l'attaque. Les tours avaient été tracées à des distances moins rapprochées que celles de l'enceinte romaine;

mais leurs murailles et celles de la ceinture avaient reçu plus d'épaisseur.

Maintenant pénétrons dans la ville. Nous voici sous la voûte de la porte Jacquin. A travers ce cadre noirâtre nous voyons les lignes sinueuses de la rue des Hôtelleries s'enfoncer au cœur de la cité. Malgré son peu de largeur et son obscurité, cette rue mérite toute notre attention. Ses maisons, construites en pierre de taille, en briques ou en bois sculpté, n'ont pas moins de deux à trois étages. Leurs rez-de-chaussées, ouverts à tous venants, se composent d'arcades plein-cintre fermées la nuit seulement par des devantures mobiles. Ce sont des boutiques garnies de tout ce qui peut satisfaire soit le luxe, soit les premiers besoins de la vie. Au milieu de ce long bazar, de jolies bourgeoises vont aux emplettes, de sales paysans conduisent des chariots, des seigneurs chevauchent fièrement, et devant eux la crainte prend les formes du respect, des mendiants chantent des cantiques, des commères caquettent, des bourgeois dissertent sur les affaires publiques; une croix passe, chacun se tait et s'incline. Toute la vie du moyen-âge se retrouve là avec son activité, ses joies bruyantes, sa dévotion et ses misères.

La rue des Hôtelleries occupe l'emplacement des fossés de la première enceinte. A gauche est Avenum, le quartier des nobles et des riches bourgeois; à droite, la cité gauloise et romaine.

Avenum porte l'empreinte du moyen-âge;

l'absence de prévoyance et d'autorité s'y fait sentir à chaque pas, au milieu des produits d'une imagination qui s'élance vers les objets nouveaux. Les maisons sont gracieuses et ornées, mais disposées suivant le caprice des constructeurs; les rues sont passablement larges, mais elles s'embranchent mal et forment des courbes sans motif. Dans Genabum c'est tout le contraire : si les rues sont étroites, si les maisons obscures, excessivement basses de plancher, se pressent, s'étouffent les unes contre les autres, on retrouve encore la pensée romaine planant sur le tout et débrouillant le chaos. Deux voies principales, se coupant d'équerre, divisent en quatre parties presque égales le grand carré de la ville; des rues généralement alignées débouchent dans celles-ci à angles droits. Le plan est bien conçu; l'espace seul a manqué aux Romains.

Cependant, dans les limites même de l'enceinte romaine, on retrouve les caractères distinctifs de diverses époques. Sur les rives du fleuve, les maisons semblent jetées au hasard; elles ne laissent entre elles que des ruelles tortueuses et étroites : c'est encore la ville gauloise avec son aspect misérable et barbare. A mi-côte, un grand nombre d'églises petites et mal construites rappellent et la ferveur et la pénurie des chrétiens des premiers siècles. Enfin, dans la partie supérieure, la cathédrale s'élève au milieu d'un quartier plus régulier, accompagnée de plusieurs autres églises dont le style et les dimensions révèlent les pro-

grès de l'art et la richesse publique. Ainsi on voit la population s'étendre et gravir lentement le coteau, déposant sa lie dans les parties inférieures et se classant par zones qui portent l'empreinte d'une civilisation de plus en plus avancée.

Déjà même elle a débordé la nouvelle enceinte. Des commencements de faubourgs s'étendent dans trois directions : à l'est, jusques et y compris Saint-Aignan; au nord, jusqu'à Saint-Pouair; au couchant, jusqu'à la Croix-Morin. Des églises, des monastères s'élèvent çà et là, édifices destinés à une ruine prochaine, quoique n'ayant eu pour la plupart qu'une très-courte existence.

Car l'Anglais approche et les Orléanais ne comptent pour rien les sacrifices dès qu'il s'agit de sauver leur pays du joug de l'étranger. Les faubourgs peuvent favoriser les attaques des assiégeants, ils seront rasés; les églises leur offriraient des citadelles et des magasins, elles s'écrouleront également. Celles qui se trouvent le plus près des murs tombent les premières : Saint-Michel, dont la place est maintenant occupée par la salle de spectacle, Saint-Victor, qui en est tout proche; la chapelle Saint-Lazare du Martroi-au-Corps, située dans les dépendances actuelles de la halle aux grains, celle de Saint-Mathurin, l'hospice de Saint-Pouair et sa chapelle, les églises et les couvents des Cordeliers, des Carmes et des Augustins, l'abbaye de Saint-Avit, enfin l'église Saint-Aignan, à peine reconstruite.

Mais c'est peu de ces ruines; les Orléanais crai-

gnent encore de n'avoir pas assez complètement déblayé les alentours et la place. Le cercle de destruction s'étend : Saint-Pierre-Ensentelée, qui d'abord avait trouvé grâce, Saint-Loup, Saint-Marc, la chapelle de Saint-Gervais ou de Saint-Phallier, Saint-Vincent, la maladrerie de Saint-Lazare, celle de la Madeleine, Saint-Euverte, Saint-Pouair, la petite chapelle de Saint-Aignan, Saint-Laurent, tombent sous les coups des héroïques démolisseurs, et la ville reste seule au milieu d'une plaine dévastée.

Nous ne dirons rien ici du siége d'Orléans : assez d'historiens ont raconté la valeur de nos concitoyens et les prodiges de Jeanne d'Arc. Les opérations stratégiques sont en dehors de notre sujet, et nous traiterons dans un article monographique des particularités qui se rattachent à l'état matériel des fortifications. Passons donc de suite à l'époque de bonheur et de paix qui succéda à ces temps de désastres et de misère.

L'art architectural, concentré jusqu'à ce moment dans les édifices religieux, commença dès lors à déborder de toutes parts sur les maisons particulières. Le goût des ornements de sculpture devint général ; mais le grain dur et cassant de la pierre jusqu'alors employée se refusait à l'exécution des ornements de détail ; et si le bois présentait au ciseau une matière facile, il devenait non moins facilement la proie de la pourriture et des vers. Son usage pour les ornements extérieurs fut donc bientôt abandonné par les

artistes désireux de léguer leur nom à la postérité, et les architectes se mirent à la recherche d'une pierre dont le grain fin, homogène et suffisamment dur pût à la fois se prêter à la taille et résister aux outrages des temps. La pierre d'Apremont leur parut posséder toutes les qualités désirables, et sa découverte opéra dans l'architecture civile une véritable révolution. Cependant, soit qu'elle fût plus rare dans les commencements, soit que les architectes aient suivi en cela une inspiration artistique, ils l'employèrent rarement seule; ils la réservèrent pour les chambranles de toutes les ouvertures, pour les corniches, pour tous les détails d'ornementation, et construisirent en briques le plan des murailles, tressant sur ce fond de teinte orangée de grands losanges bruns, formés de briques vitrifiées.

Les maisons de briques et pierres mi-parties, ont quelque chose de grandiose; elles respirent encore la féodalité. Leurs escaliers se détachent du corps-de-logis, dans une tourelle qui rappelle le donjon du château; leurs toits sont rapides, leurs murailles presque dénuées d'ornements en saillie, leurs ouvertures larges et leurs planchers élevés; mais ce que leur masse pourrait avoir de trop imposant se trouve harmonieusement racheté par l'effet mosaïque de l'ensemble. Rien de plus riche et de plus élégant que ce champ losangé rouge et brun, sur lequel se détachent en blanc les filets des cadres des portes et des fenêtres, les

sculptures des corniches, les édifices des cheminées, et parfois quelques pinacles légèrement jetés sur le fond.

Ce style ne conserva pas long-temps sa noblesse primitive, les petits ornements l'envahirent et lui enlevèrent bientôt ce qu'il avait de monumental; cependant, il en reste à Orléans deux modèles précieux.

Le plus remarquable est l'hôtel située rue de la Bretonnerie, et maintenant divisé en deux maisons portant les nos 28 et 30. On le nomme la Vieille-Intendance, parce qu'il a servi long-temps aux intendants de la province. Il fut bâti en 1430 (1), par François Brachet, intendant de la reine Isabelle d'Arragon, veuve de Louis d'Anjou, roi de Jérusalem; on le désignait alors sous le nom modeste de la Grande-Maison. Henri IV et Jacques II y descendirent, lorsqu'ils passèrent par Orléans.

Pour étudier avec fruit la Vieille-Intendance, il faut d'abord la réintégrer par la pensée dans son état primitif, abattre les misérables constructions qui séparent sa cour en deux parties, enlever les portails modernes ouvrant sur la rue, supprimer tout l'annexe formant le n° 26, quoique au premier coup d'œil il semble faire partie du grand corps-de-logis; rendre leurs formes natu-

(1) Nous adoptons cette date comme la plus probable, mais elle n'est pas authentique. Dom Geron attribue la construction de l'Intendance à un chanoine nommé Charles Brachet, et en fixe l'époque à 1544. Le style de l'hôtel dément cette opinion.

relles à plusieurs ouvertures retaillées à la moderne, et supprimer toutes celles qui ont été récemment pratiquées, notamment les fenêtres carrées que l'on remarque au deuxième étage du côté du jardin.

Ainsi restaurée, l'Intendance s'élève entre une cour qui a sa façade pour largeur et un jardin de plus d'un hectare d'étendue. Du côté de la cour, elle se compose d'un grand corps-de-logis qui fait face à l'entrée, et d'un moindre bâtiment formant T avec celui-ci et avançant sur la gauche un pignon aigu orné de rares crochets : celui-ci n'a qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée ; le corps principal, qui est élevé sur perron, possède, en outre, un second à grandes lucarnes en pierre, surmontées de pignons à crochets. Deux tourelles quadrangulaires, de hauteurs et de largeurs inégales, renfermant les escaliers, sont appliquées aux extrémités de la façade ; leurs toits, quadrangulaires et aigus, s'élèvent au-dessus du reste des bâtiments ; leur étage supérieur forme une sorte de guette, à laquelle on monte par un très-petit escalier cylindrique, appliqué extérieurement à la tourelle du côté du corps-de-logis et coiffé d'un toit conique. Les toits des grandes et des petites tourelles, ainsi que ceux de la façade reposent sur une corniche formée d'un quart de rond entre filets, laquelle est tantôt en bois, tantôt en pierres, tantôt simplement profilée, tantôt fouillée de sculptures représentant des guirlandes de feuilles

et de fruits. Dans la partie du bâtiment qui donne sur la rue des Huguenots, cet ornement est remplacé par un gros cable noué en manière de cordelière, à des distances assez rapprochées pour former une série de modillons d'un style aussi original qu'élégant.

Du côté du jardin, le plan du parement n'est interrompu par aucune saillie. Sept grandes fenêtres de largeur et de hauteurs inégales s'ouvrent à chaque étage; il est impossible de découvrir maintenant la moindre trace des croisillons qu'elles avaient probablement dans l'origine; elles sont à plates-bandes et à sommiers arrondis; les moulures de l'encadrement sont prises en retrait dans le tableau; elles suivent le tracé des pieds-droits et du linteau et se composent de deux boudins profondément fouillés, alternés avec trois cavets et leurs filets. L'appui est taillé à l'affleurement du mur, sans ornements. Quatre grandes lucarnes en pierre, à pignons ornés de crochets, couronnent la façade. Cet ensemble n'est pas complètement régulier : la symétrie était inconnue aux architectes de cette époque; mais à défaut de ce mérite, l'Intendance avait celui de la grandeur et de la majesté. A sa vue, le peuple devait se sentir pénétré de respect et concevoir une haute idée du représentant de l'autorité royale, à qui elle servait de palais; car alors la force matérielle était encore le moyen gouvernemental le plus à la portée de l'intelligence populaire.

L'intérieur de la Vieille-Intendance renferme deux parties dignes de remarque.

La pièce qui sert maintenant de cuisine occupe, à l'angle du principal corps-de-logis et près du grand escalier, une partie du bâtiment adjacent; elle a 6^m^ sur 7^m^ 50^c^; elle paraît n'avoir eu que des jours d'une très-petite dimension, car les trois fenêtres que l'on y remarque maintenant sont évidemment de fraîche date, et rien n'en indiquant ailleurs, il est évident qu'elles ont été sinon ouvertes, du moins agrandies pour les approprier à de nouveaux besoins. Elle a une voûte en pierre composée de deux travées d'ogives surbaissées, à simples nervures diagonales : ces nervures reposent sur des culs-de-lampe ornés de fleurs naturelles. Les clefs portent des écussons : sur l'un on voit un chien assis, l'autre est presque complètement caché par une cloison récente. La porte paraît de la première origine; elle est peu élevée et donne sur le palier du grand escalier. Quoique la cheminée ressemble par ses dimensions à celles du xve siècle, l'état des lieux prouve qu'elle a été construite après coup.

Cette salle devait avoir une destination spéciale, car toutes les autres sont voûtées; mais quelle était cette destination? Sans cheminée, elle ne pouvait servir de cuisine; il n'est guère plus rationnel de voir une chapelle dans une pièce surmontée d'un premier étage; cependant sa construction est des plus solides; elle n'est point ornée; un chien sculpté sur l'une des clefs de la

voûte semble rappeler à tous des devoirs de vigilance et de fidélité ; l'unique porte d'entrée ouvre dans la tourelle de l'escalier d'honneur ; enfin on passe de la pièce principale dans un petit cabinet que l'on pourrait regarder comme une de ces prisons de police maintenant désignées sous le nom de *violon*. Elle remplissait donc toutes les conditions voulues pour l'établissement d'un corps-de-garde, et nous la regarderons comme telle jusqu'à preuve contraire.

Le grand escalier est une œuvre remarquable, et son style donne une haute idée de l'ornementation intérieure du reste de l'hôtel. Il occupe la plus grande des deux tourelles. Il est en hélice, ou, comme on disait au xve siècle, en vis, quoique dans une cage quadrangulaire. Autour du cylindre qui en forme le noyau, circule, suivant le rampant des marches, une petite arcature tréflée, dont les colonnettes sont à demi-engagées dans autant de pilastres carrés; les bases de ces colonnettes sont prismatiques; des feuilles naturelles ornent leur chapiteau. Au pourtour intérieur de la cage, des culs-de-lampe ornés de feuillages soutiennent des troncs de pilastres demi-cylindriques, ornés de nervures hélicoïdes. Sur ces pilastres reposent des arceaux en anse de panier, lesquels supportent une corniche. L'ensemble de ces ornements prend environ un tiers de la hauteur de l'échappée, dont il occupe la partie supérieure. A partir du palier du deuxième étage, l'ornementation n'est plus la même. Là le

noyau se divise en plusieurs nervures soutenant une voûte en berceau qui circule tout autour, et les arceaux du pourtour se courbent en plein-cintre, pour s'harmoniser avec ce gracieux couronnement. Deux étages occupent la partie supérieure de la tourelle; on y monte par le petit escalier cylindrique appliqué qui conduit aussi dans les combles. La cage est éclairée par de petites baies réunies deux à deux. Les appuis de ces baies sont horizontaux, mais respectivement plus élevé l'un que l'autre, suivant le rampant de l'escalier. Le second escalier présente, sur des dimensions plus restreintes, la même disposition, moins les ornements.

Les caves, qui sont à deux étages et très-vastes, n'ont rien de caractérisé. Les charpentes des combles forment une voûte ogivale régnant d'un bout à l'autre du bâtiment, sans autre soutien que quelques piliers en bois destinés à assurer les faîtages. Le reste de l'intérieur n'a plus rien conservé de son état primitif, si ce n'est le carrelis d'une chambre inhabitée, située dans les étages supérieurs. Les carreaux sont d'un grain très-dur et très-fin; ils sont carrés et n'ont que 9^{c} sur chaque face.

La maison royale, construite par Louis XI dans le cloître de Saint-Aignan, se rattache complètement au type que nous venons de décrire. Elle est entre cour et jardin. La tourelle de l'escalier d'honneur s'avançait au milieu du bâtiment, celle de l'escalier de service à l'angle à gauche:

elles sont toutes deux complètement détruites. Dans la partie de la façade occupée par la première, s'ouvrent maintenant à chaque étage deux fenêtres modernes. Il ne reste plus qu'une fenêtre de l'époque primitive : celle-ci n'a pas ou plutôt n'a plus de croisillon. Quant aux deux grandes lucarnes en pierre de taille qui se voient du côté de la cour, leur construction est toute récente. Elles sont coiffées d'un pignon plein, orné à sa base et à son sommet de trois obélisques d'environ 50c de hauteur, sortant chacun d'un panache de chou frisé. La porte donnant sur le cloître est à cintre surbaissé en anse de panier. Les caves sont spacieuses, mais sans caractère. La maison royale forme maintenant les nos 2 et 4 du cloître Saint-Aignan.

On a vu par ce qui précède que nos architectes avaient établi entre le style des édifices religieux et celui des maisons particulières une ligne de démarcation nettement tranchée. Pour le premier, l'arc ogival partout et toujours; pour les autres, les arcs droits et les lignes horizontales, excepté dans les portes cochères que l'on n'osait pas encore construire à plates-bandes. Il n'en fut pas ainsi des artistes; ceux-ci, séduits par l'élégance de l'ornementation ogivale, la prodiguèrent dans tout ce qui sortit de leurs mains. Les architectes furent même obligés de leur faire certaines concessions à cet égard : ainsi, dans les maisons de bois surtout, les pinacles, les contre-courbes et bien d'autres détails du même style,

accompagnent des lignes droites et des ouvertures rectangulaires; mais dans tout ce qui tient aux décorations intérieures, à l'ameublement, l'artiste règne en maître et avec lui l'ogive, la colonnette, l'arc trilobé et tout ce qui caractérise l'ornementation architecturale des églises de l'époque. Il affecte même de donner à toutes ses compositions un aspect monumental. Parmi une foule d'exemples que l'on pourrait citer de cette tendance, il suffira d'indiquer le précieux bahut donné par Louis XI au chapitre de Saint-Aignan, et qui se voit maintenant au Musée. Augmentons les proportions de ce meuble, plaçons à ses angles des pilastres, découpons à jour la galerie qui couronne son arcature, et nous aurons l'étage supérieur d'un monument de la fin du xve siècle, avec toutes les parties qui doivent le constituer, avec l'élégante profusion d'ornements qui caractérise cette époque.

Nous ne dirons rien de plus, quant à présent, sur cet objet précieux, ni sur les autres meubles du même temps que l'on rencontre en grand nombre, soit dans notre Musée, soit chez des particuliers qui souvent n'en connaissent pas la valeur. Ce sujet spécial deviendra l'objet d'un article monographique; mais il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur l'état général des arts à Orléans au xve siècle.

Maintenant que les besoins factices du luxe se sont répandus dans toutes les classes de la société, il faut produire beaucoup, bien et à bon marché;

les ouvriers sont jusqu'à un certain point devenus artistes : alors, au contraire, l'artiste, homme spécial, rare, qui ne travaillait que par inspiration, par amour, se faisait souvent ouvrier ; car l'artisan proprement dit ne pouvait le comprendre. Souvent il forgeait lui-même le morceau de métal qu'il devait couvrir de ciselures ; il épannelait la pierre qu'il devait refouiller avec une admirable délicatesse. On doit cependant reconnaître que les sculpteurs sur bois, plus occupés que les autres artistes, eurent ordinairement recours à de simples artisans pour assembler et dégrossir. Cette remarque est frappante pour quiconque comparera la décoration admirable des meubles du xve siècle avec la grossièreté de leur exécution comme menuiserie.

Sous les sculptures qui révèlent autant de mordant dans le ciseau que de légèreté dans la main, on reconnaît des coupes fausses, des joints mal taillés, des tranches mâchées, des surfaces raboteuses accusant également et l'imperfection de l'outil et l'ignorance de celui qui s'en est servi : il n'y avait donc pas d'intermédiaire entre l'art et le métier, ni sous le rapport intellectuel, ni sous celui des moyens d'exécution.

Les bois employés par les ouvriers et les artistes étaient exclusivement le noyer, le chêne et quelques bois fruitiers. La peinture n'apparaissait que comme exception, le vernis était complètement inconnu, le polissage l'était également ; car alors on préférait au brillant de

la surface les hardiesses d'exécution du sculpteur.

L'érection d'un monument en l'honneur de Jeanne d'Arc révéla dans un artiste orléanais un talent alors fort rare en France, celui du modeleur et du fondeur en bronze. L'art de l'orfévrerie, qui s'est conservé florissant à Orléans jusqu'à la fin du siècle précédent, s'était, au commencement du xv[e], élevé à un haut point de perfection, puisqu'en 1427 la ville payait à Gilot Saiget 252 livres 11 sols parisis, pour deux flacons, une coupe couverte et une aiguière d'argent, pesant ensemble vingt-quatre marcs, offerts au connétable de France; cependant il descendit bientôt à la simple fabrication des objets usuels, et dès l'année 1557 on achetait à Paris l'argenterie que l'on offrait aux princes à leur passage.

D'après ce qui nous reste des meubles et des ornements fixes du xv[e] siècle, d'après surtout les collections de certains amateurs, on se figurera peut-être que les appartements de tous les gentilshommes, de toutes les honnêtes marchandes étaient lambrissés de ces riches boiseries, meublés de ces bahuts, de ces chaises relevées de hautes sculptures, de ces lits monumentaux aux pentes de soie, qui font encore l'admiration des véritables amis de l'art; ce serait se tromper étrangement. Nous l'avons dit, les artistes étaient des hommes à part et fort recherchés; leurs œuvres n'étaient pas à la portée de tous; d'ailleurs les soieries et les tapisseries reve-

naient à un prix excessif, tant à cause de leur richesse intrinsèque que parce que l'imperfection des moyens rendait leur fabrication très-difficile. Il faut donc le reconnaître, le luxe dont certaines imaginations ont entouré les châtelaines du moyen-âge, est plus poétique que réel : pour une noble dame nageant dans l'or et dans la soie, s'entourant des chefs-d'œuvre d'artistes renommés, combien en verrions-nous assises sur un simple escabeau, dans une chambre nue et noircie par la fumée qui s'égarait souvent hors du trop vaste manteau de la cheminée! Nous rencontrons à tout moment des chaises à bras à fond de bois, des bahuts sans sculptures, des tables massives, des lits à quenouilles à peine dégrossis, qui ne donnent pas une haute idée de l'ameublement ordinaire du commencement du xve siècle.

Un renseignement précieux vient à l'appui de ce qui précède. Deux procureurs de la ville se tenaient constamment, et à tour de rôle, dans le donjon de la Tour-Neuve, pour veiller à la sûreté publique : c'étaient des hommes d'une certaine importance; ils avaient dans la tour leur logement spécial : or, l'ameublement de la chambre qui leur était destinée consistait en une table de 9 pieds soutenue sur deux tréteaux, deux *selles engoussées* (chaises rembourrées) et deux lits faits en forme de coffres, sans couvercles, garnis chacun d'une *coëste*, d'un *coessin* de deux lez, d'une couverture de drap vermeil et d'une

courte-pointe, le tout posé sur une couche de paille. La ville devait aussi fournir de la paille pour joncher le plancher. Cette obligation, le rembourrage des siéges et la couleur de la couverture révèlent une sorte de luxe : quelle différence cependant, sous le rapport de l'élégance et du confortable, entre cet ameublement et celui que se rêve maintenant un simple ouvrier!

Si des maisons particulières nous passons aux boutiques des marchands, nous ne les trouverons ni plus recherchées ni plus commodes. Elles consistaient généralement en une seule pièce plus profonde que large, ouvrant sur la rue par un arc plein-cintre. De devanture il n'en existait point. Une grande porte qui se repliait sur elle-même à l'heure de la vente donnait tout à la fois accès aux chalands, au vent et à la pluie. La marchandise n'était donc pas étalée comme nous le voyons de nos jours; elle cherchait au fond du magasin un abri contre l'intempérie des saisons. Après les véritables boutiques venaient les échoppes; celles-ci appartenaient à la ville qui les baillait à loyer. Telles étaient celles des merciers. Les bouchers, les bourreliers, les fourreurs, les drapiers avaient des halles spéciales à chaque profession et qui leur étaient également louées par la ville.

Voici donc autour d'un très-petit nombre de familles se livrant aux plaisirs du luxe et au culte des arts, un peuple qui commence à connaître ce dont il ne peut pas encore jouir.

Impatient de sensations nouvelles, il s'assemble, il s'anime, il cherche dans les modes exagérées (1) et dans les joies extérieures ce qui lui manque dans sa maison; il lui faut des fêtes, des spectacles; les princes, les magistrats de la cité s'emparent de ce mouvement : en le favorisant, ils le feront tourner au profit de la religion catholique et du pouvoir royal; les processions, les entrées triomphales des princes se multiplient et déploient une magnificence jusqu'alors inconnue. En voici quelques exemples :

L'an 1440, Charles, duc d'Orléans, venait de sortir des prisons d'Angleterre : il voulut, en réjouissance de sa délivrance, faire une entrée solennelle dans la ville principale de son apanage. Les Orléanais n'épargnèrent rien en cette circonstance pour lui témoigner leur affection; des fontaines décorées par le peintre Gauchier s'élevèrent dans les rues et versèrent du lait et du vin; douze échafauds également couverts de peintures furent dressés dans divers quartiers; sur les uns on joua des personnages (2) et des moralités, sur d'autres six hauts ménestrels mandés exprès de Saint-Benoît, d'Yenville et de Cléry exécutèrent des morceaux de musique; des tables furent servies dans les carrefours pour le peuple; quatre cents petits enfants por-

(1) En 1463 on publia des réglements proscrivant, sous des peines sévères, les *poulaines* et autres *parures mondaines*.

(2) Dans le style du xv[e] siècle, le mot *personnage* indique la pièce et non l'acteur qui la représente.

tant chacun un panonceau servirent d'escorte au prince, qui fut reçu sous un ciel de drap d'or, orné de six aunes de franges de soie teinte de sandal et soutenu sur des bâtons *peints en or fin*.

Au récit de cette pompeuse réception, on devrait croire que dix années avaient suffi à la ville pour réparer tous les désastres du siége : une circonstance en apparence assez puérile vient démentir cette supposition. Orléans, pour recevoir son prince, faisait des sacrifices au-dessus de ses forces; à des apparences de largesses et de grandeur, elle se vit obligée d'allier une certaine parcimonie : les fontaines d'où coulaient le lait et le vin n'en répandirent pas au-delà de trois cents pintes.

Pour ne pas scinder notre récit, nous allons réunir ici les principales *entrées* qui eurent lieu pendant le xv[e] siècle.

Celle que fit Louis XI en 1460 fut des plus remarquables. Le dais destiné au roi était de drap d'or; il était orné de pentes parsemées de fleurs de lis peintes, et pour la confection desquelles on avait employé six aunes de thiercelin, onze aunes de franges de soie blanche et vermeille et deux livres d'or clinquant. La doublure du ciel se composait de deux aunes de toile vermeille. Comme le roi vint la nuit, vingt flambeaux et six torches éclairèrent le cortége. En dehors de la porte Bannier s'élevait un grand échafaud décoré de trois pièces de bougran pers et de toile perse; les enfants de chœur de Saint-Euverte, qui y avaient trans-

porté l'orgue de cette église, exécutèrent des morceaux de musique; trois grandes fleurs de lis dorées d'or fin décoraient le portail de la porte Bannier; sur un échafaud près de Saint-Pierre-Empont se faisaient entendre Estienne Chapeau et Marie Verdet, hauts ménestrels; enfin, deux autres échafauds avaient été préparés au coin Maugars et à la porte Dunoise; mais les personnages que l'on devait représenter ne purent avoir lieu à cause de la nuit; ainsi restèrent sans emploi deux étoiles de fer-blanc dorées, un diadème avec une croix dorés d'or fin, six paires d'ailes d'anges de plumes de paon, pour les enfants, six chefs d'anges, six d'hommes et quatre barbes: ce détail peut donner une idée de la nature du spectacle projeté.

L'entrée solennelle de Louis XII en 1496, à l'occasion de la réunion du duché d'Orléans à la couronne, fut d'une magnificence vraiment royale; cependant elle fut encore éclipsée par la réception faite en 1499 à la reine Anne de Bretagne : les échevins étaient vêtus de robes d'écarlate et de cornettes de velours, et on orna de tentures de taffetas plusieurs échafauds, sur lesquels de belles jeunes filles habillées de taffetas blanc et vert, et coiffées de chapeaux d'argent à coquilles, récitèrent des vers à la louange de la reine.

Tandis que s'étalaient ces fêtes profanes, le clergé, de son côté, déployait toutes les pompes du catholicisme. A l'aide des solennités reli-

gieuses, l'évêque François de Brilhac modérait la turbulence des écoliers et faisait affluer dans la nouvelle enceinte les étrangers attirés soit par la piété, soit par l'amour du spectacle. C'était chaque jour une procession nouvelle, qui toujours surpassait en splendeur celles qui l'avaient précédée. Les châsses en faisaient le principal ornement : elles se multiplièrent à un tel point qu'il fallut jusqu'à cent quatre hommes pour les porter. Ainsi, tandis que l'éclat extérieur alimentait la curiosité publique, le motif rappelait les fidèles à leurs devoirs envers Dieu et aux sentiments d'une mutuelle harmonie.

Revenons maintenant sur nos pas et reprenons le fil de cette histoire.

Orléans était délivré, Charles VII sacré à Reims, l'Anglais dépossédé de ses conquêtes ; la confiance et la paix commençaient à renaître, et avec elles le commerce et la richesse ; mais la ville avait beaucoup souffert, les particuliers avaient épuisé leurs dernières ressources ; il fallait du temps pour guérir tant de blessures. Pendant près de vingt années on put comparer l'état d'Orléans à celui d'un convalescent qui cherche à réparer complètement ses forces avant de se livrer à ses travaux habituels. Les habitants oublièrent leurs affections les plus chères dans l'intérêt de leur conservation ; ils s'appliquèrent uniquement à augmenter leur bien-être matériel, négligèrent de réparer les églises qu'ils avaient eux-mêmes démolies, et laissèrent

sans exécution une ordonnance de Charles VII qui leur permettait de prendre dans le produit d'un octroi spécial les fonds nécessaires à la réédification de Saint-Aignan.

Mais cet égoïsme forcé devait s'évanouir avec les circonstances qui l'avaient fait naître. L'amour éclairé des arts, seulement comprimé par les événements, reparut enfin plus vif, plus énergique que jamais. Le sentiment religieux put se traduire en nombreuses largesses. Le couvent de Saint-Loup fut reconstruit, la tour de Saint-Pierre-Empont, l'église de Saint-Pierre-le-Puellier complètement réparées; les corporations des maçons et des couvreurs, qui avaient leurs confréries à la chapelle Saint-Michel, près Saint-Aignan, y ajoutèrent une aile à leurs frais. Un grand nombre de réparations dont les analistes n'ont pas parlé durent avoir lieu à cette époque.

Polluche assigne à la reconstruction de l'église de Saint-Laurent la date 1446. Il serait téméraire de contester sans preuve cette assertion; on doit seulement observer que si le fait est vrai, l'édifice aurait subi depuis cette époque une nouvelle destruction. Il n'est pas possible d'attribuer au milieu du XVe siècle des piliers carrés supportant des arcs plein-cintre, des croisées larges et plein-cintre, le tout sans moulures, sans ornements, d'un style lourd et écrasé: le Saint-Laurent de nos jours est un édifice vulgaire de la fin du XVIe ou du XVIIe siècle.

La réédification de Saint-Euverte se distingua de toutes celles qui furent commencées sous le règne de Charles VII, non-seulement par son importance matérielle, mais surtout par la reproduction fidèle, au milieu du xv[e] siècle, du style noble et pur du XIII[e]. La monographie que nous consacrerons à Saint-Euverte nous dispense d'entrer dans de plus longs développements sur ce sujet.

Nous serons, par la même raison, très-bref à l'égard de deux faits qui occupent une place remarquable dans l'histoire architecturale de la cité, l'érection du premier monument élevé en l'honneur de Jeanne d'Arc et la construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville. L'inauguration du monument de Jeanne d'Arc en 1458 fut pour les Orléanais et pour toute la France un grand événement, à cause des faits glorieux dont il retraçait le souvenir; mais au point de vue de l'art, elle fut peut-être encore d'une plus haute importance. Ce n'était point une chose vulgaire à cette époque que quatre personnages de grandeur naturelle, ou à peu près, coulés en bronze et réunis sur un même socle. Plus tard nous analyserons l'œuvre de l'artiste; nous y signalerons cette précieuse naïveté, ce faire un peu raide, mais si simple, qui caractérisent la statuaire du xv[e] siècle. Il doit nous suffire maintenant d'avoir posé le fait dans son ordre chronologique.

Tandis que l'architecte de Saint-Euverte reproduisait avec une courageuse fidélité un style

outrageusement abandonné, celui de l'Hôtel-de-Ville s'élançait franchement dans une voie toute nouvelle. Robin Gallier, décoré du simple titre de maçon, mariait sans efforts les dais, les festons de l'école expirante aux lignes horizontales, aux croisées à croisillons, aux pilastres historiés dont il fournit probablement un des premiers modèles. Pur et symétrique dans son ensemble, riche et varié dans ses détails, l'Hôtel-de-Ville est un de ces types que l'on rencontre rarement; c'est, quant à l'époque et quant à l'exécution, la transition, mais la transition originelle du style ogival à celui de la renaissance. Fondé en 1453, il fut terminé en 1498.

La révolution qui commençait ainsi à signaler ses succès, n'osait pas encore s'élever jusqu'au faîte des grands édifices. Près de l'hôtel nouveau se construisait en même temps un beffroi destiné à recevoir la cloche d'alarme et à donner retraite au guetteur de nuit: son sommet fut décoré d'ornements purement ogivaux. Il existe encore dans son état primitif, excepté sa toiture conique, remplacée maintenant par une ignoble baraque en colombage, qui fut toujours hideuse, et qui maintenant est, en outre, complètement inutile.

Lorsque Louis XI monta sur le trône, trente années s'étaient écoulées depuis la levée du siége; le commerce avait pris à Orléans des développements considérables, l'état de la ville était plus florissant que jamais: les voyages, les séjours que

le roi y faisait fréquemment ajoutèrent à sa prospérité; car si ce prince, soupçonneux et cruel, était l'effroi des grands seigneurs, les effets de ses sombres caprices ne descendaient pas jusque sur le peuple. Dévot par lâcheté peut-être, mais enfin tout dévoué au culte de la Vierge et de quelques saints, il avait distingué dans ses hommages Notre-Dame de Cléry (1), Monseigneur saint Jacques et Monseigneur saint Aignan. Ce dernier lui paraissait particulièrement doué d'un pouvoir temporel des plus précieux : suivant les légendes, il avait mis en fuite les troupes d'Attila qui s'apprêtaient à piller la ville. En cas de guerre civile, sa protection pouvait être d'une grande utilité. Le roi, prêtant dans son paganisme chrétien ses propres passions aux saints dont il implorait le secours, voulut se rendre celui-ci favorable en le comblant de présents : il lui offrit un bahut remarquable par ses sculptures, une châsse et plusieurs autres objets d'orfévrerie d'un grand prix : il voulut même se faire installer abbé; il revêtit le surplis et l'aumusse et reçut comme investiture une bourse renfermant cinq sols parisis. Il désirait vivement faire achever la construction de l'église qui marchait fort lentement; mais c'eût été une bien forte dépense pour un prince aussi parcimonieux : il crut pouvoir concilier ses projets avec les intérêts de sa cassette, en forçant les habitants à les exécuter au moyen de la concession d'une partie des impôts perçus sur les sels.

(1) Petite ville située à 16 kilomètres d'Orléans.

Il fit aussi complètement restaurer, mais cette fois de ses propres deniers, le prieuré de Bonne-Nouvelle, maintenant l'hôtel de la Préfecture, et l'église de Saint-Donatien, que les bombardes anglaises avaient furieusement endommagée ; enfin sa dévotion bien connue pour saint Jacques lui a fait attribuer par quelques-uns la construction de la chapelle située en face de la rue de la Pierre-Percée. Nous examinerons cette question dans l'article monographique destiné à ce délicieux édicule ; il nous suffira, quant à présent, de faire observer que la richesse de son ornementation, la légèreté de ses détails, la finesse de ses sculptures le rattachent évidemment à la dernière période du style ogival. Après avoir exagéré à un tel point les beautés du genre, il ne restait plus qu'à en changer.

Pour mettre l'église de Saint-Aignan à l'abri d'un désastre semblable à celui dont elle avait été victime à l'époque du siége, le roi résolut de l'enfermer dans une nouvelle enceinte. Il assembla les habitants et voulut bien leur faire demander leur avis. La réunion eut lieu dans les halles, suivant l'usage. Le tracé proposé détruisait certaines propriétés appartenant aux chanoines de Sainte-Croix, de Saint-Aignan, de Saint-Pierre-Empont, de Saint-Pierre-le-Puellier ; leurs abbés firent une opposition assez vive : il y avait bien aussi quelques emprises de terrains appartenant à des séculiers nobles ou vilains, mais ceux-ci n'osèrent ouvrir la bouche, et certes ils

firent prudemment. Le roi reçut sans colère les observations du clergé et passa outre. On se mit immédiatement à l'œuvre. Le nouveau quartier se peupla rapidement; les étrangers, attirés par les priviléges que leur accordait le roi, y arrivaient en foule. Les anciens habitants, jaloux des nouveaux venus se plaignirent, mais à voix basse, et continuèrent par des moyens détournés l'opposition que le clergé n'avait pas craint de faire ouvertement.

Commencée en 1466 et terminée en quatorze ans, la troisième enceinte ou deuxième accrue s'est en grande partie conservée jusqu'à nos jours. Il n'en existe plus que quelques traces depuis la rue de la Tour-Neuve, au droit de laquelle était une porte fortifiée, jusqu'au grand bâtiment connu sous le nom de la *Filature;* mais à partir de ce point jusqu'à l'angle rentrant du boulevart de la Reine, les murs de Louis XI font encore la clôture de la ville. A cet angle était une tour dont un quart à peine est encore apparent. Une ligne droite la réunissait à celle qui formait l'angle nord-est de l'enceinte romaine, au coin des rues de l'Évêché et du Bourdon-Blanc. Les travaux de défense furent appropriés au progrès de l'art militaire. Des bastions demi-circulaires flanquèrent des courtines d'une grande étendue. On donna une grande épaisseur aux murailles, mais leur hauteur fut médiocre pour laisser moins de prise à l'artillerie.

La sollicitude de Louis XI pour Orléans ne se

borna pas à ce qu'on vient de lire : on lui doit, en outre, les premiers quais de la ville et l'exhaussement de la partie des levées qui avoisinent les Augustins.

Il existe encore deux monuments du séjour de Louis XI à Orléans : la maison royale, dont il a déjà été question, et l'esplanade qui fait partie du nouveau couvent des dames Ursulines. Un passage souterrain conduisait de la maison royale à la crypte de Saint-Aignan. Les galeries de la crypte, dont on voit encore une grande partie, se prolongeaient, selon toute apparence, jusqu'à l'esplanade. C'est dans ce dernier lieu que le roi cherchait à chasser ses soucis par l'aspect des rives majestueuses de la Loire. A ses pieds coulait le grand fleuve, sillonné de blanches voiles, animé par les cris des mariniers; au-delà se groupaient des arbres séculaires, se déployaient de riantes prairies; à gauche une île verdoyante; à droite le vieux pont et le fort des Tourelles se détachaient en noir sur les teintes vaporeuses de l'horizon. En présence de cet admirable spectacle, la frayeur était encore le sentiment dominant du monarque; ce lieu de plaisance fut une véritable citadelle.

L'esplanade, située à l'ouest de l'église, forme un carré presque parfait de 100^m environ sur chaque face; elle est complètement nivelée. Assise sur le penchant du coteau, elle se trouve, du côté du nord, au niveau du sol, et présente sur toutes les autres faces un escarpement en rapport

avec l'inclinaison naturelle du terrain. Son élévation est de 6ᵐ environ du côté du midi; l'escarpement est partout vertical et soutenu par une forte muraille revêtue de pierre de taille du grain le plus dur et couronnée d'un bourrelet et d'un talus. A chaque angle s'élevait une échauguette de 3ᵐ de diamètre hors œuvre posée en encorbellement. La face méridionale, parallèle au mur d'enceinte, en était séparée par un chemin de ronde qui faisait aussi le tour du reste de l'esplanade. Ainsi le roi pouvait en toute sécurité se livrer à ses rêveries, nageant dans l'air, planant sur la campagne, au milieu d'une sorte de prison, surveillé de toutes parts, sans même être distrait par la vue de ses gardiens.

Durant tout le règne de Louis XI, l'histoire architecturale d'Orléans se résume à peu près dans les actes du roi. En présence des faits qui viennent d'être retracés, la restauration de certaines églises passe inaperçue; nos historiens daignent à peine en faire mention. Voici, au surplus, les seuls faits que nous ayons pu recueillir :

En 1470, l'église de la Conception fut construite par les ordres de la duchesse Jeanne, fille de Louis XI.

En 1473, le corps des marchands fréquentant la rivière de Loire érigea dans l'église des Jacobins une chapelle en l'honneur de Notre-Dame-de-Pitié.

En 1475, Marie de Bretagne, abbesse de Fontevrault, qui commençait à réformer son ordre, fit bâtir le couvent de la Madeleine.

Suivant une tradition généralement reçue, un grand nombre de Bourguignons vinrent la même année à Orléans pour y chercher un refuge contre une épidémie qui désolait leur province. Les habitants furent victimes de leur hospitalité : la contagion se répandit dans la ville, la mortalité devint générale et les cimetières ordinaires ne purent plus suffire aux inhumations. On jugea donc indispensable d'établir un nouveau lieu de sépulture destiné, dans les cas exceptionnels, à toutes les paroisses. A cet effet, un assez grand espace de terrain situé près Saint-Vincent-des-Vignes fut consacré par l'évêque François de Brilhac; on le nommait alors le Champ-Carré : maintenant c'est le cimetière Saint-Vincent. Il a déjà reçu du côté de l'ouest une accrue assez considérable, et on vient tout dernièrement de l'agrandir encore au septentrion. Une ligne inachevée de chapelles sépulcrales indique de ce côté ses anciennes limites.

Les derniers évêques s'étaient plus occupés des décorations intérieures de Sainte-Croix que de l'achèvement de l'édifice. Tandis que de belles tapisseries ornaient le chœur, tandis qu'un buffet d'orgues nouvellement posé ajoutait à la pompe des offices divins, une grande partie de la nef restait encore à faire. François de Brilhac comprit mieux sa mission que ses prédécesseurs; il chercha, en 1478, à donner un nouvel élan aux travaux languissants, mais il ne put y parvenir.

Vers la même époque, la nation d'Allemagne (1) de l'école de droit fit poser sur le maître autel de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle une table de pierre de 5 pieds de long sur 4 de large, représentant l'adoration des Mages. Si l'expression *sur* dont se servent les historiens doit être prise à la lettre, cette pierre servait de tablette à l'autel. Dès lors les figures, au lieu d'être sculptées en relief, durent être gravées en creux, comme sur les dalles tumulaires. Ce serait un fait rare et curieux; mais il est plus rationnel de suppléer aux mots par le sens. Le bas-relief en question aurait été appliqué à l'autel soit sur le devant, soit comme faisant partie du retable.

C'est ici le lieu de donner la cause probable d'une erreur qui a occasionné de longues discussions parmi les archéologues de notre ville.

On voit dans les armoiries de la ville d'Orléans trois pièces nommées, suivant les auteurs et les époques, *cœurs de lys, cayeux* ou *cailloux*. Les lettres-patentes du 4 novembre 1815 qui restituent à Orléans ses armoiries les indiquent sous la dénomination de *cayeux de fleurs de lys*.

En fait, soit que les armes de la ville lui aient été concédées par Charles VII ou par Louis IX, elles étaient dans l'origine de gueules à trois

(1) L'école de droit d'Orléans, à laquelle affluaient des étudiants de tous les pays, se divisait en plusieurs nations ou sections qui avaient chacune leur régime et leurs priviléges particuliers. La nation allemande fut toujours une des plus nombreuses et des plus riches. Par la suite, ces distinctions devinrent purement nominales.

cœurs de lis d'argent, au chef cousu d'azur, chargées de trois fleurs de lis d'or ou de France.

A une époque impossible à préciser, mais certainement circonscrite dans la dernière moitié du xve siècle, on fit des réparations importantes au fort des Tourelles. Alors, pour figurer la partie essentielle des armes de la ville, on incrusta dans la muraille et on disposa par trois, triangulairement, comme le sont les stigmates des lis, neuf boulets de pierre lancés, à l'époque du siége, par les bombardes anglaises. Les habitants voyant les cœurs de lis représentés par des pierres ou cailloux, leur donnèrent un nom conforme à leur apparence. Bientôt l'erreur passa jusque dans la forme : des peintres, des sculpteurs ignorants représentèrent les cœurs de lis sous la forme de cailloux presque ronds, juxta-posés et laissant entre eux l'espace triangulaire qui se trouve entre les circonférences de trois cercles contigus. Il est à désirer que ce quiproquo ne se reproduise plus à l'avenir. Il faut rendre aux pièces des armes de la ville non-seulement leur dénomination, mais aussi leur forme première, et les cœurs ou stigmates de lis devront, comme dans la nature, se composer de trois lobes ovales rayonnants et complètement joints ensemble par une de leurs extrémités.

Un fait d'une haute importance signale pour Orléans le règne insignifiant de Charles VIII. Une nouvelle enceinte réunit à la ville un espace au moins aussi considérable que celui qu'elle cou-

vrait déjà. Quoique l'établissement de la troisième accrue ne date que de 1484, elle eut sa cause dans les événements qui remontent au règne de Louis XI.

Tandis que les habitants laissaient, par esprit d'opposition, les étrangers seuls peupler le nouveau quartier établi par ce prince, resserrés eux-mêmes outre mesure entre leurs vieilles murailles, ils étaient obligés de déborder dans les seules directions qui leur restassent ouvertes, c'est-à-dire au nord et à l'ouest. Les faubourgs populeux de la porte Bernier et de la porte Renard étendirent leurs rameaux dans la banlieue. Une partie de la ville se posa en dehors d'elle-même. L'ensemble de la population intérieure et extérieure était alors de 26 à 28,000 âmes, le nombre des maisons de 2,500 environ.

Cependant le roi d'Angleterre, ligué avec le duc d'Orléans, avait déclaré la guerre à la France. Les horreurs récentes du siége de Beauvais, le souvenir des maux qu'ils avaient eux-mêmes soufferts firent sentir aux Orléanais le besoin de se mettre à l'abri de la fureur de l'ennemi. Les habitants des faubourgs faisaient partie intégrante de la cité. Une requête fut présentée au roi pour le prier de prolonger tout autour de la ville la nouvelle enceinte qui n'y avait annexé que le faubourg Bourgogne. Cette demande avait été gracieusement accueillie et l'on allait se mettre à l'œuvre, lorsque la trêve de sept ans vint rendre la sécurité aux Orléanais. Les travaux

n'étaient pas même commencés, le projet fut complètement oublié.

En 1484, nous le voyons mis de nouveau sur le tapis, réadopté et exécuté avec une ardeur dont il est difficile de se rendre raison. Charles VIII, encore enfant, venait de monter sur le trône; sa sœur gouvernait sous le modeste nom de Madame de Beaujeu; le duc d'Orléans, amoureux du pouvoir, se livrait déjà à des intrigues qui ne pouvaient rester secrètes, puisque cette même année elles enfantèrent la guerre civile. Comment se figurer que, dans de telles circonstances, le gouvernement royal ait espéré trouver quelque force dans les murs de la ville capitale de son principal adversaire? N'était-il pas à craindre qu'Orléans ne se livrât bientôt lui-même entre les mains de l'ennemi, d'autant plus redoutable alors que l'on aurait plus travaillé pour le mettre en état de lui résister? Il n'est donc pas probable que le roi ait pris l'initiative dans cette circonstance. Supposera-t-on, au contraire, que le duc d'Orléans, dissimulant adroitement ses desseins, ait, dès l'avènement du jeune roi, sollicité la reprise d'un projet dont on ne sentait pas encore les conséquences? On conçoit que dans ces premiers moments il ait pu surprendre la justice du roi; mais bientôt les événements devaient parler. Cependant nous voyons les travaux poussés avec la plus grande activité pendant tout le règne de Charles VIII, sous les yeux et, pour ainsi dire, sous l'inspection du prince entre les mains de

qui ils pouvaient devenir si redoutables. A la vérité, le parti du duc était dispersé en 1486, lorsqu'il vint établir sa résidence à Orléans, et une apparente réconciliation lui avait rendu les bonnes grâes du roi. Mais, dans ces conjonctures mêmes, fortifier sa capitale n'était-ce pas l'engager à nouer de nouvelles intrigues?

Quoi qu'il en soit, le roi, par lettres-patentes données en 1484, accorda, pour les travaux de la nouvelle enceinte, 5 deniers à prendre sur chaque minot de sel qui serait vendu dans toute l'étendue du royaume.

Les travaux commencèrent par la destruction des deux mottes des Arquebusiers joutant aux anciens fossés. Ces cavaliers, construits probablement dans l'origine pour la défense de la ville, ne servaient plus alors qu'à l'exercice du tir de l'arquebuse. Situés l'un près la porte Renard, l'autre entre les portes Parisie et Saint-Samson, ils se trouvaient désormais à l'intérieur de la ville et prenaient une place inutile.

Le tracé de cette quatrième et dernière enceinte s'est conservé jusqu'à nous sans le moindre changement. Les murs des boulevarts extérieurs actuels sont les restes de ceux qui furent construits à cette époque. On y voit encore la place des bastions, et si les ouvrages des portes ont été détruits, les entrées n'ont pas changé de place. Nous décrirons en détail, dans la monographie des fortifications, tout ce qui a rapport à ce sujet. Il suffira donc, quant à présent,

de quelques dates et d'une succinte appréciation.

En 1490, la porte Saint-Pouair ou nouvelle porte Bannier (1) commença à s'élever, avec ses deux fortes tours demi-circulaires, au lieu où sont maintenant les pavillons provisoires des employés de l'octroi. Pendant le reste du règne de Charles VIII, les travaux continuèrent avec une grande activité. Ils ne se ralentirent pas sous celui de Charles XII. Dès l'année 1501, la porte Saint-Jean était construite et les remparts adjacents laissaient peu de chose à désirer. En 1514, la porte Bannier était complètement en état de défense, et il est probable que l'ensemble de l'enceinte était dès lors à peu près terminé, car, dès l'année 1513, Louis XII faisait établir, en avant de la porte Bourgogne, un ravelin, ouvrage à corne protégé par un pont-levis. Cet accessoire ne dut être entrepris qu'après l'achèvement des travaux principaux.

La démolition des vieilles fortifications marchait de front avec la construction des nouvelles : en 1501, la porte Renard fut détruite, les autres durent l'être vers la même époque.

A la fin du xv[e] siècle, l'usage de l'artillerie avait singulièrement modifié le système de la défense des places. Des bastions presque massifs, peu élevés, construits à d'assez grands intervalles,

(1) C'est à peu près à partir de cette époque que, par corruption, le mot *Bannier* fut substitué à celui de *Bernier*. Les étymologistes se sont trompés en voulant le faire dériver de *Bannière*.

avaient remplacé les tours circulaires, élancées, presque détachées du mur des deux premières enceintes. Au lieu des archères étroites, des créneaux multiples, des machicoulis couronnant les murs, on ouvrait des embrasures larges et peu nombreuses destinées à l'usage des canons et de la mousqueterie. Les fossés furent plus larges et plus profonds, les terres qui en furent extraites, formèrent des remparts de 15 à 25^{m} d'épaisseur. Les moyens d'attaque devenant plus puissants, les ouvrages dont le système ne fut pas radicalement changé prirent du moins des développements proportionnés aux efforts qu'ils avaient à supporter. Telles furent les nouvelles portes; on y retrouvait, comme dans les siècles précédents, mais sur de bien plus grandes proportions, la porte Chartière, ouvrant sur le pont-levis et défendue par une herse et par des battants à pivots, et les deux tours adjacentes; seulement on ajouta un guichet et une passerelle pour l'usage des piétons, et les machicoulis furent remplacés par des trappes intérieures. Souvent une niche ménagée au-dessus du portail reçut l'image de la Vierge ou du saint protecteur.

Tandis que les dehors des nouveaux quartiers s'entouraient ainsi d'ouvrages respectables, MM. d'Illiers et Descures, commissaires du roi, se livraient au tracé des rues. L'état de la législation de l'époque, combiné avec l'esprit de justice et de loyauté qui dirigea cette opération, la rendirent complètement défectueuse. Les commis-

saires pouvaient au nom du roi s'emparer des terrains destinés à la voie publique, sans que les propriétaires eussent droit à aucune indemnité pour le terrain cédé. On crut devoir suppléer par des considérations d'équité à la rigueur de la loi. Pour détruire le moins de propriétés possible, plusieurs rues remplacèrent d'anciens chemins dont elles suivirent les sinuosités; d'autres s'étaient déjà formées lors de l'établissement des faubourgs, celles-ci furent conservées avec toutes leurs irrégularités; d'autres enfin furent tracées, mais leurs lignes s'infléchirent de manière à ne traverser que des terrains non bâtis, ou du moins à n'attaquer que des masures. De tous ces ménagements résulta l'ensemble décousu que nous voyons aujourd'hui: rues étroites, s'ajustant mal, complètement sinueuses ou ne présentant qu'une apparence d'alignement, sans parler d'un assez grand nombre de ruelles ou d'impasses qui ont été successivement supprimées.

Malgré les avantages immenses que présentaient les nouveaux quartiers, ils ne furent pendant long-temps peuplés que d'artisans. Plusieurs rues reçurent des noms analogues aux professions de leurs habitants. Ainsi, tandis que la noblesse et le haut commerce, fidèles à leurs us et coutumes, ornaient d'une multitude de charmants petits hôtels les rues sombres et tortueuses de l'antique cité, les voies aérées et plus spacieuses de la nouvelle ville ne se garnissaient que de constructions dépourvues d'élégance et

de solidité. A peine si l'on trouve dans toute l'étendue de la dernière enceinte trois ou quatre maisons un peu remarquables appartenant à la fin du xve siècle.

Le séjour forcé que fit dans la capitale de son apanage le duc d'Orléans, qui depuis régna sous le nom de Louis XII, y attira un grand nombre de seigneurs : le luxe et l'abondance s'y répandirent autour du prince; le goût des arts se développa avec plus d'ardeur que jamais, le luxe architectural fit des progrès rapides. La plupart des délicieuses maisons qui furent construites alors n'ayant pas de date certaine, nous les décrirons en parlant de celles du commencement du xvie siècle.

Avant d'abandonner le xve, nous avons deux mots à dire sur une petite église dédiée à Notre-Dame-de-la-Conception, ou à Saint-Flou. Quelques historiens font honneur de sa fondation à Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI, d'autres l'attribuent à Jeanne, fille de ce prince. Il règne au moins autant d'incertitude sur l'identité de l'édifice, et il paraît qu'il faut distinguer Saint-Flou ou Notre-Dame-d'entre-les-Murs de Notre-Dame-de-la-Conception, qui n'en était pas très-éloignée. Ces questions nous paraissant oiseuses, nous ne nous arrêterons pas à les discuter; mais il est utile de prémunir les archéologues peu expérimentés contre une erreur assez généralement accréditée. Dans une maison située rue de la Tour-Neuve, n° 27, on voit trois

voûtes contiguës servant maintenant aux usages domestiques : ces voûtes ont été prises pour des restes de la chapelle de Saint-Flou. Il est vrai qu'elles occupent, ou à peu près, l'emplacement de l'édifice en question, et qu'elles s'appuient sur un vieux pan de mur qui peut bien en avoir fait partie; mais les compartiments proprement dits, qui forment maintenant trois remises, sont de construction toute récente, et lors même que l'on ne connaîtrait pas leur âge par la tradition des propriétaires de la maison, leur appareil, leur style, leurs dimensions suffiraient pleinement pour le révéler.

Louis XII venait de monter sur le trône; la sagesse du roi avait déjà fait oublier les torts du duc d'Orléans. Un des premiers soins du monarque avait été la réforme de la magistrature; l'étude des lois devait donc avoir une grande importance à ses yeux. L'école d'Orléans, l'une des plus célèbres de l'Europe à cette époque, attira surtout son attention. La salle de la rue des Gobelets ne pouvait suffire à l'affluence des étudiants; les cours furent multipliés et une nouvelle salle appelée *les Grandes-Écoles*, fut construite par ordre du monarque en 1498, dans une rue à laquelle elle a donné son nom. On se figurera peut-être que ce nouveau bâtiment devait surpasser de beaucoup le premier en élégance et en commodités intérieures, il n'en fut pas ainsi. On était alors à une époque de luxe extérieur; les dehors furent décorés avec une richesse su-

perflue, tandis que la partie essentielle, les salles destinées au cours, fut complètement négligée.

La façade de l'édifice, qui présentait le pignon sur la rue, était empreint d'un caractère à la fois religieux et civil, parfaitement en rapport avec sa destination ; elle se composait d'un soubassement fort simple, d'environ 2^{m} de hauteur, et de deux étages d'une médiocre élévation, éclairés chacun par quatre fenêtres percées avec une parfaite régularité, qualité très-rare à cette époque. La même symétrie régnait dans l'ornementation que dans le tracé des ouvertures. Les fenêtres du rez-de-chaussée, de forme et de style ogival, étaient de dimensions médiocres; leurs tableaux, très-profonds et largement ébrasés, disparaissaient sous de nombreux filets prismatiques ; elles étaient divisées par une colonnette surmontée d'un quatre-feuilles et de quelques nervures, remplissant le tympan de l'arc ogival. Les fenêtres du premier étage, ogivales comme les premières, mais plus larges et surtout plus élevées, n'étaient séparées que par de minces piliers de forme carrée. A chacun de ces piliers était appliqué un pinacle de style prismatique. Une archivolte à contre-courbe, amortie d'une aiguille ornée de crochets de feuilles naturelles, s'appuyait sur le fût du pinacle et encadrait l'ogive des fenêtres. A l'une des extrémités de la façade, un cul-de-lampe richement brodé supportait une statuette surmontée d'un petit dais ; du côté opposé s'avançait une gargouille. L'en-

semble de ces ornements, qui se multiplient à mesure qu'ils s'élèvent, donne lieu de croire que le pignon était somptueusement décoré; mais, au commencement de ce siècle, époque à laquelle remonte cette description, il était tellement fruste qu'on ne pouvait plus reconnaître son état primitif.

L'entrée du bâtiment donnait sur une cour dont la porte s'ouvrait dans un mur adjacent à la façade. Cette porte, à cintre ogival, était ornée d'une forte moulure saillante à contre-courbe, encadrant l'arc et retombant un peu au-dessous de sa naissance sur des culs-de-lampe ornés de feuillages; la contre-courbe se terminait par une aiguille ornée de six touffes et coiffée d'un panache de chou frisé.

A l'intérieur du bâtiment, une salle unique occupait tout l'étendue de chaque étage; les murs étaient couverts d'un simple crépi, aucune sculpture n'ornait les planchers.

Ce dernier et curieux jet du style ogival, appliqué aux constructions civiles, n'existe plus. L'architecte chargé, il y a vingt-cinq ans environ, d'établir sur son emplacement des salles pour les écoles chrétiennes, n'a pas soupçonné qu'il pouvait, sans détruire la façade, l'approprier à sa nouvelle destination; il a tout rasé pour construire sur le même emplacement un corps-de-logis, triste et nu, qui certes ne vaut pas l'ancien.

Tandis que l'architecte des Grandes-Écoles savait encore jusqu'à un certain point se mainte-

nir dans les règles du goût, la plupart de ses confrères s'abandonnaient au luxe d'ornementation le plus désordonné et le plus ridicule. Sur la porte et à l'intérieur du clocher de Recouvrance, dans le porche latéral de Saint-Paul et dans une multitude d'autres restaurations, ils s'évertuèrent à étouffer la pureté primitive du style ogival sous une multitude innombrable de filets, sous des voiles prétentieux de dentelles de pierre, sous des masses de feuillages d'une fécondité exhubérante. Incapable de faire mieux, chacun voulait faire plus que ses devanciers : l'art dégénéré augmentait son mal en s'efforçant de le guérir. Déjà suranné dans l'esprit du peuple, il avait le sort de certaines coquettes qui déplaisent d'autant plus qu'elles font plus d'efforts pour paraître agréables, et puis le moment allait arriver où la dépense de ce luxe effréné effraierait même les plus intrépides courages. Sans doute le goût et la saine raison eussent dû ramener l'art vers les types primitifs du XIIIe siècle. Mais quelle est l'époque qui ne se croit pas supérieure à toutes celles qui l'ont précédée? Le retour vers les choses du passé n'a jamais joui en France d'une grande popularité. Cette fois encore les jeunes intelligences eussent rougi de marcher sur les traces de leurs ancêtres. Au lieu de s'efforcer de rendre au style ogival sa première pureté, elles rompirent complètement avec lui et cherchèrent du nouveau. Nous allons voir ce que produisirent leurs premiers essais.

Il paraît que la charmante église de Saint-Pierre-Ensentelée, détruite à l'époque de l'invasion anglaise, ne s'était pas encore relevée de ses ruines, lorsqu'en 1501 un simple particulier, Pierre Bouchaut, sieur de Champremeault, entreprit de la reconstruire à ses frais. L'œuvre fut dès lors commencée, mais il fallut près d'un siècle pour l'accomplir, et la nouvelle église de *Sainct Pierre en saincte Lée*, comme la nomme un document de cette époque, ne fut consacrée au culte qu'en 1590.

Dans un temps de révolution, il n'est pas de pire défaut que l'incertitude et le désir de ménager tous les partis : ce principe, si vrai en politique, ne l'est pas moins en architecture; il trouvera son aplication dans l'examen de Saint-Pierre-Ensentelée. Cet édifice a été conçu d'un seul jet et exécuté d'après le plan primitif; on n'y rencontre pas le contraste choquant de styles tranchés qui hurlent de se trouver ensemble; mais c'est le déplorable amalgame de l'ogive qui s'éteint et du plein-cintre qui ose à peine poindre : c'est un produit bâtard et décousu, provenant de croisements mal assortis.

L'appareil de Saint-Pierre est semblable à celui de la Vieille-Intendance : les briques pour le plein des murailles, la pierre de taille pour les piliers, les cintres, les ornements et l'encadrement de toutes les ouvertures. Le vaisseau se compose d'une grande nef entre deux bas-côtés régulièrement disposés; il a de la largeur et

assez d'élévation; des fenêtres d'un galbe ogival incertain y répandent une lumière suffisante; du reste il est sans grâce et sans style. Les piliers de la grande nef ne sont ni ronds, ni carrés, ni prismatiques; ils n'ont ni bases ni tailloirs; on ne sait si les arcs qu'ils soutiennent sont une ogive qui tourne au plein-cintre ou un plein-cintre qui regrette l'ogive. Les voûtes, toutes en bois (1), sont à simples croisées d'ogives; leurs cintres, en désaccord avec la direction de l'encorbellement de pierre qui forme le pied des nervures, se sont affaissés dans plusieurs parties. Deux chapelles ouvraient dans l'aile septentrionale.

Telle était intérieurement l'église du XVIe siècle; maintenant elle possède, en outre, un second bas-côté méridional, étroit et écrasé, un retable pseudo-grec coupé et tourmenté à la manière du XVIIIe siècle, par Weirbreicht (2), une grille aussi riche que maniérée, style Louis-Quinze, une chaire peinte comme l'enseigne d'un vitrier, et enfin, dans les nefs, des autels avec des retables dont les colonnes semblent écrasées sous le volume de leurs chapiteaux et de leurs entablements. Les écrivains du siècle dernier admiraient aussi le tombeau du maître-autel, orné d'un médaillon représentant une tête de Christ, le tout

(1) Ces voûtes ont été plafonnées depuis quelques années.

(2) Werbreck, Weirbreck, Werbreicth, Werbreicht, Werbeck, même Werbrecy, le tout tantôt par un double, tantôt par un simple *V*. Il est peu d'hommes dont le nom ait été aussi cruellement estropié. Nous avons suivi l'orthographe choisie par les meilleurs auteurs.

sculpté par le Lorrain, élève de Girardon, et dans l'une des chapelles un autre autel relevé d'ornements en bronze exécutés dans le même genre et par le même artiste.

A l'extérieur, Saint-Pierre est de la plus grande nudité; point d'arcs-boutants, point d'archivoltes aux fenêtres, point d'entablement, point de galeries à la naissance du toit : seulement entre chaque fenêtre une aiguille appliquée, sans style, sans saillie. La façade n'est guère plus riche que le pourtour : c'est une immense pignon dont le rampant, bordé par la tranche du toit, descend du sommet de la grande nef jusqu'au bas de la couverture des collatéraux (1). Quatre piliers buttants, fort massifs, s'avancent aux deux extrémités de ce pignon et dans les axes des arcades de la nef. Ces derniers sont ornés chacun d'une niche creusée dans leur tranche et accompagnée d'un cul-de-lampe et d'un dais pyramidal, en saillie, assez légèrement découpé. La porte, à cintre ogival, est encadrée de nervures prismatiques en retrait. Deux bases gothiques joignant ses pieds-droits supportent des pinacles appliqués qui s'élèvent à la hauteur de la pointe de l'ogive. Entre cette pointe et les pinacles, deux écussons renferment des clés croisées en sautoir, symbole du saint patron de l'édifice.

Saint-Paterne, construit au commencement du XVI[e] siècle sur les ruines de Saint-Pouair, pour-

(1) *Collatéraux* ou *bas-côtés*, basses nefs parallèles à la nef principale.

rait donner encore plus de prise à la critique que Saint-Pierre-Ensentetée. Les arcs, plein-cintre, en anse de panier, ogivaux, tronqués, en lancette ou autres, s'y mêlent dans la plus étrange confusion. Peut-être ce désordre doit-il être attribué aux reconstructions partielles nécessitées par les ravages que les protestants exercèrent à la fin du XVIe siècle. Glissons donc rapidement sur ce point et prenons note des efforts tentés depuis quelques années pour cacher tant de disparates sous les splendeurs d'un luxe tout moderne.

Cependant le portail et le clocher doivent fixer un instant notre attention. Le plan du clocher fait partie de l'aire du bas-côté septentrional. Sa face antérieure affleure le portail. C'est une masse de briques carrée, lourde, écrasée, flanquée aux angles de huit contre-forts en pierre de taille. Le sommet, qui est en plate-forme, est accompagné de quatre petits obélisques et de huit gargouilles placés aux angles, et amorti d'une calotte d'un pauvre effet. Cette construction mérite certainement peu d'éloges; cependant, vue de l'extrémité de la rue Bannier, elle ne laisse pas que d'avoir quelque chose d'imposant.

Le portail, comme à Saint-Pierre, n'est autre chose que le pignon commun à la grande nef et aux deux bas-côtés; il est percé de trois portes correspondant à chacune des trois nefs. L'entrée du milieu ressemble à celle de Saint-Aignan comme le clinquant ressemble à l'or, l'affectation à la grâce naturelle. Un pignon dessiné

par des nervures découpées à jour surmonte l'arc ogival de la baie. Il est tranché au-dessus de la pointe de l'ogive par une corniche horizontale qui le pénètre, disposition singulière qui se retrouve dans presque tous les monuments de la dernière époque ogivale. Plusieurs pinacles, quelques niches, le tout composé de faisceaux, de filets prismatiques, complètent la décoration de la porte du milieu; les deux autres sont accompagnées de pilastres surmontés d'un fronton dorique d'un goût assez pur. Leur style, inexplicable au commencement du XVIe siècle, pourrait les faire attribuer aux restaurations qui eurent lieu après les guerres du protestantisme; cependant on ne trouve dans la muraille aucun arrachement, aucun raccordement qui vienne à l'appui de cette opinion.

En 1588, Balzac, qui tenait pour Henri III, s'étant retiré dans la porte Bannier, alors devenue une citadelle, le duc de Mayenne, chef du parti protestant et maître de la ville, voulut le forcer à se rendre; il enleva la couverture de Saint-Paterne, terrassa l'intérieur des nefs, crénela les murs, y plaça des canons et transforma le temple en forteresse. Il est bien à regretter que cette disposition n'ait pas été respectée par nos ancêtres : les paroissiens de l'église enterrée n'eussent pas manqué d'en faire construire une autre plus en harmonie avec le quartier de la ville le plus riche et le mieux habité.

Toutes les églises encore inachevées durent se

terminer dans les premières années du XVIe siècle; cependant les annalistes n'entrent dans aucun détail à cet égard, et nous ne trouvons de spécialement désignée que la chapelle de l'hospice Saint-Antoine, située sur la motte du même nom.

Les essais tentés au commencement du XVIe siècle ne furent pas également tous malheureux. Les règles du nouveau style étaient à peine arrêtées, qu'Orléans voyait déjà s'élever une église qui en résumait les beautés sans en avoir les défauts. Commencée en 1517 et terminée dans l'espace de deux ans, Notre-Dame-de-Recouvrance fut une œuvre complète dont maintenant encore nous pouvons admirer la noble élégance. A part une étincelle de l'art ogival expirant qui éclata sur l'une des portes d'entrée, le plein-cintre, la ligne horizontale, la sobriété des ornements en font un type tout spécial et nettement tranché. L'article monographique consacré à Notre-Dame-de-Recouvrance nous dispensera d'entrer, quant à présent, dans de plus longs détails.

Tandis que l'architecture religieuse se divisait en deux écoles, l'une cherchant à sauvegarder les vieilles traditions par l'exagération des défauts qui les avaient viciées, l'autre reniant le passé, tranchant dans le vif, se présentant avec des doctrines entièrement nouvelles et travaillant à opérer une révolution prompte et radicale, l'art civil, procédant par une voie toute diverse,

s'était déjà avancé, par degrés insensibles, dans la voie de la régénération. Dès la fin du xve siècle, une multitude de jolis petits hôtels attestaient ce mouvement artistique qui n'osait pas encore se dessiner sur la face des grands monuments. Peu à peu et successivement, les tourelles féodales furent abandonnées; des sculptures de plus en plus riches ornèrent les façades; des pilastres, des frontons encadrèrent les croisées; des portiques à colonnes, des bas-reliefs d'une grande perfection y imprimèrent le sceau du luxe et de l'extrême élégance; mais ces changements s'opérèrent à l'aide de transitions si douces que l'on peut à peine les saisir.

Dans les descriptions qui vont suivre, nous n'avons pas rassemblé tout ce que possède notre ville, cela nous eût entraîné trop loin : nous avons cru suffisant de produire des types. L'archéologue qui voudra faire des applications plus nombreuses en trouvera souvent l'occasion en parcourant les rues des deux premières enceintes; mais il devra se préparer à de profonds, à de fréquents regrets. Depuis un demi-siècle surtout, la manie des regrattages, mise à la mode par les maçons, s'est emparée de nos concitoyens. Les propriétaires veulent du neuf, et les locataires surtout. Que leur importe les fines sculptures qui couvrent les murailles! Les murailles sont noires, cela est hideux; et le maçon arrive et son ciseau fait voler en éclats les détails des chapiteaux, les guirlandes qui encadrent les croisées, les mé-

daillons les couronnements de chambranles; puis chacun admire avec quelle facilité tout cela a été moderné. Et voilà comment nous faisons preuve de notre goût! On aurait peine à concevoir le nombre prodigieux de destructions de ce genre qui se sont accomplies sous nos yeux. S'il nous était donné de remettre pour un instant les lieux dans leur premier état, la surprise de l'étranger qui parcourt nos anciens quartiers surpasserait encore son admiration. Il se demanderait comment un demi-siècle put enfanter tant de choses, comment une ville de province put avoir assez de ressources pour exécuter tant de merveilles! Et maintenant encore, malgré d'innombrables mutilations, on rencontre à chaque pas, dans quelques fragments échappés à l'outil du restaurarateur, la preuve de l'ancienne splendeur des quartiers les plus oubliés. Mais c'est assez déplorer nos pertes: hâtons-nous d'étudier ce qui nous reste, car le vandalisme va vite, et bientôt peut-être tout aura disparu.

L'hôtel de la Prévôté, situé Marché-à-la-Volaille, n° 5, paraît, au premier abord, peu digne de fixer l'attention. Selon toutes probabilités, il n'est pas le plus ancien du groupe; cependant il sera décrit le premier, parce que son origine et par conséquent sa date sont certaines. D'ailleurs on y trouve quelques-uns de ces détails qui sont souvent plus caractéristiques que l'aspect général pour la classification des monuments.

Sa construction date du règne de Louis XII;

son nom indique sa destination. Il forme un angle sortant dans une place irrégulière et détache son pignon et l'un des côtés adjacents des maisons qui lui sont contiguës. Son ensemble est presque mesquin; il n'a ni tourelles ni autres décorations d'un grand effet. Ses gros murs sont en moellons crépis : on voit qu'il a été construit simplement pour l'usage; cependant l'amour de l'art, le besoin d'ornementation s'y font aussi sentir. Quelques crochets ornent le pignon, à la base duquel on voit encore les restes de deux acrotères (1), et les croisées (2) diffèrent de toutes celles qui avaient été construites jusqu'alors. Au rez-de-chaussée, comme au premier étage, leurs appuis sont tracés sur une même ligne, mais leurs linteaux ne sont pas tous d'une égale élévation. Quant à la forme et à l'ornementation, elles ne présentent aucune différence. Elles sont toutes rectangulaires et divisées par un meneau croisé aux deux tiers ou aux trois cinquièmes de sa hauteur. L'arête du chambranle, des meneaux et de

(1) *Acrotères*, sorte de piédestaux dont sont garnies certaines balustrades et qui se voient aussi, comme ici, à la naissance ou au sommet des *gables* ou pignons. Leur hauteur relative est ordinairement proportionnée à la rapidité des rampants. Ainsi ils sont presque aussi larges que hauts dans les monuments grecs; dans les constructions ogivales, au contraire, leur forme est excessivement élancée.

(2) Nous nous sommes servi du mot *fenêtre* pour indiquer toutes les ouvertures destinées au passage de la lumière; nous emploierons spécialement celui de *croisée* pour spécifier une fenêtre divisée par un meneau à croisillon.

leurs croisillons est remplacée par un boudin ménagé dans un cavet. Ces boudins reposent sur des bases profilées en talon; à leurs points de jonction, dans les angles, ils se croisent, se pénètrent et vont se perdre dans le plein des chambranles. Ce caractère est distinctif. Les appuis sont saillants et ornés de feuillages naturels sculptés dans une grosse moulure profilée en doucine (1). Le linteau est coiffé d'un tore horizontal avec filets retombant d'équerre le long des pieds-droits à environ 20^{c} du plafond et reposant sur des figures fantastiques de feuillages, d'animaux ou d'hommes torturés. La clef de la plate-bande est ornée d'un écusson chargé de trois fleurs de lis effilées. Ces croisées, comme on le voit, diffèrent de toutes celles construites jusqu'alors par leurs ornements et surtout par la saillie de leurs appuis et de leurs couronnements. Leur style va se reproduire avec de légères variations jusqu'à la pleine renaissance. Elles sont toutes, à l'exception de deux, dans un état parfait de conservation.

Dans la petite rue des Trois-Maillets, près du Marché-aux-Veaux, se trouve une des maisons les plus ignorées et cependant une des plus intéressantes d'Orléans. Elle semble un peu plus ancienne que la Prévôté, dont elle se rapproche beaucoup, quant au style. Elle est entièrement construite en pierre de taille. Elle n'a, au rez-

(1) *Doucine,* moulure dont le profil se compose d'un arc concave et d'un arc convexe disposés en S, l'arc concave étant le plus près de la terre ou de l'œil du spectateur.

de-chaussée, qu'une large ouverture plein-cintre et une porte basse dont l'arc, surbaissé en anse de panier, est entouré d'un tore saillant qui retombe un peu au-dessous de la naissance du cintre sur des figures torturées. Le premier et le deuxième étages semblent calqués l'un sur l'autre. Au milieu, une grande croisée et une demi-crisée accolées; à droite, une autre demi-croisée; à gauche, un très-petit *jour d'estude* carré. Toutes les croisées sont divisées par un meneau horizontal aux trois cinquièmes de leur hauteur; les grandes croisées le sont, en outre, par un meneau vertical. Tous les appuis sont tracés sur la même ligne; ils n'ont pas d'ornements en saillie. Du reste, ici comme à la Prévôté, les arêtes des chambranles sont remplacées par des boudins, et leurs plates-bandes sont ornées d'un couronnement dont les retombées s'appuient sur des culs-de-lampe sculptés; seulement la pierre est plus profondément fouillée, les sculptures des culs-de-lampe qui soutiennent les retombées sont plus nettement conçues, plus hardiment exprimées. Ces détails et les croisillons entiers sont dans un état parfait de conservation; cependant quelques pierres paraissent ébranlées, leurs joints se lâchent; le temps, qui a jusqu'à présent épargné cette précieuse relique, semble déjà la menacer de sa faux, et bientôt peut-être le propriétaire éprouvera, lui aussi, le besoin de la restaurer. Nous signalons spécialement cette maison à l'attention du comité pour la conserva-

tion des monuments. Son acquisition coûterait peu, sa consolidation encore moins, et l'on assurerait ainsi aux études architecturales un spécimen précieux du style du XV[e] siècle.

Il y avait dans la maison de la rue des Trois-Maillets des cheminées à colonnettes qui n'existent plus. Les planchers n'ont pas d'autre sculpture qu'une poutre engoulée, genre d'ornementation que l'on remarque sur presque toutes les pièces de bois horizontales de cette époque. Les jambages de plusieurs portes sont ornés de pinacles peu saillants d'où partent des moulures prismatiques formant accolades au-dessus du linteau.

On voit encore, rue Guillaume, n° 8, une maison du même style, mais de moindres dimensions. Celle-ci n'a au rez-de-chaussée qu'une petite porte à linteau horizontal et trois petits jours carrés accolés, ouverts à environ 2[m] du sol. Le premier étage est éclairé par une croisée entière et une demi-croisée accolées. Un seul couronnement coiffe les deux ouvertures ; il est très-saillant et formé de moulures grasses et moelleuses. Outre les deux retombées de ses extrémités, il en a une intermédiaire qui descend sur le pilier séparatif des croisées. Toutes les trois s'appuient sur des figures formant culs-de-lampe, savoir : deux lions et un marmouset (1) tenant un livre ouvert sur la

(1) On nomme marmousets de petites figures en ronde bosse appliquées aux murailles et servant ordinairement de culs-de-lampe. Elles ont souvent la partie inférieure du corps cachée dans

poitrine. Les ornements des chambranles sont semblables à ceux des autres maisons qui viennent d'être décrites.

Des détails analogues se retrouvent dans ce qui reste d'une maison située rue Vieille-Poterie, n° 7, et désignée dans certains ouvrages imprimés sous le nom de *maison de Marie Touchet*. Les mutilations qu'elle a subies l'ont presque complètement défigurée, et nous l'eussions même passée sous silence si elle n'avait pas été l'objet d'une erreur qu'il est important de rectifier. Née en 1549, Marie Touchet n'eût pu faire construire sa demeure que vers la fin du XVIe siècle. Alors la révolution architecturale était depuis long-temps accomplie et le style renaissance commençait même déjà, comme nous le verrons plus tard, à perdre son caractère primitif. Ici, au contraire, nous avons évidemment sous les yeux l'œuvre de la fin du XVe siècle. Il ne nous est donc pas permis de l'attribuer à Marie Touchet; bien plus, rien ne prouve que la maîtresse de Charles IX ait jamais habité cet hôtel. Les titres de propriété remontent à 1652; les noms de Marie Touchet ni de Balzac d'Entraigues, devenu son mari en 1578, ne s'y trouvent mentionnés nulle part. En 1652, la prétendue maison de Marie Touchet apparte-

la muraille, d'où elles s'avancent en encorbellement. Presque toujours elles tiennent sur leur poitrine un livre ouvert ou bien un phylactère (banderole destinée à recevoir une inscription). Malgré le nom ridicule que l'on est convenu de leur donner, ces figures représentent souvent des vieillards, des anges, des abbés, etc.

nait à Jehan de l'Escornay; en 1654, elle est désignée sous le nom des *Trois-Barbeaux*, qui lui avait été donné à cause de trois médaillons incrustés dans la façade et représentant des têtes à longues barbes. Elle se composait alors de deux corps-de-logis réunis par une galerie, disposition que nous retrouverons souvent dans les constructions de la fin du XVIe siècle.

La maison dite du *cardinal Briçonnet* ne doit également sa célébrité qu'à une simple tradition; mais ici, du moins, on peut croire sans tomber dans un anachronisme. La porte d'entrée, petite et écrasée, est cintrée en anse de panier et chargée d'un couronnement dont les retombées s'appuient sur des figures torturées. Les ornements des croisées sont semblables à tous ceux de la fin du XVe siècle. Nous avons déjà parlé d'une porte ogivale très-étroite qui paraît remonter à une assez haute antiquité. Un buste, que l'on dit être celui de Briçonnet, est placé dans une niche fort mal exécutée, mauvais mélange de plein-cintre et de pinacles gothiques que l'on peut attribuer aux années qui ont suivi la mort du cardinal, arrivée en 1514.

Le bâtiment qui forme le fond de la maison située cloître Saint-Étienne, n° 12, paraît un des plus récents du groupe; son ordonnance est complètement régulière. Au rez-de-chaussée, une petite porte s'ouvre entre deux croisées; trois lucarnes s'élèvent à l'aplomb. Les croisées et leurs croisillons sont bordés d'un tore, comme

dans les exemples déjà cités. Elles ont pour couronnement un gros filet retombant sur des marmousets d'anges, tenant sur leurs poitrines des livres ou des écussons; mais ce filet, au lieu de suivre horizontalement le linteau, se relève en contre-courbe par deux arcs très-peu cintrés, disposition dont nous ne connaissons pas d'autres exemples dans notre ville. Des écussons chargés de trois fleurs de lis effilées prouvent à la fois que cette demeure a reçu des hôtes illustres et qu'elle n'est pas postérieure au commencement du xv[e] siècle. Cependant quelques-unes de ces parties accusent des restaurations d'une date plus récente. La lucarne du milieu a pour appui une forte moulure en quart de rond, ornée d'oves (1) alternés avec des dards, et en démolissant un pan de mur on y a trouvé un chapiteau orné de sculptures du faire de la pleine renaissance et d'une grande délicatesse.

Les exemples qui précèdent sont tous pris dans les rues les moins apparentes de l'ancienne ville; nous n'en connaissons dans la nouvelle enceinte qu'un seul qui vaille la peine d'être cité, on le trouvera rue de Mes-Chevaux, n° 8.

Dans l'impossibilité d'assigner une date spéciale à chacune des maisons de ce groupe, nous avons dû les réunir et les placer à l'époque que l'ensemble du style paraissait accuser; peut-être plusieurs d'entre elles remontent-elles au com-

(1) *Oves*, détails d'ornementation qui ont la forme de la moitié d'un œuf coupé suivant sa longueur.

mencement du XVe siècle. Cependant quel que soit le point de départ, elles peuvent être classées par rang d'ancienneté, suivant deux caractères infaillibles.

Le premier consiste dans l'ornementation des pieds-droits des fenêtres : d'abord c'est un simple tore engagé dans un cavet profond ; plus tard ce tore est accompagné de filets de plus en plus nombreux, enfin il disparaît complètement sous un faisceau de moulures prismatiques. Celles-ci, au lieu de se pénétrer, s'assemblent aux angles comme les moulures d'un cadre. Le profil des bases est en rapport avec celui des nervures qu'elles supportent, ainsi que cela se remarque dans les églises ogivales. Les croisées, à nervures prismatiques, se rencontrent encore à chaque pas; il suffira de citer, comme un des types les plus purs, celles qui se voient dans le bâtiment de la maison de l'Annonciade, contigu au pavillon dit de Jeanne-d'Arc.

Le second caractère réside dans le nombre et la nature des ornements qui sortent de l'affleurement du mur. Les premières maisons de pierre nous ont présenté une surface nue, sans autre saillie que les grossiers modillons de la corniche. Bientôt quelques larmiers se sont profilés sur la façade; les couronnements de chambranle sont venus ensuite; les appuis sculptés des croisées ont été plus tard ajoutés à ces premiers ornements; en dernier lieu nous allons voir, en outre, des corniches, souvent enrichies de culs-de-

lampe, se profiler non-seulement sous les toits, mais encore aux divers étages.

L'apparition des corniches signale le style de transition qui a précédé la pleine renaissance. Orléans possède plusieurs exemples remarquables du faire de cette époque.

On voit, rue de l'Écrevisse, n° 15, une petite maison en pierre de taille, devant laquelle bien des gens ont passé sans y faire attention. Ses ornements, simples et légers, échappent aux premiers regards; mais il y a tant de grâce dans leur agencement, tant de délicatesse dans leur exécution, que celui qui s'arrête un instant à les examiner passe bientôt de l'indifférence à l'admiration.

La façade, au rez-de-chaussée, ne consiste qu'en un mur plan. On y remarque seulement une petite porte et plusieurs jours accolés, percés à 2^m environ du sol. Au premier étage, une corniche ornée de plusieurs culs-de-lampe et toute parsemée de légers feuillages règne dans toute la longueur du bâtiment; elle sert d'appui aux ouvertures disposées, savoir : d'un côté une croisée et une demi-croisée accolées, de l'autre une croisée seule, au milieu un petit jour carré garni de forts barreaux de fer. Les croisées se rattachent aux types antérieurs par leurs couronnements à retombées, mais elles en diffèrent par l'ornementation des tableaux. Ceux-ci sont plus ébrasés, plus profonds; leur profil forme trois redents (1):

(1) *Redents,* ressauts présentant en profil la figure des marches d'un escalier. Les redents peuvent être horizontaux ou verticaux.

le premier, à partir de l'affleurement du mur, est rempli d'une rangée de perles; le second est une moulure en talon; dans le dernier serpente une guirlande de feuillages, les mêmes ornements se prolongeant sous le plafond.

Au-dessus du premier, s'élèvent deux lucarnes à pignon de pierre, divisées chacune en deux ouvertures cintrées, fluettes et séparées uniquement par un meneau carré; ces lucarnes sont le premier indice de style renaissance que nous ayons jusqu'ici reconnu : nous en rencontrerons souvent à l'avenir.

La maison dite du *Bon-Pasteur*, rue Vieille-Peignerie, n° 9, est identique de dessin et d'exécution avec celle qui précède; seulement il faut avoir soin d'en distraire la porte, qui s'ouvre à gauche du spectateur, et toute la partie de la façade à l'aplomb. Cette annexe évidemment postérieure au reste de la façade, n'est qu'une imitation inintelligente et maladroite.

Mais la perfection du style de transition se fait surtout admirer dans la façade de la maison dite d'*Agnès Sorel*, rue du Tabourg, n°s 13 et 15. A la grâce des détails, à la pureté des lignes, on y trouve réuni une régularité, un grandiose que l'on chercherait en vain dans les exemples déjà cités. Ces deux mots doivent suffire ici : une description détaillée trouvera mieux sa place dans un article monographique spécial.

Jusqu'ici nous avons pu suivre pas à pas les progrès de l'art architectural appliqué aux mai-

sons particulières; nous avons pu rapporter toutes ses variations à un type unique que nous avons vu se transformer par des transitions presque insensibles; maintenant nous entrons en pleine révolution; toutes les innovations vont se montrer hardiment : les lignes grecques se mélangeront pêle-mêle avec le produit des imaginations modernes. De tout cela sortiront des beautés de premier ordre et des disparates choquantes. Beautés de détails, disparates d'ensemble, tel est, selon nous, le caractère spécial du style renaissance. L'appréciation particulière de tout ce qu'il a produit nous entraînerait maintenant dans de très-longs détails: plusieurs monographies seront consacrées à cet examen.

On trouve à la date de 1513 une ordonnance qui défend à quiconque veut construire une maison de faire aucune saillie sur la voie publique; si cette prescription ne doit pas être appliquée aux saillies faites par le plan des maisons sur l'alignement des rues, il est difficile d'en comprendre l'utilité. Les façades des maisons de bois étaient généralement verticales, ou du moins les encorbellements des étages supérieurs étaient si peu sensibles qu'il n'y avait pas lieu de s'en occuper, sous le rapport de la police et de la voirie. Quelquefois, il est vrai, on appliquait aux murs de très-petits cabinets posés sur encorbellements; mais ces faits étaient exceptionnels. Peut-être l'ordonnance avait-elle pour but d'arrêter à cet égard une mode naissante qui pouvait

plus tard compromettre la sécurité des habitants.

La prospérité publique avait pris, sous le règne du Père du peuple, les plus heureux développements. Les Orléanais, riches et tranquilles, ne rêvaient que plaisirs; ils n'employaient qu'à inventer chaque jour de nouveaux divertissements, cette piquante vivacité d'esprit qui leur avait alors mérité le surnom de *Guépins*. Les échevins (on nommait ainsi, depuis 1504, les administrateurs de la commune), le clergé même secondaient merveilleusement cette tendance; les fêtes civiles, les entrées solennelles des princes et des prélats, rivalisaient de splendeur avec les processions. Les représentations scéniques, qui se faisaient parfois aux frais de la ville, attiraient un nombre prodigieux de spectateurs. Le mystère de l'*Homme pécheur* coûta des sommes énormes pour sa mise en scène; il fut joué pendant plusieurs mois avec un succès soutenu : les échevins y avaient des places réservées. Non contente de présider aux plaisirs, l'administration favorisait également le goût des arts. Elle orna la façade de l'Hôtel-de-Ville des statues de Louis XI, de Louis XII et de plusieurs autres rois.

Le naturel orléanais devait singulièrement plaire au galant et chevaleresque François Ier. Orléans devint une de ses villes favorites; il y fit de fréquents séjours; il y éleva de petits palais pour ses maîtresses. La splendeur de la cour, les habitudes galantes des seigneurs se reflétèrent

facilement autour du monarque; les arts, la volupté, les spectacles, les exercices du corps furent la principale affaire des habitants; quarante jeux de paume étaient journellement occupés (1). C'était à chaque instant quelque fête nouvelle. Le culte divin était devenu une représentation mondaine; le son des cloches, transformé en gais carrillons, ne conviait nobles ou bourgeois qu'à étaler dans les lieux saints la richesse de leurs parures. Jamais le luxe des vêtements n'avait été porté à une plus folle exagération; on en jugera par ce qui suit.

En 1530, François I[er] fit son entrée avec sa nouvelle épouse, Éléonore, sœur de Charles-Quint. Les échevins étaient revêtus de robes de satin tanné, doublées de velours, avec des sayons de velours ou des pourpoints de satin; tous les corps de métiers étaient précédés de leurs bannières ou de leurs étendards. La reine marchait sous un dais de drap d'or que les échevins portaient sur leurs épaules. Les rues étaient tendues de tapisseries; sur de nombreux théâtres ornés d'écussons et de devises, des musiciens faisaient entendre de beaux concerts pour réjouir le cœur du peuple. Le valet qui portait l'étendard de la ville avait un pourpoint de satin de Bruges, jaune et rouge, doublé de rouge, une toque rouge,

(1) La plupart de ces jeux de paume sont ou complètement détruits ou défigurés par des distributions intérieures. Un seul s'est conservé intact; il se trouve dans la rue d'Escures et fait partie des maisons portant le n° 6.

ornée d'une plume blanche, et des chausses de drap rouge (1).

L'entrée solennelle de Charles-Quint, qui eut lieu en 1539, surpassa en magnificence tout ce qu'on avait imaginé jusqu'alors. Le 3 décembre, les échevins apprenant que François I[er] descendait la Loire pour recevoir l'empereur à Orléans, envoyèrent à sa rencontre dix ou douze bateaux tout couverts de satin blanc, dans lesquels on avait disposé des salons, des chambres à cheminées et des cabarets : celui qui était spécialement destiné au roi renfermait quatre chambres, un jeu de paume et des galeries. François I[er] arriva le 5 à Orléans; il coucha dans la maison royale du cloître Saint-Aignan : le lendemain il reçut les autorités de la ville, leur recommanda de se préparer à bien accueillir l'empereur son frère et s'embarqua de nouveau pour aller à sa rencontre.

Les ordres du roi furent exécutés avec un zèle qui tenait du prodige. Un nombre infini de charpentiers, de menuisiers, de peintres, d'artistes de toutes sortes rivalisèrent d'ardeur et d'industrie. Cinq arcs de triomphe de ce style que l'on nommait alors antique, parce que les produits de l'imagination exhubérante des architectes s'y

(1) Tous les ans, le 8 mai, Orléans célèbre sa délivrance par une procession solennelle. Sous la restauration, on y voyait figurer un enfant officiellement désigné sous la dénomination de représentant de Jeanne d'Arc, et vulgairement appelé le *Puceau*. Son costume était, sauf de très-légères différences, celui du porte-étendard de la ville au XVI[e] siècle.

trouvent entremêlés de quelques imitations du style grec, s'élevèrent et se couvrirent de peintures, d'emblêmes, d'écussons; il y en avait un sur le pont, un autre à la porte Bannier, un troisième près l'Hôtel-Dieu; le quatrième était à la porte Bourgogne, et le cinquième à Saint-Aignan. Le pourtour intérieur du cloître Saint-Aignan était tendu d'une toile peinte de deux aunes et demie de hauteur, sur laquelle étaient représentées toutes les villes que baigne la Loire. Ce précieux morceau, long-temps conservé à Blois, a été brûlé par accident. Un berceau composé de branches de lierre, de genièvre, de houx et de divers arbres verts formait dans le cloître un carré concentrique à celui des galeries. Au-dessus de cette masse de verdure qui semblait défier les rigueurs de la saison, flottaient de grands drapeaux sur lesquels s'agitaient l'aigle de l'empire, les lis de la France, ou la salamandre du roi.

Le 16 décembre, on vit arriver quatre cent cinquante-quatre gentilshommes du duché d'Orléans, sous le commandement du gouverneur: la richesse de leur équipement fit l'admiration générale.

Le 17, les habitants de la province qui avaient reçu l'ordre de prendre les armes firent leur montre sur l'Étape et dans les couvents des Jacobins et des Cordeliers. On constata la présence de trente-cinq mille six cent trente-deux hommes, savoir : quatorze mille sept cent soixante-huit piquiers, neuf mille trois cent quarante hal-

lebardiers, et onze mille cinq cent vingt-quatre haquebutiers; les haquebutiers ordinaires d'Orléans, qui furent au-devant de Charles-Quint, étaient au nombre de deux mille trois cent quatre-vingt-douze.

Le même jour, on détruisit tous les étaux et tous les auvents faisant saillie dans les rues par lesquelles les souverains devaient passer.

Le 20, de grand matin, le cortége s'avança au-devant de l'empereur dans l'ordre suivant.

Quatre cent cinquante gentilshommes de l'Orléanais, richement accoutrés, sous les ordres du gouverneur d'Orléans.

Quatre-vingt-douze enfants des marchands de la ville, montés sur de beaux chevaux et l'arquebuse à l'arçon de la selle. Ils portaient une casaque de velours noir sur un pourpoint de satin blanc à boutons d'or; des éperons d'or brillaient à leurs bottines de maroquin blanc déchiquetées; leur bonnet de velours était couvert d'ornements d'orfévrerie et de pierreries: l'un de ces bonnets était évalué à 2,000 écus, somme énorme pour ce temps, et il n'y avait pas un enfant de la troupe qui n'eût au moins pour 2,000 francs de joyaux. Ils suivaient une enseigne sur laquelle étaient peintes les armes de la ville et un *chapeau de triomphe* avec cette devise : *Prenez en gré*.

Les deux cent cinquante soldats du guet armés de hallebardes; ils avaient l'habit bleu à revers rouges, la culotte et les guêtres blanches, et le chapeau à trois cornes.

Les mariniers, les tanneurs et tondeurs portant barbe, la plupart revêtus d'une cotte-de-mailles, les autres armés à blanc, la pique sur l'épaule. On lisait sur leur enseigne : *Vigilantibus et non dormientibus jura subveniunt.* « Les droits servent à ceux qui veillent et non à ceux qui dorment. »

Les clercs du Châtelet, au nombre de cent vingt, tous vêtus de satin cramoisi : leur capitaine se faisait remarquer par un collet orné de broderies et de boutons d'or. Leur enseigne représentait un aigle avec ces mots : *Sub protectione alarum tuarum.* « Sous la protection de vos ailes. »

L'université, corps important, nombreux et divisé en un grand nombre de fractions, savoir :

Douze jeunes garçons habillés de velours et armés de dards.

Deux cent soixante écoliers formés en cinq bandes ou nations, à la tête desquelles s'avançait leur capitaine général; celui-ci portait un haut-de-chausses de velours incarnat déchiqueté, avec bouffants de taffetas d'argent et pourpoint pareil, orné d'un collet de drap d'argent. Les bagues et les pierreries qui enrichissaient cette parure étaient estimées 2,000 écus.

La bande armée, composée de cinquante écoliers armés de pied en cap. Leur enseigne portait pour devise : *Non tantum legibus sed armis.* « Non-seulement par les lois, mais aussi par les armes. »

Soixante écoliers de nation picarde, tous habillés de taffetas et de satin violet, et les écoliers de nation champenoise, qui ne se distinguaient de ceux-ci que par un collet déchiqueté de maroquin d'Espagne. La divise de leur enseigne était: *Virtute duce*. « Sous la conduite de la vertu. »

La bande des Français : ceux-ci étaient étaient couverts de velours noir et portaient une chaîne au col et des bagues d'un grand prix.

Les Parisiens et les enfants d'Orléans et de Normandie ; ils étaient au nombre de quarante, tous vêtus à la turque. On lisait sur leur bannière : *Signum quœrenti signum denegabitur*. « Un signe sera refusé à celui qui demande un signe. »

La nation de Touraine ; les jeunes gens qui en faisaient partie étaient habillés de taffetas orangé et coiffés de bonnets ronds sur lesquels flottaient des plumes blanches.

Les bedeaux à masse, portant des bonnets ronds et chevauchant malgré leurs robes longues, et les bedeaux à verge dans le même équipage. Ceux-ci tenaient à la main la verge, bâton peint et semé d'aigles et de fleurs de lis ; ils avaient l'aigle impérial sur l'épaule.

Les maîtres d'école, les médecins, les officiers de l'université, les conseillers et les guépins, le receveur, le procureur-général et les procureurs des nations ; enfin les docteurs tant en droit civil qu'en droit canon, montés sur des mules, vêtus d'une robe écarlate, avec un chaperon de velours

fourré d'hermine sur l'épaule, et escortés chacun de deux domestiques portant sur l'épaule la figure d'un aigle. Le recteur avait six domestiques et se faisait remarquer par un bonnet de velours surmonté d'une aigle d'or. Le corps des sergents à cheval, vêtus de casaques rouges, séparait le corps de l'université de *Messieurs de la Justice*.

Quinze hommes, les plus beaux que l'on pût voir, portant une cotte de maille, un collet de maroquin avec une chaîne d'or au col et armés de belles pertuisanes, précédaient le bailli, le prévôt, le lieutenant de la prévôté, les gens du roi et les avocats et praticiens, au nombre de cent cinquante. Les cinquanteniers de la ville venaient ensuite en bel ordre, puis les douze échevins avec leurs robes de velours fourrées d'hermine, les proviseurs du pont et des chaussées, en robes de taffetas et en pourpoints de satin, tous montés sur de beaux chevaux.

Le cortége était fermé par environ deux cents bourgeois et marchands des plus apparents de la ville.

Il paraît que les troupes qui avaient fait montre quelques jours auparavant furent disposées par masses le long des rues que suivit l'empereur pour se rendre à la maison royale où il passa la nuit. Les portes, la façade et tout l'intérieur de cet hôtel étaient décorés avec ce luxe un peu confus que l'on admirait à cette époque.

Après les détails de l'entrée de Charles-Quint, il serait fastidieux de décrire celles de Henriette

d'Angleterre et de l'évêque Alphonse d'Elbene qui eurent lieu en 1544 et 1546. La première n'offrirait rien de nouveau; les usages singuliers qu'on remarquerait dans la seconde sont complètement en dehors de notre sujet. Nous dirons seulement quelques mots de l'arc de triomphe élevé en l'honneur du prélat.

Entre les deux tours de l'ancienne porte Bourgogne, deux piliers de 1 pied de diamètre et de 10 pieds de hauteur servaient à la fois de piédestaux aux statues de Saint-Euverte et de Saint-Aignan et de supports à un arc plein-cintre formé d'un bandeau à moulures de 7 pouces de largeur. Au-dessus de l'arc une corniche s'étendait d'une tour à l'autre. Les piliers étaient peints en jaspe et ornés de chapiteaux. Tout le reste était couvert de sentences et de devises. On avait attaché à la clef du cintre un christ de 6 pieds de hauteur, et au-dessous le portrait du nouvel évêque, ceux de plusieurs autres prélats et de la Pucelle et des écussons armoriés. Dans les tympans de l'arc étaient deux grands tableaux ronds chargés de vers et entourés d'une guirlande de lierre, de lauriers et de clinquant. Les partisans outrés de la renaissance seront ici forcés de convenir que toutes ses œuvres ne portèrent pas le cachet du goût le plus pur.

On pourrait croire d'après ce qui précède que le règne de François Ier fut étranger aux choses sérieuses et utiles : ce serait se tromper étrangement. La construction complète de l'église de

Recouvrance, les ornements de la porte occidentale de Saint-Paul, l'admirable portail de Saint-Éloi, l'une des portes du Grand-Cimetière, le porche de Saint-Euverte, peuvent encore prouver qu'au point de vue de l'art le christianisme eut aussi sa gloire. En 1515, la croix du perron, entourée d'un grand emmarchement, s'éleva sur le milieu de la place du Martroi. On doit attribuer à la même époque la construction de la grande et magnifique salle Saint-Lazare dans l'ancien Hôtel-Dieu. Enfin le roi lui-même s'occupa activement du bien-être et de la défense de la ville. En 1545, il signa des lettres-patentes pour l'établissement de l'Hôpital-Général ; à diverses autres dates, il fit établir des boucheries dans le marché de la porte Renard ; il accorda plusieurs centaines de condamnés civils pour terminer les terrassements des fossés de l'enceinte, et par ses ordres les travaux de maçonnerie des fortifications furent presque achevés. Ainsi l'amour du plaisir ne faisait entièrement oublier ni la gloire, ni le culte divin, ni les intérêts de l'humanité.

Mais l'activité orléanaise se révéla surtout par la multitude de charmants hôtels que construisirent, sous les règnes de François Ier et de Henri II, Adam, de Jargeau, François Marchand, né à Orléans en 1500, Jean Goujon, Jean Bullaut et plusieurs autres architectes qui furent dignes de marcher sur leurs traces (1). Malgré des dé-

(1) Nous ne parlons pas ici d'Androuet Ducerceau, notre compatriote, quoiqu'il appartienne au XVIe siècle : les deux seules

molitions nombreuses, des mutilations plus nombreuses encore, on en retrouve à chaque pas, surtout dans les limites des premières enceintes, et maintenant encore les rues des Hôtelleries, du Tabourg, de la Pierre-Percée, sont presque exclusivement bordées de maisons de style renaissance.

Les changements opérés dans l'architecture des maisons particulières est facile à saisir. Les façades, jusqu'alors presque nues, se couvrent de colonnes plates, superposées par étages, de cartouches, de bas-reliefs; le plein-cintre succède presque partout à la plate-bande; des frontons à pilastres ont pris la place des couronnements de croisées retombant sur culs-de-lampe et des cadres sculptés dans l'ébrasement des tableaux; des cariatides, des colonnes à chapiteaux historiés, des portiques, des galeries, des plafonds à caissons sculptés, des cheminées ornées de bas-reliefs, font de quelques-unes de ces maisons de véritables petits palais.

Des articles monographiques seront consacrés aux églises de Recouvrance, de Saint-Paul, de Saint-Euverte, de Saint-Éloi, à l'Hôtel-Dieu, au Grand-Cimetière, aux maisons de la renaissance en général, à plusieurs de celles-ci prises en particulier, aux cheminées et aux meubles de cette époque. Une appréciation rapide a dû nous suffire : poursuivons.

maisons que la tradition lui attribue sont d'un style tout différent de celui de la renaissance.

Sans parler de l'ardeur remarquable qui continue à se manifester dans la construction des habitations particulières, un fait important signale le règne de Henri II. Les fortifications de la nouvelle enceinte sont terminées, à l'exception de la muraille du bord de l'eau. Quelques améliorations partielles sont également exécutées. Ainsi, la place du Martroi s'agrandit, du côté du midi, par la démolition des pâtés de maisons formées par les rues Barillet et Galiot, et la petite île de la Barre-Flambert, située en face de l'église de Recouvrance, est détruite, comme gênant le cours du fleuve et le déchargement des marchandises. Jean de Montmorency, évêque, construisit vers le même temps, en face de la rue de l'Oriflamme, sur l'emplacement de la croix de Saint-Michel, une petite chapelle du même nom qui vient d'être remplacée depuis quelques années par la maison n° 22, rue Bourgogne.

Nous voici arrivés à une époque funeste. Le peuple, riche et matériellement heureux, éprouve ce malaise, cette inquiétude, qui naissent souvent de l'excès de la prospérité; il cherche dans les arts, dans le luxe, dans la volupté un aliment à la surexcitation fiévreuse qui l'anime. Tout cela ne peut lui suffire : il lui faut aborder une sphère nouvelle; il se jette dans le champ des spéculations métaphysiques; il applique les idées de liberté, de réforme à toutes les questions politiques et religieuses. La fermentation se propage rapidement. Calvin, un des plus célèbres disciples

de l'école d'Orléans, se met à la tête du mouvement; son éloquence s'attaque à l'autorité pontificale, sans épargner celle du roi. A la vue du péril qui les menace, ces deux grands pouvoirs, souvent divisés, font cause commune. La réforme et l'autorité arborent chacun leur étendard; le peuple se range dans l'un ou l'autre camp; les esprits s'animent; déjà on dispute; bientôt on va se battre; de nombreuses alternatives vont tantôt affaiblir, tantôt relever les partis, funestes oscillations dans lesquelles la vengeance souillera toujours le triomphe! Les édifices et les objets consacrés au culte vaincu seront impitoyablement saccagés par le culte vainqueur, qui bientôt reprochera les mêmes actes de vandalisme à son ennemi triomphant, trop heureux si le fer n'eût frappé que des pierres! Mais glissons sur d'affreux détails qui heureusement sortent de notre sujet.

Malgré les rigueurs déployées par Henri II contre le calvinisme naissant, Orléans était devenu, sous les auspices de Calvin, un foyer de réforme et par conséquent d'insurrection. Tout dévoué au parti protestant, c'est-à-dire aux ennemis du roi, il pouvait, par sa force et par sa proximité de la capitale, causer de graves embarras. François II, ou plutôt ceux qui gouvernaient au nom de ce faible prince, résolurent d'attaquer le mal dans sa racine, et, en 1560, les états généraux furent convoqués à Orléans.

Dès lors la ville prit un aspect tout nouveau.

Les hôtelleries regorgèrent d'illustres étrangers, et la plupart des maisons bourgeoises se transformèrent en hôtelleries. Dans les rues, sur les places publiques, l'épée et le panache brillaient entre la chausse brune du bourgeois et la robe noire du prêtre. Les groupes se formaient, discutaient sur les affaires du temps : on s'animait; souvent des voies de fait répondaient à des injures. Quelquefois, malgré la parole royale, les cachots se fermaient en silence sur des princes suspects. Cependant les tournois, les fêtes bruyantes se succédaient sans cesse, et les jeunes seigneurs traitaient de la même sorte la religion, la politique et la volupté.

L'aspect de la place de l'Étape eût suffi pour donner une idée complète des mœurs de cette singulière époque. L'hôtel du bailli Groslot (1), l'un des chefs du parti protestant, hébergeait la cour. Devant la porte principale on organisait un tournoi dans lequel le prince de Bourbon devait perdre la vie; plus loin une vaste salle construite en charpente servait d'abri aux réunions des états généraux; enfin une maison située à l'angle nord-est de la place se transformait en prison, et son toit terrassé se hérissait de canons qui enfilaient les rues adjacentes. C'est dans ce lieu que fut retenu le prince de Condé, venu aux états généraux sur la parole royale et arrêté par les ordres de Catherine de Médicis.

Les états généraux furent continués par

(1) Maintenant l'hôtel de la Mairie.

Charles IX, après la mort de François II; ils n'eurent d'autre résultat que d'avoir mis en présence des ennemis irréconciliables, et ces résultats se firent plus tristement sentir à Orléans que partout ailleurs. Les protestants, appuyés par les chefs nombreux qui avaient assisté aux états, avaient appris à connaître leur force. C'étaient à chaque instant de nouvelles tentatives de réunions, de nouveaux efforts de prosélytisme. Dans l'origine, les catholiques, assurés de la protection des lois, parvenaient sans peine à s'opposer à leurs efforts; mais le nombre des religionnaires et leur influence s'accrurent si rapidement, qu'en 1561 ils osèrent s'emparer du couvent des Carmes récemment reconstruit et y établir un prêche public. Dès lors leur puissance fut irrésistible, et bientôt elle se signala par des scènes de réaction et de violence.

Ce triste épisode de l'histoire d'Orléans restera toujours enveloppé de quelques voiles. Les actes de vandalisme commis par les protestants sont constants; mais jusqu'à quel point avaient-ils été provoqués par les vexations des catholiques, et où s'arrêtèrent-ils? Ici le doute commence, et l'historien ne sait où puiser ses autorités.

Les chroniqueurs qui donnent des détails sur ces faits sont tous catholiques : peut-on s'attendre de leur part à une entière impartialité? Si l'on prend à la lettre leurs relations, on doit croire à la destruction complète de certaines églises, dans lesquelles cependant il est facile encore de

reconnaître un style antérieur au XVI[e] siècle. D'un autre côté, leurs dates sont précises, leurs relations concordantes, et presque partout où ils signalent une dévastation on voit encore des débris ou des restaurations postérieures. On ne peut donc pas raisonnablement admettre qu'ils aient trompé sur le fond des faits, dont la gravité reste seule soumise à une appréciation incertaine. A cet égard, l'examen des édifices outragés est la meilleure indication que l'on puisse suivre. Il nous a souvent servi à rectifier les exagérations des écrivains qui nous ont précédé.

En 1562, la faction protestante est complètement maîtresse de la ville; les religieux Augustins sont dispersés par la force; leur couvent pillé devient une citadelle; les églises de Saint-Avit, de Saint-Étienne, de Saint-Germain, de Saint-Hilaire, de Saint-Liphard, de Saint-Marc, de Saint-Michel, de Saint-Sulpice, de Bonne-Nouvelle, le couvent des Récollets, la chapelle de Saint-Antoine, située sur la motte du même nom, sont démolis, les unes complètement, les autres en partie; les délicieux portails, construits depuis un demi-siècle à peine, aux pignons occidentaux de Saint-Paul et de Notre-Dame-de-Recouvrance, sont mutilés, ainsi que la plupart des légères sculptures qui ornaient les chapelles du Grand-Cimetière; les statues et les ornements des portails de Saint-Aignan et de Sainte-Croix ont le même sort; l'abbaye de Saint-Euverte, le couvent des Carmélites, sont saccagés, ainsi que les

églises de Saint-Benoît-du-Retour, de Saint-Flou, de Sainte-Marie, de Saint-Hilaire, de Saint-Sulpice, de Saint-Pierre-le-Puellier, de Saint-Donatien; les trésors de Saint-Aignan, de Saint-Paul et les objets précieux que renfermaient les lieux déjà cités sont pillés. Le couvent des Cordeliers se change en arsenal. Tandis que de nombreux ouvriers y fondent des canons et des boulets et y fabriquent des affûts, les soldats s'amusent à détruire les tombeaux. La Tour-Neuve, qui était alors une véritable forteresse, devient le réceptacle du butin; son toit fait place à une plate-forme hérissée de canons.

La réforme religieuse se présentait aussi comme réforme politique : les rois étaient odieux comme le pape; leurs images ne furent pas épargnées. Les bustes de Louis XI et de Louis XII, qui ornaient la façade de l'Hôtel-de-Ville, furent abattus et traînés dans la boue. Le beffroi même éprouva la fureur des démolisseurs : la statue de Saint-Michel, qui dominait le sommet, fut renversée et l'horloge fut mise hors de service; enfin pour sauver la cathédrale d'une ruine totale, le prince de Condé se vit obligé de la transformer en un magasin militaire.

Cependant le duc de Guise s'approche d'Orléans; trente-trois gros canons braqués sur la rive gauche augmentent les ruines; un premier avantage signale la présence des troupes royales. Condé, Montmorency, les autres chefs renfermés dans la ville commencent à désirer la paix;

l'assassinat du duc de Guise en facilite les négociations, et elle est signée en 1563.

Les catholiques triomphent; ils rentrent dans tous les emplois civils dont leurs adversaires les avaient expulsés; les prêtres osent reparaître; ils reprennent possession des églises et célèbrent le culte au milieu des ruines.

L'œuvre des reconstructions et des restaurations commence aussitôt. Charles IX prend à cœur les travaux de Saint-Aignan; l'évêque de la Saussaye active ceux de Sainte-Croix; l'abbé de Saint-Euverte rétablit la couverture de son église et confie à Langelar le soin de relever l'étage supérieur du clocher; la chapelle de Sainte-Catherine reçoit des accroissements; tous les édifices chrétiens voient leurs plaies se fermer avec une merveilleuse rapidité.

L'ardeur des habitants ne s'arrête pas aux objets destinés au culte catholique. Des plantations d'ormes, essence alors fort recherchée, embellissent la motte Saint-Antoine et plusieurs boulevarts. De grands travaux d'utilité publique sont entrepris. On améliore la navigation de la Loire. La destruction de l'île Charlemagne, située en face de Saint-Laurent, facilitait déjà les approches de la ville; mais les minces filets d'eau que le fleuve conservait pendant l'été se perdaient au milieu des sables qui encombraient son lit. On les rassemble entre la ville et la motte Saint-Antoine par l'établissement d'une digue descendant diagonalement de la rive gauche à la pointe

de cette île. Cet ouvrage subsiste encore; on le nomme le duit (*ductus*). Il a été dernièrement prolongé de plus d'un kilomètre en aval du pont.

Les magistrats de la cité veillent avec une égale sollicitude à la prospérité du commerce et à la salubrité publique. Des maladies contagieuses se répandaient alors d'une manière effrayante. Des réglements sévères prescrivent le nettoyage des rues et la destruction des auvents, dont la saillie nuisait à la circulation de l'air.

Enfin, Charles IX, qui venait d'ordonner la démolition des fortifications de la ville protestante, fait promptement mettre en état de défense cette même cité, devenue son appui. Les portes Bannier et Saint-Jean, les plus importantes et les plus solidement construites de la nouvelle enceinte, attirent surtout son attention. Reliées l'une à l'autre par un chemin couvert, protégées par des ouvrages extérieurs, elles deviennent, avec les bastions intermédiaires, une citadelle complète, où les troupes du roi tiennent constamment garnison. Par suite de ces dispositions, le passage de la porte Bannier se trouva supprimé; on le remplaça par la porte dite de *l'Évangile*, ouverte dans le mur d'enceinte, en face Saint-Paterne. Pendant quatre ans, ces travaux marchèrent sans entraves; mais bientôt la guerre civile se ralluma. En 1567, les protestants s'armèrent de nouveau; leurs troupes, favorisées par les sectaires de l'intérieur, s'emparèrent d'Orléans, sous la conduite du capitaine De-

lanoue, et le vandalisme signala encore leur triomphe.

Le couvent des Jacobins, les églises de Saint-Aignan, de Saint-Éloi, de Saint-Pierre-Ensentelée, de Saint-Samson, de Saint-Maclou, de Sainte-Catherine, de Saint-Paterne, de Saint-Michel, rue Bourgogne (1), de Saint-Pierre-Lentin, de Saint-Victor, de l'Alleu-Saint-Mesmin, de Saint-Marceau, de Saint-Vincent, de Saint-Marc, de Saint-Jean-le-Blanc, subissent de nouveaux outrages; les beaux vitreaux de Notre-Dame-des-Forges et de la partie de Saint-Éloi, dédiée à Saint-Maurice, volent en éclats; la charmante tourelle de la chapelle Saint-Jacques, la statue du saint en plomb doré qui lui sert d'amortissement, presque toutes ses sculptures intérieures et une partie de celles qui décoraient sa façade, tombent sous le marteau des protestants. Le cadran est arquebusé comme point de mire. On y voit encore maintenant la trace des balles. Le monument élevé à la gloire de Jeanne d'Arc portait en lui-même une double cause de ruine, les images de la Vierge et du Christ s'y voyaient à côté de celle d'un roi de France; il est brisé. Enfin, une explosion détruit de l'église des Cordeliers, tranformée en magasin à poudre.

Sainte-Croix restait encore. Le prince de Condé n'avait pas cessé de protéger ce monument. Pour le soustraire plus facilement au marteau des dé-

(1) Cette église ne doit pas être confondue avec celle qui existait sur la place de l'Etape sous le même vocable.

molisseurs, il en avait fait murer les portes : soins inutiles! Dans la nuit du 23 au 24 février 1568 (1), Théodore de Bèze et une troupe de ses plus furieux sectaires pénètrent dans l'église par une fenêtre, sapent les quatre gros piliers de la croisée (2) qui soutiennent le clocher et remplacent les pierres enlevées par des poteaux auxquels ils mettent le feu. En un instant, le clocher s'abîme et avec lui toute l'église, sauf les chapelles du rond-point.

Un mois après ce déplorable événement, un nouveau traité de paix désarma les deux partis, mais il ne put éteindre le désir de la vengeance. Les catholiques, assurés cette fois d'un triomphe durable, ne craignirent pas d'user de représailles. Ils firent moins de ruines, parce que moins d'édifices s'offraient à leurs coups. Trois prêches, situés rue des Carmes, au Châtelet et près des Halles, furent détruits, et la dévastation s'étendit à toutes les maisons particulières soupçonnées d'avoir servi à des réunions protestantes.

En même temps les reconstructions commencèrent. Les églises des Carmes et de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle furent restaurées les premières, et bientôt l'office divin s'y célébra

(1) Tous les annalistes ne sont pas d'accord sur la date de cette catastrophe : quelques-uns la placent dans le mois de mars. Nous avons suivi l'opinion du savant abbé Dubois.

(2) L'expression de *croisée*, appliquée au plan d'une église, indique spécialement l'espace carré résultant de l'intersection de la grande nef et des transsepts, et se trouvant ainsi entre le chœur et la grande nef.

régulièrement. Les Bénédictins relevèrent leur monastère; ils découvrirent, en fouillant les fondements, un grand nombre d'antiquités romaines. Le roi fit rétablir le chœur de Saint-Aignan, ainsi que celui de Sainte-Croix; mais ces derniers travaux furent si mal exécutés, qu'il fallut presque immédiatement les détruire.

Les habitants, jaloux de venger l'honneur de Jeanne d'Arc, confièrent à Jean-Hector Lescot, dit Jacquinot, le soin de relever le monument.

Enfin, l'œuvre des fortifications se perfectionna. Les murs d'enceinte, beaucoup plus élevés en quelques endroits que les terrassements qui les appuyaient, présentaient trop de prise au canon et devenaient dès lors d'une défense plus difficile; ils furent mis à hauteur d'appui par rapport aux remparts, tandis que les tours restèrent dans leur état primitif. Un ravelin, ouvrage à cornes en forme de cœur, fut établi en terrassements, en avant de la porte Saint-Laurent, la plus faible de l'enceinte.

Tandis que le roi faisait exécuter ces travaux, un simple particulier, Jacques Alleaume, construisait, à ses frais, un gros bastion commandant à la fois la navigation de la Loire et flanquant les murailles de la ville. Le fort Alleaume existait encore il y a quarante ans; il était situé au droit de la rue des Quatre-Fils-Aimond.

Le commerce et les manufactures prirent de nouveaux développements. De nombreuses fabriques de chapeaux de feutre fournirent des

coiffures plus élégantes et plus saines que les bonnets de laine généralement employés jusqu'alors. Jean Brachet, premier maire de la ville, attribuant une partie des maladies qui désolaient le peuple à l'usage de ne porter que des étoffes de laine, fit venir des tisserands de Flandre, dotant ainsi la ville d'une industrie qui devint florissante et mettant à la portée des habitants des tissus plus sains.

L'activité architecturale ne se ralentit pas sous le règne de Henri III. Le roi fit faire à Sainte-Croix les réparations les plus urgentes; l'évêque se chargea de la restauration des chapelles. L'abesse de Saint-Loup, Marie-Philippe de l'Hôpital, construisit une église beaucoup plus vaste que la première et l'enrichit de marbres, de peintures et de vases en argent doré. Jacques Alleaume, non content d'avoir contribué de sa propre bourse à la défense de la ville, fit rebâtir l'église, le réfectoire et une partie du dortoir du couvent des Jacobins, ainsi que l'église de Saint-Samson. Les réparations les plus urgentes de la chapelle Saint-Jacques furent exécutées aux frais de la confrérie qui reconnaissait ce saint pour patron. La première église du couvent des Capucins fut terminée et consacrée au culte.

Les plantations des boulevarts, la plupart des travaux d'embellissement et de salubrité furent mis à chef. L'ancienne porte Parisie, alors située presque au centre de la ville, disparut. L'administration municipale confia à Jean Buret, habile

fondeur, le soin de réintégrer sur le pont la belle croix érigée en 1407 par Pierre de Saint-Mesmin, et détruite par les protestants.

Le nombre toujours croissant des indigents atteints de maladies contagieuses rendait insuffisant l'hôpital du Sanitas, situé dans la rue qui porte encore ce nom. Un second hospice, nommé le Grand-Sanitas, s'éleva sur l'un des coteaux qui dominent, à l'ouest de la ville, les bords de la Loire.

Malgré cette activité, ou plutôt à cause de cette activité même, la fin du XVIe siècle fut plutôt le règne des maçons que celui des architectes. On faisait trop pour bien faire. A quelques exceptions près, parmi lesquelles il convient surtout de classer la continuation des arcades du Grand-Cimetière, l'architecture monumentale dégénérait rapidement. Le portail central de Notre-Dame-de-Recouvrance, les portes latérales de Saint-Paterne n'ont déjà plus l'originalité de dessin, la finesse d'exécution qui caractérisent la première moitié du même siècle. On ne peut rien voir de plus prétentieux et de plus lourd que l'étage supérieur du clocher de Saint-Euverte. Le couvent des Bénédictins, maintenant l'hôtel de la Préfecture, n'est qu'une bâtisse des plus communes. Nous pourrions citer une foule d'autres exemples. Cependant quelques architectes faisaient encore preuve de goût dans la construction des maisons particulières : les uns, fidèles aux errements de la renaissance, les décoraient de portiques plein-

cintre, de colonnes à chapiteaux fantastiques, de médaillons et de rinceaux; les autres, Audrouet Ducerceau à leur tête, inauguraient un style nouveau, remplaçant par une excessive sévérité de formes, ou par une ornementation un peu trop monumentale, le laisser-aller plein de grâce, mais souvent incorrect de leurs devanciers.

La supériorité momentanée de la petite architecture sur la grande trouve son explication dans les mœurs de l'époque. Avec le luxe et l'amour des plaisirs, l'égoïsme s'était répandu dans toutes les classes de la société; les fortunes particulières, quelque considérables qu'elles fussent, pouvaient à peine suffire aux besoins factices de leurs possesseurs. Si le prix des vêtements, si les dépenses de la table n'avaient pas épuisé toutes les ressources, on se hâtait de faire construire un petit palais, car c'était encore une manière de briller. L'ostentation des particuliers avait passé dans les choses publiques. Les corporations, les couvents, la cité sacrifiaient tout aux pompes extérieures. Au milieu des discordes civiles suscitées sous prétexte de religion, des horreurs de la Saint-Barthélemi, des fureurs de la Ligue, ce n'étaient que divertissements, que spectacles publics : jamais les entrées ne furent plus nombreuses et plus magnifiques.

Le 1er août 1551, Henri II, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis arrivèrent à Orléans. Leur entrée fut brillante. Les vingt-deux corps de métiers de la ville formèrent la haie sur le pont,

chacun ayant en tête son drapeau nouvellement peint, sur lequel étaient représentés ses attributs et le saint protecteur de sa confrérie. Plusieurs sculpteurs d'Orléans furent employés à mouler les portraits des personnes royales; plusieurs peintres couvrirent d'emblêmes et d'écussons trente-sept draps et quatorze grandes nappes. Les dépenses de la fête montèrent à 9,200 livres, monnaie de l'époque. Jacques-Audrouet Ducerceau présida, avec Loys Martin et Loys Fromont, à la construction des arcs de triomphe et des échafauds qui s'élevèrent pour cette circonstance.

Lorsque François II, Marie Stuart, son épouse, et la reine-mère, Catherine de Médicis, se rendirent à Orléans pour la tenue des états généraux, la pompe de leur réception fut jugée de si grande importance que la cour consentit à passer deux nuits à Artenay, en attendant que les préparatifs fussent entièrement terminés. L'entrée eut lieu le 18 octobre 1560. Une estrade de deux toises de hauteur, tendue de tapisseries, ornée d'écussons et de devises, avait été dressée en dehors de la ville; le roi et la reine-mère seuls y prirent place, car Marie Stuart n'était pas encore arrivée.

Vers neuf heures, le cortége commença à sortir de la ville par la porte Saint-Jean, défila devant l'estrade et rentra par la porte Bannier.

La marche était ouverte par plus de quatre cents arquebusiers, précédés de leurs tambourins et de leurs fifres vêtus de noir, la plupart ayant

le morion en tête et l'écharpe violette et jaune au côté. Leur drapeau flottait dans leurs rangs.

A la suite des arquebusiers s'avançaient tous les corps de métiers armés de piques et de hallebardes, précédés de leurs capitaines, de leurs drapeaux et de leurs musiques, composées de fifres et de tambourins; c'est à savoir : les mariniers, au nombre de trois cent cinquante; les tonneliers et les vinotiers, trois cent cinquante; les chandeliers et les merciers, deux cent cinquante; les maçons, tailleurs de pierre, charpentiers et couvreurs, trois cent cinquante; les fouleurs et les tondeurs de drap, plus de quatre cents; les boulangers et les meuniers, deux cents; les fripiers et les pâtissiers, deux cents; les orfèvres, les potiers d'étain et les bouchers, deux cent cinquante; les cordonniers, tailleurs de chaussettes, deux cent cinquante; les tanneurs, les mégissiers et les corroyeurs, deux cent cinquante; les blottiers, plus de quatre-vingts; les savetiers, quatre-vingts; les cardeurs et peigneurs, deux cent cinquante; les sergers (fabricants de serge), plus de deux cents; en total, plus de trois mille cinq cents hommes, marchant par trois enseignes et par quatre ou cinq hommes de front pour chaque enseigne.

Les cent archers de la ville avec leurs arcs et leurs trousses de flèches, les arbalétriers à cheval, sur deux de front, suivaient les corporations.

Les corps judiciaires paraissaient ensuite. Cent à cent vingt clercs du Châtelet vêtus de velours et

de satin gris et tanné (couleur fauve), avec l'écharpe jaune et violette, occupaient les premiers rangs, capitaines, étendard et musique en tête; puis venaient les soldats du guet, dont les officiers étaient à cheval, les sergents du bailliage à cheval, les notaires, enquêteurs, procureurs, avocats, conseillers du bailliage et du siége présidial, le bailli, le prévôt et leurs lieutenants.

Le corps de l'université marchait ensuite dans l'appareil déjà décrit à l'occasion de l'entrée de Charles-Quint.

Environ cent cinquante enfants suivaient à cheval le corps de l'université; ils portaient un collet de velours noir, sur un pourpoint de satin jaune à crevées de taffetas violet parfilé d'or.

La suite du cortége se composait des cinquanteniers revêtus de leurs hocquetons partis de rouge et de jaune. Des proviseurs des ponts habillés de taffetas, de ceux des chaussées portant des pourpoints de damas, et d'un grand nombre de notables habitants tous à cheval; la marche était fermée par le gouverneur de la ville, les douze échevins vêtus de robes de velours noir, et les conseillers de la commune en robes écarlate.

Après le défilé, le roi suivit le cortége sous un dais de drap d'or. Un arc triomphal orné de bas-relief et un obélisque s'élevaient sur le Martroi, et des chapeaux de triomphe avaient été suspendus en plusieurs endroits sur le passage du cortége: nous faisons grâce des harangues.

A l'entrée faite, en 1573, au duc d'Anjou, qui depuis régna sous le nom de Henri III, on dressa quatre arcs de triomphe de style grec, peints de diverses couleurs, surmontés de figures allégoriques, représentant des déesses et ornées d'inscriptions sacrées et profanes. Le cortége différa peu de ceux qui viennent d'être décrits. Les enfants d'honneur, au nombre de cent soixante, montés sur des chevaux turcs, barbes, genets et roussins, étaient vêtus d'un *paltot* de velours vert, avec pourpoint de satin blanc doublé de *toque* d'or ou de satin jaune, et chausses provençales aussi de velours vert, le tout orné de *passements* et de *parfilures* d'argent. Les trente soldats du guet portaient, par-dessus une armure complète, une *mantille* violette, au milieu de laquelle était empreinte devant et derrière une étoile couleur orange; plusieurs avaient des arquebuses et des morions dorés. L'uniforme des cinquanteniers était un hocqueton jaune-orange, sur le milieu duquel se voyaient les armes de la ville.

Les détails de l'entrée de Henri III qui eut lieu en 1576 ne seraient que la reproduction de ce qui précède.

Nous complèterons ce qui regarde le luxe des vêtements à la fin du XVIe siècle en reproduisant textuellement quelques fragments d'un règlement rendu par le prévôt d'Orléans en 1584 :

« Défenses sont faictes à toutes personnes de mestiers ouvrant et besongnant de leurs mains

en cette ville, chastellenie d'Orléans, de ne porter velours, satin ne taffetas, soit en pourpoinct, chausses, jupes, doublures de collet, de manteaux, et chapeaux, ni passements de soie et bandes ou manteaux, pourpoinct, chausses, ni en quelqu'autre accoustrement que ce soit, à peine de confiscation desdits habillements et accoustrements qui en seront trouvés enrichis et d'amende arbitraire pour la première fois.

« Et pareillement à tous moissonneurs, vignerons et journaliers de n'employer es habits qu'ils feront faire de neuf à l'advenir aucuns draps tains en couleur autre que bleu, sous pareilles peines.

« Des serviteurs, s'ils ne sont gentils-hommes et les servantes, si elles ne sont damoiselles, ne porteront fraizes empesez, bas d'estame, mules, ny souliers à clicques, et quant aux autres serviteurs, servantes et chambrières à gages ordinaires et à tous mercenaires, leur sont faictes deffenses d'user d'empois, passements, draps de soye, en bords bourdés ne autrement, en quelque sorte que ce soit, si les maistres, maistresses ne sont privilégiés d'habits par l'ordonnance dernière sur ce fait, sans toutefois porter bas d'estame et mules, ne souliers à clicques, sous le prétexte susdit, à peine d'amende arbitraire exécutoire, tant contre lesdits serviteurs, servantes et chambrières que contre leursdits maistres et maistresses qui auront souffert ladite contravention. »

A l'époque où parut cette ordonnance, la Ligue existait depuis plusieurs années et comptait déjà à Orléans des partisans nombreux et déterminés. En 1585, elle était maîtresse de la ville; quatre ans plus tard, elle plantait son drapeau sur la porte Bannier, qui jusqu'alors avait tenu pour le roi. Alors les ouvrages qui constituaient cette citadelle furent détruits; les portes Saint-Jean et Bannier furent rendues à leur destination primitive, et celle de l'Évangile condamnée. Les ligueurs, maîtres absolus de la place, n'oublièrent rien pour la rendre susceptible d'une vigoureuse résistance. Le ravelin de Saint-Laurent fut complété et le couvent des Augustins fut détruit, pour dégager et fortifier les approches du pont.

Henri IV, devenu roi, chercha à vaincre les Orléanais par les bienfaits, plutôt que par les armes. Il octroya à Fougeu Descures, abbé de Saint-Euverte, quelques fonds pour l'aider à réparer son église : la somme fut appliquée à sa destination, mais l'esprit de la ville resta le même, car les catholiques ne se croyaient point obligés pour les dons reçus d'une main protestante. Cependant l'abjuration du roi changea complètement la face des choses. Orléans n'avait repoussé que l'hérétique; elle se soumit sans arrière-pensée au prince converti. En 1594, Henri IV fit son entrée solennelle, avec une grande magnificence, au milieu des démonstrations d'une joie sincère. Dès lors les faveurs royales inondèrent la ville; des travaux importants fortifièrent les

levées de la Loire, qui n'en furent pas moins emportées après le rigoureux hiver de 1608; on établit sur le boulevart situé entre les portes Bannier et Saint-Vincent un jeu de mail dont il a tiré son nom et on y planta des ormes qui subsistent encore pour la plupart. Un porche construit en avant du pignon de Saint-Euverte, réunit, par un heureux anachronisme, aux lignes du style ogival flamboyant des figurines aussi délicatement touchées qu'au plus beau temps de la renaissance. Enfin, la grande œuvre de Sainte-Croix, si long-temps interrompue, fut reprise avec ardeur : la première pierre de la réédification fut posée par le roi en 1601.

La munificence royale fut puissamment aidée dans cette grande entreprise par les faveurs de la cour de Rome. Un jubilé spécialement accordé aux fidèles qui visiteraient la cathédrale d'Orléans produisit des sommes considérables; les travaux commencèrent avec une grande activité, et bientôt le chœur se releva tel que nous le voyons aujourd'hui.

L'architecte à qui fut confiée la reconstruction de la cathédrale ne comprit pas le caractère spécial de sa mission; il gâta par de mauvais détails ce que sa pensée première avait de grand et de majestueux; forcé de construire sur les anciennes fondations, il observa bien les dimensions relatives de l'édifice; il donna aux voûtes de l'élévation et de la noblesse, aux piliers toute la légèreté compatible avec la solidité de l'ensem-

ble; il choisit un galbe pur pour les arcs ogivaux; il ouvrit les fenêtres dans de belles proportions et orna convenablement au-dessous de leurs appuis la nudité de la muraille à l'aide d'une galerie à arcs trilobés; mais il lui fallut payer le tribut à l'esprit de son siècle. Au lieu de ces gracieuses colonnettes couronnées de corbeilles de feuillages, dont il trouvait dans les chapelles du rond-point un si heureux modèle, il cacha la forme des piliers sous d'innombrables nervures tranchantes qui, prenant naissance dans un socle commun, s'élevèrent d'un sel jet jusqu'aux clefs des voûtes. Il crut ainsi donner à l'édifice plus de légèreté et d'élévation, et ne réussit qu'à lui enlever le caractère de grandeur qui devait naturellement résulter de la belle proportion de ses parties. Les réseaux des tympans des fenêtres participèrent du même défaut. Ils furent garnis de verrières assez communes, représentant des armoiries, des attributs et divers ornements.

A cette époque, le verre et surtout le cristal étaient encore une matière assez rare. La chambre de Monseigneur de la Châtre, gouverneur d'Orléans, n'était éclairée que par des châssis tendus de papier imprégné d'essence de térébenthine, et la ville ayant offert à Henri IV un festin en 1599, à l'occasion de son passage, on remarqua, comme une grande somptuosité, que les quarante-huit convives burent tous dans des verres de cristal.

A partir du XVIIe siècle, un nouveau change-

ment s'opère dans Orléans. Cette ville, si brillante, si luxueuse, si animée, se calme tout à coup, se plonge dans le silence du sépulcre, s'enveloppe de la bure des moines. Les Minimes, les Oratoriens, les Jésuites, les Chartreux, les dames Carmélites, les Visitandines, les Ursulines, font à la fois irruption dans ses murs; les monastères qu'elle possédait déjà se restaurent et se développent. Il serait impossible de faire marcher chronologiquement de front tous les faits partiels de cette immense métamorphose sans s'exposer à une grande confusion. Nous les rassemblerons donc en faisceaux qui se rattacheront à chacun des ordres religieux dont nous avons à nous occuper.

Les Grands-Carmes. — L'ancien monastère des Carmes, situé près de Saint-Laurent, avait été, comme on l'a vu, ruiné de fond en comble à l'époque du siége. Dès ce moment, les religieux avaient résolu de se rapprocher des murs; ils avaient choisi le long du chemin qui est devenu, sous le nom de rue des Carmes, l'une des voies les plus belles et les plus spacieuses de la ville, un emplacement maintenant occupé par les maisons numérotées de 37 à 49. Les travaux marchèrent d'abord avec assez de lenteur; cependant les bâtiments étaient complets, et l'église même allait être achevée, lorsque les protestants s'en emparèrent et y établirent un prêche. A peine la tranquillité commença-t-elle à renaître, que les Carmes se remirent à l'œuvre. Le produit de la

vente des terrains de leur ancien monastère leur permit de reprendre les travaux dès 1568; plus tard les dons de Henri IV vinrent à leur aide, et en 1601, ils purent s'installer dans leur nouveau couvent. La ville voulut aussi leur offrir un gage de sa sympathie; elle chargea François Toutain, peintre et vitrier orléanais, de faire pour la fenêtre du maître-autel une verrière qui fut fort admirée dans le temps, et qui coûta 150 liv. pour la peinture et le verre, et 168 livres 8 sols pour l'armature. On voyait au milieu un christ de grandeur naturelle; au-dessus des bras de la croix, deux anges soutenus sur des nuages d'azur, et au bas, Henri IV et Marie de Médicis, revêtus d'habits royaux, affrontés et agenouillés. Il ne reste aucun document précis sur la structure de l'église; on sait seulement qu'elle était richement décorée. Pérelle père, artiste orléanais, avait peint les fresques du plafond, Michel Corneille un tableau représentant l'Enfant Jésus dans les bras de saint Joseph; Hubert, sculpteur orléanais, dont le nom reviendra souvent sous notre plume, avait aussi déployé dans cette circonstance sa prodigieuse fécondité : deux Saintes-Vierges et une troisième Vierge groupée avec sainte Anne, une Marie-Madeleine, que l'on regardait comme un chef-d'œuvre, Élie et Élisée, un Christ en croix, deux enfants posés sur un fronton d'autel, eussent exigé d'un artiste ordinaire de longs et pénibles travaux; pour Hubert, ce fut l'affaire d'un instant. Cette excessive rapidité d'exécu-

tion donne tout lieu de croire que la plupart de ses œuvres furent exécutées en bois ou en terre cuite. On doit également en conclure qu'elles furent peu soignées, et ce qui nous en reste vient à l'appui de cette opinion. La pensée artistique de Hubert est vulgaire, son dessein inhabile, son exécution trop rapide; il se fit cependant une grande réputation, de son vivant, et bon nombre d'écrivains l'ont loué outre mesure sur la foi de ses contemporains.

Le cloître du couvent fut terminé en 1614.

LES MINIMES. — Les religieux de l'ordre des Minimes parurent pour la première fois à Orléans en 1612. L'année suivante, la ville leur donna le terrain qui avait jusqu'alors appartenu à la corporation des arquebusiers. Bientôt, sur cet emplacement, s'éleva le monastère; il forma dans son ensemble trois côtés d'un carré; l'église compléta le quatrième. Les galeries du cloître furent prises dans l'épaisseur des bâtiments; ses arcades plein-cintre reposèrent sur des piliers carrés; elles existent encore dans leur état primitif. L'église, qui sert maintenant aux réunions de la bourse de commerce, est assez bien conservée : elle se compose d'une nef principale et de deux collatéraux sans transsepts; l'ogive surbaissée et le cintre s'y montrent côte à côte en assez bonne harmonie. L'arc des arcades séparatives des nefs est ogival; il repose sur des piliers carrés, pourvus de bases et de chapiteaux à moulures simplement profilées; l'ogive se des-

sine encore aux fenêtres de la nef et à celle qui occupe une partie du pignon occidental : dans le réseau de celle-ci se dessine une fleur de lis. Les voûtes, construites en bois, sont en berceau, à arc surbaissé; elles sont richement peintes et divisées en petits caissons représentant des rosaces et des pointes de diamant alternées en damier. Le portail s'ouvre dans le pignon occidental; il consiste dans une porte à arc plein-cintre, accolée de deux pilastres et surmontée d'un fronton à rampants arrondis et coupés. Il était orné d'une statue en pierre, sculptée par Hubert, et représentant saint François de Paule. L'autel, qui n'existe plus, était construit sur les dessins de Claude Godart et orné de sculptures du même artiste. Hallé père avait aussi concouru à la décoration intérieure; on lui devait plusieurs statues et le tableau du maître-autel, représentant la descente du Saint-Esprit.

Les Augustins. — Le couvent des Augustins s'avançait primitivement, au nord, jusqu'à la petite place où se voit maintenant la croix de la Pucelle; il n'était séparé du fort des Tourelles que par un chemin de 40 pieds de largeur. Détruit par les Anglais à l'époque du siége, ravagé par les protestants à la fin du siècle suivant, toujours exposé aux inondations de la Loire par le peu d'élévation de son sol, il fut enfin reconstruit à neuf et placé dans un lieu plus convenable. En 1613, Louis XIII acheta des deniers de son épargne et donna aux moines un vaste terrain

situé au midi de celui qu'ils avaient jusqu'alors occupé. Cet emplacement, facile à reconnaître, s'étendait, au couchant de la rue Saint-Marceau, sur toute la superficie composant maintenant les dépendances d'une briqueterie et deux grands jardins adjacents. Le monastère n'a jamais eu rien de remarquable; le peu qui en reste forme la maison n° 46 de la rue Saint-Marceau. L'église fut bénie en 1629; elle était ornée de belles menuiseries et de stalles du dessin et de la main de Bonnaire, sculpteur lorrain; on y avait posé des fragments de vitraux représentant la prise des Tourelles; enfin on y voyait un Christ de Hubert, que l'on disait être d'une fort belle exécution (1).

Les Oratoriens. — Les pères de l'Oratoire, dont l'ordre n'était fondé que depuis deux ans, achetèrent, en 1614, un emplacement nommé le port Morand ou le Grand-Jardin, et situé entre le Mail et la rue de la Bretonnerie. Les ressources pécuniaires de leur ordre suffirent pour y construire le monastère et la chapelle. On retrouve encore une partie des bâtiments claustraux dans la caserne actuelle de la gendarmerie. La chapelle, qui était fort belle, a été démolie pour faire place à l'avant-corps oriental du palais de justice. Construite dans le style grec, sur les dessins réduits de l'église du même ordre, à Paris, elle était

(1) Quelques auteurs ont assuré que ce Christ est celui que l'on voit encore au rond-point de Sainte-Croix, en face de la chapelle de la Sainte-Vierge : c'est une erreur; le Christ de Sainte-Croix est dû au ciseau de Tuby.

ornée d'un dôme couvrant le sanctuaire, de galeries intérieures et de fresques : on y remarquait aussi quelques verrières.

Les Jacobins.—Les Jacobins s'occupèrent à la même époque de la restauration complète de leur couvent. Tandis que Fougeu Descures, maire d'Orléans (1), faisait relever une partie du cloître, ils ornaient leur église de deux statues et d'un bas-relief de Hubert et d'un tableau de Pérelle. Il paraît cependant qu'ils ne purent alors se donner toutes les commodités désirables; car, en 1777, ils firent reconstruire en totalité leur maison d'habitation. Le vaste emplacement qui leur appartenait, maintenant réuni à celui du couvent des Carmélites, forme, depuis 1806, une caserne d'infanterie. Une partie des anciens bâtiments et le corps de la chapelle subsistent encore; ce sont des constructions vulgaires dont la simplicité se refuse à toute description.

Les Visitandines. — Les religieuses de la Visitation achetèrent, en 1621, l'ancien hospice des Aveugles, dont la chapelle de Saint-Mathurin faisait partie, et plusieurs autres maisons adjacentes. Elles s'établirent dès lors dans ce vaste emplacement qui s'étendait dans tout l'espace limité par les rues du Bœuf-Saint-Paterne et Bannier, depuis et y compris le n° 65 jusqu'au n° 75 de cette dernière rue.

Les Carmélites. — L'année suivante, les reli-

(1) Il ne faut pas confondre Fougeu, maire d'Orléans, avec l'abbé de Saint-Euverte, du même nom.

gieuses Carmélites prirent possession du nouveau couvent qu'elles venaient de faire construire dans la rue des Anglaises. Il formait un parallélogramme dont la chapelle occupait le côté septentrional; il a été remplacé depuis quelques années par un grand corps-de-logis qui fait partie de la caserne des Jacobins.

Les Ursulines.—Suivant l'autorisation qu'elles avaient reçue par lettres-patentes, en 1621, les religieuses Ursulines s'installèrent à Orléans en 1623. La modicité de leurs ressources ne leur permit d'abord de donner à l'établissement que de très-petites dimensions. Cependant la réputation de leur sainteté leur valut bientôt la sympathie des habitants : les secours pécuniaires affluèrent; enfin, en 1675, aidées par un don de 35,000 livres que leur fit la veuve de Réné Bidaut, sieur de Riom, elles commencèrent et terminèrent dans l'espace de cinq années les vastes constructions qui servent maintenant de prison. Le bâtiment principal se compose de trois étages, outre le rez-de-chaussée et les mansardes. Avant que l'un de ses pignons n'eût été abattu, pour faire place à un chemin de ronde, il avait vingt-trois croisées de face. Les gros murs sont en moellons; des filets règnent à la hauteur des planchers; des plates-bandes en pierre de taille encadrent les fenêtres; trois frontons, percés chacun de trois fenêtres, se détachent des mansardes : celui du milieu est cintré; les rampants des deux autres sont rectilignes. Du reste, dénué

de tout ornement, le couvent des Ursulines n'est remarquable que par ses belles proportions.

LES JÉSUITES. — L'établissement des Jésuites à Orléans donna lieu à des difficultés dont les détails sont étrangers à l'*Histoire architecturale de la ville*. Repoussés par la majorité des habitants, mais hautement favorisés par Henri IV d'abord, puis par Louis XIII et par quelques amis riches et puissants, ils parvinrent à triompher de tous les obstacles. En 1616, ils étaient modestement logés dans une maison particulière; en 1617, ils furent munis de lettres-patentes autorisant leur établissement; en 1619, ils reçurent du roi le terrain de l'église de Saint-Samson, qui avait été détruite par les protestants; les habitants furent, en outre, obligés de leur fournir, pendant six ans, une rente de 2,380 livres, autrefois appliquée à la solde d'un lieutenant des gardes de la prévôté et de ses archers. Aux faveurs royales se joignirent des dons particuliers. Les sieurs Lhuillier, docteur régent de l'université, et Gazille se signalèrent par leur générosité. Bientôt les constructions commencèrent. Elles couvrirent non-seulement le sol de l'ancienne église, mais la plus grande partie d'une allée d'ormes que l'on nommait alors la rue des Arbalétriers, et qui était plantée sur l'emplacement des fossés de l'enceinte romaine.

L'église fut consacrée en 1623. Elle subsiste encore; mais elle va être démolie en 1848 pour faire place aux bâtiments du collége qui forme-

ront façade sur la rue Jeanne-d'Arc. Elle se compose d'une grande nef et de deux bas-côtés parfaitement réguliers. Les arcades plein-cintre de la nef reposent sur des piliers carrés; les gros murs sont en moellons. Les voûtes, construites en bois, sont peintes de grands arabesques dans lesquels le ton brun domine. Il y avait primitivement au-dessus de la porte ouvrant sur le cloître Saint-Samson des fresques attribuées à Coypel; quelques tableaux de Vouet et de Vignon ornaient l'autel.

La façade, qui est en pierre de taille, ne fait pas honneur au frère Martel-Ange, jésuite, qui en a conçu le dessin : c'est un mélange inconcevable d'ornements de style grec et de forme moderne plaqués sans goût sur un pignon qu'ils écrasent. Le portail se compose d'une ouverture plein-cintre, de deux colonnes adjacentes, détachées, posées sur piédestaux, et d'un fronton à rampants cintrés, interrompus et contre-profilés en retrait (1) à l'aplomb des corniches des colonnes; au-dessus, deux larges fenêtres plein-cintre, accolées, sont coiffées d'une seule corniche un peu convexe. L'œuvre se couronne par un fronton écrasé dont les extrémités s'appuient sur deux étages de pilastres superposés aux angles du pignon. Des sculptures lourdes et de mauvais goût brochent sur le tout. Une petite porte laté-

(1) Une moulure *contre-profilée* est celle qui, se présentant de face sur un membre d'architecture saillant, continue de se profiler tant sur ses côtés que sur les parois adjacentes de la muraille.

rale ouverte dans la nef méridionale est ornée de deux pilastres corinthiens cannelés et surmontés d'une frise et d'un fronton d'un style un peu meilleur.

Les Capucins. — Le couvent des Capucins était bien digne d'un ordre de mendiants. Vers 1640, ces moines obtinrent l'ancienne église de Saint-Jean-le-Blanc. La misérable chapelle qu'ils bâtirent en cet endroit subsiste encore. Elle consiste en une simple nef construite en moellons, éclairée par un œil-de-bœuf percé dans chaque pignon et par plusieurs fenêtres plein-cintre. Il paraît que l'intérieur était aussi misérable que les dehors. On y voyait cependant une assez bonne *Annonciation* de Lanfranc, qui plus tard fut gâtée par des draperies jetées sur la Vierge, et plusieurs tableaux attribués à Snelle et à La Hire. Le cloître, construit dans les formes les plus simples, formait un grand carré au nord de la chapelle.

Le Calvaire. — Le couvent du Calvaire date de la même époque et ne fut guère plus somptueux. Il ne posséda jamais qu'une chapelle provisoire dont une *Descente de Croix* de Boulanger aîné ornait l'autel. Son emplacement est maintenant compris dans l'enceinte du nouvel Hôtel-Dieu.

Les Chartreux. — Dès 1622, Louis XII avait donné à cette congrégation la léproserie de Saint-Lazare, située dans le faubourg Bannier. En 1633, Gaston, duc d'Orléans, posa la première pierre du couvent, et dix ans plus tard les constructions

étaient presque entièrement terminées. Le principal bâtiment se voit encore maintenant au fond d'une vaste cour. Il ne manque pas d'une certaine noblesse, quoiqu'il n'ait pour toute décoration que des chambranles et quelques filets en pierre de taille. Deux portails assez mesquins donnent accès dans la cour. La chapelle, qui est très-petite, ouvre sur la rue. C'est maintenant un atelier de charron. Elle était intérieurement ornée avec une grande magnificence. Le chœur était revêtu de boiseries représentant des trophées pieux, des cartouches, des arabesques, des têtes de chérubins largement taillées et d'un bel ensemble; au-dessus de l'autel, se voyait le *Christ au jardin des Oliviers*, un des meilleurs tableaux de Vignon (1). Une niche pratiquée au-dessus de la porte d'entrée renfermait une statue de saint Bruno, de Hubert, et l'on montrait un christ en ivoire attribué à Jaillat et que l'on trouvait d'une grande beauté.

Les Ursulines de Saint-Charles. — La juste réputation de sainteté dont jouissaient les religieuses Ursulines menaçait leur couvent d'une ruine infaillible, le nombre des femmes qui se présentaient pour en embrasser la règle étant hors de proportion avec les revenus de l'établissement. On crut obvier à cet inconvénient en

(1) Ce tableau, qui ne porte pas de signature, est attribué par quelques-uns à Jouvenet. Il est maintenant placé à Sainte-Croix, au milieu de l'arcade terminale du sanctuaire qu'il aveugle d'une manière fort disgracieuse.

dédoublant le monastère. On créa une maison secondaire sous le patronage spécial de saint Charles Boromée. Cet expédient n'obtint pas le succès que l'on s'était promis ; les Ursulines de Saint-Charles n'eurent jamais qu'une existence précaire. En 1772, elles furent supprimées. Leur maison, d'abord appropriée à l'établissement d'un dépôt de mendicité, a été transformée en caserne à la révolution de 1789. Les bâtiments du monastère n'avaient aucune distinction; mais la chapelle possédait un tableau précieux, le beau *Saint Charles Boromée*, de Philippe de Champagne, maintenant déposé au Musée.

L'architecture avait singulièrement dégénéré. Pauvres ou riches, les chapelles des couvents ne reproduisaient plus le type chrétien. Les bâtiments claustraux, établis avec une sévère économie, étaient pour la plupart d'un triste aspect. On végétait alors à l'une de ces époques incertaines où l'on se dégoûte du passé sans rien trouver dans le présent que l'on puisse mettre à la place. Les maçons, les tailleurs de pierre abondaient; les architectes, les sculpteurs étaient rares. Les particuliers, soit apathie, soit manque de fonds, soit plutôt dégénérescence de l'art, ne se bâtissaient plus que des maisons vulgaires. On faisait bien encore quelques corniches, on enfilait autour des croisées quelques lourds bossages dans des tringles de pierre; mais peut-on nommer cela de l'architecture? Un seul hôtel un peu digne de ce

nom parut à cette époque; on le doit à Fougeu Descures, élu maire de la ville en 1613. Il se compose de quatre pavillons construits en briques dessinés avec une certaine élégance. Il comprend, dans la rue d'Escures, toute l'île qui s'étend de la place de l'Étape à la rue des Récollets.

On voit au Musée d'Orléans, comme échantillon de la sculpture orléanaise au XVIIe siècle, le bas-relief qui servait d'amortissement à la tourelle de pierre du puits de Jacob, situé dans le marché de la Porte-Renard (1). Il représente Rachel puisant de l'eau et en offrant à Jacob. L'état fruste de ce morceau n'empêche pas de reconnaître l'ignorance de l'artiste.

Les travaux exécutés aux églises paroissiales se ressentirent de la décadence générale. L'église de Saint-Jean-le-Blanc, alors intégralement reconstruite, la tour et le portail de Saint-Laurent, terminés vers 1626, ne sont que d'ignobles bâtisses; la chapelle Saint-Antoine, sur la motte du même nom, fut restaurée dans un goût analogue; frère Martel-Ange orna le portail de Saint-Maclou de tous les défauts que l'on remarquait dans celui du collége des Jésuites. Les tables de marbre noir encadrées de pierres blanches, dont la comtesse de Saint-Pol fit revêtir, en 1622, la chapelle de la Sainte-Vierge, à Sainte-Croix, sont le plus sanglant outrage qui ait jamais été fait à un monument de style ogival. L'église de Notre-Dame-

(1) Ce puits est maintenant remplacé par une pompe publique.

du-Chemin ne vaut pas mieux que tout le reste; mais elle renferme quelques détails qu'il est utile d'indiquer.

Les annalistes rapportent que la chapelle de Notre-Dame-du-Chemin fut démolie en 1562 par les protestants. Cette fois il est permis de prendre leurs expressions à la lettre. L'édifice, qui n'a pas subi de notables dégradations, paraît entièrement postérieur à cette époque. On sait d'ailleurs que la nef du sud fut construite vers 1605, et elle offre beaucoup d'analogie avec le reste du vaisseau.

Il n'existe plus rien de la petite chapelle primitive de Saint-Aignan, dont Notre-Dame-du-Chemin avait pris la place. La nouvelle église, entièrement construite en moellons, sauf les cadres des couvertures, n'avait pour tout ornement extérieur qu'une petite niche pratiquée dans un des pilliers buttants du pignon occidental et un fronton de mauvais goût qui coiffait la porte, très-resserrée, ouverte dans le bas côté septentrional. Ce fronton a disparu en 1825; le clocher, construit en bois, a été détruit en 1824, parce qu'il menaçait ruine.

L'intérieur se compose d'une grande nef assez spacieuse et de deux collatéraux de même longueur: l'un, celui du midi, presque aussi large que la nef; l'autre, au contraire, excessivement étroit. Ce dernier, transformé en échoppes, est maintenant séparé du reste du vaisseau. La nef principale et celle du sud sont toutes deux voûtées en planches, celle-ci en berceau, à cintre sur-

baissé, l'autre à nervures croisées d'ogives. Les nervures ogivales retombent sur des culs-de-lampe en pyramides renversées, composées de trois plinthes superposées en encorbellement. Les arcades séparatives des nefs sont plein-cintre; elles reposent sur des piliers octogones portant pour tout ornement un gros filet à la naissance de l'arc. Les voûtes sont complètement couvertes de grands rinceaux jaunes, relevés de rouge, courant dans tous les sens sur un fond gris; le tout peint à la détrempe et parfaitement conservé. Ces ornements, qui sont identiques dans les deux nefs, sont évidemment de l'époque de la construction du collatéral.

Tandis que des couvents surgissaient de tous côtés, plusieurs églises paroissiales manquaient des plus urgentes réparations, d'autres étaient supprimées par mesure administrative. Il ne pouvait en être autrement : leur nombre était si multiplié que plusieurs ne comptaient pas cent paroissiens et se voyaient par conséquent dans l'impossibilité de subvenir aux frais du culte les plus indispensables.

Au milieu de la décadence générale, il se trouvait cependant encore quelques hommes de goût : ceux-ci, trop timides pour créer, se retranchèrent dans une grande pureté de lignes, dans une excessive simplicité. Tel fut l'architecte à qui on doit le clocher de Saint-Paul. Cet édifice, complètement irréprochable, est froid et sévère; son principal mérite est l'absence de tout défaut.

Le même caractère, mais poussé jusqu'à ses dernières limites, se retrouvait dans la grande galerie de l'Hôtel-Dieu, qui longeait la rue de l'Évêché. La construction de ce bâtiment avait précédé de quelques années celle de la principale porte d'entrée terminée en 1625. Ses belles proportions lui donnaient une majesté naturelle, mais l'art n'avait rien fait pour l'orner : c'était, du côté de la rue, un long pan de pierre de taille posé sur un soubassement, appuyé de piliers buttants peu saillants, percé d'un petit nombre de croisées de grandes dimensions et couronné d'un toit rapide. Vers le milieu de la façade, une espèce de tribune, ou plutôt une de ces *estudes* que nous signalerons souvent dans les monographies, s'avançait sur un encorbellement à hauteur du premier étage. La galerie formait équerre à l'angle interne des chaussées actuelles de l'Institut et de la rue de l'Évêché. A cet endroit, s'élevait un gros pavillon carré tout plan, sauf plusieurs piliers buttants. Le portail s'ouvrait en face de l'entrée actuelle de l'Institut musical; il consistait en une porte plein-cintre accompagnée de deux colonnes plates cannelées et surmontée d'un fronton : le tout d'un dessin assez pur.

Cependant le grand style, qui devait se dessiner nettement sous Louis XIV, commença bientôt à se révéler dans la construction du palais épiscopal.

Au XIIIe siècle, les évêques d'Orléans possédaient déjà un hôtel spécial. Les annalistes, qui le

décorent du nom de palais, ne l'ont pas décrit. Ses dépendances étaient vastes : au nord et au midi, elles avaient pour limites l'enceinte de la ville; à l'ouest, elles s'étendaient jusqu'à la cathédrale. L'évêché, complètement détruit à l'époque des troubles du protestantisme, resta longtemps à l'état de ruines. En 1617, Louis XIII affecta 14,000 livres à sa reconstruction. Cette somme, bien insuffisante, demeura d'abord sans emploi; enfin, Nicolas de Netz, nommé à l'évêché d'Orléans, mais non encore installé, fit commencer, en 1631, le nouvel édifice. Pour en dégager les approches, il démolit plusieurs tours de l'enceinte, recula au nord le mur de clôture, à l'alignement de la rue de l'Évêché, et s'empara, malgré les chanoines, d'un jardin à eux appartenant, qui s'avançait jusqu'au chevet de la cathédrale. Une partie de ce jardin a depuis fait place à un passage public.

Les travaux étaient fort avancés en 1651 ; cependant, en 1707, ils n'étaient pas encore complètement terminés, car, cette même année, Louis XIV accorda 12,000 livres pour l'achèvement du dernier pavillon du côté du jardin et des deux ailes donnant sur la cour.

Le palais épiscopal est d'une noble simplicité; ses proportions et son style sont parfaitement appropriés à sa destination. Le bâtiment principal se compose d'une façade à deux étages, flanquée de deux pavillons très-avancés, dont les angles saillants internes sont remplacés par deux

courbes rentrantes; une belle galerie occupe tout un étage de la façade; le reste est largement distribué.

On voyait dans les appartements de l'évêché deux statues païennes de Hubert, converties au christianisme par l'addition de quelques signes caractéristiques, comme cela ne se rencontre que trop souvent dans nos églises; la Vérité était devenue sainte Hélène; un philosophe grec avait été transformé en saint Pierre à l'aide d'un trousseau de vraies clefs attaché à son bras. La Vérité n'existe plus; le philosophe saint Pierre est maintenant placé au repos du grand escalier. Il est d'un style et d'un ciseau fort communs. On assure, pour l'honneur de l'artiste, qu'il a été restauré, c'est-à-dire défiguré; mais la pose, les proportions, la pensée première sont indestructibles, et ici elles prouvent surabondamment que les contemporains de Hubert lui ont fait une réputation bien supérieure à son talent.

Le portail mérite une mention spéciale, car il paraît avoir servi de modèle à tous ceux qui, vers la même époque, décorèrent les maisons particulières. Ses pieds-droits sont ornés de chaque côté de deux pilastres doriques juxta-posés; ils servent d'appui à un fronton à rampants rectilignes, dont la base, trop étroite, laisse à découvert la moitié des entablements des pilastres; l'échine (1) des chapiteaux, très-développée, est

(1) *Échine*, moulure en quart de rond que l'on voit aux chapiteaux de certains ordres.

chargée d'oves; entre les pieds-droits s'enfonce une niche à parois curvilignes voutée en coquille; les lignes de celle-ci sont, pour la forme et pour la hauteur, en désaccord complet avec les pilastres et le fronton. La porte est à plates-bandes (1) et ne s'harmonise pas mieux avec la niche dont elle occupe le milieu. On voit que cet ensemble pèche essentiellement par le goût, et l'on conçoit difficilement les éloges qu'il valut à l'architecte Weirbreicht.

L'œuvre de Sainte-Croix se poursuivait sans interruption. Louis XIII avait donné, en 1612, cent arpents de futaie pour la construction de la charpente; en 1628, on fondait le transsept septentrional sur l'emplacement d'une ancienne forteresse dont la construction fut attribuée aux Romains. Le style précédemment adopté pour le chœur fut exactement copié dans tout ce qui se fit alors; les pignons des transsepts ne datent que du siècle suivant.

L'action municipale ne s'éclipsait pas complètement derrière le nouveau monument religieux. Fougeu Descures fut un des meilleurs administrateurs que la ville ait jamais possédés. Comme intendant des turcies et levées, il fit exécuter aux digues de la Loire des travaux d'une grande importance; on lui doit le port et le quai de Recouvrance, tels qu'ils existaient avant le raccorde-

(1) *Plate-bande,* arc de porte ou de fenêtre dont l'intrados est horizontal; ce mot s'applique aussi aux moulures plates, horizontales ou formant archivolte.

ment en talus qui les unit à la tête du nouveau pont; il fit également relever des deniers publics l'hôpital de Saint-Paterne, qui tombait en ruine, et construire les cloîtres des Carmes et des Jacobins.

Ses successeurs ne renièrent pas ses exemples; en 1624, les maladies contagieuses que l'on nommait alors la peste, avaient pris un caractère endémique; elles sévissaient contre Orléans avec une fureur sans cesse renaissante. L'ancien et le nouveau Sanitas étant devenus insuffisants, la ville reprit, en 1632, la construction de ce dernier et lui donna de grands développements. Quelques années plus tard, elle accorda aux apothicaires une assez grande étendue de terrain dans lequel ils établirent un jardin destiné à l'étude et à la culture des plantes médicinales. L'emplacement du *Jardin-des-Apothicaires* est maintenant occupé par l'Entrepôt.

L'établissement des boucheries, comme moyen de salubrité, ne fut pas non plus négligé. La ville en eut quatre : celle du grand marché, près l'église de Saint-Hilaire, qui a été reconstruite vers le commencement de ce siècle, puis abandonnée; celle de la porte Renard, ouvrant sur la place du marché moderne du même nom; celle de Saint-Germain, rue Saint-Sauveur, servant maintenant d'atelier ou de magasin; la quatrième avait pris le nom du faubourg du Portereau, où elle était située.

Un grand nombre de constructions publiques

inutiles ou gênant la circulation furent détruites, telles que plusieurs églises déjà supprimées, la porte Jacquin-Rousselet, qui obstruait les abords du pont, du côté de la rue de Sainte-Catherine, et quelques autres restes des premières enceintes. On ferma un grand nombre de passages ou de ruelles, entre autres celle qui conduisait de la rue des Gobelets au cloître Saint-Étienne, la petite rue des Trois-Voisins, située entre le mail et le couvent des Ursulines, auquel elle fut réunie, et la petite rue Julie, qui allait de la porte Madeleine au couvent des Buttes : celle-ci fut annexée au Calvaire, dont elle longeait les dépendances. Il semble que, dans l'intérêt de la voirie et de la salubrité publique, la ville eût beaucoup mieux fait d'élargir les rues trop étroites et de donner une issue aux impasses ; mais elle ne s'occupa nullement de ce soin, ou du moins nous ne trouvons aucun document à cet égard.

La fureur des entrées et des spectacles extérieurs était, comme on l'a vu, singulièrement amortie. Cependant, en 1612, le jeu de paume de la rue d'Escures s'était transformé en salle de spectacle, et des comédiens français et italiens y donnaient une représentation en l'honneur de l'ambassadeur d'Espagne qui venaient ménager le mariage du roi avec l'infante, et en 1616, on faisait à Louis XIII et à Anne d'Autriche, son épouse, une entrée splendide pour laquelle deux grands tableaux à l'huile représentant des al-

légories furent commandés à un peintre orléanais.

Le jeu de mail était alors fort à la mode, mais il n'était permis qu'aux prêtres, aux nobles et aux bourgeois. La ville, en affermant, en 1622, celui qui était établi sur le boulevart entre les portes Bannier et Saint-Vincent, défendit expressément d'y laisser pénétrer les manants.

Le siècle de Louis XIV sut créer; mais il dédaigna de se plier aux exigences du passé. Tous ses achèvements, toutes les restaurations, tous les embellissements qu'il voulut ajouter aux édifices préexistants, présentèrent des disparates choquantes. L'œuvre capitale de l'époque, la construction complète des transsepts de Sainte-Croix, est un des plus remarquables monuments de mauvais goût que l'on puisse imaginer. A l'extérieur, l'ogive se mêle au plein-cintre et à l'arc surbaissé, l'ordre corinthien aux meneaux flamboyants, les larges feuillages rosacés de la renaissance aux trilobes du XIVe siècle. C'est un recueil complet de tout ce que l'anachronisme, l'ignorance et la soif d'innovation peuvent inventer de plus bizarre. A l'intérieur, l'architecte, enchaîné par le style des parties dejà construites, n'avait pas été complètement libre de donner carrière à son imagination. Il s'était vu à regret forcé de suivre, pour les côtés des transsepts et leurs collatéraux, le plan déjà tracé; mais les pignons des portails latéraux lui offrirent un champ disponible et il se donna bien de garde de ne pas en profiter.

Au milieu des voûtes ogivales, des galeries à arcatures trilobées, des nervures multiples et tranchantes, il plaqua un portique grec avec colonnes cannelées, corniche, frontons, etc., etc. Voilà comment alors on comprenait l'archéologie! Et remarquons bien que tout ceci ne se fit pas pendant la minorité de Louis XIV; ce fut en 1676, à l'époque où la gloire du monarque était à son apogée, que les voûtes des transsepts furent terminées. Ces grands travaux et leurs accessoires marchèrent avec rapidité. En 1642, un petit clocher s'élevait, comme par enchantement, au-dessus de la croisée; en 1662, on démolissait la salle du chapitre, construction ogivale qui s'étendait depuis le presbytère actuel jusqu'aux travées des bas-côtés les plus voisines du transsept méridional. A peine les pointes des pignons étaient-elles terminées que Levieil père et son fils ornaient leurs roses des vitraux que l'on voit encore maintenant. Bientôt on s'aperçut que la durée du clocher se ressentirait de la rapidité de sa construction; il fut démoli pour éviter de graves accidents et remplacé par celui qui existe encore maintenant.

Une fois le vaiseau terminé, on s'occupa sans délai des embellissements intérieurs. Dès 1685, la nef et les collatéraux furent pavés en dales, alternées en damier, de pierre blanche de Briare et de lave noire d'Auvergne. L'an 1690, on posa la première pierre du jubé. Cet édicule, dessiné par Mansard, était complètement de style

Louis XIV; des colonnes d'ordre grec se mêlaient à des statues et à divers détails d'un goût tout moderne. Un habile sculpteur, nommé Tuby, fut chargé de l'exécution des statues et de tout ce qui tenait à l'ornementation. En 1705, les chapelles furent fermées par des grilles; l'année suivante, Jean Dugoulon décora les stalles de ces admirables hauts-dossiers que possède maintenant la chapelle du Grand-Séminaire. En même temps on abattait les maisons qui devaient faire place aux nouvelles tours, et les anciennes, qui occupaient l'avant-dernière travée de la nef et des collatéraux actuels, tombaient sous le marteau des démolisseurs : acte de vandalisme, dont on ne sentait pas alors la gravité!

La cathédrale ne fut pas seule exposée aux attentats des décorateurs. A Saint-Euverte, un baldaquin aux formes contournées, et surchargé d'ornements théâtraux, s'éleva au-dessus de l'autel, parmi les pures et sévères colonnettes du XIIIe siècle, et une tribune, destinée à l'orgue, couvrit ses tympans de rosaces feuillues et montra les têtes souriantes de ses chérubins au milieu des plantes larges et grasses des chapiteaux gothiques.

Saint-Pierre-Empont, l'un de nos plus vieux, de nos plus respectables monuments, ne fut pas davantage respecté. Les Bénédictins de Bonne-Nouvelle s'étaient vus forcés de recevoir les paroissiens de la petite église de la Madeleine. Ils désiraient vivement se délivrer de ces nouveaux

venus. Saint-Pierre-Empont consentit à les prendre, à la charge par les Bénédictins d'effacer les dernières traces des dévastations commises par les protestants. Dès lors les travestissements commencèrent; les arceaux romans furent replâtrés à la moderne, et un nouvel autel s'éleva, surmonté d'un arc de triomphe, autour duquel posaient saint Pierre, saint Paul et quelques groupes d'anges, assez médiocrement exécutés par Sébastien Leclerc (1).

C'est à cette même époque que l'on doit faire honneur du singulier baldaquin qui surmonte l'autel de Saint-Pierre-le-Puellier.

Le maître-autel de Saint-Pierre-Ensentelée s'orna aussi d'un retable dessiné par Weirbreicht, l'un des morceaux les moins tourmentés qui soient sortis du cerveau de cet artiste. Quatre colonnes de marbre noir, d'ordre corinthien, avec piédestaux et entablements complets, s'avancent obliquement sur les deux côtés du contre-retable ; leurs entablements contre-profilés se détachent du plan d'ensemble et s'amortissent de quatre vases d'où sortent des flammes. Trois bons tableaux, de Restout, ornent le milieu du retable et les deux côtés adjacents ; le tout est arrivé jusqu'à nous exempt de mutilations.

Cette recherche de style ne se reproduisit que rarement à l'extérieur des constructions élevées de fond en comble sous le règne de Louis XIV.

(1) Ce Leclerc était fils d'un célèbre graveur et frère d'un peintre portant tous le même nom.

Le nouveau couvent des Bénédictins (1), terminé en 1685, fut, à peu de choses près, la copie de celui des Ursulines. Les étages supérieurs du clocher de Saint-Donatien n'eurent pour ornements que des pilastres sans couronnement et de lourdes cassolettes cylindriques, vomissant des parfums de pierre; l'aile ajoutée à l'église de Saint-Marc et l'hospice du Petit-Saint-Loup, construit par les religieuses de Saint-Loup, à l'angle des rues Rose et Saint-Euverte, furent des ouvrages de maçons.

Mais un établissement d'une grande importance fut conçu et en partie exécuté à la fin du XVIIe siècle. Jusqu'en 1672, les hospices avaient été au nombre de six : l'Hôtel-Dieu, ou *Maison-Dieu*, comme on disait alors, était spécialement destiné aux malades; l'hospice Saint-Antoine, situé près le pont, dans l'île de ce nom, admettait pour une seule nuit les mendiants étrangers, même valides, à la condition expresse de poursuivre leur route le lendemain matin, sous peine de la hart. Cette singulière disposition remontait à une époque où l'insolence et la multitude des mendiants forçait l'administration des villes à prendre contre eux les mesures les plus sévères. Les hospices Saint-Pouair et Saint-Paul, que l'on nommait aussi, le premier, l'Aumône-des-Filles, l'autre, l'Aumône-des-Garçons, étaient consacrés non-seulement à l'éducation matérielle des enfants, mais aussi à leur instruction religieuse et

(1) Aujourd'hui l'hôtel de la Préfecture.

intellectuelle. Enfin, les deux hospices du Grand et du Petit-Sanitas étaient affectés au traitement des maladies contagieuses.

L'existence de six maisons formant quatre établissements séparés, avec leurs revenus, leurs administrations, leurs réglements distincts, donnaient souvent lieu à certains conflits et toujours à un excès de dépense. Pour parer à cet inconvénient, le Grand et le Petit-Sanitas furent réunis à l'Hôtel-Dieu, qui fut destiné au traitement de toutes les maladies. Les trois autres hospices furent supprimés et remplacés par un établissement unique, destiné à l'enfance et à la vieillesse. Ce dernier avait été institué par lettres-patentes du roi de 1652 et 1655. En 1666, d'autres lettres-patentes, données par le duc d'Orléans, avaient fondu en un seul tous les hôpitaux du bailliage d'Orléans; enfin l'Hôpital-Général fut complètement organisé par lettres-patentes du roi, datées de 1672, et trois ans plus tard on commença les travaux. L'emplacement choisi fut celui de l'ancien arsenal : c'est pour cela que fut placée sur la porte d'entrée cette inscription que l'on y voit encore :

Pauperibus tuta est quæ fuit Etna domus.

« Cet ancien volcan est devenu l'asile du pauvre. »

L'architecte chargé de la construction de l'hôpital se montra judicieusement avare des ressources du pauvre. Il n'eut point la prétention

de créer un monument et sut faire taire la vanité de l'artiste devant les devoirs qui imposaient au philanthrope une sévère économie. Il rejeta tout ornement et n'admit comme élément de beauté que la simplicité des lignes et la grandeur des dimensions. Suivant ses plans, qui ne furent jamais exécutés, trois grands corps-de-logis, posés d'équerre, devaient former trois côtés d'un carré ouvrant sur la rue. Le bâtiment du fond a seul été terminé, et on n'a cherché plus tard à suppléer à son insuffisance que par de misérables bâtisses jetées çà et là sans ordre et sans intelligence. Il en résulta un ensemble aussi désagréable à l'œil qu'incommode au service. On a cherché depuis quelques années à remplacer ces misérables bicoques par des constructions plus convenables et mieux disposées. La cour, qui longe la rue à l'est de l'église, a été dégagée et ornée d'une grille de fer : on doit opérer du côté de l'ouest les mêmes améliorations.

La première chapelle, qui sert maintenant de magasin, était d'une excessive simplicité. Dès les dernières années du XVIIe siècle, on résolut de le remplacer par un édifice plus convenable. Alors furent commencés l'église nouvelle et les trois bâtiments, qui, partant de son chevet en forme de croix, la lient aux constructions adjacentes. Ceux-ci purent être achevés; mais les travaux de l'église furent interrompus en 1711 et n'ont jamais été repris. La consacration eut lieu en 1717. Suivant le plan primitif, la nef de-

vait avoir quatre travées, et son portail s'avançait à l'alignement de la rue. Dans l'état actuel, le vaisseau se compose d'un chœur communiquant directement à deux transsepts, et de la première travée de la nef, continuée par un misérable bâtiment provisoire construit en appentis. Le chœur est circulaire; l'autel en occupe le milieu; il est surmonté d'une coupole sphérique, posée sur un entablement un peu lourd. On a récemment ouvert derrière l'autel deux espèces de croisées qui servent de tribune. Les transsepts sont pratiqués dans des corps-de-logis adjacents; ils ouvrent de toute leur largeur dans le sanctuaire auquel ils se raccordent, chacun par un arc surbaissé soutenu sur deux colonnes de belles proportions.

L'extérieur de l'église est correct, mais lourd; la pierre de taille y a été prodiguée; les arcs-boutants qui soutiennent la coupole sont d'une grosseur disproportionnée au reste de l'édifice; la pauvreté de l'ensemble est bien digne d'un hôpital.

La sagesse et l'économie, jointes aux idées larges et justes qui avaient présidé à la construction de l'hôpital, tracèrent aussi le plan du grand séminaire, autorisé par ordonnance datée de 1669. Cet établissement comprit dans ses dépendances la rue Saint-Georges, dès lors supprimée, la petite chapelle de Saint-Avit et plusieurs maisons particulières. En 1707, il n'était pas encore terminé, car, cette année, le roi accorda 60,000 livres

pour hâter les travaux. Les bâtiments sont d'une imposante simplicité; un seul corps-de-logis forme, au fond d'une vaste cour, trois côtés d'un parallélogramme; la beauté de ses dimensions est son seul ornement. Quant aux aménagements intérieurs, ils ne laissent rien à désirer. Transformé en caserne en 1810, le séminaire fut rendu, dix-neuf ans plus tard, à sa première destination. La chapelle, nouvellement décorée, est lambrissée des hauts dossiers de stalles dus au ciseau de Dugoulon. Ces panneaux précieux ont été restaurés et arrangés avec un goût remarquable; malheureusement des raisons insurmontables d'économie ont forcé à faire mouler en cuir la frise un peu lourde qui couronne l'ensemble des boiseries et quelques panneaux d'attributs nécessaires pour compléter la décoration du lieu.

Le couvent de la Visitation, terminé en 1684, n'était pas dénué d'une certaine élégance : les bâtiments claustraux étaient construits en pierre de taille. Les arceaux du cloître, qui en occupaient tout le rez-de-chaussée, étaient plein-cintre et sans moulures; ils reposaient sur des piliers carrés, garnis, ainsi que toutes les parties des façades, de tables saillantes et de bandeaux. Il n'y avait, du reste, aucun ornement de sculpture.

La chapelle, qui avait été commencée dès 1556, sur les dessins de dom Louis-Bernard, religieux Feuillant de la ville de Tours, ne fut consacrée qu'en 1727. C'était, au rapport des contemporains, une des plus recherchées de la ville. Elle

avait 100 pieds de long sur 28 de largeur; elle était contre-orientée, son portail ouvrant sur la rue Bannier. Sa forme était celle d'une croix latine, dont les deux croisillons formaient deux chapelles. La sacristie avait été ménagée derrière l'autel. A l'intérieur, douze niches renfermaient douze apôtres dus au ciseau de Hubert; saint Joseph et un Ange-Gardien du même sculpteur se voyaient aux côtés de l'autel. Les auteurs qui ont le plus loué ces statues avouent pourtant qu'elles n'avaient pas été terminées, parce que les religieuses avaient refusé de donner à l'artiste la somme qu'il avait demandée. On lit dans une feuille imprimée qui relate la consécration, qu'au moment de cette solennité on voyait douze croix peintes sur les murailles. Il est probable qu'elles avaient simplement été exécutées pour la cérémonie. Si elles eussent fait partie d'un système général de peintures à fresque, les descriptions ne l'auraient pas passé sous silence. D'ailleurs le vaisseau renfermait plusieurs tableaux remarquables : une *Présentation*, par Bon Boulogne, une *Visitation*, par Mignard, au retable du maître-autel; et à ceux des autels latéraux, un *Saint-Augustin*, de Bourdon, et un tableau de Chasles, dont nous n'avons pas pu découvrir le sujet.

Les Carmes-Déchaussés, ou Petits-Carmes, qui s'étaient établis à Orléans en 1646, s'installèrent, en 1654, dans leur nouveau couvent occupé aujourd'hui par les religieuses Carmélites. Vers le commencement du XVIIIe siècle, ils firent bâtir,

d'après les plans et sous la direction de Lefèvre, architecte orléanais, une chapelle dont le portail, alors généralement admiré, était une copie réduite de celui de l'église du noviciat des Jésuites, à Paris. Cette seule indication suffira pour donner une idée juste de son style et de son mérite. Le chœur ne fut jamais entièrement terminé; mais le reste du vaisseau était fort riche. Élie, élève de Jouvenet, avait couvert de fresques la coupole qui en occupait le centre. Au-dessus du grand autel, un tableau peint par Huquier, d'Orléans, et faussement attribué à Vignon, représentait sainte Anne et saint Joachim.

Tandis que les couvents continuaient à se multiplier, les petites paroisses étaient fréquemment supprimées et incorporées à celles qui les avoisinaient. De ce nombre furent l'église de Sainte-Colombe, dont le vaisseau forme maintenant le pensionnat des religieuses du Calvaire, et la chapelle exiguë de Saint-Jean, adossée au mur de la maison de l'Annonciade et ouvrant sur le marché de la Porte-Renard. Quant à celle de Saint-Mesmin, située en face de la très-ancienne église du même nom, et à celle de Saint-Martin, surnommée *Cuisse-de-Vache*, à cause des boucheries qui étaient jadis dans le voisinage, il y avait déjà quelque temps qu'elles avaient cessé d'exister. La chapelle de Saint-Jacques, près les Buttes, brûlée en 1663, ne fut pas reconstruite.

Notons ici la mort du trop fécond Hubert, ravi en 1670 à ses nombreux admirateurs. Si ce sculp-

teur n'eût obtenu, dès ses premiers débuts, que des éloges modérés, peut-être par la suite en eût-il mérité de plus complets; mais une faveur prématurée lui fit perdre l'amour de l'étude, et le nombre des œuvres qui lui furent commandées ne lui laissa pas même le temps de les finir.

A la fin du XVII[e] siècle, le mouvement des esprits tendait au bien-être général et particulier, au développement des arts utiles, de l'industrie et du commerce. Les troubles de la Fronde une fois apaisés, la ville reprit, mais sur une bien plus grande échelle, l'aspect animé qu'elle présentait au commencement du XVI[e] siècle. Au dire probablement exagéré des historiens, elle ne comptait pas alors moins de cent mille habitants. Cette masse s'agita sous l'impulsion des idées dominantes. Les transactions commerciales s'accrurent en nombre et en puissance. Les vins de tous les vignobles voisins vinrent s'entreposer dans la ville ou s'y transformer en eau-de-vie ou en vinaigre; des flottes nombreuses y apportèrent des épiceries qu'elle distribua sur presque toute l'étendue du royaume. Les fabriques de bonneterie fournirent toutes les provinces voisines; les raffineries de sucre, qui avaient commencé à s'établir dès 1650, se multiplièrent et couvrirent les quartiers voisins de la Loire de constructions vastes dans l'établissement desquelles domina surtout la question industrielle et économique. Un gentilhomme verrier, Bernard Perrot, sieur de Beauvais, chercha à ressusciter à Orléans l'art

des émailleurs de Limoges. Il savait appliquer l'émail sur de grandes surfaces métalliques et se prétendait seul possesseur du secret de donner à la pâte du verre des vitraux cette belle teinte rouge que la science moderne n'a pas encore pu retrouver. Il obtint un brevet exclusif de Philippe d'Orléans, frère du roi. Ses émaux eurent d'abord un grand succès, puis ils furent moins recherchés; enfin le sieur de Beauvais, pour tirer de son talent un parti vraiment utile, se résigna à fabriquer en verre des objets d'un usage commun. Cette usine prit de grands développements, et il compensa largement par le produit ce qu'il perdait en renommée.

Les travaux publics furent conduits avec intelligence et activité. On démolit le rempart et le cavalier de la porte Bourgogne; on abattit certaines parties des premières enceintes qui obstruaient l'intérieur de la ville. L'île Bernard, aussi nommée île aux Toiles, à cause de la blanchisserie qui y était établie, et l'île de la Madeleine, ou île aux Bœufs, gênaient la navigation de la Loire: elles furent détruites. La première, très-rapprochée de la rive gauche et fort allongée, comme toutes celles de ce fleuve, commençait un peu au-dessous du couvent des Capucins et descendait presque jusqu'au pont. Ce fut sur sa rive qu'aborda Jeanne d'Arc pour aller attaquer les Anglais dans le fort des Augustins. La seconde, également située près de la rive gauche, faisait face au couvent de la Madeleine. Les tra-

vaux du quai de Recouvrance, le premier qui ait été établi sur de belles proportions, se complétèrent à cette époque. Enfin, en 1698, la ville fut pour la première fois éclairée par des lanternes, lanternes s'il en fût jamais, garnies de toile d'abord, puis de corne, et éclairées à l'aide de chandelles.

En même temps de nouvelles maisons s'élevaient en grand nombre dans tous les quartiers. Plus vastes, mieux aménagées à l'intérieur que celles qu'on avait construites jusqu'alors, elles n'avaient au dehors que la plus bourgeoise apparence. Le bel hôtel de la rue Gourville, qui porte maintenant le n° 4, parut seul vouloir briller de quelques avantages extérieurs. Il forme un carré long autour d'une vaste cour. Le bâtiment principal, situé entre cette cour et le jardin, a un premier étage; ceux qui forment les deux côtés adjacents sont de simples rez-de-chaussée : les uns et les autres sont surmontés de mansardes. Les communs longent la rue; au milieu s'élève un portail d'un style assez pur. La régularité de cet hôtel en fait le principal ornement. Il n'a pour toute décoration que des plates-bandes et des niches hémisphériques renfermant des bustes.

Nous avons vu jusqu'ici le nombre des constructions pieuses, églises ou couvents, s'accroître suivant une proportion de plus en plus rapide; dans le XVIIIe siècle, ce mouvement s'arrête presque subitement; il va suivre désormais une marche rétrograde. Déjà quelques paroisses pres-

que dépourvues de paroissiens, quelques chapelles non desservies ont été détruites; bientôt des couvents vont être supprimés; puis viendra la grande crise de 1789. Il est donc opportun de faire ici l'inventaire des édifices religieux.

Hors les murs, mais à peu de distance, sont les paroisses de Saint-Vincent, de Saint-Marc, de Saint-Laurent, de Saint-Marceau et les couvents des Chartreux, des Capucins et des Augustins. Dans l'enceinte même de la ville, on compte vingt-cinq paroisses, outre l'église cathédrale, treize chapelles, huit couvents d'hommes, y compris Saint-Euverte, dont l'église était paroisse, et quatre couvents de femmes; en tout cinquante édifices religieux, dont voici la nomenclature et la situation :

La cathédrale, les églises de Saint-Paul, de Recouvrance, de Saint-Paterne, de Saint-Pierre-Ensentelée, de Saint-Donatien, de Saint-Pierre-le-Puellier, toutes conservées à l'état de paroisses; Saint-Michel, autrefois Saint-Georges, transformé en salle de spectacle; Saint-Sulpice, dont l'emplacement, situé entre les rues Neuve et de l'Aiguillerie, est maintenant occupé par les maisons du côté nord de la rue Jeanne-d'Arc; Sainte-Catherine, dans la rue du même nom, au sud du Musée, détruite; Saint-Maclou, entre les rues de la Vieille-Monnaie et des Petits-Souliers, près l'alignement de la rue Jeanne-d'Arc, côté du sud, détruit; Saint-Hilaire, où depuis ont été établies les halles au vieux linge, près le Grand-Marché;

Saint-Germain, à l'est de la petite venelle qui en porte le nom, détruit; Saint-Benoît-du-Retour, devenu un atelier de tannerie dans la rue du même nom; Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, dépendant du couvent des Bénédictins, à la place du portail actuel de la préfecture, détruite; Saint-Liphard, dans la rue Saint-Liphard, changé en maisons particulières portant les nos 37 à 41; Sainte-Colombe, entre cette dernière et la cathédrale, ouvrant sur un impasse du même nom, détruite; Saint-Pierre-Lentin, dont on voit encore quelques restes dans la maison rue Saint-Pierre-Lentin, nº 8; l'Aleu-Saint-Mesmin, au nord de l'alignement de la rue Jeanne-d'Arc, en face de celle des Pastoureaux, détruit; Saint-Éloi ou Saint-Maurice, maintenant atelier de charron, dans la rue Saint-Éloi; Saint-Pierre-Empont, remplacé par le temple protestant; Saint-Étienne, dont on voit quelques vestiges dans la rue du même nom, nº 6; Saint-Flou ou la Conception, entre les rues Saint-Flou et de la Tour-Neuve, détruit; Saint-Victor, entre les rues des Pensées, Bourgogne et Saint-Victor, détruit; Notre-Dame-du-Chemin, qui subsiste encore, près la porte Bourgogne; Saint-Euverte, encore entier.

Les chapelles du Saint-Esprit, de Saint-Hubert et de Sainte-Anne, dans le Grand-Cimetière; du Martroi-au-Corps, près du même édifice, du côté de la cathédrale; de Saint-Jacques, près du Châtelet; de Saint-Louis, dans les jardins du Châtelet, aujourd'hui transformée en magasin; de la Tri-

nité, de Saint-Michel, à l'est de Saint-Victor, ouvrant sur la rue Bourgogne; de Saint-Sauveur, entre les rues du Bœuf-Sainte-Croix et du Battoir-Vert; de l'hôpital Saint-Antoine, sur la motte Saint-Antoine, près le pont; de l'Hôtel-Dieu, entre la cathédrale et le nouveau bâtiment de la bibliothèque; de l'Aumône-des-Filles, sur la paroisse de Saint-Paul, et de l'Aumône-des-Garçons, près de Saint-Paterne. Ces deux dernières avaient survécu aux hospices dont elles faisaient jadis partie. De tous ces petits édifices, il ne reste plus que Saint-Jacques et Saint-Louis.

Les chapelles du couvent des Récollets, sur l'emplacement duquel ont été construites les maisons rue Bretonnerie, nos 2 et 4; du couvent des Minimes, où se tient la bourse du commerce; des Carmes, occupés par les maisons numérotées de 37 à 49 inclusivement, rue des Carmes; des Jacobins, devenue un des bâtiments de la caserne, près la place de l'Étape; des Jésuites, qui va être détruite pour faire place aux nouveaux bâtiments du collége longeant la rue Jeanne-d'Arc; de l'Oratoire et des Ursulines, formant actuellement, la première l'avant-corps de droite, la seconde celui de gauche du palais de justice; des Carmélites, située rue des Anglaises, incorporée à la caserne de l'Étape; des Filles du Calvaire, rue Porte-Madeleine, détruite pour faire place au nouvel Hôtel-Dieu; de la Visitation, rue Bannier, entre les rues de la Lionne et du Pot-de-Fer, détruite.

Il paraît que la population était toujours restée beaucoup plus agglomérée dans les anciens quartiers que dans les nouveaux. Les paroisses de Saint-Paterne, de Recouvrance et de Saint-Paul, celle-ci pour partie seulement, suffisaient aux besoins de tous les habitants compris dans la dernière enceinte, tandis qu'il y en avait vingt-trois pour la circonscription du xve siècle, qui ne formait pas beaucoup plus de la moitié de la superficie de la ville. Les couvents, au contraire, avaient été chercher dans la dernière accrue les vastes emplacements dont ils avaient besoin, ainsi que l'air et la lumière qui conviennent aux grands établissements.

L'ancien Orléans n'avait pas encore complètement changé de physionomie. Outre les églises qui viennent d'être citées, il avait conservé son vieux pont, son fort des Tourelles, une partie de l'enceinte bordant la Loire et plusieurs restes des fortifications du moyen-âge englobées dans des maisons particulières. Les tours romanes de la cathédrale, les Grandes-Écoles, le Grand-Cimetière, le monument de Jeanne d'Arc existaient aussi dans leur état primitif, et dans toutes les rues se voyaient une multitude de maisons remarquables par leur architecture ou leur antiquité.

Mais, à partir du xviiie siècle, la transformation marche rapidement. Orléans devient une cité toute moderne, spacieuse, propre, claire, mais uniforme, sans monuments, sans poésie. Les

églises les plus vénérables sont détruites, comme ne pouvant plus suffire aux nouvelles exigences du culte ; les tours, les murailles romaines disparaissent, soit parce qu'elles gênent la circulation, soit parce que leurs matériaux se trouvent sous la main ; les rues obscures, tortueuses, se dressent et s'éclairent par la démolition des maisons les plus vieilles, c'est-à-dire les plus curieuses ; les cimetières abandonnent les parvis des églises et s'exilent hors des murs ; les tours romanes de la cathédrale tombent comme un obstacle à l'exécution des nouveaux plans ; le fort des Tourelles est abattu, ainsi que les restes de l'ancien pont, qui ont échappé au désastre d'une récente débâcle. Cependant de nouvelles tours s'élèvent au-dessus du portail de Sainte-Croix ; un nouveau pont traverse la Loire ; une belle chaussée plantée d'arbres lui trace une avenue à travers un sol jadis humide et souvent inondé ; une rue ouverte dans le même alignement pénètre jusqu'au cœur de la ville ; des quais s'étendent, se nivellent, se couvrent de façades. Tout cela est régulier, irréprochable. Au premier coup d'œil on s'étonne, on admire ; bientôt on reste froid devant ces lignes symétriques et compassées, car on n'y trouve ni détails pour le regard, ni souvenirs pour l'esprit, ni accidents imprévus pour la curiosité.

Reprenons tous ces faits avec quelques détails.

Les tours romanes de la cathédrale furent démolies en 1726. Placées dans l'aire même de la nef, dont il restait plusieurs travées à construire,

elles étaient depuis long-temps condamnées à la destruction; d'ailleurs leur style eût suffi pour motiver leur arrêt. Les architectes de ce temps professaient un souverain mépris pour les siècles précédents, et lorsque, placé devant les nouvelles tours, on réfléchit aux idées dont ils étaient généralement imbus, on se demande comment quelques-uns d'entre eux purent se résigner à faire ce qu'on nommait alors dérisoirement du gothique. A la vérité, ces messieurs l'arrangèrent à leur manière; leur gothique fut plus original qu'ils ne le pensaient eux-mêmes, et comme il n'avait jamais eu de modèle, on peut croire qu'il n'aura jamais d'imitateurs.

Un premier projet conçu dans le style grec fut rejeté; le second, dû à l'architecte Gabriel, fut admis; mais il reçut dans l'exécution des modifications importantes. Desroches surveilla les travaux jusqu'en 1766. A cette époque, Trouard prit la place de Gabriel et de Desroches. Les constructions sortaient à peine du sol; il fit plusieurs changements aux dessins de son prédécesseur. On lui doit entr'autres choses la pensée première d'ajouter aux tours un troisième étage.

En 1773, Trouard fut remplacé par Legrand. Celui-ci eût trouvé indigne de lui d'exécuter servilement les plans de ses devanciers. Il plaça dans les angles du premier étage des escaliers à jour, qu'il couronna de légers clochetons; mais bientôt il put s'apercevoir qu'avant d'enjoliver l'œuvre il fallait la consolider. Un tassement

considérable s'était opéré dans les fondements, et ce mouvement, joint à la faiblesse des parties inférieures de l'édifice, avait occasionné des lézardes menaçantes. Dans l'impossibilité de refaire les fondements ou d'alléger les étages supérieurs, on chercha à lier l'ensemble de la bâtisse à l'aide d'une forte bande de fer formant ceinture au-dessus du portail. Paris succéda à Legrand. Fidèle aux usages de ses devanciers, il voulut aussi attacher son nom à quelque innovation : le troisième étage devait être carré, il le rendit circulaire et le transforma en une élégante couronne composée d'une colonnade à jour, consolidée seulement par quatre acrotères posés à l'aplomb des angles du second étage. Cette décoration, véritablement aérienne, portait dans sa légèreté d'inévitables causes de destruction, et bientôt il fallut l'assurer par des massifs qui l'ont complètement défigurée. Enfin on posa sur les acrotères huit anges colossaux et les tours furent complètement terminées en 1791.

Le projet, si heureusement réalisé depuis quelques années, de réunir par une rue monumentale le portail de Sainte-Croix à la rue Royale, n'est pas nouveau. Dès 1769, long-temps avant l'achèvement des tours, l'évêque de Jarente avait obtenu l'autorisation d'appliquer à cet objet les sommes qui se trouveraient disponibles dans la caisse de l'économat. On ignore quelles circonstances s'opposèrent alors à l'exécution de son dessein.

Le nom de rue Royale rappelle la construction du pont qui la précéda de quelques années.

Le vieux pont, mille fois réparé, refait même à neuf dans certaines parties, était presque totalement hors de service, lorsque la débâcle de 1746 acheva de le demanteler. Le passage fut provisoirement rétabli sur chevalets, et la construction d'un nouveau pont fut définitivement arrêtée. Pitrou, inspecteur général des ponts-et-chaussées, proposa de lui donner seize arches et de le placer au-dessous de la motte Poissonnière, c'est-à-dire entre les rues du Vieux-Marché et du Puits-Saint-Christophe. Pitrou mourut. Hupeau, qui lui succéda, fut d'avis de le mettre en face de la rue de Recouvrance; mais il trouva parmi les habitants une opposition tellement prononcée qu'il dût renoncer à ce projet. Enfin, en 1748, il se transporta à Orléans, accompagné de Perronnet et de plusieurs ingénieurs des ponts-et-chaussées, et il fut arrêté que le pont serait construit au lieu où nous le voyons aujourd'hui. Bientôt les travaux commencèrent, d'après les plans de Hupeau et sous la direction de Soyer. La première pierre fut posée en 1751. Quatre ans plus tard, les piles étaient prêtes à recevoir les cintres. Cependant un tassement d'un pied s'étant manifesté à la deuxième pile, du côté du midi; on l'évida à partir du cintre, ainsi que les massifs des arcs adjacents, et l'on établit sur voûtes le tablier. Cette précaution fut suffisante et aucun nouveau tassement ne se manifesta depuis cette époque. Les arches

furent fermées en 1758, et deux ans après l'œuvre était accomplie. La dépense totale s'était élevée à 2,760,856 livres.

Le pont d'Orléans est un monument remarquable. Ses proportions sont parfaitement combinées; il réunit la grâce à une grande solidité. Son unique ornement consiste dans la beauté de ses formes. Il a 355^{m} 40^{c} de long, sur 15^{m} 65^{c} de largeur. Il se compose de neuf arches, posées sur des piles d'égales hauteurs, mais diminuant de largeur à mesure qu'elles se rapprochent des rives. La courbe des arches est tracée de manière à donner aux eaux le plus de passage possible, aux époques de grande crue. Le tablier, légèrement arqué, sent encore un peu les vieilles traditions; mais cette inclinaison, bien préférable à la ligne horizontale, sous le rapport pittoresque, est, du reste, si peu sensible, qu'elle ne peut nuire en rien à la viabilité. Les deux extrémités du pont se relient au revêtement vertical des rives par des pans coupés, dont les parapets et les trottoirs suivent l'évasement. Les parapets se terminent, du côté de la ville, par deux larges socles qui devaient recevoir les statues de la Loire et du Loiret, et à l'autre extrémité, par deux pavillons, petits et d'une élégance douteuse. Un large écusson, placé au-dessus de l'arche centrale, était destiné à recevoir les armes de France. Suivant l'abbé Pataud, on avait le projet d'élever un obélisque au même endroit; mais, ni les plans, ni l'état actuel du monument, ni la tradition, ne

viennent à l'appui de cette assertion. Le même savant ajoute que la demi-lune qui se déploie du côté de la campagne, à la tête du pont, devait être entourée d'une grille ornée de pilastres. A la place de l'unique entrée qui existe maintenant, trois portes eussent correspondu aux deux quais et à la rue Dauphine. Cette idée, renouvelée il y a peu de temps, avait de la noblesse ; mais le système adopté pour le péage des droits d'octroi la rend aujourd'hui complètement inexécutable.

Le nouveau pont à peine terminé, on établit à travers les bas-fonds du faubourg, dans le sens de son axe, une belle chaussée qui devait servir à la fois de route et de promenade : on la nomma la rue Dauphine. Les terres nécessaires à ces travaux furent prises dans les mottes Saint-Antoine et des Poissonniers, dont on débarrassa ainsi le lit de la Loire ; l'établissement des trottoirs de la rue Dauphine ne date que de quelques années.

Une digue submersible, nommée le *duit*, partant du couvent des Capucins, descendait obliquement vers la ville, puis suivait en aval une ligne parallèle à la rive et se liait à la tête de la motte Saint-Antoine. Après la destruction de cet îlot, elle fut continuée jusqu'aux fondements de l'une des piles du vieux pont. Il y a environ trente ans, on la relia au pont nouveau ; son prolongement en aval de ce point est tout récent.

Tandis que l'on construisait le pont, la rue Royale s'ouvrait dans l'ancien bourg d'Avenum,

spacieuse et régulière, au milieu des rues les plus étroites et les plus tortueuses, et des maisons les plus délabrées, mais aussi les plus remarquables par leur antiquité. Un arrêt du conseil d'état, de 1752, permit à la ville de procéder à l'acquisition des terrains et à la construction des façades, et l'autorisa à pourvoir par un emprunt aux indemnités à payer aux propriétaires expropriés, et aux frais de toute nature que nécessiterait l'entreprise. Cent trente-trois maisons furent acquises; elles coûtèrent 707,000 livres.

De grands travaux de terrassement furent nécessaires pour mettre le sol de la partie méridionnale de la rue au niveau du pont et au-dessus de toutes les inondations de la Loire. Un pont fut jeté sur l'une des rues que traversait la voie nouvelle, et la communication avec plusieurs autres ne put être établie qu'à l'aide d'escaliers. Les façades étaient fort avancées en 1755 et complètement terminées en 1760. La ville, en se chargeant de les faire établir, avait compté que les habitants s'empresseraient de construire les corps-de-logis; elle s'était trompée. Les emplacements disponibles se refusaient généralement aux développements qu'eussent exigé des hôtels destinés à la classe opulente. La nouvelle rue devait être marchande; tout fut calculé pour l'apparence et pour le produit. Les constructeurs se présentèrent lentement; la plupart soudèrent maladroitement aux façades les restes des masures dont elles avaient pris la place; enfin la

nouvelle rue ne fut qu'une vieille décrépite, couverte d'un masque et de vêtements de fraîche date.

L'architecte du pont fut celui de la rue Royale. Ce second monument se fait remarquer, comme le premier, par la pureté des lignes et la majesté de l'ensemble. La rue, construite sur un seul alignement et sur deux lignes de nivellement, dont l'inférieure est la plus inclinée, a 15^{m} d'ouverture, les maisons, 13 à 14^{m} de hauteur. Les façades se composent uniformément d'arcades plein-cintre, ouvertes dans un mur plan, et de deux étages de croisées ornées de quelques moulures en retrait et séparées par des tables saillantes. Un cordon, d'un profil fort simple, se prolonge entre le rez-de-chaussée et le premier étage; l'entablement, malgré son peu de volume, semble écraser le second étage, parce qu'il est trop rapproché des plafonds des fenêtres; les lucarnes sont peu apparentes et en dehors de l'ornementation.

On remarquera avec un certain étonnement que l'architecte, tout en établissant le plan général avec une régularité parfaite, a cependant affecté d'introduire quelque diversité dans les détails des seize corps de façades qui composent l'ensemble de la rue. Cette variété n'existe que dans les profils de l'entablement, des chambranles des fenêtres, du cordon du rez-de chaussée et dans quelques autres accessoires très-secondaires. Cependant, au milieu de la grande façade, main-

tenant effondrée par la rue Jeanne-d'Arc, on voit un corps avancé, saillant de quelques centimètres et surmonté d'un fronton.

L'entrée de la rue Royale est accompagnée, du côté de la rivière, par deux pavillons à frontons d'un bon dessin. A l'extrémité opposée, deux grands bâtiments, à frontons et à toits rapides, devaient se déployer sur la place du Martroi. Louis-Philippe d'Orléans fit construire, pour y déposer les archives, celui que nous voyons maintenant; l'autre est toujours resté en projet.

Les plans de Hupeau ne s'arrêtaient pas à ce qu'on vient de lire : un nouvel Hôtel-de-Ville devait occuper la face occidentale du Martroi; la place tout entière eût été déblayée et régularisée. Déjà l'île de maisons comprise entre les rues Galliot et Barillerie était démolie et réunie à la place, lorsque la mort de l'architecte vint ajourner indéfiniment l'accomplissement de ses desseins. Il avait également voulu réunir le quai de la Poterne à celui de Recouvrance, par la destruction du Châtelet, et sans quelques considérations de famille et d'amitié, il eût prolongé en aval du pont, sur la rive gauche, un quai semblable à celui qui existait déjà en amont. De ces deux projets, l'un est maintenant accompli, l'autre est en voie d'exécution.

Cependant les travaux de voirie marchaient rapidement. Dès l'année 1730, un arrêt du conseil d'état avait ordonné le nivellement et le pavage des quais, depuis la porte Saint-Laurent

jusqu'au Châtelet. En 1770, on abattit les tours Rose et de Recouvrance, qui saillaient à l'entrée des rues du même nom, en dehors de l'alignement projeté. L'année suivante, on s'avança jusqu'au pont, et des façades régulières s'élevèrent entre ce point et la rue de Recouvrance. Enfin, en 1773, ces ouvrages furent complétés par l'établissement de l'abeuvroir et des glacis. Plus tard, de 1781 à 1787, la porte des Tanneurs fut détruite, la porte Jacquin et le Châtelet rasés, et un nouveau quai borda la Loire en amont du pont, jusqu'à la hauteur de Saint-Pierre-le-Puellier; mais celui-ci ne fut pour lors qu'un passage irrégulier et resserré sur plusieurs points par les anciennes murailles. Les quais spacieux qui ornent maintenant cette partie de la ville sont d'une époque toute récente.

Les fortifications, même celles de la dernière enceinte, n'étaient plus regardées que comme un inconvénient: on cherchait à s'en débarrasser par tous les moyens possibles. Des chaussées établies en travers des fossés remplacèrent les anciens ponts-levis; d'importants travaux de nivellement transformèrent les boulevarts en promenades. En 1720, les tours et les parapets du Mail furent rasés à hauteur d'appui, afin que de ce lieu on pût jouir de l'aspect de la campagne. En 1755, la porte Bannier fut abattue, malgré ses souvenirs historiques. Le fossé qui s'étendait de la porte Madeleine à la Loire fut comblé en 1780 et remplacé par le chemin des Princes.

Quelques travaux d'un intérêt secondaire furent entrepris dans la première moitié du XVIIIe siècle. On commença, en 1720, la construction de trois casernes qui bientôt se virent abandonnées. On parfit, en 1738, une grande salle, appuyée sur les restes de la porte Saint-Laurent, dans le jardin de botanique. En 1746, on transforma en caserne les buttes des Arquebusiers, ou, pour mieux dire, les galeries sous lesquelles se tenaient les concurrents et les spectateurs pendant le tir de l'arquebuse. Enfin, on bâtit sur un plan tout-à-fait vicieux une salle de spectacle qui fut brûlée en 1757.

De nouvelles plantations d'ormes s'étendirent tout autour de la ville; elles existaient encore presque toutes au commencement de ce siècle. Maintenant on ne les retrouve plus que sur le Grand-Mail. Plusieurs des arbres de cette majestueuse promenade sont déjà morts de vieillesse, et tous auront probablement le même sort. Les Orléanais leur sont spécialement attachés, et l'administration municipale ayant voulu, il y a quelques années, les abattre, tandis qu'ils avaient encore une certaine valeur, il lui fallut céder devant la volonté générale. Ainsi nos contemporains les vengent de l'antipathie de nos ancêtres; car il paraît que dans leurs premières années, ces innocents végétaux se trouvèrent en butte à toutes sortes d'outrages. Aussitôt mutilés que plantés, ils furent un grand nombre de fois infructueusement renouvelés. La surveillance des

préposés, la sévérité des lois se trouvant impuissantes pour protéger leur existence, on se décida, en désespoir de cause, à les placer sous l'égide de la religion catholique. En 1722, 24 et 26, on fulmina les anathèmes de l'église contre quiconque arracherait les arbres des boulevarts.

Le système d'embellissement général n'épargna pas les églises. La plupart tombèrent devant les exigences de la voirie, quelques-unes par suite de certaines dispositions d'administration ecclésiastique; de ce nombre furent Sainte-Colombe, détruite en 1750, et Saint-Maclou, supprimé en 1769. Le couvent des Ursulines de Saint-Charles devint, en 1771, un dépôt de mendicité. L'année précédente, l'église de Saint-Germain avait été supprimée, et son emplacement réuni au jardin des Bénédictins. Elle était petite et mal bâtie; mais on y remarquait de beaux vitraux parfaitement conservés. On distingue encore, dans la venelle à laquelle elle a donné son nom, un de ses piliers incrusté dans l'angle d'un bâtiment dépendant de l'hôtel de la Préfecture.

Cependant on vit aussi s'élever quelques constructions pieuses : la petite et très-mesquine chapelle des Aydes, bâtie, en 1628, dans le faubourg Bannier; la nouvelle chapelle de l'Hôtel-Dieu, exécutée sur les plans de Gabriel, ornée de quelques sculptures par Weirbreicht, et consacrée en 1728; l'aile étroite et basse, ajoutée, en 1722, au bas-côté méridional de Saint-Pierre-Ensentelée; enfin le nouveau bâtiment du couvent

de Saint-Euverte, construit en 1740, et encore existant : celui-ci du moins ne manque pas d'une certaine distinction.

Deux autres chapelles de la même époque méritent une mention particulière.

L'église des Récollets, consacrée en 1727, se fit remarquer, sinon par son architecture, du moins par son ornementation intérieure. Plusieurs tableaux très-vantés, quoique d'auteurs peu connus, faisaient l'admiration des fidèles : c'étaient, entr'autres, le *Baptême du Christ,* de frère Luc; *saint François donnant à un roi et à une reine le cordon du tiers-ordre*, par un peintre nommé Snelle, Frenelle ou Tenelle, suivant le bon plaisir des historiens qui ont cru nous transmettre son nom. On voyait, en outre, sous les galeries du cloître, certaines fresques représentant les quatre fins de l'homme. Celles-ci, au dire même des écrivains contemporains, étaient loin de mériter l'admiration qu'elles excitaient parmi le peuple.

En 1760, fut consacrée la nouvelle chapelle du couvent des Bénédictins, construite par Gabriel Le Chartier et Pierre Hue. L'auteur d'une notice publiée vers le même temps la trouve fort jolie : on peut conclure de là qu'elle était d'assez mauvais goût. Elle n'avait qu'une seule nef; mais cette nef était surmontée d'une coupole richement décorée de marbres et de dorures. Plusieurs tableaux des bons maîtres de l'école française, *les Disciples d'Emmaüs,* de Vien, *l'Annonciation,*

de Restou, *la Fuite en Égypte* et *saint Martin devant Valentinien*, de Hallé, et surtout *Jésus au jardin des Oliviers*, de Claude Vignon (1), et *la Communion de saint Bruno*, de Deshaies, œuvres capitales, ornaient l'autel et les murs de la nef. Les stalles étaient surmontées de tapisseries à portraits, et l'on admirait le travail de six chandeliers dorés d'or moulu, œuvre d'Hervieu, de Paris. On remarquait aussi dans le réfectoire *sainte Anne montrant à lire à la Vierge*, par Jouvenet.

Par suite de l'état de vétusté de l'ancien pont, le monument érigé à la gloire de Jeanne d'Arc avait dû être enlevé dès l'année 1745. Long-temps relégué dans les caveaux de l'Hôtel-de-Ville, il en sortit enfin en 1771, et fut placé, par les soins de Desfriches, à l'embranchement des rues Royale et de la Vieille-Poterie.

Desfriches, habile et fécond paysagiste orléanais, fit preuve, dans cette circonstance, d'une sagesse rare à cette époque. Il comprit ce que doit être une restauration; il ne voulut rien innover, et à l'exception de quelques détails insi-

(1) Ce tableau a déjà été indiqué comme se trouvant dans l'église des Chartreux. Nous avons à ce sujet copié nos prédécesseurs, ne sachant laquelle adopter de leurs opinions contradictoires. Beauvais de Préau donne aux Bénédictins le *Christ au jardin des Oliviers*, et aux Chartreux un *Christ au Désert*. Il se trompe probablement en les attribuant tous deux à Jouvenet; mais quant au fait de leur existence, son opinion peut faire autorité, d'autant plus qu'elle explique la cause de l'erreur des historiens.

gnifiants, il rétablit le monument sous sa forme antérieure; mais il se défia de son talent comme architecte, et peut-être eut-il tort. Soyer, à qui il confia l'érection du piédestal, manqua complètement à sa mission, et confondant tous les styles, plaça un bloc massif du XVIIIe siècle sous des figures du XVe.

Cette particularité suffit pour prouver que Desfriches se contenta toujours de la réputation que ses crayons lui avaient faite : ce fut un malheur. Il exerçait par son talent une grande influence sur l'opinion générale et il eût peut-être pu jusqu'à un certain point comprimer les malheureuses tendences des successeurs de Weirbreicht. Ce dernier avait régné en maître sur toutes les constructions d'une importance secondaire : ses élèves, poussant jusqu'à la plus excessive exagération le style exubérant et tourmenté du maître, contournèrent la pierre en cartouches et en consoles historiés, la couvrirent de guirlandes de fleurs et de fruits et la modelèrent en anges bouffis et en enfants hydropiques. Tout cela parut admirable : Weirbreicht avait fait école.

Un des sculpteurs qui se montrèrent le plus dignes de marcher sur ses traces fut Wercheld ou Wersafield, dont le nom fut presque autant vanté et aussi mal orthographié que celui de son prédécesseur. Il chiffonna la pierre avec une dextérité merveilleuse et répandit partout des fleurs à poignées.

Vint ensuite Étienne Vergnet; on avait de lui

les ornements du pignon de la salle construite sur l'ancien portail Saint-Laurent. Cet artiste ne se distingua des deux autres que par son individualité; quant au style, ce fut tout un.

Ajoutons, à propos d'artistes, qu'un peintre orléanais nommé Dieu, fit, pour la salle du conseil de la mairie, un tableau dont le sujet et le mérite nous sont également inconnus.

L'art musical comptait peu d'adeptes à cette époque. Quelques amateurs avaient fondé, en 1727, une académie de musique; mais cette institution n'eut qu'une courte durée.

En revanche, l'industrie et les arts d'une utilité positive prenaient chaque jour de nouveaux développements. Les raffineries de sucre se multipliaient, les fabriques de bonneterie employaient un grand nombre d'ouvriers, un atelier d'impression sur étoffes de coton établi en 1717 et des fabriques de porcelaine montées en 1752 fournissaient au commerce des produits abondants.

Cette tendance vers les occupations industrielles changea peu à peu l'aspect de la ville. Le peuple vivait moins dans les rues; les classes élevées aspiraient davantage au bien-être intérieur; les fêtes publiques étaient plus rares, et dès 1706, la plupart des processions étaient supprimées.

Cependant les entrées solennelles des évêques avaient encore conservé quelque célébrité. Les formalités minutieuses réclamées par les privi-

léges du prélat, l'obligation imposée à certains seigneurs de le porter sur leurs épaules par les rues de la ville, le droit qu'il avait de délivrer, sauf quelques cas exceptionnels, les prisonniers qui se trouvaient sur son passage et lui criaient merci, les franchises souvent controversées que réclamaient de leur côté plusieurs corps ecclésiastiques, tous ces usages surannés, toutes ces traditions du passé piquaient vivement la curiosité publique. La foule accourait de toutes les provinces voisines, et la ville tout entière était transformée en une vaste hôtellerie. Mais ce n'était plus ce peuple du moyen-âge, avec ses joies bruyantes et naïves, ses costumes riches et variés, ses mystères en plein vent, avec les chants des hauts ménestrels entrecoupés de refrains chantés par la foule. L'entrain, la poésie avaient disparu; il ne restait plus que la curiosité.

On fêtait aussi parfois le passage des princes. En 1700, Philippe de France, duc d'Anjou, traversa Orléans, se rendant en Espagne pour y recevoir la couronne que lui avait léguée le dernier roi. Les honneurs qui lui furent rendus dans cette circonstance rappelèrent, jusqu'à un certain point, les solennités du XVIᵉ siècle. La réception faite à Mᵐᵉ la dauphine en 1745 eut aussi une certaine splendeur. Quelques détails sur cette dernière fête feront connaître le goût de l'époque.

On voyait figurer dans le cortége cent vingt jeunes bourgeois en uniforme écarlate, avec des

chapeaux galonnés; dix compagnies de milice bourgeoise, précédées de leurs officiers aussi en uniforme écarlate, veste galonnée d'or en plein et chapeau bordé de même, et enfin les cinquanteniers, qui venaient de recevoir pour cette fête un costume tout nouveau et complet : c'étaient un habit toujours écarlate avec boutons dorés et parements bleus, une culotte et des bas de cette dernière couleur, un chapeau bordé d'un large galon d'or fin et une bandoulière de velours cramoisi, aux armes de France, des ducs d'Orléans et de la ville. Toutes les maisons étaient tendues de tapisseries sur le passage du cortége. Devant l'hôtel de l'intendant, un corps d'illumination de trente pieds de hauteur sur soixante-dix de long figurait un portique à sept arcades ornées de guirlandes, de cristaux et de soleils tournants. Mais tout l'éclat de la fête devait se résumer dans le *feu* qui occupait le milieu de la place du Martroi. C'était, dit un imprimé de l'époque, le plus magnifique que l'on eût encore vu à Orléans. Il représentait un fort octogone flanqué de huit pilastres posés sur des consoles buttant contre des piédestaux; chaque piédestal portait une urne de laquelle sortait un gaudron. Le milieu du fort était occupé par un salon formé de quatre arcades doriques. Au fond de ce salon se voyait un rocher de cristal et de verdure; dans le rocher un autre, et dans l'autre un soleil d'eau alimentant une cascade qui tombait dans un bassin de gazon. Cette cascade, après avoir pendant quelque temps

versé une eau limpide, changea tout à coup de couleur et répandit des flots de vin. Le salon était orné d'arbustes et de lampions; il portait pour couronnement une pyramide surmontée d'un soleil doré environné de palmes qui se terminaient par des fleurs de lis. On montait dans cette pièce par un grand perron de quatorze marches faisant face à la cascade; de chaque côté du perron, un ange posé sur un piédestal montrait du doigt le soleil. Le tout était éclairé de plus de huit mille lampions. Ce singulier édifice, dans lequel on reconnaît tout le mauvais goût de l'époque, était dû au génie de M. Pommier, sous-ingénieur de la province. Il avait soixante pieds de hauteur sur quatre-vingts de largeur à la base, y compris la saillie des pilastres et des piédestaux; le salon avait vingt-huit pieds de diamètre.

Avant de passer aux événements de la révolution de 1789, il convient d'énoncer quelques faits isolés qui n'auraient pu se placer plutôt sans bouleverser l'ordre logique que nous avons cru devoir suivre à partir du XVIIIe siècle.

En 1776, cinq cents reverbères furent suspendus dans les rues de la ville; un impôt spécial pourvut aux dépenses de ce nouvel établissement. En 1786, tous les cimetières existant à l'intérieur de la ville furent supprimés et remplacés par ceux de Saint-Jean et de Saint-Vincent. La croix de bronze qui s'élevait au milieu du Grand-Cimetière fut alors transportée dans le cimetière Saint-Vincent. La même année vit s'ou-

vrir, sous la direction de M. Bardin, artiste qui ne manquait pas de talent, une école de peinture, de sculpture et d'architecture.

Deux ans plus tard, un médecin qui joignait à une science profonde une pieuse philanthropie, fonda, dans la rue de l'Évêché, un établissement qui a toujours subsisté depuis cette époque. Au milieu d'un pan de muraille, entre deux fenêtres aveugles, s'ouvre une simple porte à arc droit, au-dessus de laquelle on lit l'inscription suivante, gravée sur une plaque de marbre noir : *Consultations gratuites de médecine et de jurisprudence, fondées en* 1788, *par M. Petit, médecin à Orléans*. Une frise de style grec règne à la partie supérieure de la muraille. Cette petite façade se fait surtout remarquer par une simplicité parfaitement d'accord avec la destination du lieu. On peut y reconnaître un retour vers cette sévérité de ligne que devaient bientôt sanctionner les idées républicaines. Elle fut le début d'un homme dont le nom va se trouver identifié avec l'histoire architecturale de la ville. Lebrun, qui construisit beaucoup, qui détruisit encore plus, se montra dans cet essai tel qu'il devait rester par la suite. On y reconnut un goût correct, mais on y eût vainement cherché l'inspiration du génie.

En 1786, Lebrun éleva près la porte Bourgogne, sur le fondement des anciennes fortifications, une construction vaste, mais trop frêle, destinée à l'établissement d'une filature de coton. La petite rotonde et le corps-de-logis, situés au midi

du bâtiment principal, ont pour base l'étage inférieur de l'ancien fort de la Brebis. Le pavillon destiné au logement du maître, est construit en pierre de taille, avec une certaine élégance. Il occupe le milieu d'un beau jardin et domine la Loire.

Quatre ans plus tard, Philippe Égalité, duc d'Orléans, inaugura sur la place du Martroi les idées révolutionnaires, par l'établissement d'un grand corps-de-garde construit en plâtre et décoré à la détrempe. Lebrun en avait tracé le dessin et en survilla l'exécution. C'était une tente circulaire de quatre-vingts pieds de diamètre, couverte de coutil en peinture, et ornée dans son pourtour de pentes également peintes, dont les festons étaient soutenus par des piques. La porte d'entrée, ouverte du côté de l'orient et accompagnée de deux canons, était précédée d'un baldaquin relevé par des faisceaux d'armes et des drapeaux tricolores. Au nord et au midi, deux pavillons carrés, adjacents, étaient destinés au violon et à la chambre des officiers. Le tout n'eut que quelques mois d'existence.

La même année, la municipalité décida que le quai du Châtelet serait prolongé jusqu'à la Tour-Neuve. Ce travail fut plutôt un perfectionnement qu'une création, car il existait déjà un passage entre les murs de la ville et le fleuve. Il fut exécuté par des ateliers de charité, d'après les plans de Boucher, ingénieur des ponts-et-chaussées.

L'année 1791 vit démolir le jubé de Sainte-

Croix et l'église Sainte-Catherine. Ce dernier édifice, petit et dénué de toute décoration architecturale, n'avait d'intéressant que son antiquité. On assure qu'il possédait encore quelques parties antérieures au XIVe siècle. Il avait reçu, en 1665, de notables accroissements. On y voyait un tableau de Pérelle, un autre de Michel Corneille et deux statues de Hubert.

A partir de cette époque, s'ouvrit une ère de dévastation organisée. La pensée républicaine domina en despote : elle comptait pour si peu la vie humaine, comment eût-elle respecté l'art ! Tout ce qui gênait sa marche fut sacrifié, et comme la plupart des édifices publics rappelaient des souvenirs religieux ou monarchiques, elle les sacrifia à son triomphe. Les signes de servitude ou de fanatisme, comme on disait alors, furent arrachés des monuments ; les armoiries, souvent si précieuses sous le rapport historique, furent lacérées ; les églises inutiles à un culte proscrit, dépouillées et vendues ; le niveau passait sur les monuments comme sur les têtes.

En 1792, Lebrun acheta la tour de l'église Saint-Aignan ; il devait la démolir de suite ; mais elle subsista jusqu'en 1804.

La même année, le monument de Jeanne d'Arc fut détruit. Des patriotes demandaient sa ruine. Le conseil de la commune crut que le vrai patriotisme devait protéger les souvenirs de la gloire nationale ; il résista quelque temps, puis

il céda devant la volonté de l'administration départementale, et Jeanne la Pucelle fut convertie en canon, conservant encore, après cet outrage, la noble destinée de foudroyer les ennemis de la France.

En 1793 et 1794, les démolisseurs proscrivent les monuments par catégories. Le bonnet de la liberté, sculpté dans le tympan du grand portail de Sainte-Croix, et élevé à la place de la croix, sur la flèche du clocher, peut seul préserver de la destruction la cathédrale, transformée en temple de la Raison. Cusson fait, au nom du comité des *travaux* publics, un rapport au conseil général de la commune, sur la *convenance* et l'*utilité* de démolir et de faire disparaître les clochers, les tours, les flèches, les portails d'église et généralement tous les objets qui peuvent retracer le souvenir *de la superstition, du fanatisme et de la bêtise;* il déclare qu'il est nécessaire de poursuivre auprès de l'administration des districts la vente des matériaux à provenir des ci-devant *maisons* (églises) *de Pierre*, de *Vincent*, du Grand-Cimetière, des portes Bourgogne, *Vincent* et de la Tour-Neuve, enfin, des carreaux de pierre, tombes, etc., des cimetières *Jean* et *Vincent*. Il termine en demandant la suppression des murs qui existaient entre les piliers du *ci-devant chœur* du temple de la Raison; lesquels murs, au dire du machiniste du théâtre, gênent le développement des fêtes républicaines. Cusson était entrepreneur : toutes les conclusions furent adoptées à

l'unanimité; heureusement le temps manqua pour leur complète exécution.

D'un autre côté, le représentant du peuple Lefiot fut chargé de faire main-basse sur tous les fers ouvragés qui se trouvaient dans la ville et dans le département, et de les envoyer aux forges nationales pour fabriquer des armes. Il accomplit avec le plus grand zèle la première partie de sa mission : les grilles de la porte Bannier, des portes du pont et de Saint-Laurent, de toutes les églises, de toutes les entrées particulières, les balcons, les rampes d'escalier, disparurent en un instant. Quant à l'envoi que le représentant devait en faire aux usines républicaines, on assure qu'il n'y apporta pas la même exactitude.

La porte Madeleine, la plus belle de la dernière enceinte, ne tarda pas à être détruite, et bientôt elle fut suivie de la Tour-Neuve, qui avait depuis tant de siècles bravé les outrages du temps.

Saint-Sulpice fut démoli en 1795. Cette vénérable église conservait encore des restes de constructions byzantines; elle avait quelque analogie, quant au caractère architectural, avec les plus anciennes parties de Saint-Pierre-Empont, de Saint-Pierre-le-Puellier et de Saint-Benoît-sur-Loire; du reste, elle était petite et obscure, comme la plupart des édifices religieux antérieurs au XIIe siècle.

L'architecte Lebrun abattit, en 1797, la croupe de l'église de Saint-Hilaire, qui s'avançait sur la place actuelle du marché, et convertit le reste en

une halle couverte, où se tiennent maintenant les marchands de vieux linge.

Nous passerons sous silence la vente de tous les couvents et de la plupart des églises, qui dès lors furent conservés ou démolis, suivant les besoins ou les caprices des acquéreurs.

On a vu comment détruisait le gouvernement républicain; maintenant voici de quelle sorte il savait construire.

En 1792, l'ingénieur Roché présenta au conseil général de la commune les plans d'un champ de Mars vraiment digne des Romains. C'était une sorte de stade qui devait avoir cent toises de long, et couvrir huit arpents de terrain. L'amphithéâtre destiné aux spectateurs eût contenu huit à dix mille personnes; il se fût appuyé sur les murs d'enceinte, entre deux tours, à peu près vis-à-vis la rue des Gourdes. Lorsque les républicains se trouvaient en présence d'une grande idée, ils l'adoptaient, sans jamais discuter les voies et moyens. Roché fut couvert d'applaudissements et garda son champ de Mars en portefeuille.

Un autre projet conçu vers le même temps reçut du moins un commencement d'exécution.

La faction de la Montagne triomphait : la symbolique montagne était le seul signe du vrai patriotisme. Il n'y avait si petit lieu qui ne voulût avoir sa montagne. Orléans ne resta pas en arrière du mouvement général. En 1794, les sans-culottes établirent un concours pour l'érection

d'une *sainte montagne*. Le plan de Lagardette l'emporta sur ceux de ses concurrents. Sa montagne, qui devait occuper presque toute la superficie du Martroi, entre la rue Royale et la rue Bannier, eût consisté en un cône de terre parsemé accidentellement de rochers et couvert de gazon et d'arbustes symboliques. Sur la cime, un piédestal contistutionnel eût supporté la statue de la Liberté, en face de l'autel de la patrie; on y serait monté par des chemins sinueux, bordés d'inscriptions en l'honneur des sauveurs de la patrie; les matériaux se fussent tirés des démolitions des portes et des murs de la ville : le devis de tous les travaux montait à 180,600 fr. Malgré la pénurie de la caisse municipale, on n'éprouva pas le moindre embarras pour trouver cette somme : tous les habitants devaient la remplir à l'aide de dons volontaires, sous peine d'être notés comme égoïstes; on les força, en outre, de contribuer de leur propre personne à l'exécution des travaux. Les ouvrages commencèrent, et l'affaire allait à bien, lorsque l'arrestation des ultra-révolutionnaires refroidit le zèle des patriotes : les dons s'arrêtèrent, les citoyens terrassiers restèrent chez eux; bientôt l'hiver, les pluies et les dégels changèrent le monument en un amas de boue, et le conseil de la commune, qui avait voté la montagne, décida que de nouveaux travaux seraient entrepris pour remettre les choses dans leur premier état.

L'an 1795, une sorte de baraque, construite en

planches et décorée de colonnes de marbre enlevées à la cathédrale, s'éleva sur la demi-lune du pont, à l'entrée de la rue Dauphine : c'était le temple de la Patrie. L'autel de la divinité occupait le milieu de l'édifice. Cet assemblage incohérent portait en lui-même les éléments d'une prompte ruine, mais on ne lui laissa pas le temps de s'écrouler. L'année même de son érection, les planches furent mises en adjudication, à la charge de réintégrer les colonnes au lieu d'où elles avaient été enlevées. Plus tard, et lorsque les succès de l'armée d'Italie nous indemnisaient en gloire des malheurs de 93, une pyramide s'éleva sur la place de l'Étape en l'honneur de l'armée française : ce fut une œuvre du machiniste du théâtre; il est inutile d'en dire plus.

Les fêtes républicaines, les autels portatifs de la Patrie, les chars de triomphe sur lesquels on promenait des déesses vivantes, les décorations théâtrales qui accompagnaient ces solennités, mériteraient peut-être des descriptions spéciales; mais nous avons hâte d'en finir avec une époque qui nous rappelle de déchirants souvenirs.

De tous les produits architecturaux de la période révolutionnaire, le seul qui soit parvenu jusqu'à nous, c'est la salle de spectacle, construite par Lebrun en 1793. L'architecte avait sous la main l'église de Saint-Michel; il l'appliqua telle qu'elle se trouvait à la nouvelle destination, et livra au public un vaisseau presque nu, long et étroit, dans lequel les spectateurs ne peuvent ni

voir, ni entendre. Là façade, très-simple, mais d'un goût assez pur, comme tout ce qui sortit des cartons de cet architecte, ne mérite ni critiques ni éloges. On remarquait, posées sur la corniche, quatre statues ornées de masques et de divers attributs scéniques : c'étaient des saints dus au ciseau de Hubert; ils avaient autrefois décoré l'intérieur de l'édifice dont alors ils dominaient le faîte; Lebrun les avait paganisées, comme un évêque d'Orléans avait autrefois sanctifié d'autres œuvres du même sculpteur : triste retour des choses d'ici-bas! Ces statues ont disparu depuis la restauration.

Le règne de la terreur avait roulé sur l'échafaud avec la tête de Robespierre, les dévastations haineuses avaient cessé. Quelques églises furent restituées aux catholiques. Un inventaire des édifices religieux, dressé en 1799, donna le résultat suivant ; seize églises rendues au culte : Sainte-Croix, Saint-Pierre-Ensentelée, Saint-Paterne, Saint-Maclou, Notre-Dame-de-Recouvrance, Saint-Paul, Saint-Donatien, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Aignan, Saint-Laurent, Saint-Vincent, Saint-Marceau, Saint-Marc, la chapelle des Aydes, celles de l'Hôpital et de l'Hôtel-Dieu; — huit converties en magasins : Saint-Mesmin, Saint-Éloi, Saint-Pierre-Empont, Saint-Euverte, Saint-Benoît-du-Retour, les chapelles du Petit-Saint-Michel, de Saint-Jacques, du couvent du Calvaire; — cinq appliquées à une destination spéciale : au culte protestant, Saint-Pierre-Lentin ; à la

bourse du commerce, l'église du couvent des Minimes; à une caserne d'infanterie, celle des Jacobins; à la bibliothèque publique, celle du couvent du Bon-Pasteur; à la salle de spectacle, Saint-Michel; — huit adaptées à divers usages : Notre-Dame-du-Chemin, les chapelles des couvents des Ursulines, de l'Oratoire, des Petits-Carmes, des Bénédictins, des Chartreux, des Capucins, des Augustins; — quinze démolies : Sainte-Catherine, Saint-Victor, Saint-Hilaire, Saint-Liphard, la Conception, les chapelles du Grand-Cimetière, du Petit-Saint-Loup, de Saint-Sauveur, de Sainte-Anne, et celles des couvents de la Visitation, des Récollets, des Carmes, des Carmélites, de Saint-Loup et de la Madeleine.

Le nombre des églises démolies s'est considérablement accru depuis cette époque. Une fois enlevées au culte, rien ne pouvait les soustraire à la destruction. Celle des Carmes-Déchaussés disparut en 1802; Saint-Maclou, Saint-Mesmin, le Petit-Saint-Michel, Saint-Pierre-Lentin, la chapelle des Grands-Carmes se transformèrent successivement en maisons particulières. Sous la restauration, les chapelles des Oratoriens, des Ursulines, sont devenues deux corps avancés du palais de justice. Depuis 1830, celle de l'ancien Hôtel-Dieu a été démolie; celle du Calvaire a fait place aux constructions du nouvel hospice, celle du collége est condamnée et disparaîtra en 1848; enfin, Saint-Pierre-Empont a été démoli en 1833. Ce vénérable édifice est maintenant

remplacé par le temple destiné au culte protestant, lourde et informe coupole de plâtre qui déjà tombe par éclats.

La restauration du culte catholique nécessita à l'intérieur des églises des travaux d'une certaine importance. Les autels abattus durent être rétablis, les murailles dégradées ou souillées, remises à neuf. Alors pullulèrent d'horribles embellissements. L'eau de chaux d'un blanc de neige, le badigeon gris tendre ou jaune nankin, profanèrent de leurs nuances prétentieuses le cachet sacré que les siècles avaient imprimé aux édifices. Les marbres les plus riches en peinture brillèrent des couleurs les plus disparates; les plâtrages et les replâtrages s'étendirent sous les planchers des voûtes jadis enrichies d'arabesques, sur les murailles et partout. Les lignes droites et lourdes des autels soi-disant grecs se heurtèrent à l'ogive des arceaux gothiques. La foule des fidèles admira : les gens de goût gémirent, mais en silence; car en présence des idées dominantes, leurs observations n'eussent servi qu'à les couvrir de ridicule.

La plupart des couvents de femmes existant dans la ville en 1789, s'y réinstallèrent successivement. Les uns s'établirent dans d'anciens bâtiments claustraux, les autres dans des maisons neuves ou appropriées à leur nouvelle destination. Des chapelles furent construites, pauvres et simples, comme pouvaient les faire des établissements qui n'avaient rien conservé de leurs an-

ciennes dotations; voûtes en berceaux, ouvertures plein-cintre, plâtre partout, par mesure d'économie, peintures fort rares par la même raison. Ces petits oratoires, d'un goût assez pur, semblent tous taillés sur le même modèle et se refusent à toute description. Un seul se détache de la foule comme exemple de mauvais goût: c'est celui que les Pères de la Miséricorde ont fait dernièrement établir dans un bâtiment contigu à l'église de Saint-Euverte. Les règles élémentaires de l'art ogival y sont violées de la manière la plus choquante; mais les plâtres sont frais et les peintures aussi: que peut-on désirer de plus? En revanche, on admire dans la chapelle de la congrégation du Bon-Pasteur un autel de marbre blanc, de forme carrée, et orné d'arcatures ogivales d'un dessin aussi pur qu'élégant. Ce morceau, dessiné et exécuté dans l'atelier d'un marbrier orléanais, est dû à la munificence d'une personne dont le nom est resté inconnu.

La stuatuaire, accessoire obligé de l'architecture chrétienne, descendit au niveau de l'art principal. Un mouleur en terre cuite, qui avait enjolivé de plusieurs centaines de lions et de bergères les petits jardins des environs, Revérend Dorval, consacra aussi son ébauchoir à l'ornementation des lieux saints. On trouve à Saint-Pierre-Ensentelée plusieurs échantillons de son talent. La mission de 1815 avait été close, suivant l'usage, par une plantation de croix. Le christ fut appuyé au mur extérieur de Saint-Pierre, à

droite de l'entrée septentrionale. On voulut l'entourer d'une sorte de sanctuaire : on éleva du côté de la rue une muraille ornée de colonnes de plâtre, et l'on plaça dans les entre-colonnements des bas-reliefs en terre cuite représentant des scènes de la Passion. Ces morceaux sont de la main de Revérend, qui dressa aussi aux deux côtés de la croix les figures éplorées de la Vierge et de saint Jean. Le tout se voit encore dans son état primitif, si ce n'est que le calvaire a été transporté dans l'intérieur de l'église.

L'architecte qui présida à la restauration de Saint-Marceau appela le même artiste à son secours. Les retables des autels des deux bas-côtés furent ornés de bas-reliefs, éclairés d'aplomb d'une manière assez remarquable. Celui qui est à la droite des fidèles représente le crucifiement. On y remarque deux statues de marbre, détachées du fond, représentant des femmes éplorées. Ces figures, quoique un peu raides, ne manquent pas d'un certain mérite ; on peut, sans trop d'invraisemblance, les attribuer à Hubert. En 1773, on voyait encore dans le chœur plusieurs statues de cet artiste : cachées pendant la dévastation des églises, elles ont probablement reparu à l'époque des restaurations.

Au milieu de tant de travaux barbares, on est heureux de pouvoir en signaler quelques-uns frappés au cachet du bon goût. De ce nombre est la pose, dans une chapelle de la même église de Saint-Marceau, d'un retable renaissance, prove-

nant du couvent de Saint-Loup. Sans louer plus qu'il ne le mérite le style très-riche, mais un peu surchargé, de ce morceau, on doit savoir gré à qui de droit de lui avoir trouvé une place convenable et de l'avoir respecté dans son ensemble et dans ses détails.

Mais une œuvre véritablement remarquable, c'est la restauration de la petite église de Saint-Vincent. Elle est due à un jeune homme enlevé dernièrement par une mort prématurée aux études sérieuses et bien dirigées qui lui eussent assigné une des places les plus distinguées parmi les architectes archéologues de notre époque. M. Cartéron n'avait à sa disposition qu'un vaisseau ingrat, obscur, écrasé; il se garda bien de le bouleverser; il se contenta d'y faire les travaux les plus indispensables, et concentra tout son talent dans la décoration du sanctuaire, qui dut tout à la fois se coordonner à l'ensemble par ses proportions et s'en détacher par sa richesse.

Les lignes circulaires étaient indiquées par les arcs des piliers de la nef, et la simplicité primitive de l'édifice interdisait un style trop orné. Un hémicycle, couvert d'une calotte hémisphérique, termina le sanctuaire, et dans ses côtés s'ouvrirent deux contre-absides de même forme, occupant chacun un tiers de son pourtour. De larges bandeaux dorés furent les seuls ornements saillants admis par l'architecte; mais la sobriété des formes fut rehaussée par la majesté des peintures et par l'heureuse disposition de la lumière,

qui, descendant du centre de la coupole, les éclaire d'une manière à la fois religieuse et artistique. Les hémicycles présentèrent les traits principaux de la vie de saint Vincent, la coupole son apothéose. Toutes ces peintures furent exécutées à fresque, excepté le tableau central. Charles Maillot, à qui elles furent confiées, se montra le digne collaborateur de Cartéron. Il comprit parfaitement son cadre et son sujet. Sa composition est noble et touchante, et la lumière du peintre est partout en harmonie avec celle de l'architecte.

Depuis la réouverture des églises jusqu'à ce jour, de grands travaux ont été exécutés à la cathédrale ; les uns tendaient à la consolidation de l'édifice, les autres à son achèvement et à son ornementation. Parmi ces derniers, on remarque surtout, à l'extérieur, les balustrades des combles continuées depuis les transsepts jusqu'aux tours, les écrans en forme de pignons qui cachent les toits des chapelles et des bas-côtés, la restauration complète de la petite porte septentrionale dite porte de l'Évêque ; intérieurement, les deux travées les plus proches des tours, qui n'avaient jamais été terminées, furent réunies au vaisseau ; le porche fut voûté, fermé de grilles et séparé de l'église par des portes de bois ; une tribune construite exprès reçut des orgues magnifiques qui ornaient autrefois l'église de Saint-Benoît-sur-Loire ; toutes les grilles, la plupart des autels des chapelles, la chaire à prêcher et divers accessoires

furent successivement mis en en place ; enfin, on commença en face de l'ancienne sacristie un retranchement destiné à une sacristie nouvelle. Ces divers ouvrages seront décrits avec quelques détails dans la monographie de Sainte-Croix. Ils furent tous, sauf le dernier, entrepris et exécutés par M. Pagot, ingénieur en chef du département.

M. Pagot, qui avait remporté en 1803 le grand prix d'architecture, succéda à Lebrun en 1806, et conserva ses fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1844. Plus froid, moins ingénieux que son prédécesseur, il avait complètement pris au sérieux la sévérité de l'architecture impériale ; il croyait s'approcher d'autant plus de la perfection qu'il y avait moins de détails dans ses dessins : toutes ses constructions tournaient au cube. Avec ce parti pris de ne présenter que des lignes droites et des surfaces planes, il entassa beaucoup de pierres de taille et fit fort peu d'édifices.

La transformation de l'église du Bon-Pasteur en bibliothèque publique, opérée en 1805, est un des premiers travaux de cet architecte, et peut-être un des meilleurs. Les difficultés résultant du peu d'étendue, de l'irrégularité du terrain disponible et de la nécessité d'utiliser le vaisseau de la chapelle, furent assez habilement vaincues. L'entrée a toute la dignité que comporte un cadre aussi resserré, et l'ordonnance est en harmonie avec la destination de l'établissement.

La bibliothèque nouvelle se trouvait au fond d'une espèce d'impasse, car, à la place des grilles de la halle actuelle, il n'existait qu'une porte pour les gens de pied. On lui ouvrit, en 1806, dans le jardin de l'Hôtel-Dieu, une avenue qui fut appelée rue Maret, du nom du préfet qui administrait alors le département.

En 1810, on traça au sud de la cathédrale une autre rue nécessitée par le nouvel état de choses. L'ancien couvent des Bénédictins, transformé en hôtel de préfecture, sans avoir perdu son aspect monacal, devenait le premier établissement de la cité, et cependant on ne pouvait y arriver que par des rues noires, tortueuses et trop étroites dans certains endroits pour admettre deux voitures de front. Il fallut donc créer des abords. On élargit, on redressa l'ancienne rue de l'Écrivinerie et l'on établit ainsi un passage facile entre le nouvel hôtel et la place du portail latéral de Sainte-Croix. La percée fut faite dans de bonnes proportions; mais les constructions furent établies d'après un système déplorable. Ce ne sont que des masures échafaudées sur une enfilade de pilastres qui, malgré leur rustique simplicité, semblaient réclamer quelque chose de mieux. En compensation de sa triste apparence, cette rue s'illustra du nom d'un homme que la ville s'honore d'avoir vu naître et d'avoir toujours possédé. Le célèbre jurisconsulte Pothier, dont les ouvrages ont en grande partie servi de base à nos codes, eût mérité, non moins que Jeanne d'Arc,

un monument public. Orléans a cru payer un suffisant hommage à son génie en donnant son nom à une vilaine rue. Il est vrai que cette rue fut la sienne : il habita presque toute sa vie dans une maison qui faisait le coin de celles de Semoy et de l'Écrivinerie. Ceci est donc bien, mais il reste quelquè chose à faire.

Depuis l'enlèvement des grilles de fer, d'ignobles barricades en planches servaient de portes à la ville. La municipalité employa ses premières ressources à les faire disparaître. En 1808, elle mit en adjudication la grille du pont qui existe encore et celle de la porte Bannier, remplacée, depuis l'établissement du chemin de fer, par une triple entrée plus en rapport avec la fréquence des passages; quatre ans plus tard, elle fit poser celles des portes Madeleine, Saint-Vincent et Bourgogne. M. Pagot, chargé de la construction des logements des employés de l'octroi, resserra le passage de ces dernières entre deux espèces de monuments funéraires de l'aspect le plus triste et le plus mesquin.

Les constructions de l'abattoir, qui commencèrent en 1819, présentèrent du moins, quoique sur des dimensions restreintes, des formes appropriées à la destination de l'établissement. Mais il n'y avait encore rien dans tout cela qui pût faire véritablement apprécier le talent de l'architecte, lorsque les corps judiciaires, trop à l'étroit dans l'ancien Hôtel-de-Ville de la rue Sainte-Catherine, où ils siégeaient depuis leur réorgani-

sation, obtinrent leur translation dans un nouveau local.

L'édifice qui fut construit à cet effet n'est pas beau; on ne peut cependant lui refuser une certaine majesté. Sa masse imposante, ses lignes correctes, son style froid et sévère sont parfaitement en harmonie avec sa destination. Deux corps avancés, à toits cachés, presque cubiques, percés sur leur face antérieure d'une seule fenêtre à fronton, accompagnent un péristyle moins saillant, soutenu sur quatre colonnes, couronné d'un fronton et gardé par deux espèces de sphinx, singulier emblême des arrêts de la justice. Le tout est porté sur un soubassement racheté devant le pérystile par un perron droit. De chaque côté du perron, trois fenêtres à fronton éclairent la façade et deux autres fenêtres semblables s'ouvrent dans les flancs des avant-corps. A l'intérieur, une salle des pas-perdus, tracée dans de bonnes proportions, communique avec les divers locaux destinés à la tenue des audiences. A l'est et à l'ouest du palais de justice, sont les prisons et la caserne de gendarmerie qui y communiquent par des ouvertures intérieures.

Placé comme nous le voyons maintenant, le palais de justice paraît lourd et rampant; mais, à cet égard, l'architecte ne doit pas supporter seul le poids de la critique. Profitant de l'énorme emplacement qu'il possédait, il avait dans son plan isolé l'édifice au fond d'une vaste cour fermée par une grille à l'alignement de la

rue. Ainsi vu à distance, les formes s'allégissaient et la masse gagnait en grâce sans perdre en dignité. De misérables raisons d'économie ne permirent pas l'exécution de ce projet. On voulut utiliser, pour la construction des corps avancés, les chapelles de l'Oratoire et des Ursulines, qui n'étaient pas même d'équerre avec la façade, et l'achitecte dut se résigner à mal faire. Le seul moyen à prendre pour réparer ce déplorable résultat, serait d'ouvrir devant la façade une place demi-circulaire avec une rue qui viendrait aboutir au Martroi. La suppression de tout ou partie de la rue Sainte-Anne serait la conséquence de l'exécution de ce projet.

L'année même de l'installation des corps judiciaires dans leur nouveau palais, c'est-à-dire en 1824, on posait, au milieu de l'ancien Grand-Cimetière, la première pierre du bâtiment central de la halle aux grains. L'ensemble de cet établissement fut largement conçu. La halle neuve et la galerie du nord qui resta ouverte furent spécialement destinées aux marchés; la grande galerie de l'ouest fut transformée en magasins; celle de l'est fut reconstruite et reçut la même destination; enfin, du côté de la rue de l'Évêché, on bâtit de grands logements où devaient s'établir des cafés et des hôtels : de larges ouvertures rendirent les abords faciles.

Sous le rapport utilitaire, l'établissement de la halle aux grains, comme celui de l'abattoir, fait honneur à l'administration de M. le comte de

Rocheplatte; mais, envisagé du point de vue architectural, combien ne laisse-t-il pas à désirer? Le bâtiment central, pris isolément, a le degré d'élégante simplicité qui convient à sa destination, et cependant ne jure-t-il pas avec tout ce qui l'entoure? Que font, au milieu des ogives des anciennes galeries, ces piliers carrés, ces arcades plein-cintre, ces jours quadrangulaires accolés? et dans ces ogives mêmes, que signifient ces petites portes carrées, surmontées d'une baie plein-cintre d'un diamètre supérieur aux dimensions de leur linteau? Rien n'était plus facile que de coordonner le style des nouvelles constructions à celui des anciennes. Les travaux exécutés au Grand-Cimetière sont une injure gratuite faite à l'art et au goût.

L'établissement de l'entrepôt, qui fut terminé en 1838, ne fut pas un embellissement pour la ville. Les magasins sont vastes, leurs abords sont faciles; mais un mur élevé les sépare du quai. Quant au pavillon destiné à l'administration, il semble, malgré la médiocrité de ses dimensions, composé de membres pris au hasard dans quelque énorme édifice.

Les bâtiments des barrières du Roi et Barentin, terminées quelques années avant l'entrepôt, sont d'un style un peu meilleur. Leur forme est presque cubique. Chaque face est ornée d'une arcature figurant trois portiques plein-cintre, à pilastres carrés, portés sur un soubassement et surmontés d'une corniche. Les deux pavillons,

plus récents, de la porte Saint-Jean, reproduisent la même ornementation, seulement l'architecte y a ajouté les énormes modillons à console qui écrasent l'entrepôt. Ces pavillons ont été mal posés; celui qui se trouve à droite, en sortant, occupe précisément l'axe de la rue d'Iliers : en le rejetant de côté, on eût embelli cette rue de la vue des arbres des boulevarts.

Les dernières constructions, en ordre de date, mais les premières quant à leur importance, sont celles de l'hospice Caroline, du nouvel Hôtel-Dieu et de la rue Jeanne-d'Arc.

On se ferait difficilement une idée de la manière barbare dont les aliénés étaient traités à l'Hôpital-Général, il y a à peine vingt-cinq ans. Relégués comme des bêtes féroces dans des cabanons infects, traités par leurs gardiens avec la dernière brutalité, ils voyaient leur folie s'accroître par l'isolement et les souffrances. L'administration municipale, pour couper dans leur racine de si graves abus, arrêta la création d'un établissement qui dût réunir toutes les conditions voulues pour l'amélioration physique et morale de l'état des aliénés. La duchesse de Berri posa, en 1828, la première pierre du nouvel hospice des aliénés, qui reçut dès lors le nom de Caroline. Des cellules propres, claires et spacieuses, des cours ornées d'arbres et de verdure, des salles de réunion commune, des galeries couvertes permirent aux médecins qui furent attachés à ce service de soigner leurs ma-

lades suivant les errements de la science nouvelle, et l'hospice Caroline réalisa une des améliorations les plus souhaitées dans tout le département.

La cathédrale, maintenant si fière des abattis qu'on a fait autour d'elle, était, il n'y a pas cinquante ans, assiégée d'une multitude de vieilles constructions qui permettaient à peine dans quelques parties la circulation des piétons. Sans parler de l'Hôtel-Dieu, dont la perte est irréparable, plusieurs maisons de bois, situées en face du portail, et quelques autres faisaient l'admiration des rares archéologues de cette époque; mais le peuple s'occupait peu de ces restes vénérables : il voulait pour la cathédrale de l'air et de l'espace; il voulait pouvoir y aborder librement et la contempler de loin et sous toutes les faces. L'autorité préfectorale, qui désirait dégager les approches de son hôtel, favorisa de tout son pouvoir le vœu des Orléanais. Peu à peu les alentours se dégagèrent; les derniers restes de la porte Parisie furent démolis, le passage de l'Épervier, alors resserré entre l'Hôtel-Dieu et les maisons qui ont fait place à l'Institut musical, élargi; un grand nombre de maisons, situées à l'ouest et au sud des tours, furent rasées. On commença à pouvoir saisir l'ensemble de l'édifice; cependant le public n'était pas satisfait : il réclamait instamment et hautement la reprise d'un projet qui datait du siècle précédent, l'ouverture d'une rue monumentale en face du portail. Plusieurs raisons, en

tête desquelles l'administration de la restauration plaçait l'économie, en avaient retardé l'exécution. Le conseil municipal auquel elle céda la place envisagea la question sous un point de vue tout différent. L'embellissement de la ville, le mouvement des capitaux furent pour lui des arguments sans réplique : on emprunta; on se mit à l'œuvre; la démolition fut l'affaire d'une année, les constructions celle de deux campagnes, et en 1846 la rue fut complétée, sauf quelques lacunes qui ne peuvent manquer de se combler promptement.

Les belles dimensions de la rue Jeanne-d'Arc, ses larges trottoirs, bordés de candélabres, la rendent digne du monument dont elle forme l'avenue; mais ses façades, régulières quant aux lignes, variées pour tout le reste, sont en général d'une trop grande simplicité. Elles se composent de deux étages soutenus sur des pilastres carrés qui comprennent dans leur hauteur le rez-de-chaussée et l'entresol. La régularité consiste dans les dimensions des pilastres, dans les lignes des cordons séparatifs des étages et dans celles des entablements; la diversité dans le profil de ces mêmes parties, dans les ornements des croisées et dans tous les autres détails. La législation existante laissant aux propriétaires le droit de suivre leurs caprices, quant à l'architecture des façades, la ville, pour obtenir une certaine uniformité, s'est vue obligée de traiter de gré à gré, quelquefois à des conditions assez onéreuses, avec chacun des constructeurs. La plupart ont

accepté les conditions proposées, quelques-uns s'y sont complètement refusés. Il en résulte plusieurs notes fausses et criardes au milieu de cet ensemble harmonieux.

A son extrémité occidentale, la rue Jeanne-d'Arc se raccorde de la manière la plus simple avec les façades de la rue Royale. Du côté de la cathédrale, elle se termine par une grande tête de place carrée qui fait face au portail. Dans cette partie, les façades ont été exactement établies d'après les dessins de l'architecte; elles sont riches et monumentales. Il est bien regrettable que les autres constructeurs n'aient pas suivi cet excellent modèle : un seul côté de la place est exécuté; le second le sera sous peu d'années.

Vu du côté de la rue Royale, l'ensemble de la rue Jeanne-d'Arc et des tours de la cathédrale laisse peu de choses à désirer; mais il en est autrement lorsque l'œil la parcourt dans le sens opposé. Alors elle semble courte et les maisons de la rue de la Vieille-Poterie barent son extrémité d'une manière déplorable. De ce point de vue on comprend qu'il faudra tôt ou tard la prolonger jusqu'à la rue de la Hallebarde et mettre à son extrémité, en regard de l'église, quelque grand établissement public, comme serait une bourse de commerce.

La démolition de l'Hôtel-Dieu réclamait la construction d'un hospice nouveau; on choisit pour cet objet les dépendances de l'ancien couvent du Calvaire et de la caserne des Buttes. Cet

emplacement renfermait une superficie de trois hectares contiguë à l'Hôpital-Général et à l'hospice Caroline. Il offrait la précieuse facilité de réunir en une seule deux administrations jusqu'alors séparées. Les travaux, commencés en 1841, ne sont pas encore complètement terminés, quant à certaines dispositions intérieures; cependant les malades furent transportés et le nouveau service installé dès 1844.

Sous le rapport monumental, le nouvel Hôtel-Dieu fait honneur à la mémoire de M. Pagot, dont il est l'œuvre dernière et certainement la meilleure. Il se compose, en plan, d'un grand parallélogramme rectangle beaucoup plus long que large, coupé intérieurement, dans le sens de sa largeur, par deux bâtiments transversaux, et de six corps-de-logis adjacents aux grands côtés et s'en détachant à angle droit. Des promenoirs relient les extrémités de ces ailes et forment ainsi de chaque côté deux cours destinées aux convalescents. Les constructions ont partout deux étages fort élevés, éclairés par de grandes fenêtres plein-cintre. Des bandeaux plats encadrant ces ouvertures, une autre plate-bande régnant à hauteur du premier étage et une corniche d'une élégante simplicité sont les seuls ornements de cet édifice, qui se recommande spécialement par sa belle ordonnance.

La première grande cour ouvre de toute sa largeur sur la rue par une grille de fer; elle communique avec la seconde, dite cour d'honneur,

au moyen de trois arcades à jour. Les deux cours sont entourées de galeries ouvertes prises dans l'épaisseur des bâtiments et formées d'arcs plein-cintre soutenus sur des piliers carrés. Ces galeries conduisent, pour les besoins du service, à toutes les parties de l'hospice; elles se retrouvent au premier étage sous la forme de larges couloirs.

Un bâtiment isolé, style fabrique, construit entre l'Hôtel-Dieu et l'ancien hôpital, renferme la boulangerie et la buanderie. Ce dernier établissement est un modèle d'aménagement intérieur.

Si des monuments publics nous reportons nos regards sur l'architecture bourgeoise, nous la verrons descendre aussi bas que possible. Lebrun, trop froid pour la relever, l'avait du moins préservée d'une chute complète. Les hôtels situés rue Pavée, au coin de la place de l'Étape, rue Bretonnerie, n° 49, et ceux qui sont numérotés 1 et 3, dans la même rue, portent le cachet d'une certaine distinction; mais il ne se trouva que des maçons pour recueillir la succession de l'architecte, et pendant les vingt-cinq années qui suivirent sa mort, il ne se fit pas une maison qui valût la peine d'être distinguée. Cependant, depuis quelque temps, une ère nouvelle semble vouloir renaître : les premiers essais ont produit des cordons, des corniches, des entablements de couronnement ajoutés aux ouvertures; bientôt l'heureuse influence des études archéologiques s'est fait sentir : on a vu s'élever,

rue Vieille-Poterie, n° 15, rue Bannier, n° 58, rue du Bourdon-Blanc, n° 15, de fort jolies maisons qui annoncent un retour marqué vers le style de la renaissance. Celle qui est située en face de la croupe de Saint-Aignan fait partie de l'ancien grenier du chapitre. Ce bâtiment, transformé sans succès en salle de spectacle, après la révolution de 1789, offrait, dans un pignon tout nu, trois arcades plein-cintre portées sur des colonnettes. Cette ornementation, disgracieuse parce qu'elle était isolée, produit maintenant le meilleur effet, à l'aide de quelques jours et de quelques accessoires de bon goût.

Ces efforts doivent être hautement encouragés. Sans vouloir ici entrer dans une longue discussion sur la prééminence absolue des genres, nous pouvons avancer que le style renaissance, accommodé aux exigences modernes, est celui qui convient le mieux aux maisons de peu d'étendue. Nous croyons devoir le recommander aux études des jeunes architectes et leur proposer les nombreux exemples que renferme notre ville. Heureux s'il nous était donné de ressusciter dans leur cœur l'amour de l'art et de rendre à Orléans quelque peu de cette gloire architecturale qui s'efface tous les jours !

Déjà bon nombre d'hommes d'étude et de goût comprennent les siècles passés; déjà leur influence se fait sentir autour d'eux; mais elle ne s'est pas encore répandue dans les masses. Le peuple veut du neuf, des murailles blanches, des

lignes droites; il condamne tel édifice parce qu'il est bruni par les années, telle maison parce qu'elle n'est pas dans l'alignement voulu; il applaudit à chaque nouvelle ruine, et dans ces derniers temps il a vu avec joie s'écrouler la belle salle Saint-Lazare. Du mépris de la couleur il a passé à celui de la forme : ce qui est noir est laid; donc les vieilles maisons sont laides; donc une maison neuve ne peut pas être belle si elle ressemble à une vieille maison. C'est aux architectes à faire sous ce rapport l'éducation du peuple. Ici, comme toujours, un exemple vaudra mille raisonnements. Qu'ils prennent donc courage! leurs rares essais n'ont pas été complètement infructueux; au premier étonnement qu'ils ont excité a succédé un sage esprit de critique qui, sans en dissimuler les défauts, y a reconnu des beautés. Le drapeau a été planté dans le camp ennemi; il attend des défenseurs.

Cet amour de l'air et des vastes emplacements, devant lequel rien ne résiste, s'est révélé par un grand nombre de travaux entrepris depuis une quarantaine d'années. A la place du fort Alleaume et des restes des vieilles murailles qui gênaient la voie publique, de larges quais se sont successivement étendus sur tout le front de la ville. Dès 1810, on a commencé à combler les fossés du Mail; ceux de la porte Bourgogne l'ont été bientôt après. Ces travaux, entrepris dans un but spécial de charité, laissaient beaucoup à désirer; mais, à partir de 1815, ils ont été régularisés, et

dès lors se sont développés autour de la ville les boulevarts qui en font maintenant le principal ornement.

Les embellissements ne se bornèrent pas à cette ceinture verdoyante. Les promeneurs, attirés par la beauté des rives de la Loire, ne pouvaient suivre ses bords qu'en gravissant d'étroits sentiers à peine tracés sur les flancs escarpés du coteau ; le coteau fut tranché dans certains endroits; ailleurs une large chaussée fut établie, et de belles promenades se prolongèrent à plus d'un kilomètre en amont et en aval, accompagnant ainsi la ville de deux grandes ailes de verdure qui se reflètent dans les eaux.

Notons ici, seulement pour mémoire, l'érection de la statue de Jeanne d'Arc, qui eut lieu en 1804 : ce sera bien assez apprécier une fois ce monument dans un article monographique. Quant à la croix de la Pucelle, qui se voit un peu au sud de l'emplacement de l'ancien fort des Tourelles, elle ne fut élevée qu'en 1817.

Quoique l'établissement du Musée d'Orléans soit étranger à l'histoire des édifices de cette ville, il tient de trop près à celle des arts pour qu'il soit permis de le passer sous silence. Le projet conçu par M. le comte de Bizemont fut accueilli avec enthousiasme par tous les habitants : l'inauguration eut lieu en 1824. Les dons affluèrent. Le désir de couvrir les murs et la reconnaissance firent d'abord un devoir de donner à toutes les offrandes les honneurs de l'ex-

position. Il en résulta dans les premières années un ensemble médiocrement satisfaisant; cependant peu à peu les toiles trop faibles ont été éloignées, et des dons ou des achats nouveaux ont permis de les remplacer avec avantage.

La collection des antiquités renferme des meubles précieux auxquels nous consacrerons un article spécial.

L'exécution du chemin de fer d'Orléans et de ses divers embranchements n'a apporté aucun changement notable à l'aspect intérieur de la ville. La gare et ses dépendances occupent au septentrion un vaste emplacement en dehors des boulevarts. C'est un assemblage un peu confus de bâtiments de diverses sortes, la plupart fort vastes, tous conçus dans des vues purement administratives et économiques.

A l'aspect de cette ville gigantesque, que sillonnent dans tous les sens des véhicules mugissants, le philosophe s'étonne, mais l'artiste reste froid ; la grandeur est partout, le grandiose n'est nulle part. Dans l'état actuel des choses, il eût peut-être été impossible de grouper avec une harmonieuse symétrie les embarcadères, les gares, les ateliers, les magasins; mais n'était-il pas facile de réunir la grâce à l'utilité dans chacune des parties isolées de cet énorme ensemble, et devait-on, par exemple, dans les pignons des gares qui donnent sur le boulevart, violer les règles élémentaires de l'architecture et du goût?

Le pont sur lequel le chemin de fer du Centre traverse la Loire s'était élevé avec une grande rapidité : deux campagnes avaient suffi pour l'exécution presque complète des travaux. Il se composait de douze arches occupant, à partir de la rive droite, à peu près les deux tiers de la largeur du fleuve, et se reliant à l'autre bord par une chaussée située dans le prolongement de son axe et à l'équerre de la rive. Des tassements considérables s'étant révélés dans plusieurs piles, elles avaient été garnies d'enrochements et évidées après coup. Tel était l'état des choses, lorsque arriva l'inondation qui désola le val de la Loire. Le courant frappait d'équerre la chaussée qui pourtant résista; mais le remous causé par la masse des eaux se précipitant à travers les arches voisines fut si violent que la tête du pont et la première pile furent emportées. Alors l'administration reconnut un peu tard des vices que tout le monde lui avait signalés. On arrêta que le pont serait prolongé de trois arches nouvelles et qu'une chaussée diagonale serait établie en amont de la rive gauche à la nouvelle tête du pont. Ces travaux sont en cours d'exécution.

Nous terminerons cette histoire générale par quelques réflexions sur nos cimetières et sur la triste manie d'illustration qui saisit tous les vivants à l'égard des morts. Nous concevons un monument funèbre élevé à un héros au milieu d'une cité; nous concevons aussi la tombe qui se cache dans un vallon où l'on peut pleurer en

liberté. Mais que dire des cimetières que notre siècle a faits? que dire de ces amas de pierre plus ou moins sculptés, qui de loin semblent une grande ruine, de près un étalage de marchandises à vendre? Il n'y a pas plus de quarante ans que les premières tombes ont apparu dans nos cimetières, et déjà ils les ont encombrés; déjà les cadavres se disputent la place et il faut leur ouvrir un nouveau champ. Est-ce bien ainsi qu'on doit honorer les morts? et l'héritier qui élève le plus beau mausolée est-il bien celui qui éprouve le plus de regrets? Peut-on se recueillir au milieu de ce pêle-mêle de souvenirs? s'y inspire-t-on bien des sentiments qui conviennent à ces lieux? et le monument de marbre ne semble-t-il pas insulter à la croix de bois qui se pourrit à ses pieds? Qu'est devenu le sentiment religieux au milieu de ces vanités d'un mètre de hauteur? Oh! que nous aimons bien mieux les dales funéraires du moyen-âge! elles n'offensaient pas les regards par une affectation monumentale; pour l'évêque comme pour le simple fidèle, elles restaient au niveau du sol; elles ne parlaient au souvenir que lorsque les yeux du chrétien se tournaient vers la terre; elles ne demandaient pas orgueilleusement d'humbles prières. Si parfois un prince, un homme vénérable avait mérité un tombeau, il s'y reposait étendu, les mains jointes et les yeux fermés, et l'ensemble du monument rappelait à la fois le néant des choses humaines et l'espoir d'une vie meilleure.

L'administration municipale avait tenté quelques efforts pour faire tourner à bien cette manie des monuments. Elle avait fait construire sur un modèle uniforme un certain nombre de chambres sépulcrales ouvrant sur une galerie soutenue par des colonnes d'ordre pestum. Si le plan proposé eût été exécuté dans son ensemble, ces galeries eussent formé une ceinture complète autour du champ du repos ; mais peu de familles se présentèrent pour se les approprier, et elles restent graves, mais isolées, au milieu des tombeaux colifichets qui s'élèvent de toutes parts.

FIN DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE.

DEUXIÈME PARTIE.

MONOGRAPHIES.

PREMIÈRE SECTION. — MONUMENTS RELIGIEUX.

SAINT-AIGNAN.

Saint Aignan est un des plus grands personnages de l'époque gallo-romaine. L'Église le vénère comme un saint ; la Légende raconte ses miracles ; l'Histoire reconnaît en lui un génie éminemment bienfaisant et civilisateur. Né vers l'an 360, à Vienne, en Dauphiné, d'une famille noble et puissante, il renonça, jeune encore, au sort brillant qui l'attendait et se retira dans un lieu solitaire peu distant de sa ville natale. A cette époque de barbarie, de désordre général et de crimes commis au grand jour, l'âme qui tendait



à la perfection devait se séquestrer du commerce du monde et se recueillir en Dieu seul, pour y découvrir ce type du beau et du bon dont les masses n'avaient retenu aucune empreinte. Le désert était le séminaire du chrétien; souvent aussi il devint l'école de l'homme d'État. Vus de plus haut et de plus loin, les événements étaient mieux appréciés, et, d'un autre côté, les peuples, jaloux de se soustraire aux puissants, se pliaient sans crainte aux conseils du cénobite. Ainsi se formèrent à l'écart et parurent tout à coup sur la scène des hommes dont l'influence était d'autant plus irrésistible qu'ils ne l'acceptaient que comme un pesant fardeau.

Tel était, à la fin du IVe siècle, saint Euverte, évêque d'Orléans, tel devait être Aignan, son disciple et son émule. Celui-ci, attiré par la haute renommée du prélat, se rendit auprès de lui pour s'y perfectionner dans la science du salut. Bientôt il fut investi de toute sa confiance et reçut la direction d'une communauté d'hommes qui s'était formée auprès de Saint-Laurent. Les talents et les vertus qu'il déploya dans ces fonctions lui attirèrent l'estime et la confiance générale, et tous les fidèles du diocèse n'eurent d'autre désir que de le voir monter un jour sur le siége épiscopal. Euverte lui-même approuva ce vœu; mais il n'osa se prononcer à cet égard avant d'avoir consulté le ciel. Les sorts furent jetés au moyen des divines écritures : tous les passages qui se présentèrent furent accueillis comme une mani-

festation de la volonté divine, et Euverte proclama lui-même son successeur aux acclamations de tout le peuple.

Aignan ne fut pas seulement un prélat selon Dieu : administrateur énergique et prudent, il n'oublia rien pour le bien-être temporel de son troupeau. L'art de la guerre même ne lui était pas complètement étranger, comme il le prouva dans une des circonstances les plus graves de l'histoire de notre province. Attila, le fléau de Dieu, parcourait les Gaules, portant autour de lui le meurtre et l'incendie; il menaçait Orléans. Aignan anime le courage des habitants, dispose tout pour la défense, et, malgré son grand âge, traverse une partie des Gaules et se rend à Arles pour implorer le secours d'Aétius, lieutenant-général des Romains. Sa demande fut accueillie : les légions se mirent en marche; mais il fallait du temps pour franchir une telle distance. A mesure que le secours attendu approchait, les Orléanais voyaient leurs forces s'épuiser et leur espoir s'évanouir. Enfin il se présenta d'un côté de la ville, tandis que de l'autre les barbares, vainqueurs, franchissaient les murailles et se livraient déjà au pillage. Surpris dans la sécurité du triomphe, ceux-ci furent mis en fuite et taillés en pièce. Les Orléanais, dans leur reconnaissance, érigèrent en miracle cette victoire inespérée, et la légende l'orna de circonstances merveilleuses.

La défaite d'Attila avait eu lieu en 452; l'année suivante, Aignan mourut dans un âge fort avancé.

Son corps fut inhumé dans la modeste église de Saint-Laurent. Sa mémoire resta toujours chère à son peuple. On racontait les nombreux miracles dus à son intercession; on l'invoquait dans toutes les calamités publiques, et les pélerins accouraient de tout côté à son tombeau.

Clovis conçut une vénération toute particulière pour le libérateur d'Orléans; il voulut déposer ses précieuses reliques dans un lieu plus digne; il fit entièrement reconstruire, à cet effet, la petite église de Saint-Pierre-aux-Bœufs et l'enrichit de dons précieux. Le nouvel édifice changea dès lors de vocable et ne fut plus désigné que sous le nom de Saint-Aignan.

On s'accorde à penser que Saint-Pierre-aux-Bœufs s'appelait ainsi d'une prairie dans laquelle paissaient de nombreux troupeaux; mais sa position n'a jamais été clairement reconnue. Hubert, se fondant sur quelques ruines d'un caractère fort antique qui existaient encore de son temps, le place au nord de Saint-Aignan, au milieu du cloître maintenant transformé en une place plantée d'arbres; d'autres archéologues le reculent, dans la même direction, jusqu'à la maison de la rue Saint-Côme qui porte le n° 24. Ils assurent qu'on reconnaît encore en ce lieu des traces de cryptes fort remarquables. Il ne nous a pas été permis de vérifier ce dernier fait; mais, quoi qu'il en soit, ces deux opinions se trouvent en opposition directe avec un texte important que nous citerons bientôt dans son entier. Le moine

Helgauld, en parlant de la nouvelle église que le roi Robert fit construire en l'honneur de saint Aignan, se sert de ces expressions : *Eum in altiori volens constituere loco.* « Voulant l'établir « dans un lieu plus élevé (1). » Or, la crypte de celle-ci, seul vestige authentique qui nous en reste, est creusée dans un coteau qui s'abaisse par une pente rapide vers la rive du fleuve située au midi. Si donc elle occupe un lieu plus élevé, c'est qu'elle fut construite au nord et non pas au midi de Saint-Pierre, comme le supposent les auteurs dont nous discutons l'opinion. Ajoutons qu'en adoptant le texte d'Helgauld, les motifs du déplacement deviennent faciles à comprendre. Situé sur le bord même de la Loire et dans un lieu très-bas, l'église de Saint-Pierre était exposée à de fréquentes inondations. Les pirates d'eau douce, alors fort communs, pouvaient la dévaliser en un tour de main. En l'élevant sur le coteau, Robert voulut la mettre à l'abri de ce double fléau, et s'il ne put la garantir du second, du moins elle n'eut plus rien à craindre du premier.

Outre ces deux édifices bien distincts, les annalistes mentionnent, quelques siècles plus tard, un oratoire alors nommé la Chapelle-Saint-Aignan, et remplacé depuis par Notre-Dame-du-Chemin. Enfin une petite paroisse dédiée au

(1) Les mots *locus altior* ne peuvent s'entendre de la perfection de l'œuvre ni de l'élévation de l'édifice, car l'auteur ajoute en ce sens dans la même phrase : *In melius construere cœpit.* « Il commença à le remplacer par un édifice préférable. »

Crucifix fut transférée, au XIIe ou au XIIIe siècle, dans le local de l'église Saint-Aignan, tout en conservant son administration spéciale et ses offices particuliers ; on la distingua dès lors sous le nom de Crucifix-Saint-Aignan. Voici donc trois lieux voisins placés sous la même invocation et deux paroisses spirituelles réunies dans le même vaisseau, double cause d'erreurs qu'il était nécessaire de signaler aux personnes qui voudraient faire des recherches sur le même sujet.

Le patronage de saint Aignan donna à la nouvelle église de Saint-Pierre-aux-Bœufs une célébrité qui ne fit que s'accroître dans les siècles suivants. Les peuples et les rois venaient se prosterner au pied des précieuses reliques, et leurs prières étaient toujours accompagnées de présents. Le concours des fidèles dut nécessairement amener l'établissement d'un monastère, et dès 547 le couvent alors existant se trouvant trop étroit, l'évêque Félix se vit dans la nécessité d'en faire construire un nouveau.

L'histoire des églises pendant le moyen-âge est la même dans toutes nos provinces. Leur renommée, leurs richesses étaient pour elles une cause de ruine : bientôt l'affliction des chrétiens se soulageait en nouvelles offrandes, mais elles ne se relevaient plus pompeuses que pour être saccagées de nouveau. Tel fut le sort de Saint-Aignan. Il éprouva plus d'une fois la fureur des Normands. Reconstruit par Charlemagne en 769, il le fut de nouveau par Charles-le-Chauve en 865. Enfin, il

semblait à l'abri de toute destruction, lorsqu'il fut enveloppé dans le terrible incendie de 999. Ce dernier fait, attesté par tous les chroniqueurs, paraîtra cependant presque incroyable, si l'on fait attention qu'alors l'église était séparée de la ville par les murs, les fossés et une distance de plus de cent vingt-cinq pas. Comment les flammes ont-elles pu franchir cet espace? Nous sommes porté à puiser dans cette circonstance les indices d'un complot organisé par la vengeance, la politique ou le brigandage : le feu aurait éclaté sur plusieurs points à la fois, et ainsi deviendrait vraisemblable la destruction complète de la ville et d'une partie des faubourgs.

Robert-le-Saint régnait à l'époque de ce grand désastre. Orléans lui était spécialement cher, car il y avait reçu la naissance, le baptême, l'éducation et enfin la couronne; de plus, il portait une vénération toute particulière à saint Aignan, de qui il reconnaissait avoir reçu un secours miraculeux dans une grave maladie. Il voulut reconstruire à ses frais l'église détruite. L'œuvre fut terminée en 1029. Helgauld, moine de Saint-Benoît-sur-Loire, et auteur contemporain, en parle en ces termes dans le manuscrit intitulé *Epitome vitæ Roberti regis :*

« Il (le roi Robert) construisit à neuf, dans la ville d'Orléans, l'église (1) de Saint-Aignan.... et

(1) Le texte porte *monasterium;* mais ce mot, dans la suite de la description, signifie toujours l'église, comme dans cette phrase : *Et altaria in ipso monasterio.... novem decim.*

voulant, par l'inspiration divine, la placer dans un lieu plus élevé, il se mit à construire, pour recevoir ses reliques, la maison du Seigneur sur un plan bien préférable à l'ancien, et avec l'aide de Dieu et le secours de saint Aignan, il put accomplir son entreprise. L'édifice proprement dit a quarante-deux toises (1) de long, douze de large, dix de haut et cent vingt-trois fenêtres. Il fit faire dans l'église même dix-neuf autels, dont nous avons eu soin de conserver les noms. Le principal fut dédié à l'apôtre Pierre, à qui le roi susdit associa le co-apôtre Paul, tandis qu'auparavant ce lieu était consacré seulement à saint Pierre. Un autel fut placé au chef de saint Aignan, un autre à ses pieds (2); un quatrième fut dédié à saint Benoît; les autres furent sous l'invocation des saints dont voici les noms : Saint Euverte, saint Laurent, saint Grégoire, tous les saints, saint Martin, saint Maurice, saint Étienne, saint Antoine, saint Vincent, sainte Marie, saint Jean, saint Sauveur, saint Mamert, saint Nicolas, saint Michel. Le chef de l'église fut une œuvre merveilleuse, construite à l'instar de Sainte-Marie, mère de Dieu, et des saints Agricol et Vital, à Clermont. Il fit revêtir le devant de la châsse de saint Aignan d'or bon et excellent, de pierres précieuses et d'argent pur; il couvrit de bon or

(1) *Tensas.*

(2) *Ad caput sancti Aniani unum, ad pedes aliud.* On pourrait, non sans vraisemblance, traduire : « Un autel fut dédié à son chef, un autre à ses pieds. »

toute la table de l'autel de saint Pierre, à qui le lieu est consacré (1). Il y en avait quinze livres; mais, après la mort du roi, la reine Constance, son épouse, en prit sept livres pour subvenir aux frais de la réparation des toits, qui, ouverts du haut au bas, laissaient voir plus de ciel que de terre....

« Ayant terminé sa prière (le jour de la dédicace qui eut lieu l'an 1029), le roi donna à l'église les présents les plus remarquables, quatre manteaux précieux, une châsse d'argent en forme de tombeau (2) et sa chapelle, dont il fit hommage, pour après sa mort, à Dieu tout-puissant et à Aignan, le très-saint confesseur. Voici en quoi consistait la chapelle du roi : douze chappes bonnes, très-bonnes et bien faites; deux livres d'évangiles en or, deux en argent (3) et deux autres plus petits, avec un missel d'outre-mer (4) d'argent et d'ivoire bien travaillé; douze phylactères d'or; un autel d'or et d'argent d'un travail merveilleux, renfermant au centre une pierre remarquable nommée *onyx* (5); trois croix d'or,

(1) Il semble résulter de ce passage et d'un autre qui se trouve quelques lignes plus haut, que l'édifice, quoique construit en l'honneur de saint Aignan, resta encore quelque temps sous l'invocation de saint Pierre : c'était un souvenir de Saint-Pierre-aux-Bœufs.

(2) *Urceo argenteo.*

(3) *Aurei duo, argentei duo.* Ces mots signifient probablement à couvertures d'or, d'argent.

(4) *Transmarino,* qui venait d'au-delà des mers. Ce mot indique apparemment une origine byzantine.

(5) Ce devait être un de ces autels portatifs qui furent fort communs dans les premiers siècles du moyen-âge.

dont la plus grande renferme sept livres d'or pur; cinq cloches (1), dont l'une était digne d'admiration : celle-ci contenait deux mille six cents livres de métal. Il voulut qu'elle fût baptisée avec l'huile et le chrême, suivant le rit ecclésiastique, et qu'elle reçût le nom de Robert. Il donna aussi au même saint deux églises, etc. »

Ainsi, comme nous l'avons déjà fait observer, le nouvel édifice fut construit sur un lieu plus élevé, c'est-à-dire au nord de l'ancien; ainsi l'art commençait à se relever de la dégradation dans laquelle il avait langui pendant les siècles précédents; mais ce qui est surtout digne de remarque, c'est que le chef de l'église de Saint-Aignan fut copié sur celui de Sainte-Marie, de Saint-Agricol et de Saint-Vital. Si donc l'une de ces églises nous était connue, il nous serait facile de reconstruire les autres par la pensée. Or, on manque de renseignements certains sur les deux dernières; mais on retrouve une travée de Sainte-Marie enclavée dans la cathédrale de Clermont. Elle est du style roman le plus pur et offre une ressemblance parfaite avec les parties correspondantes de l'église de Notre-Dame-du-Port de la même ville. Notre-Dame-du-Port est un des monuments romans les plus parfaits et les mieux conservés qui existent en France. Ses arcs plein-cintre, ses fortes colonnes cylindriques à chapiteaux cubiques, pyramidaux ou scaphoïdes, ses proportions

(1) *Signa*. De ce mot s'est formé *seint*, dont les anciens auteurs français se servent pour exprimer une cloche.

sévères, ses formes simples et imposantes et cette perfection de l'art architectural, qui contraste d'une manière si frappante avec l'ignorance et la pesanteur de main du statuaire, en font un type remarquable. Tel dut être Saint-Aignan, si les copies ressemblent toujours au modèle.

Le texte qui vient d'être cité nous a puissamment aidé à retrouver le style de l'église supérieure : ce qui nous reste de la crypte peut, en retour, confirmer de la manière la plus complète la description du moine de Saint-Benoît. On y reconnaît, en effet, la reproduction presque complète de celle de Notre-Dame-du-Port. Le plan, l'élévation, le style, la forme et l'agencement des voûtes, le nombre des piliers qui les soutiennent sont identiques : et si ces piliers sont cylindriques à Notre-Dame, tandis qu'ils sont carrés à Saint-Aignan ; si nous comptons ici cinq chapelles rayonnantes, tandis que là il n'y en a que quatre, ces différences sont si légères qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. D'un autre côté, la largeur actuelle de la crypte se rapporte parfaitement à celle qu'Helgauld donne à l'église supérieure. Celle-ci avait 12 toises de largeur, la crypte a 16^{m} 50^{c} dans œuvre, c'est-à-dire près de 8 toises 1/2. Maintenant si l'on admet, ce qui est très-probable, que les dimensions susdites aient été prises hors œuvres, on a environ 1 toise 3/4 pour l'épaisseur de la muraille et des contre-forts, en supposant qu'elle ait été intérieurement à l'aplomb de celle de la crypte, et un

peu moins si elle était en retrait. Il résulte de ce rapprochement que notre crypte est bien celle du XIe siècle et qu'elle a servi de base à l'édifice supérieur.

A défaut des documents que nous venons d'exposer, l'inspection seule eût peut-être suffi pour établir l'âge de cette partie du monument. On en jugera par la description.

Le plan de l'église souterraine présente dans son ensemble un chœur à apside circulaire, une galerie collatérale qui l'enveloppe et cinq chapelles rayonnantes autour du rond-point. L'apside est entouré de cinq arcades correspondant à l'ouverture des chapelles; le reste du chœur forme deux travées et son pourtour se trouve ainsi dessiné par huit piliers et neuf arceaux. La largeur totale dans œuvre, en y comprenant chaque galerie pour 2m 50c et chaque pilier pour 1m 75c, est de 16m 50c à l'extrémité occidentale, et de 15m 75c seulement à la naissance de l'hémicycle; la longueur est de 19m 50c, savoir : 7m pour les deux travées du chœur, 5m 50c pour l'apside, 2m 75c pour les piliers du rond-point, 1m 75c pour la galerie circulaire et 2m 50c pour la chapelle terminale. L'aire de l'apside et du chœur n'est pas complètement libre : l'architecte y a introduit, pour soutenir les voûtes, six piliers moins épais que ceux du pourtour, disposés sur deux lignes dans le sens de la longueur et correspondant, paire pour paire, aux quatre du chœur et aux deux premiers du rond-point.

Les dispositions que nous venons d'indiquer ne se révèlent pas sur les lieux au premier coup d'œil. Outre les nombreux remblais dont nous parlerons bientôt, l'épaisseur des piliers et le peu d'espace qu'ils laissent entre eux rendent leur symétrie difficile à saisir. Du reste cette symétrie n'est pas complète. On a vu que la largeur totale de la crypte allait en diminuant de 75^{c} depuis le mur du fond jusqu'au rond-point. Ce rétrécissement, encore plus marqué dans le plan des piliers que dans les points des parois qui leur correspondent, ne se fait pas également sentir de chaque côté, la muraille et les piliers septentrionaux présentant un biais beaucoup plus prononcé que celui de la partie opposée. Les piliers ne sont pas non plus symétriquement semblables, et bien des lignes qui paraissent correctes renferment cependant des irrégularités; en un mot, l'ordre semble régner partout et pourtant il n'existe nulle part. Il suit de là qu'une description parfaitement exacte est impossible, à moins d'entrer dans des détails fastidieux. Nous avons donc dû nous contenter d'énoncer les mesures moyennes pour toutes les parties de même nature; mais les erreurs sont minimes et véritablement indifférentes quant à l'appréciation archéologique.

Les piliers n'ont pour tout ornement qu'un tailloir composé d'un simple filet dont l'angle inférieur est évidé en cavet. Leurs proportions varient suivant leur destination. Ceux qui entourent le chœur sont robustes; les deux premiers,

à partir du mur de fond, sont carrés et distants de la muraille d'une fois et demie leur diamètre; ils ont environ 1^{m} 50^{c} sur chaque face; les suivants sont également carrés et un peu plus rapprochés; les troisièmes, qui ne sont qu'à environ 1^{m} de ceux-ci, et les deux plus proches du chevet, ne paraissent, pris ensemble, qu'un bloc de maçonnerie dans lequel on aurait ouvert les étroites arcades correspondant aux chapelles. Ces arcades, qui n'ont que 1^{m} d'ouverture sur 2^{m} 75^{c} de profondeur (épaisseur des piliers), ont leurs parois parallèles; de sorte que les piliers sont à section cunéiforme. Les six piliers placés dans l'aire du chœur sont, au contraire, parfaitement carrés; ils n'ont que 70^{c} sur chaque face et ne manquent pas d'élégance. L'appareil des murs et des piliers est semblable à celui du *martyrium* qui sera décrit plus tard. Les voûtes, toutes plein-cintre, sont construites en blocage et composées partie de moellons, partie de briques romaines provenant probablement de quelques ruines. Elles ont 8^{m} sous clef; elles sont en berceau dans la galerie collatérale et croisées d'arêtes dans l'intérieur du chœur. On remarque des arcs doubleaux entre les petits piliers intérieurs et ceux du pourtour.

Les cinq chapelles du pourtour ont 2^{m} 50^{c} de profondeur. Elles se composent en plan d'un hémicycle de 2^{m} 50^{c} d'ouverture et de deux joues rectilignes tracées comme les rayons d'un cercle qui aurait pour centre celui du rond-point de la

crypte, se rétrécissant ainsi un peu vers leur entrée. Elles sont voûtées en cul-de-four. Dans leurs hémicycles s'ouvrent deux petites baies en meurtrières, longues, étroites et ébrasées intérieurement; dans chaque côté des joues, on remarque au niveau du sol une niche plein-cintre de 80^c de largeur sur 1^m de hauteur et environ 20^c de profondeur.

Outre les dix baies des chapelles, la crypte en possède huit autres du même style, mais plus grandes et plus ébrasées; celles-ci ont à l'extérieur 1^m de hauteur. Elles sont percées, savoir : quatre dans le pourtour, entre les chapelles, et deux dans chacune des parois des galeries collatérales qui correspondent aux deux travées du chœur.

Ces parois, qui ont 7^m 20^c depuis le mur de fond jusqu'à la naissance de l'hémicycle, sont ornées, sur une longueur de 5^m 50^c, d'une arcature composée de six arcs plein-cintre extradossés, reposant sur sept colonnettes de 1^m de hauteur totale, placées au niveau du sol. Trois de ces colonnettes sont cylindriques; le fût est détaché de la muraille; les bases rappellent l'ordre ionique; les chapiteaux, qui occupent plus d'un quart de leur hauteur, sont complètement romans; les tailloirs se composent d'un cavet entre deux filets et d'une plinthe; les corbeilles, rondes à leurs parties inférieures, carrées sous le tailloir, présentent la transition graduée du cylindre au cube; elles sont couvertes de feuillages ap-

pliqués, de rosettes, de torsades, de boudins symétriquement, mais bizarrement contournés: le tout exécuté d'une manière nette, mais grossière. Les quatre autres colonnettes, alternées avec les premières, ont la forme de pilastres carrés appliqués. Leur base est brute, leur fût ample et lourd. Ils n'ont pour couronnement qu'une épaisse plinthe chanfreinée.

L'arcature qui vient d'être décrite occupe le côté septentrional; celle du midi est absolument du même style, mais elle est à 50ᶜ en contre-bas de la première.

Le collatéral qui circule autour de la crypte se prolonge, en forme de galeries, au-delà du mur de fond, dans la direction de l'est à l'ouest, sous les bas-côtés de l'église actuelle. Ces galeries ont de 1ᵐ 40ᶜ à 2ᵐ de largeur sur une hauteur de 3 à 4ᵐ sous clef et même plus. A 15 ou 20ᵐ de la crypte, leur sol s'élève en pente douce, tandis que leurs voûtes en berceau, horizontalement établies, rachètent cette inclinaison par des ressauts verticaux. Cette disposition des voûtes prouve clairement que ces galeries montaient, soit à l'aide d'emmarchements, soit par un plan incliné, jusqu'au parvis de l'église, dans lequel elles débouchaient. Des pieds-droits ou jambages de portes que l'on remarque à trois places différentes dans la galerie du nord et à un seul endroit dans celle du midi, fermaient évidemment l'entrée à la crypte. Cependant on ne doit pas affirmer sans autorité que ces pas-

sages datent du XIe siècle; au contraire, à mesure que l'on s'éloigne de la crypte, on voit l'appareil antique s'effacer de plus en plus pour faire place à des blocages en moellon d'apparence toute moderne. Les deux baies, ou, pour mieux dire, les deux huis qui servent à ventiler chacun de ces couloirs trahissent également une origine récente. A l'extrémité de la galerie méridionale, on remarque une trappe de pierre correspondant au milieu de l'un des transsepts de l'église supérieure; elle ne date que des siècles derniers et servait à descendre les chanoines dans leur dernière demeure.

Entre les ouvertures de ces deux galeries, le mur de fond est plein; on y voit les trois arcades formées par les voûtes du chœur retombant sur deux colonnes et deux pilastres. Ceux-ci, contigus aux galeries, ont 1m 50c de largeur et très-peu de saillie; ils font corps avec le plan du mur; ils sont dépourvus de bases et n'ont pour tailloir qu'un filet à chanfrein. Les colonnes ont, comme les pilastres, 2m 56c de hauteur totale; elles sont engagées sur un cinquième de leur circonférence et composées, sauf les chapiteaux, des mêmes assises que la muraille. La hauteur des fûts est de 1m 75c; leur diamètre de 35c, sans aucun renflement. Les bases, d'un profil ionique assez pur, ont 21c de hauteur; les chapiteaux 60c. Les tailloirs comptent dans cette hauteur pour 15c; ils sont carrés et se composent d'une plinthe formant à peu près le tiers de leur épaisseur et d'un

chanfrein composé de plusieurs moulures en retrait : le tout orné de torsades et d'entrelacs byzantins grossièrement sculptés. Les deux corbeilles offrent, comme celles des arcatures, la transition du cercle au carré; mais leur forme disparaît sous les ornements. L'une est presque entièrement couverte de draperies disposées en festons et surmontées de palmettes qui, malgré leur raideur, rappellent jusqu'à un certain point la feuille d'acanthe corinthienne. Sur l'autre sont sculptées trois figures humaines et deux monstres portant un corps et des jambes d'homme, une queue longue et épaisse, des mains armées de fortes griffes et une tête de cheval. Les monstres sont debout; leur ventre est appliqué à la muraille, et cependant leur tête, qui soutient l'angle du tailloir, est tournée vers le spectateur. Leur col est orné d'un collier de perles. De leur gueule descend une énorme langue plissée comme un pan d'étoffe, de laquelle ils se lèchent le dos. Ils appuient leurs griffes sur un homme nu et posé debout entre eux. Cet homme a une longue barbe. Il porte une main sur sa poitrine, de l'autre il cache sa nudité. La figure sculptée sur le côté du tailloir, à gauche du spectateur, semble fuir; enfin, celle qui occupe la face droite élève un bras comme pour dompter le monstre, tandis que de l'autre elle lui enfonce un glaive dans le flanc. Ces deux figures sont également nues. Un partisan du symbolisme pourrait, sans trop d'invraisemblance voir dans tout cela Adam pécheur

devenu la proie du démon, Adam fuyant du paradis terrestre, et enfin le Rédempteur triomphant de l'auteur de sa chute.

On remarque neuf inscriptions gravées sur des tables d'ardoise scellées dans le mur de fond : ce sont les épitaphes d'autant de chanoines inhumés dans ce lieu ; elles sont du XVII[e] siècle et ne présentent aucun intérêt.

Les cryptes construites dans les premiers siècles de l'ère chrétienne se composaient ordinairement de l'église proprement dite et d'un caveau renfermant les corps de quelques saints, martyrs ou confesseurs, et nommé par cette raison *confession* ou *martyrium*. Cette disposition se retrouve à Saint-Aignan. Le *martyrium*, placé à l'occident de la crypte, est contigu au mur de fond dans le sens de sa longueur et limité au nord et au midi par les deux galeries formées par le prolongement des collatéraux. Il a 8[m] de long sur 2 de largeur. Il ouvre dans la crypte par une petite porte plein-cintre pratiquée dans le mur de fond. Le linteau horizontal de cette porte est surmonté d'une décharge plein-cintre extra-dossée. La voûte est en berceau et construite de blocages noyés dans un bain de mortier ; elle a 5[m] 50[c] sous clef. L'appareil se compose de pierres de taille d'un grain médiocrement dur, dressées et mises en place avec beaucoup de soin. L'épaisseur des lits varie de 6 à 12[c] ; elle atteint quelquefois 20[c]. Les joints ont 3[c] environ. Il est à remarquer que les murs des deux extrémités, contigus aux ga-

leries, ne font pas corps avec le reste de la construction, quoiqu'ils présentent absolument les mêmes caractères archéologiques; d'où l'on doit conclure que cette singularité est originelle. Dans la paroi orientale, sont creusées deux niches à plafond horizontal de 40^{c} sur toutes faces, dont rien n'indique l'usage. Du côté opposé, quatre petits jours, assez semblables à des meurtrières, sont percés à hauteur de l'œil dans le mur de fond de la crypte; leur ébrasement s'ouvre du côté du *martyrium*. Des feuillures grossièrement taillées près de l'orifice extérieur semblent indiquer qu'ils ont jadis été fermés par des feuilles de talc ou de quelque autre matière transparente, et que par conséquent ils étaient destinés au passage de la lumière. Cette particularité, jointe à un certain caractère de haute antiquité qui saisit l'archéologue, indépendamment de toute analyse, donnerait lieu de croire que le *martyrium* a jadis été isolé et par conséquent qu'il est antérieur au reste de l'église souterraine. Cette opinion s'appuierait, en outre, sur une tradition locale généralement répandue.

On sait que les Normands, mêlant une stupide superstition à la profanation des choses saintes, s'appropriaient souvent, comme de précieux talismans, les corps des saints dont ils avaient pillé les temples. Pendant une des invasions du IXe siècle, les fidèles, craignant de voir les reliques de saint Martin devenir la proie des barbares, les déposèrent, assure-t-on, dans un souterrain

qui fut depuis réuni à l'église de Saint-Aignan. Ce lieu ne serait autre que notre *martyrium*, qui maintenant encore se nomme le *caveau sépulcral* ou de *Saint-Martin*. Si la première de ces dénominations peut tirer son origine de l'habitude où l'on était dans les derniers siècles d'y enterrer les chanoines, la seconde vient certainement à l'appui de la tradition.

Le caveau, indépendant de l'église primitive de Saint-Aignan, eût donc été destiné à recevoir le corps de saint Martin précisément parce qu'aucun édifice supérieur ne révélait son existence; mais lorsque le roi Robert voulut reconstruire l'église détruite, le respect qu'il portait pour un lieu sanctifié par un dépôt si précieux serait entré pour beaucoup dans le choix d'un nouvel emplacement, et la crypte aurait été annexée au *martyrium* que l'on aurait, du reste, conservé dans son état primitif. Cette explication, on doit l'avouer, n'est pas à l'abri de toute controverse, cependant elle s'appuie sur des probabilités qui équivalent presque à des preuves.

On a vu par ce qui précède que les ornements architecturaux étaient rares dans la crypte de Saint-Aignan. Le pieux roi y avait suppléé par des peintures à fresque dont on retrouve encore des traces en plusieurs endroits. L'une des chapelles rayonnantes présente à ce sujet plusieurs particularités remarquables. On y trouve des restes de peinture recouverts d'un enduit sur lequel une seconde fresque a été appliquée, et

quoique les couleurs de cette dernière soient presque entièrement effacées, on reconnaît encore le champ de diverses teintes aux corrosions diverses qu'elles avaient opérées dans l'enduit. Ainsi ce genre de décoration fut pratiqué à plusieurs époques successives, et dans les substances employées à la composition des couleurs, il entrait des mordants qui les incorporaient profondément à la muraille.

Nous avons décrit les lieux tels qu'ils durent être à l'époque de leur construction; maintenant ils sont à peine reconnaissables. Le *martyrium* et les parties adjacentes, l'arcature septentrionale, l'une des chapelles, quelques piliers et quelques parties des voûtes ont encore conservé leurs formes primitives; mais l'arcature méridionale, presque entièrement détruite, a fait place à une nouvelle entrée pratiquée, dit-on, du temps de Louis XI; trois chapelles, probablement remplies de maçonnerie, sont maintenant inaccessibles; une quatrième, celle du chevet, est comblée jusqu'à moitié de sa hauteur. Les blocages ont, en outre, envahi presque toute la galerie collatérale du rond-point; ils ont empâté la plupart des piliers dont la forme n'est plus reconnaissable. Mais ce qui est vraiment singulier, c'est que ces remplissages, qui semblent n'avoir eu pour but que de donner une base solide à l'édifice supérieur du XVe siècle, ne sont point en rapport avec ses fondations. Ainsi, trois piliers de celui-ci portent à faux sur des arcs

doubleaux encore évidés, tandis que la galerie collatérale a été bloquée dans presque toute sa longueur sans avoir rien à supporter.

Au milieu du massif qui remplit à moitié la chapelle du chevet, on voit une porte basse maintenant murée : c'était, assure-t-on, l'entrée d'un passage souterrain conduisant de l'église dans la maison de Louis XI.

Aux éloges que nous avons cru devoir donner sur la foi des historiens à l'édifice construit par Robert, on pourrait, et non sans raison, opposer ce qui nous reste de la crypte. On trouve bien dans son ensemble ce que le style byzantin avait de simple et d'imposant; mais l'impéritie de l'architecte se trahit par la multiplicité des supports, son imprévoyance par de nombreuses irrégularités de détail. Quant à la sculpture, elle est ici comme on la voit partout au xᵉ siècle, ignorante, lourde et maladroite, à la différence de l'appareillage des pierres, généralement correct et solide.

L'église supérieure subsista un peu plus de trois siècles. En 1370, époque de la guerre entre Charles V et Édouard III, les Anglais, sous la conduite de Robert Kanolle, firent une démonstration contre la ville d'Orléans. Les habitants, se préparant à une vigoureuse résistance, abattirent les faubourgs et toutes les églises qui s'y trouvaient. Les réclamations des chanoines ne purent sauver Saint-Aignan de la destruction générale. Deux ans plus tard, le danger étant passé, le

chapitre obtint un arrêt du parlement qui condamnait les bourgeois à payer 12,000 livres. Ceux-ci s'opposèrent à son exécution. Ils avaient agi, disaient-ils, dans l'intérêt non-seulement de la ville, mais du royaume entier. Ces raisons furent trouvées valables, et en 1376, intervint un second arrêt qui annula le premier. Charles V et Charles VI trouvèrent la chose bien jugée. Ils prirent la reconstruction à leur charge; mais la nouvelle église dura peu, et l'on sait qu'à l'époque du siége elle fut détruite par les habitants. De celle-ci il n'est resté ni vestige ni description.

La belle défense des Orléanais avait ouvert à Charles VII le chemin du trône; mais ce prince était peu reconnaissant de sa nature. Obsédé par le chapitre de Saint-Aignan, qui ne pouvait subvenir aux dépenses de la réédification de l'église, il consentit à lui octroyer certains secours qui ne lui coûtèrent rien. Des lettres-patentes de 1439 appliquèrent à cette destination un nouveau droit de six deniers sur chaque minot de sel vendu aux gabelles de Langue-d'Oc et de Langue-d'Ouy.

Louis XI continua royalement l'œuvre à peine commencée sous son prédécesseur. Après Notre-Dame de Cléry, Saint-Aignan d'Orléans était un des pouvoirs célestes dont il ambitionnait le plus les faveurs, aussi n'oublia-t-il rien pour se le rendre propice. En 1466, il fit dans l'église une entrée solennelle. Il voulut être reçu chanoine et abbé, et on lui présenta en cette qualité le surplis,

l'aumusse et une bourse contenant cinq sols parisis. Pour être plus à portée de son protecteur, il résolut de se bâtir près de lui une demeure et de se procurer les moyens de le visiter avec une sorte d'intimité. La maison royale, déjà décrite, s'éleva dans le cloître; un passage souterrain conduisit de ce lieu au rond-point de la crypte et se prolongea, par l'intermédiaire des galeries, jusqu'à l'esplanade où le roi allait quelquefois respirer la brise du soir. Enfin il enrichit l'église de plusieurs dons précieux, parmi lesquels on remarquait une grosse cloche qui portait son nom, plusieurs vases ciselés en argent doré, un bahut représentant son sacre, une grande châsse destinée à recevoir le corps du saint et deux autres plus petites dans lesquelles furent déposés séparément un de ses bras et sa mâchoire inférieure.

Il paraît que la générosité du roi se fit quelque peu aider par celle des habitants. On trouve la mention suivante dans les consciencieuses recherches de M. de Vandebergue, qui font partie des archives de l'Hôtel-Dieu :

« Le roy nostre Syre aurait voulu et ordonné *que les habitants fissent un chapiteau couvert d'argent sur la châsse de monsieur saint Aignan, en la forme et manière que celui qui est sur la châsse de monseigneur sainct Martin de Tours*. Item aurait voulu et ordonné *que les bourgeois feront parachever l'église de mondict sieur sainct Aignan.* »

Les paragraphes suivants disposent que douze bourgeois s'obligeront à faire exécuter tous ces

travaux dans l'espace de trois ans et que les autres habitants s'engageront à leur tour envers les douze garants principaux. On doit ajouter que pour subvenir à toutes ces dépenses, le roi abandonna l'aide sur les sels vendus aux pays de Langue-d'Oc et de Langue-d'Oil.

Tant de soins eussent été inutiles si l'église fût restée exposée aux dangers dont elle venait d'être deux fois victime : on la réunit à la ville. Un nouveau quartier s'entoura de fortes murailles, et la porte Bourgogne fut reconstruite au lieu où se trouve maintenant celle des entrées de la ville qui a conservé le même nom.

La flatterie grava un mensonge sur cette porte. On y lisait dans une inscription que Louis XI avait *parfait* Saint-Aignan. La vérité est qu'il laissa beaucoup de choses à faire, car, premièrement, Charles VIII permit aux chanoines de prendre sur l'octroi d'Orléans 3,000 livres pour terminer le petit cloître situé du côté de la rivière, et sur les droits de gabelle de la province 10 deniers tournois pour achever l'église et les chapelles qui y avaient été commencées, et, ce qui est encore plus concluant, la consécration après l'achèvement complet n'eut lieu qu'en 1509, sous le règne de Louis XII. C'est à ce prince que l'on devait les six chapelles qui accompagnaient les deux côtés des nefs (1).

(1) Nous suivons en ceci l'opinion de Hubert. Quelques autres historiens avancent, au contraire, que les chapelles construites par Louis XII sont celles du rond-point. Cette assertion est évi-

La reconstruction complète de Saint-Aignan fut donc l'affaire de soixante-dix ans ; l'édifice a été conçu et exécuté presque entièrement d'un seul jet. C'est un type précieux du style du xve siècle, car il en résume les beautés sans avoir presque aucun de ses défauts, et s'il a eu beaucoup à souffrir de ses ennemis, du moins ses amis ne l'ont pas entièrement défiguré.

L'église de Saint-Aignan présente au premier coup d'œil plusieurs singularités qui s'expliquent par sa destination et par la configuration du terrain. C'était une collégiale : les parties destinées aux fidèles furent sacrifiées à celles où se tenait le chapitre ; le chœur eut plus de longueur que la nef ; les collatéraux furent de simples couloirs destinés au passage des processions, et les transsepts, à peine indiqués, ne parurent qu'une concession accordée aux usages reçus. D'un autre côté, la pente rapide du coteau et les constructions adjacentes rendaient tout accès impossible à l'ouest et au midi. L'architecte négligea donc complètement la décoration extérieure de ces parties, et forcé d'établir l'entrée dans le transsept septentrional, il y accumula toutes les richesses que pouvait lui fournir le style de son époque.

L'intérieur du vaisseau a la forme d'une croix latine très-peu prononcée. La saillie du transsept méridional n'est, dans œuvre, que de 4^{m} 45^{c}, à

demment erronée. La construction des chapelles d'un rond-point doit nécessairement accompagner celle du chœur. D'ailleurs le style de celles-ci prouve suffisamment qu'elles sont du même jet.

partir de la ligne passant par l'axe des piliers de la nef; celle du transsept septentrional est de 5^{m} 50^{c}. Le chœur compte six travées, y compris le pan coupé de l'apside; la nef n'en a que quatre, et encore celle de l'ouest est-elle en partie occupée par la base du clocher. La nef, ainsi que le chœur, a 9^{m} 30^{c} de largeur intérieure, les collatéraux et le pourtour du chevet, 2^{m} 75^{c}; le diamètre des piliers est de 1^{m}, ce qui donne une largeur totale de 16^{m} 80^{c} dans œuvre; la hauteur de la grande nef est d'environ 26^{m} sous clef, celle des collatéraux de 7^{m}. Les cinq chapelles qui rayonnent autour du sanctuaire sont à pans coupés; celle du chevet et les deux plus voisines sont correctement tracées; les deux extrêmes, au contraire, quoique symétriques entre elles, renferment dans leur plan pris isolément des irrégularités qui ne paraissent pas avoir de motif. Toutes sont spacieuses, mais leurs voûtes manquent d'élévation. Les parties comprises entre les chapelles rayonnantes et les transsepts forment de chaque côté trois compartiments : au sud ce sont la sacristie et les salles du chapitre; au nord deux chapelles carrées et l'entrée des chanoines située près du transsept; celles-ci et la sacristie peuvent être attribuées à Charles VIII. De chaque côté des collatéraux de la nef s'ouvrent trois chapelles semblables, construites par Louis XII; tout le reste est du règne de Louis XI.

La grande nef a de l'élévation et de la majesté. Son style est exempt de cette prétention

à la légèreté qui gâta si souvent les œuvres de la fin du xve siècle. Le galbe de l'ogive des grandes fenêtres est d'une pureté irréprochable. Le réseau, dont le dessin se reproduit sans variantes dans tous leurs tympans, présente toutes les grâces de l'époque, sans en avoir le papillotage ordinaire. Les nervures des voûtes, prismatiques, mais d'un profil fort simple, ont pour soutien des culs-de-lampe sur lesquels le sculpteur a représenté, suivant son caprice, soit des touffes de feuillages empruntés au chou frisé, à l'artichaut, à la vigne-vierge, soit des figures d'hommes, de monstres, de saints personnages, les uns graves, les autres grimaçant d'une horrible manière, la plupart paraissant à la torture sous le poids qu'ils supportent, quelques-uns développant des phylactères dont les caractères ont disparu sous plusieurs couches de badigeon. L'énergie qui anime ces diverses compositions révèle tout le feu du génie artistique; mais la mauvaise exécution des détails décèle dans la représentation des êtres animés l'ignorance des formes et des proportions, tandis que la nature végétale, souvent irrégulière et capricieuse, est rendue avec une vérité saisissante jusque dans ses moindres parties. Chaque console sert de couronnement à une nervure semi-hexagone qui descend jusqu'au sol, sans ciselures, sans anneaux, sans moulures d'aucune sorte. Les piliers sont exactement octogones et dénués de tout ornement. Les arcs des formerets qui les

unissent présentent en profil un grand cavet entre deux autres d'un moindre rayon. Les voûtes des bas-côtés ressemblent à celles de la nef; celles des chapelles se composent d'une travée peu profonde, à croisée d'ogives, et un apside à cinq pans s'appuyant sur six nervures rayonnantes: ici on ne voit plus de consoles ni de figures grimaçantes.

Des verrières assez éclatantes brillent dans les réseaux de pierre du tympan des fenêtres et descendent en bandes verticales le long de leurs meneaux. On y reconnaît un grand nombre de fleurs de lis, des armes de France, des clefs en sautoir, des tiares, divers attributs du culte divin; on y remarque encore quelques fragments de légendes trop mutilées pour être lues. Une seule fenêtre, celle du chevet, possède un sujet complet, qui n'occupe qu'une partie de sa hauteur. Une grande croix vide porte les mots *Jesus*, *Maria*, écrits sur son fût en gros caractères. A droite et à gauche, Marie et saint Jean sont debout et pleurent; une troisième figure, beaucoup plus petite, qui semble être la Madeleine, joint son affliction à celle de la mère et du disciple bien-aimé du Sauveur.

Les clefs de voûte de la grande nef ne doivent pas être oubliées. Celles du chœur forment autant d'écussons peints de leurs couleurs héraldiques. On y remarque, à partir du sanctuaire, les armes de France (Louis XII), de France, Anjou et Sicile (Marie d'Anjou, femme de Charles VII,

mère de Louis XI), de Dauphiné (le petit dauphin, depuis Charles VII), et d'Orléans (Louis d'Orléans, depuis Louis XII). Les deux clefs des transsepts sont des rosaces gothiques, découpées à jour avec un art admirable; mais la plus remarquable est celle de l'apside. Un disque, bordé d'un tore, sert de fond à un cadre découpé en étoile, et composé de quatre grands arcs ogivaux à contre-courbes et subtrilobés, reliés par quatre arcs presque semblables, mais beaucoup plus petits. Les pointes des contre-courbes, qui dépassent un peu la circonférence du disque, se terminent par des panaches de choux frisés. Dans le cadre se voit la figure de saint Aignan, revêtu d'ornements pontificaux et bénissant; sa tête est couverte d'une mitre moins haute que celles qui sont actuellement en usage; il porte une longue tunique, dont on n'aperçoit que la partie inférieure, et par-dessus, une robe à larges manches, assez semblables aux soutanes de nos bedeaux : cette sculpture est couverte de peintures éclatantes qui se détachent d'un fond d'azur.

Le pignon du portail septentrional est intérieurement surmonté d'une contre-courbe ogivale accolée de deux aiguilles; le tout orné de crochets formés de feuilles déchiquetées d'une grande légèreté. Une décoration du même style accompagne la porte de la sacristie.

La crédence ou lavabo de la sacristie est un morceau d'un goût parfait. Le bassin, octogone, méplat, est bordé de deux grosses bravettes. Il

repose sur une large base et saillit sur l'affleurement du mur de la moitié de son épaisseur. La niche, à voûte ogivale, est entourée d'un cadre à filets prismatiques, orné à l'intérieur d'une nervure à jour trilobée et retrilobée (1), et à l'extérieur de six touffes de choux frisés et d'un pédicule issant d'une contre-courbe et supportant une console de feuillages profondément fouillés. Deux colonnettes prismatiques, posées sur des socles très-simples et faisant corps avec les pieds-droits de la niche, supportent deux autres consoles moins riches et moins élevées que la première.

Avant de quitter l'intérieur de l'église, n'oublions pas un fort beau tableau, attribué à Annibal Carrache, et représentant une *Descente de croix*, et une petite vierge en bois posée sur l'autel de la chapelle du chevet; ce dernier objet paraît complètement indigne d'attirer les regards: la mère et l'enfant sourient tous deux d'une manière fort avenante, mais toute terrestre, et l'ensemble de l'œuvre est vulgaire. Cependant, sous le rapport de l'archéologie locale, ce groupe n'est pas sans intérêt. Il est dû au ciseau de Hubert et avait été fait pour la niche de la porte du fort des Tourelles.

Signalons aussi de déplorables embellissements qui heureusement n'ont attaqué que des parties

(1) On nous pardonnera la nouveauté de cette expression; il nous a semblé qu'elle indique convenablement une nervure trilobée dont le lobe supérieur est lui-même subtrilobé.

isolées de l'édifice. Une disgracieuse calotte de plâtre a remplacé les voûtes à nervures de la chapelle de la Vierge; une croûte de stuc, de teintes fades et équivoques, a empâté plusieurs piliers du chœur dans des panneaux contournés à la manière du XVIIIe siècle; un retable, passable partout ailleurs peut-être, mais détestable dans une église ogivale, a masqué les arcades du chevet; un autel, composé de marbres précieux, jure par son style avec la noble simplicité du vaisseau qui l'environne. Plaignons la fabrique trop pauvre pour faire disparaître ces objets et bien d'autres encore qui donneraient une large prise à la critique, et procédons enfin à l'inspection extérieure du monument par laquelle nous eussions peut-être dû commencer.

A la différence de la plupart des églises ogivales qui demandent à être explorées successivement sous toutes leurs faces, Saint-Aignan doit être envisagé d'un seul point de vue et compris du premier coup; car, comme on l'a déjà dit, le pignon de l'ouest et le côté méridional étant inaccessibles, l'architecte ne s'est nullement occupé de leur décoration.

Vu du côté du nord, c'est un noble édifice à toit aigu, se terminant à l'est par une croupe à pans coupés, et à l'ouest par une tour qui le domine d'un étage. Neuf fenêtres, savoir : trois pour la nef et six pour le chœur, toutes uniformes de proportion et de style, larges, élancées, presque contiguës, donnent un aspect aérien à cette

grande masse, que de légers piliers buttants, couronnés d'arcatures à jour, semblent à peine toucher de l'extrémité de leurs longs bras. Entre la nef et le chœur s'avance le pignon du transsept, avec sa riche voussure, sa belle rose, ses niches, ses statuettes, ses pinacles, ses broderies et ses aiguilles, qui s'élèvent au-dessus des combles. A ses pieds sont humblement alignés, trois d'un côté, trois de l'autre, les cinq pignons semblables des chapelles du bas-côté et celui de la porte des chanoines. La petitesse de leurs dimensions contraste avec l'élévation du chœur; il semble, à leur aspect, voir le peuple qui se prosterne humblement devant la superbe autorité du chapitre. Les cinq chapelles du chevet, avec leurs apsides à pans coupés, se groupent et se détachent à la fois autour de la croupe de la nef, comme des poussins à demi-cachés sous l'aile de leur mère.

Après ce coup d'œil jeté sur l'ensemble, examinons les détails.

La tour, qui est carrée, est inscrite dans l'aire même de l'édifice dont elle occupe l'angle nord-ouest. Elle se compose de cinq étages : les quatre premiers diminuent de hauteur respective, à mesure qu'ils s'éloignent du sol, le quatrième ayant à peine en élévation le tiers de celui du rez-de-chaussée. Dans chaque étage s'ouvre une fenêtre ogivale, dont les dimensions s'amoindrissent dans la même proportion; elles sont toutes couronnées d'une contre-courbe saillante

à pinacle. On remarque sur les contre-forts quatre lignes de larmiers et deux seulement sur le corps de la tour. Ces lignes ne sont en rapport ni entre elles ni avec aucune des autres parties de l'édifice.

A Saint-Aignan, comme au beffroi de l'Hôtel-de-Ville, la tour est presque tout entière d'une extrême simplicité, pour faire mieux ressortir la richesse de l'étage supérieur. Ici un luxe inouï succède tout à coup à une complète nudité : les huit contre-forts se transforment chacun en deux pinacles de hauteurs diverses, accolés et tout parsemés de petits crochets ; les abat-sons forment sur chaque face trois arcades ogivales, à voussures contre-courbées, armées d'aiguilles et de pinacles ; le tout est couronné d'une élégante galerie de pierre, aux angles de laquelle s'élèvent quatre petits obélisques à crochets. Un toit à double égout, du style le plus vulgaire, défigure la plate-forme de la tour (1).

La corniche de la grande nef est riche et simple. De loin l'œil n'y distingue qu'un quart de rond ciselé entre deux filets ; mais en approchant, on voit cette simple moulure se transformer en une guirlande de palmes, de fleurs, de feuillages divers, au milieu desquels se jouent parfois des figures d'hommes ou d'animaux.

(1) Dans le plan d'Orléans, assez exact du reste, qui se voit dans la *Cosmographie universelle* de Belleforêt, imprimée en 1575, le clocher de l'église paraît crénelé ; c'est évidemment une erreur du graveur, puisqu'on travaillait en même temps à construire l'église et la nouvelle enceinte qui devait la protéger.

L'archivolte des croisées se compose d'une seule moulure prismatique, riche et bien détachée, qui se brise horizontalement à la naissance de l'ogive. Les contre-forts, élancés, méplats, ne s'élèvent pas tout-à-fait à la hauteur de la corniche ; ils ont pour amortissement deux pinacles à crochets, unis par une arcature à jour, composée de trois arcs subtrilobés ; leur tranche externe est ornée d'une niche du même style, creusée un peu au-dessous de l'arcature. Cette décoration est d'un dessin pur et plein de grâce.

La ligne extérieure des chapelles, prise dans son ensemble, produit l'effet d'un soubassement destiné seulement à faire valoir le reste de l'édifice. Malgré les niches qui ornent la tranche de leurs contre-forts et les acrotères en aiguilles qui s'élèvent de leurs bases, ces pignons contigus ont un aspect rampant et disgracieux. On doit en dire autant des chapelles rayonnantes ; les aiguilles de leurs piliers butants ne peuvent dissimuler ce que leur forme a de lourd et de prosaïque.

La porte des chanoines correspond à la seconde travée du chœur ; elle consiste en deux ouvertures ogivales, séparées par un mince pilier et ornées d'archivoltes à contre-courbes et d'aiguilles ; chaque baie est surmontée d'un écusson : on distingue encore sur celui de droite la croix qui caractérisait les armes du chapitre ; mais que portait le second ? Il est impossible maintenant de le reconnaître, et cela est regrettable, car

cette double entrée n'avait pas été pratiquée sans dessein, et l'on se demande quelle était cette autorité, inférieure à celle des chanoines, et assez notable cependant pour poser son écusson auprès du leur.

Il résulte de la pente naturelle du terrain que le sol de l'église, qui, du côté du nord, est à peu près au niveau de celui du cloître, se trouve au midi relativement exhaussé de 4[m] et plus. Sous les transsepts et la nef, cette différence est rachetée par un terrassement; sous le sanctuaire et sous son collatéral, la crypte a servi de base à l'édifice supérieur; mais les chapelles rayonnantes se trouvant au dehors du tracé de la crypte, l'architecte a assis celles du chevet et du côté méridional sur des caveaux qu'il ne faut pas confondre avec les constructions du XI[e] siècle. Ces caveaux sont au nombre de trois : ils sont éclairés chacun par trois ouvertures carrées, maintenant murées, que l'on reconnaît facilement à l'extérieur. On pénètre dans celui de la chapelle de la Vierge par une déchirure pratiquée au chevet de la chapelle terminale de la crypte. Le second, qui lui est contigu, a servi de prison au chapitre : on y entre par l'un des jours changé en porte et encore garni de ses verroux. Le troisième, voisin de la sacristie, est aujourd'hui divisé en deux pièces et éclairé par des croisées récemment ouvertes.

Maintenant portons les yeux sur le transsept, et malgré l'espèce d'éblouissement que nous

cause l'extrême richesse et la multiplicité de ses détails, cherchons à analyser les parties qui le composent. On peut le diviser en trois étages : le portail proprement dit, le milieu ou la rose, et le pignon. Les contre-forts sont au nombre de quatre, deux à chaque angle; ils s'élèvent jusqu'aux combles, contre lesquels ils buttent par un talus dont le pied est orné d'une aiguille quadrangulaire. Ceux qui se présentent de profil n'ont qu'une médiocre saillie et ne concourent point à la décoration du portail; les autres, au contraire, s'avancent des deux côtés de la porte au moyen de deux ressauts en talus fort prononcés et forment une sorte de porche découvert richement décoré.

Le portail prend un tiers de la hauteur totale. Sa face antérieure s'avance de toute l'épaisseur de la voussure sur le plan du second étage; cette différence est rachetée par une corniche semblable à celle des combles, déjà décrite, supportant une balustrade découpée à jour et composée de quatre-feuilles inscrits dans des anneaux contre-courbés à leur partie supérieure et surmontés de tiges épanouies.

La porte est plus spacieuse que celles du XIIe siècle; mais elle n'a pas les dimensions exagérées qui furent généralement adoptées dans le XVe; son galbe, en ogive tiers-point, est d'une pureté remarquable; elle s'ouvre au fond d'une riche voussure composée de neuf filets plus ou moins prismatiques, d'une ceinture de

statues et de trois guirlandes de chardons ou d'autres feuillages légèrement découpés; le tout disposé dans l'ordre suivant : premier filet très-mince bordant le tympan; première guirlande très-légère dans un cavet; deuxième filet très-mince; un cavet vide; troisième filet; deuxième guirlande dans un cavet; quatrième filet; un large cavet vide; cinquième filet plus fort que les précédents; ceinture de statuettes dans un très-grand cavet; sixième et septième filets accouplés; troisième guirlande plus volumineuse que les premières; huitième filet semblable au cinquième; un anglet (1); neuvième filet très-fortement prononcé. Toutes les guirlandes descendent jusqu'au soubassement, ainsi que les cinquième et sixième filets qui accompagnent la ceinture de statuettes; les premier, deuxième, troisième, quatrième, septième et huitième, s'appuient à la hauteur de la naissance de l'arc sur autant de colonnettes excessivement grêles, couronnées de chapiteaux à feuillage épanoui. Pour le neuvième, la colonnette est remplacée par un pilastre grêle, carré, présentant l'un de ses angles en saillie. Celle des joues de ce pilastre, qui est située dans le sens de l'ébrasement du porche, est ornée de six petites niches trilobées superposées, renfermant chacune une statuette. Quant aux figures de la zone principale, voici leur disposition : de chaque côté s'élève du soubasse-

(1) *Anglet*, petite moulure dont le profil donne un parallélogramme rectangle saillant sur trois faces.

ment commun un grand piédestal hexagone à demi-engagé, composé de six colonnettes et couronné d'un socle orné d'aiguilles, de pignons et d'arcs trilobés du travail le plus délicat; il supporte une statue de grandeur naturelle, dont la tête atteint la naissance de l'arc. Au-dessus de celle-ci, six consoles d'un dessin non moins léger servent à la fois de socle et de dais à un nombre égal de statuettes; à la pointe de l'ogive un dais double abrite les deux figures adjacentes.

Une colonnette sépare en deux l'ouverture du portail; elle soutient un tympan plein, décoré d'une très-grande fleur de lis.

Un pignon très-aigu domine la voussure et traverse la balustrade dont il cache une partie; il est couvert de nervures flamboyantes en cœurs allongés, et sur ses rampants s'étayent des crochets de choux frisés d'une grande richesse. Des deux côtés, à l'aplomb de l'angle extérieur des pieds-droits de la voussure, s'élèvent deux grandes aiguilles quadrangulaires, ornées de trois étages d'arcatures et de pinacles. Deux autres aiguilles semblables, mais un peu moindres, occupent les angles rentrants formés par le retour d'équerre des contre-forts. Entre les grandes et les petites aiguilles, une niche très-élancée, surmontée d'un pignon à crochets, et divisée dans sa hauteur par un dais en pinacle polygonal, reçoit, sur une console délicieusement ciselée en feuilles naturelles, une statue un peu moins grande que nature. Une console continue,

et sept statuettes, couronnées d'un dais à sept compartiments, ornent à la même hauteur la joue interne du contre-fort, sur la tranche duquel la décoration se prolonge par une niche avec sa console et sa figurine abritée d'un pignon aigu à crochets. Les mêmes ornements se reproduisent symétriquement des deux côtés.

La ligne formée par toutes ces consoles est à un peu plus de 2m du sol. Au dessous, et précisément à la hauteur de l'œil, se développe de chaque côté, depuis les pieds-droits de l'archivolte jusques et y compris les tranches des contre-forts, une arcature en miniature, composée de vingt-quatre festons subtrilobés et divisée en plusieurs compartiments. Dans ces cadres élégants se voient des bas-reliefs représentant des scènes de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, avec des légendes explicatives (1).

La rose occupe au-dessus du portail presque toute la largeur du pignon. Elle se compose de meneaux rayonnants, comme on les dessinait au XIIe siècle; cet étage n'a d'autre ornement que

(1) Malgré les mutilations dont ces bas-reliefs furent l'objet, on distingue encore sur la tranche du contre-fort oriental Noë endormi. Au-dessous on lit ces mots, gravés en creux, en caractères de l'époque : *Il planta la vigne, puis de vin s'enivra; Can de lui se moqua.* Le reste est indéchiffrable. Au-dessus du bas-relief est une autre inscription complètement effacée. Deux puits, une maison, des moutons que l'on devine dans d'autres cadres, font soupçonner la rencontre de Jacob et de Rachel, d'Eliezer et de Rebecca. Au côté droit on reconnaît des cavaliers. Partout sont des légendes complètement mutilées.

deux niches à pinacles apposées à la tranche des contre-forts.

Le pignon, considéré sous le rapport de l'ornementation, commence un peu au-dessous des combles et se compose par conséquent d'une partie verticale, outre les rampants. Il est accolé de deux grandes aiguilles qui naissent du sommet des contre-forts; une troisième lui sert d'amortissement. Il est entièrement couvert d'un réseau, figurant deux grandes fenêtres surmontées d'une rose; le tout de style flamboyant.

On vient de voir Saint-Aignan tel qu'il était au XVIe siècle; mais depuis cette époque, le temps et les hommes y ont imprimé leur passage. A l'ouest des transsepts, il ne reste plus rien : les aiguilles, les pinacles, les arcatures des piliers buttants sont tombés pour la plupart; la rose du transsept est bouchée par un ignoble mur en moellons; de tout ce peuple de statues qui animait le portail il ne reste plus que quelques arrachements, et l'on reconnaît aux éclats des bas-reliefs attenant encore à la muraille qu'ils ont été brisés à grand effort de marteau.

Peu de mots suffiront maintenant pour compléter cette monographie, car il ne s'agira presque plus que de destructions. En 1562, les protestants s'emparèrent de la châsse de saint Aignan, qui était d'argent massif, et pesait 120 marcs, et de divers autres ornements ou reliquaires d'argent, pesant 334 marcs. Ces pillages furent accompagnés de dévastations. Quelques

travaux de restauration commençaient à s'exécuter par les ordres de Charles IX, lorsque éclatèrent les nouveaux troubles de 1567. Il n'y avait plus rien à prendre, le fanatisme voulut détruire. Les statues furent mises en pièces, les toitures et les voûtes de la nef démantelées. Le retour à l'ordre consacra pour jamais ces actes de vandalisme, car le chapitre, loin de chercher à rétablir les parties détruites, les sépara, en 1570, du reste du vaisseau par la muraille qui clôt de l'un à l'autre transsept l'ouverture de la nef.

De prétendus embellissements, qu'il nous suffira d'indiquer, ont eu lieu depuis cette époque. En 1730, une nouvelle châsse reçut les reliques du saint. On y employa 150 marcs d'argent et elle coûta 3,000 livres de main-d'œuvre. Elle avait 5 pieds de haut, 4 1/2 de long et 2 1/2 de large. Sa forme était celle d'un tombeau antique à fronton cintré; on voyait au-dessus deux chérubins entrelaçant leurs ailes et soutenant une croix; elle était ornée de bas-reliefs et de trophées, parmi lesquels on remarquait les armes de l'évêque et celles du chapitre. On la regardait comme une belle pièce d'orfévrerie, et elle fit beaucoup d'honneur à Juste-Aurèle Meissonier, qui l'avait exécutée; cependant elle ne put échapper au mauvais goût de l'époque : les festons et les guirlandes de fleurs dont elle était surchargée rappelaient plutôt les fêtes de Versailles que les augustes mystères du christianisme.

Ce fut en 1760, époque de la démolition du

fort des Tourelles, que le chapitre devint possesseur de la statue de la Vierge, de Hubert, qui se voyait au portail. Cet objet lui parut si précieux, que, pour lui préparer un digne sanctuaire, il ne crut pas trop faire en transformant en une ignoble calotte méplate les nervures de la chapelle apsidale du rond-point.

En 1792, l'architecte Lebrun se rendit adjudicataire de Saint-Aignan. En 1804, il fit abattre la tour et ce qui subsistait encore des arceaux de la grande nef. Le reste avait été rendu au culte à l'époque de la réouverture générale des églises.

On s'aperçut, en 1820, que les murs du côté méridional poussaient au vide; on les assura par de nouveaux contre-forts. Maintenant la solidité de ce qui nous reste du noble édifice paraît assurée : que pouvons nous désirer de plus? Tandis que le commerce et les arts industriels se disputent les centimes, il y aurait folie à solliciter plusieurs centaines de mille francs pour lui rendre sa beauté originelle. Dans l'état actuel des choses, nous n'avons qu'un vœu à former, c'est que les catholiques n'aillent pas, par un zèle mal entendu, mettre le comble aux profanations des protestants. Consolider toujours, restaurer sobrement, n'embellir jamais nos vieux monuments, telle est la devise adoptée par les hommes de goût et de savoir, et qu'il faut proclamer sans cesse, jusqu'à ce qu'elle soit devenue celle des masses.

SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER.

Suivant la plupart des annalistes orléanais, deux églises furent dédiées à saint Pierre en l'année 346. L'une était destinée au baptême des hommes, d'où lui vint le nom de *Sanctus Petrus Virorum* (1); l'autre à celui des femmes : ce fut Saint-Pierre-le-Puellier, *Sanctus Petrus Puellarum*. Cette assertion a trouvé quelques incrédules parmi les savants modernes. On a dit que ces deux édifices ne pouvaient être des baptistères, puisque, jusqu'à l'époque du moyen-âge, les baptistères étaient des constructions spéciales complètement séparées du corps des églises. Mais d'abord, est-il bien certain que, même dans les premiers siècles, ils fussent tous isolés, et ne pourrait-on pas être admis à faire la preuve contraire? Ensuite le baptistère, quelle que fût sa place, ne pouvait-il pas faire spirituellement partie d'une basilique et porter le même nom? La

(1) Cette église fut nommée depuis Saint-Pierre-Empont.

solution de ces questions est pour le moins fort douteuse, et, dans l'incertitude des théories, le plus sûr est de s'appuyer sur les faits. Or, nous allons prouver que si l'opinion des historiens n'est pas incontestable, du moins elle coïncide avec des faits d'une certaine autorité.

Le rez-de-chaussée de la tour est certainement une des plus anciennes parties de l'édifice. Il forme la première travée du bas-côté méridional. Sa voûte, qui fait partie de celle de ce collatéral et constitue le premier étage de la tour, est solidement construite en pierres et recouverte d'une épaisse couche de terre pulvérulente dans laquelle on a souvent trouvé des ossements d'enfants du premier âge. La tradition, d'accord avec les faits, a conservé à ce lieu le nom de *limbes* et nous apprend qu'il était destiné à la sépulture des enfants morts sans baptême.

Il est nécessaire d'ajouter que l'opinion populaire se trompe lorsqu'elle regarde comme de petits sépulcres certains creux que l'on remarque dans la muraille à l'intérieur du clocher. De ces excavations, les unes pénètrent toute l'épaisseur de la maçonnerie et sont disposées en plusieurs étages avec une certaine régularité : ce sont tout simplement des trous destinés à la pose des échafaudages; les autres, plus larges et moins profondes, n'ont aucune forme précise et ne paraissent produites que par l'extraction de quelques moellons. Il semble impossible d'établir d'une manière précise l'origine ou la destina-

tion de celles-ci ; cependant nous ferons observer qu'on n'y trouve aucun indice de sépulture.

La voûte des *limbes* communique de plain-pied avec celles des travées suivantes. Les reins de ces dernières sont remplis de blocages qui forment un sol uni. Cette disposition n'est pas sans exemples ; mais voici quelque chose de remarquable : Une sorte de tranchée, d'environ 1^{m} 1/2 de largeur sur autant de profondeur s'ouvre dans l'épaisseur du massif, près du mur extérieur, sur la longueur de deux travées à partir du clocher. Cette espèce de fosse est remplie de terre comme les *limbes* et on y a trouvé une grande quantité d'ossements humains. Nous pensons que ces cimetières suspendus ont été rarement observés.

Un dernier fait vient à l'appui de notre opinion sur le baptistère des filles.

On voit dans l'église un bas-relief en bois dont on peut attribuer le travail au XIIIe siècle. Il se compose de dix compartiments entourés d'un cadre commun et séparés par des colonnettes qui soutiennent des arcs surbaissés. Les neuf premières divisions renferment divers épisodes de la Passion. Dans le dixième, on voit trois âmes représentées par des figures nues, s'échappant de la gueule béante d'un dragon, symbole de l'enfer. Le démon, suspendu sur la tête du monstre, cherche en vain à les retenir et fait de hideuses contorsions à la vue d'un personnage qui s'avance vers elles, un bâton à la main,

comme pour les recevoir et les faire marcher à sa suite. Ce personnage n'est autre que le Sauveur, et l'absence du nimbe ne peut suggérer aucun doute sur son caractère, car il n'est pas nimbé dans les scènes de la Passion. Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette curieuse sculpture le symbole du baptême qui arrache les âmes aux tourments de l'enfer par les mérites de la Passion de Jésus-Christ.

De tout ce qui précède, on peut conclure que si Saint-Pierre-le-Puellier n'était pas un baptistère dans le sens rigoureux du mot, du moins, à une époque très-reculée, il fut spécialement destiné à l'administration du baptême. Du reste son histoire architecturale est fort incomplète, et depuis le IVe siècle jusqu'au XIe, les chroniqueurs ne nous transmettent aucun fait précis. Seulement, à cette dernière époque, nous retrouvons des preuves de son existence dans les présents dont l'enrichit Robert-le-Pieux. C'était alors une église collégiale. Plus tard Philippe II se montra aussi zélé et non moins magnifique que Robert. L'incertitude résultant de la pénurie des documents écrits peut donc jusqu'à un certain point se dissiper devant les dates du commencement du XIe et du milieu du XIIe siècles, époques qui coïncident parfaitement, comme on va le voir, avec certaines parties encore subsistantes. Cependant, dans l'examen du monument, nous procèderons du connu à l'inconnu, décrivant exactement les formes, et, quant à l'âge, nous bornant aux conjectures.

Le plan offre une ressemblance frappante avec ceux des anciennes basiliques. Une grande nef de cinq travées et deux bas-côtés de même longueur se terminent au couchant par trois apsides circulaires. Il n'y a jamais eu de transsepts. Les murs de la nef n'ont pour appui que des contre-forts peu saillants, terminés à leur sommet par un plan incliné qui se raccorde à la corniche. Le seul arc-boutant que l'on remarque à peu de distance du clocher est évidemment d'une date assez récente : il a probablement été construit dans le xve siècle, lorsqu'on a réparé les désastres causés par le siége.

L'appareil du rez-de-chaussée de la tour, qui se retrouve également dans quelques pans de mur, est presque romain. Il se compose de pierres dures, dont les parements carrés ont de 15 à 20^c de côtés. On peut, sans trop d'invraissemblance, faire remonter ces restes à l'époque de la première fondation.

On trouve dans les bas-côtés plusieurs fragments de corniches ornés de dents-de-loup et de modillons, les uns rudimentaires ou grossièrement taillés en consoles, les autres formés de têtes ou de figures grimaçantes qui tiennent, soit de l'homme, soit de l'animal. On y remarque un homme nu, tournant le dos au spectateur et passant sa tête entre ses jambes : pose gymnastique plus originale que décente, et dont les partisans déterminés du symbolisme auraient peut-être bien de la peine à trouver l'expression morale.

On entrait dans l'église par trois portes de très-petites dimensions. Deux étaient pratiquées dans le pignon occidental, et la troisième dans le mur du bas-côté septentrional. Celle-ci est ornée, de chaque côté, de deux socles carrés, posés en retrait et supportant deux colonnes détachées, alternées de trois colonnettes engagées : le tout surmonté d'un imposte à trois retraits et d'une archivolte plein-cintre, composée de trois gros tores séparés par des bandeaux sans ciselures. Les colonnes ont assez de corps, les colonnettes, au contraire, sont très-grêles; les unes et les autres sont couronnées de chapiteaux dont le galbe corinthien est orné de ces feuilles linguiformes qu'on est convenu, nous ne savons pourquoi, de nommer *feuilles d'eau*, même lorsqu'elles ne présentent pas la moindre analogie avec les plantes de marais. Les chapiteaux des colonnettes sont proportionnellement moins épanouis que ceux des colonnes.

A ces divers caractères il est facile de reconnaître le commencement du XIe siècle. Ce portail aurait donc fait partie des reconstructions qui eurent lieu après l'incendie de 999; mais, par une singularité assez remarquable, il s'ouvre sous une de ces corniches à modillons qui viennent d'être décrites, et en comparant la nature des pierres, leur appareil, le dessin et l'exécution des ornements, on reste convaincu que la corniche a de beaucoup précédé le portail. Il faut donc que celui-ci ait été pratiqué dans un mur originairement

plein, et que lors de sa construction on ait respecté ou du moins replacé la corniche primitive.

L'édifice se termine à l'ouest par un simple pignon qui tranche la nef et le collatéral du nord. Le clocher a sa face antérieure située dans le même plan, au droit de l'autre collatéral. Son rez-de-chaussée, jusqu'aux *limbes*, est fort antique, comme on peut en juger par l'appareil et par l'absence de toute ouverture. Le reste est plus récent. Il était autrefois divisé en plusieurs étages par des planchers soutenus sur des corbeaux qui existent encore, et éclairés par quelques petits jours semblables à des meurtrières. Il paraît que son élévation était considérable, car on sait que les protestants en ont démoli une partie, et l'on reconnaît à la première inspection que ces désastres n'ont jamais été réparés ; on peut même se convaincre que les contre-forts et l'escalier en saillie, quoique postérieurs au corps de la tour, ont été construits avant les troubles protestants, puisqu'ils ont participé à la ruine commune.

On conserve à la mairie un tableau du XVIe siècle, représentant, avec deux tours contiguës, une église que sa position peut faire prendre pour Saint-Pierre-le-Puellier. Partant de là, quelques archéologues modernes ont affirmé que Saint-Pierre-le-Puellier avait deux clochers de hauteurs inégales ; mais les anciens auteurs se taisent sur ce point, et l'absence de tout arrachement et de tous restes apparents de fondations confirmant sur ce point leur silence, on doit tenir pour cer-

tain, jusqu'à plus ample informé, que la tour actuelle a toujours été unique.

Les deux portes du pignon font probablement partie des embellissements exécutés sous le règne de Philippe-Auguste; elles portent évidemment le caractère de la fin du XIIe siècle. Celle du milieu est petite; ses pieds-droits sont accompagnés de plusieurs colonnettes effilées, posées en retrait et surmontées de chapiteaux élancés et garnis de feuilles grasses de formes variées. Sa voussure, en ogive tiers-point, se compose de tores issant des tailloirs des colonnettes et séparés par des filets. La porte du bas-côté septentrional ressemble complètement à celle-ci, sur des dimensions encore moindres. Seulement un imposte, posé sur les pieds-droits, à la naissance de l'arc ogival, supporte un tympan plein, orné d'un trilobe composé de nervures arrondies.

Une fenêtre ouverte dans l'apside du bas-côté méridional présente une forme inusitée. La place qu'elle occupe, la nature des matériaux, la taille des pierres, permettent de la regarder comme faisant partie des constructions du XIe siècle. Cependant son plafond forme l'anse de panier, et de la clef se détache une nervure chanfreinée qui, après avoir tracé intérieurement un second arc surbaissé de moindre diamètre, se rattache aux pieds-droits par deux quarts de cercle. On peut voir dans cette disposition la pensée première des arcs trilobés qui furent d'un emploi si fréquent dans les siècles suivants.

A l'intérieur, l'église porte encore le cachet d'une haute antiquité, car si une partie des détails a disparu sous des reconstructions plus ou moins récentes, les proportions de l'ensemble ont du moins été respectées. La nef est fort élevée, eu égard à sa largeur. La voûte, construite en briques, est plein-cintre et à croisées d'arrêtes; ses retombées s'appuient sur des culs-de-lampe presque carrés, d'un dessin brut mais robuste. Sans parler du plafond dont elle est maintenant revêtue, il est probable qu'elle ne date que des restaurations entreprises après les troubles du protestantisme. En effet, ses formerets échancrent en quelques endroits l'arc des fenêtres de la nef, et des arrachements que l'on voit encore intérieurement sous les combles, prouvent suffisamment qu'elle ne date pas de la première époque. Cependant il est permis de croire qu'elle ne s'écarta pas sensiblement du style primitif, car elle est identique de forme avec celle qui couvre les deux travées de bas-côté adjacentes au clocher, et l'origine de celles-ci ne peut être révoquée en doute. Les piliers de la grande nef, carrés et solides, n'ont pour tailloir qu'un cavet entre deux filets peu saillants. Les arcades sont ogivales aiguës, simplement chanfreinées; elles se reproduisent dans les mêmes proportions, comme arcature, sur les murs des bas-côtés. Là, les piliers sont remplacés par des pilastres peu saillants, et quelques-uns des arcs sont extra-dossés. Celui de ces pilastres qui se trouve le plus rapproché

de l'apside du bas-côté septentrional, est orné de dents-de-loup; son appareil et celui de l'apside entier se sont conservés dans toute leur nudité primitive. C'est une des parties les plus anciennes de l'édifice. Le plein-cintre se montre à toutes les fenêtres de la nef, l'ogive à celles des bas-côtés; les premières sont semblables entre elles et de petites dimensions, mais assez larges, comparativement à leur hauteur; les autres fort irrégulièrement tracées. L'apside de la grande nef présente plusieurs particularités remarquables. Circulaire à l'extérieur, il est intérieurement à pans coupés. Le plein-cintre caractérise ses trois baies longues et étroites, ainsi que les formerets qui les surmontent, tandis que l'ogive et le style du XIIe siècle règnent dans toute la décoration intérieure. On peut conclure de là que, lors des grandes réparations qui eurent lieu à cette époque, on voulut, sans détruire le rond-point, assurer sa solidité douteuse par des massifs intérieurs, disposition qui présentait, en outre, l'avantage de donner au sanctuaire la forme alors usitée.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble est d'une grande pureté de lignes et d'un bel effet. Les nervures de la voûte, toutes toriques, ne se réunissent qu'au nombre de trois à chaque retombée, celle du milieu pour l'arrête de la voûte, les deux autres, beaucoup plus minces, pour les formerets adjacents; elles s'appuient sur deux consoles et sur deux chapiteaux. Les consoles qui joutent à

la fenêtre terminale sont couvertes de feuilles naturelles. Les chapiteaux couronnent des colonnes presque détachées ; leurs corbeilles, de galbe corinthien, mais un peu lourdes, sont ornées, l'une de deux rangées de pommes de choux, l'autre de feuilles d'eau surmontées de crochets. La voûte du rond-point est bloquée en dessus comme celles des bas-côtés déjà décrites ; elle est couverte d'un toit rapide dont la charpente se fait remarquer par l'élégance de la coupe, la sûreté de l'exécution et la quantité de bois employée.

Aux côtés de l'autel s'élève une sorte de portique à jour, qui dut paraître admirable vers le milieu du XVIIIe siècle, époque probable de sa construction. Deux pieds-droits d'une grande élévation, ornés sur chaque face d'un pilastre d'ordre corinthien, et en avant d'une colonne détachée du même style, supportent un cerceau de pierre fort grêle, surchargé d'ornements. Sur le sommet est juché Dieu le père, à ses côtés deux anges, à la base deux enfants, çà et là des têtes de chérubins : le tout passablement recherché, tourmenté et boursoufflé. Enfin, pour mettre le comble à l'étrangeté de cette décoration, on a placé sur l'autel un christ énorme, décharné, horrible à voir, peint de couleurs naturelles ou à peu près, et sur les côtés du calvaire verdoyant qui lui sert de piédestal, deux terres cuites représentant la Vierge et saint Jean. Plusieurs auteurs ont attribué ces trois statues à Hubert.

Ce que nous connaissons de ce sculpteur nous a donné, il est vrai, une plus haute idée de sa fécondité que de son talent; cependant nous respectons trop sa mémoire pour la charger d'un tel méfait.

Les portes en bois, récemment posées à l'entrée du chœur, sont du style de la renaissance. Elles proviennent du couvent des Célestins d'Ambert. On y remarque, dans un écusson soutenu par deux anges, un serpent entourant une croix: c'étaient les armes du chapitre.

On voit en dehors de l'église un christ en bois qui a décoré les orgues de l'église de Saint-Euverte jusqu'à la révolution de 1789.

Parmi toutes les destructions et toutes les reconstructions que Saint-Pierre-le-Puellier a eu à subir, il a toujours conservé, comme on vient de le voir, quelque chose de son type primitif. Les désastres de 1562 y nécessitèrent des travaux importants; mais il suffit d'un premier coup d'œil pour se convaincre que nos historiens se sont trompés en affirmant qu'il avait été complètement détruit par les protestants. Un pan de muraille qui comprend environ la moitié du côté méridional de la nef, celles des voûtes qui ont été reconstruites en briques, et divers raccordements qu'il serait trop long d'indiquer, attestent d'une manière assez tranchée la limite des œuvres du XVIe siècle pour qu'il reste peu d'incertitude à cet égard.

Rachetée en 1816 par la fabrique de la cathé-

drale, l'église de Saint-Pierre-le-Puellier a été rendue au culte en 1827. Les restaurations opérées à cet effet n'ont heureusement eu pour but que l'assainissement et la consolidation de l'édifice. Quant à la forme, rien n'a été changé.

CHAPELLE DE SAINT-JACQUES.

Nous avons vu dans l'église de Saint-Aignan l'ornementation luxuriante de la dernière période du style ogival allier la grandeur de l'ensemble à la multiplicité des détails ; ici elle va s'amoindrir aux proportions d'une petite chapelle, gagner en délicatesse ce qu'elle perdra en majesté, s'envelopper de grâces microscopiques. Saint-Jacques est un bijou, un jouet architectural, un de ces reliquaires de filigrane si communs au moyen-âge. Jamais la pierre n'a été ciselée, évidée, étirée, pour ainsi dire, d'une manière plus élégante et plus fine; jamais plus de coquetterie n'a enjolivé le temple du Seigneur.

Cette extrême recherche n'est pas, il faut en convenir, le beau idéal de l'architecture religieuse, et pourtant, sous l'empire du charme qu'elle exerce, nous sentons faillir la sévérité de notre jugement ; nous n'avons pas le courage de nous livrer à une froide discussion sur la prédominance des styles, et nous nous identifions malgré nous aux goûts de la fin du XV[e] siècle.

Abstraction faite de la relation qui doit exister entre les proportions de l'édifice et son style, nous reconnaissons, au premier coup d'œil, quelque chose de plus avancé dans l'ornementation de Saint-Jacques que dans celle de Saint-Aignan. Saint-Aignan est la dernière expression de la pensée ogivale, Saint-Jacques le premier germe des innovations de la renaissance. Une tourelle posée sur encorbellement, des piédestaux figurés en colonnes torses, le plein-cintre se mêlant souvent à l'arc ogival, et bien d'autres détails qui seront décrits plus tard, révèlent le besoin qu'éprouvaient les artistes de substituer des formes nouvelles à celles qui expiraient étouffées sous leurs propres richesses.

Pour bien apprécier la chapelle de Saint-Jacques, nous devons nous la figurer telle qu'elle était à la fin du XVe siècle, au dehors éclatante de blancheur, au dedans diaprée des peintures tranchées qui couvraient les murailles et des riches reflets de ses vitraux. Pas une statuette ne manquait alors à ses niches, pas un angle à ses nervures, pas une feuille à ses guirlandes, bien différente, hélas! de ce que nous la voyons aujourd'hui.

Engagée sur ses faces méridionale et orientale dans les constructions du Châtelet, complètement négligée du côté du nord, elle déploie toute sa richesse à son portail occidental. Ses deux portes ogivales, à profondes voussures, sont alternées de trois niches; le tout couronné d'une riche balus-

trade qui suit le contour circulaire d'un encorbellement saillant entre les deux baies au-dessus de la niche du milieu. Le reste du pignon s'élève en retrait, laissant sur l'épaisseur du massif des voussures un passage en arrière de la balustrade. Il est complètement plan et n'a pour décoration qu'un acrotère à chaque angle et une tourelle à demi-engagée, posée en arrière de l'encorbellement et supportant, au-dessus de la pointe du comble, une statue de saint Jacques, à laquelle elle sert, pour ainsi dire, de piédestal. Cette statue est de plomb doré. Deux fenêtres, une plein-cintre, l'autre ogivale, d'inégales grandeurs et sans ornements, s'ouvrent dans le pignon à la hauteur de la galerie, ainsi qu'une petite porte communiquant à un escalier intérieur. Un cadran inscrit dans un cadre carré, en pierre, surmonté d'un écusson, se remarque à droite de la tourelle.

Ainsi l'architecte a étendu sur une partie notable de la façade un fond uni dont la simplicité devait rehausser la richesse des ornements qu'il voulait répandre sur le reste. Il est parvenu par ce moyen ingénieux à éviter la confusion dans une multiplicité de détails dont les descriptions suivantes ne donneront qu'une faible idée.

Le portail situé à la droite du spectateur, attire spécialement les regards. Son arc est ogival, un peu plus ouvert que le tiers-point. Sa voussure, profonde et largement ébrasée, se compose de quatre zones de sculptures séparées par des

faisceaux de filets prismatiques qui s'élèvent le long des pieds-droits, d'un nombre égal de petites bases posées sur un soubassement commun. La première de ces zones qui dessine le plus grand arc de la voussure, consiste en un cavet renfermant une guirlande de chardons aux feuilles excessivement déliées. Celle-ci ne descend pas le long des pieds-droits; elle s'appuie, à la naissance de l'arc, sur deux figures renversées, d'un côté un lion tenant un globe entre ses pates, de l'autre un dragon couvert d'écailles. La seconde zone se compose d'une contre-arcature à jour de festons circulaires inverses, subtrilobés et ornés à leurs angles sortants de fleurs de lis en panache à quatre branches. Dans la troisième zone, qui se cache en partie derrière les dentelles de la contre-arcature, des figures de femmes, d'enfants, d'animaux fantastiques se jouent parmi des feuilles de mauve frisée et de divers autres végétaux entremêlées de grappes de raisin. La quatrième diffère peu de celle-ci, si ce n'est qu'elle descend jusqu'au soubassement. La mauve s'y retrouve entrelacée de branches tortueuses qui portent des glands. Les figures d'hommes et d'animaux y sont plus nombreuses et agencées d'une manière plus bizarre. Le faisceau des nervures qui occupe l'angle interne du pied-droit s'en détache à la naissance de l'ogive et forme un imposte en anse-de-panier, orné d'une cinquième guirlande semblable aux précédentes. Le tympan, au-dessus de l'imposte, est fermé par un grillage

de barres de fer. Deux colonnettes supportant des couronnements à doubles consoles polygonales superposées (1) complètent la décoration du portail. Placées au milieu de chacune des joues, elles reposent sur le soubassement commun. Leur fût est enrichi de nervures en hélice et de diverses ciselures. Des figures de plantes ou d'animaux s'entrelacent sur leurs couronnements dont elles couvrent la surface sans en dissimuler la forme. Chaque console supporte une statuette; chaque statuette est abritée par un dais dont les sommets se cachent derrière la contre-arcature de la seconde zone. Ce dais, couvert d'un grand nombre de nervures formant des arcs subtrilobés et amortis de contre-courbes à panaches, est couronné d'un pinacle central et de plusieurs petits obélisques de formes variées.

Toutes les sculptures de ce portail, comme toutes celles qui décorent le reste de la chapelle, sont traitées avec une délicatesse de ciseau remarquable. La plupart des feuilles et des branches sont complètement détachées du fond et ne tiennent aux bords du cavet que par leurs

(1) Parmi les ornements de la dernière période du style ogival, on rencontre souvent un pédicule surmonté d'une sorte de cul-de-lampe à six ou huit pans, profilé en cymaise et couvert d'une tablette sur laquelle on devait poser une statuette. L'expression de *couronnement en console polygonale* nous a paru exprimer convenablement cette disposition. Quelquefois, comme ici, le profil donne deux consoles et deux tablettes superposées en encorbellement, alors nous les nommerons couronnements à doubles consoles polygonales.

extrémités. La nature vivante laisse cependant beaucoup à désirer. Les figures, parfaitement adaptées, comme ornement, accusent individuellement une grande ignorance des formes. Au surplus, on pourrait croire que le sculpteur s'est mis complètement au-dessus de ces détails. Pour lui, la vérité a toujours dû céder le pas aux chimères, si ces chimères se distinguaient par une gracieuse originalité. Sans parler des hommes à tête de chat, des lapins à queue de poisson et de mille autres monstres non moins prodigieux, nous avons vu le raisin suspendu aux pétioles de la mauve ou du chou frisé et le gland attaché à des sarments entrelacés portant des feuilles qui ne sont pas celles de la vigne.

Le second portail est semblable à celui qui vient d'être décrit, quant aux dimensions et au style; mais il est moins orné : il n'a qu'une guirlande de sculptures disposées dans la dernière zone de la voussure.

Les trois niches de la façade sont pratiquées, l'une à l'extrémité, à la droite du spectateur, la seconde dans le massif qui sépare les deux portails, la troisième dans un pan coupé qui remplace l'angle gauche.

La première, entièrement creusée dans le plein du mur, est intérieurement cylindrique. Elle est ornée à sa base d'un cul-de-lampe à double console hexagone demi-engagée, et à son sommet d'un arc plein-cintre, frangé à l'intrados d'une contre-arcature de cinq festons inverses

monolabes (1), et surmonté d'une contre-courbe à double étage de panaches. Elle est, en outre, flanquée de deux petits pilastres carrés, chargés de trois étages de pinacles appliqués. Ces pilastres, peu engagés, se présentent d'arête. Les culs-de-lampe, carrés, à doubles consoles, qui leur servent d'appui, sont posés au niveau de celui de la niche, et comme celui-ci chargés de sculptures délicates représentant des hommes, des animaux vrais ou fantastiques et des feuillages déchiquetés, parmi lesquels on distingue la mauve ou le chou frisé. La niche qui occupe le pan coupé est la reproduction de la première, mais celle du milieu est encore plus richement décorée. Destinée à recevoir le saint patron, elle possède un dais polygonal semblable à ceux des grandes statues du portail, et sur sa console on a sculpté deux figures humblement prosternées. Leurs robes flottantes, leur pannetière, le bourdon qu'elles portent à la main, le chapeau à larges bords attaché sur leurs épaules indiquent suffisamment des pélerins.

Au-dessus de la niche s'avance la saillie demi-circulaire de l'encorbellement qui s'étend de l'une à l'autre des voussures. Sa base, qui est fort large, est festonnée d'une contre-arcature sub-

(1) Voici encore un mot nouveau que la pénurie du langage archéologique nous force de produire. Son étymologie et sa signification sont si naturelles, qu'il fût certainement déjà devenu d'un usage général, si la forme qu'il exprime eût été plus souvent observée.

trilobée, semblable à celle du portail de droite et présentant par son évasement une disposition conique fort originale. Elle est ornée d'un rang de coquilles, symbole du pélerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est, pour ainsi dire, un second dais abritant celui de la niche. Au-dessus s'étagent quatre larmiers si saillants et si évidés qu'on pourrait les comparer à des bases d'entonnoir. Les deux larmiers supérieurs se prolongent au-dessus des portails, servant à la fois de corniche à la partie inférieure de la façade et de soubassement à la balustrade qui la couronne. Cette balustrade, qui suit le périmètre de l'encorbellement, est coupée et dominée, ainsi qu'on l'a observé à Saint-Aignan et à Saint-Paterne, par des nervures obliques issant des pieds-droits des voussures à la naissance de l'arc ogival et se réunissant comme les rampants d'un pignon. L'ornementation des portails est complétée par quatre gargouilles placées à la hauteur des larmiers, aux deux côtés de l'encorbellement et aux deux extrémités de la façade.

Les acrotères, posés sur le sol de la balustrade, s'élèvent un peu au-dessus de la naissance du toit. Ils sont carrés et se présentent d'arête ; leur fût, très-élancé, est couvert de filets et de nervures. La tourelle, qui est cylindrique, ne saille que de la moitié de son diamètre ; elle participe à la richesse de décors de tout ce qui l'entoure ; seulement, son soubassement, caché par la balustrade, n'a pour tout ornement qu'un cha-

pelet de coquilles sculpté dans un cavet qui lui sert de corniche. La statue qui la surmonte domine la pointe du pignon, dont les rampants sont complètement lisses.

Il est bien difficile de se rendre compte au premier aspect des dimensions de ce portail. L'œil, trompé par la multiplicité et le fini des détails, s'exagère sa grandeur, et il faut s'armer d'une mesure pour se convaincre qu'il n'a que 11^{m} 60^{c} de façade, sur environ 20^{m} de hauteur.

On remarque dans le côté qui donne sur la rue Saint-Jacques quelques restes d'un mur qui paraît fort ancien, et une corniche enrichie, comme celles du grand comble de Saint-Aignan, de branches de divers végétaux, entre lesquelles s'ébattent des figures animées. Le reste n'offre rien à l'archéologue ni à l'artiste.

Les architectes de la renaissance se contentaient en général des apparences de la régularité; bien plus, ils affectaient souvent d'introduire des différences sensibles dans les parties correspondantes d'un édifice. Ils croyaient faire par cela même preuve de fécondité, de richesse d'imagination : peut-être aussi obéissaient-ils tout simplement au caprice du siècle qui voulait de la variété. Cette remarque s'applique parfaitement à la chapelle de Saint-Jacques et devient une preuve de plus de l'influence sous laquelle elle a été conçue. On a vu que les deux portails, que les trois niches ne sont ni complètement semblables, ni parfaitement symétriques; une infrac-

tion plus capitale aux lois générales de l'architecture se remarque dans le plan même de l'édifice. Le terrain disponible était un trapèze dont les angles droits se trouvaient compris entre la façade et les deux côtés engagés. La diagonale longeait la rue Saint-Jacques et donnait 2^m 40^c de plus au côté oriental qu'à celui du portail (1). La rectification de ce tracé était d'autant plus facile qu'elle eût en partie corrigé l'évasement que la rue présente en cet endroit. L'architecte ne prit pas ce soin; le désir de ne pas perdre un pouce de terrain l'engagea dans la combinaison la plus étrange. Il devait diviser l'intérieur en deux nefs; il eût pu construire un parallélogramme et un trapèze, mais ce dernier compartiment eût eu quelque chose de choquant. Il préféra partager, comme on dit, le différent par la moitié; il biaisa la ligne séparative, et au lieu d'une nef irrégulière, il en fit deux.

L'aire intégrale de la chapelle se divise donc en deux nefs de longueurs semblables et de largeurs inégales. Chaque nef a deux travées et un sanctuaire de 1^m 1/2 de profondeur. Un pilier central, placé à l'intersection des lignes séparatives des nefs et des travées, supporte les retombées des ogives des quatre voûtes adjacentes. L'extrémité opposée des nervures s'appuie, dans les angles, sur des piliers prismatiques peu enga-

(1) Voici les dimensions du plan actuel de la chapelle, prises hors œuvre : côté sud, engagé, adjacent aux deux angles droits, 12^m; côté est, engagé, 16^m; côté ouest, portail, 11^m 60^c.

gés ; au fond, sur celui qui sépare les sanctuaires ; à l'ouest, sur la saillie que fait à l'intérieur la tourelle du pignon, et dans les murs latéraux, sur deux culs-de-lampe.

Le jour pénètre par quatre fenêtres ogivales de galbes divers, ouvertes sans symétrie sous les formerets des murs latéraux. On remarque, dans l'angle à droite en entrant, une tourelle cylindrique posée en encorbellement sur une base carrée ; elle renferme un escalier en limaçon ; on y monte de la chapelle par une porte pratiquée dans la base. Deux autres portes, percées à une certaine hauteur, ouvrent, l'une sur le balcon formé par la balustrade du portail, l'autre sur une tribune appliquée au mur latéral droit. Les deux sanctuaires, extérieurement construits en appentis, sont de la même largeur que les nefs, mais leurs voûtes ont a peu près 2/5es de moins en élévation sous clef.

L'ornementation intérieure est évidemment du même style et de la même époque que celle du portail. Ici, comme sur la façade, l'artiste, évitant avec soin de diviser l'attention, a porté au plus haut point l'effet des contrastes. Il a rassemblé sur une seule partie toute la richesse de son ornementation, laissant le reste dans une nudité presque complète. Aussi l'aspect que présente le fond de la chapelle produit-il une impression vraiment magique. Ces contre-arcatures riches et délicates, ces niches, ces pinacles, ces contre-courbes, ces statuettes, ces portiques appliqués

de dimensions si réduites, et cependant d'un effet si saisissant, ces peintures murales, riches et vigoureuses, se mêlant aux reflets variés des vitraux, tout cela fascine le regard, étonne la pensée et ne laisse à la description que des expressions glacées par le désespoir d'atteindre à la réalité.

Les trois piliers entre lesquels s'ouvrent les arcades des sanctuaires sont presque détachés du mur de fond. Leur forme polygonale disparaît sous quatre étages d'ornements du style le plus léger, de l'exécution la plus délicate. D'abord un soubassement sur lequel s'appliquent de nombreux filets verticaux ; puis une rangée de niches très-élancées, séparées par des colonnettes prodigieusement effilées et couronnées par un dais unique, dont les pentes retombent en dentelle de pierre, et dont le ciel sert de socle à l'étage supérieur ; en troisième ordre, un second étage de niches plus profondes, moins nombreuses, ayant chacune ses pieds-droits à colonnettes, sa calotte sphérique et sa contre-courbe à panaches, abritant chacune sa statue ; enfin des faisceaux de nervures, qui tantôt s'élèvent verticales, tantôt s'entrelacent au gré de l'artiste et finissent toutes par s'incorporer plusieurs ensemble pour former les ogives des voûtes.

Entre ces trois piliers s'ouvrent les arcades des sanctuaires. Leurs pieds-droits se composent de faisceaux de colonnettes à chapiteaux corinthiens ; leurs arcs, en ogive surbaissée, ne s'élè-

vent qu'à la hauteur de la naissance des voûtes de la nef; ils sont encadrés de trois nervures profondément séparées et frangées à l'intrados d'une élégante contre-arcature découpée à jour. La nervure extérieure se dédouble à quelque distance du sommet et forme une contre-courbe ornée de panaches végétaux et amortie par une console polygonale. A la hauteur de la pointe de l'ogive, un double larmier qui pénètre les contre-courbes règne dans tout le mur du fond, détachant des pignons ogivaux des nefs les tympans des arcades des sanctuaires. Ces derniers sont brodés d'un réseau de cœurs allongés.

Les pignons des nefs méritent un examen spécial. Le sommet de la contre-courbe de l'arc du sanctuaire s'élève au milieu de leur tympan. De chaque côté, trois colonnettes prismatiques, posées d'arête, supportent deux arcs ogivaux contre-courbés, surmontés, ainsi que les colonnettes, de pinacles à panaches de formes symétriquement variées. Sept petites consoles polygonales, richement ciselées, posées sur le larmier, une dans le triangle de la contre-courbe, quatre sous les arcatures et deux en dehors, supportent autant de statuettes. Tous ces ornements se reproduisent identiquement dans les deux tympans; le reste varie. Dans celui de gauche, la pointe de la contre-courbe supporte une large console polygonale qu'accompagnent deux autres consoles semblables, mais un peu moindres, posées sur le surhaussement des pilastres adja-

cents de l'arcature. Trois statuettes se dressent sur ces élégants piédestaux. Au tympan de droite, on voit Jésus-Christ crucifié entre les deux larrons; sa croix s'élève du sommet de la contre-courbe; il y est attaché les pieds juxta-posés, les bras étendus à angles droits. Deux anges suspendus dans les airs reçoivent dans des coupes le sang qui coule de ses mains, un troisième celui de ses pieds, un quatrième celui de son côté. Ce dernier est beaucoup plus grand que les autres, probablement pour marquer que ses fonctions sont plus augustes. Les larrons, moins élevés et de moindres dimensions que le Christ, sont posés entre les pinacles de l'arcature. Ils sont entièrement nus; leurs jambes, croisées, s'appuient sur les chapiteaux de deux des colonnettes. Leurs croix semblent faites de bois brut; elles ont des bras très-courts et pas de chef. Les bras des patients paraissent avoir été disloqués; ils sont relevés verticalement auprès de la tête, l'avant-bras retombant derrière la croix, de sorte que la main touche à l'épaule. Toutes ces figures, énergiquement taillées, révèlent une certaine connaissance du modelé et ne sont pas sans mérite.

Les voûtes des sanctuaires suivent la courbe de leurs arcades; elles sont ornées plutôt que renforcées par des nervures qui s'élèvent deux à deux de chaque angle, divergent et forment par leurs croisements quatre losanges réunis en un seul. Dans le sanctuaire du calvaire ou de droite,

les compartiments sont remplis de fleurons; dans celui de gauche, au contraire, ils sont vides, mais toutes les intersections des nervures sont ornées de médaillons couverts de sculptures. Le médaillon central renferme un bas-relief remarquable. La figure principale paraît être à genoux; elle a les mains jointes et lève les yeux au ciel; elle est revêtue d'une robe flottante à manches demi-larges; sa poitrine est couverte d'une pièce triangulaire. Elle est svelte et sa taille révèle une femme, quoique ses formes ne soient pas accusées. Elle porte sur le bras un pan d'étoffe qui descend à gros plis jusqu'à terre. Deux anges, posés de droite et de gauche, la soulèvent, quoique la touchant à peine. Derrière eux, deux personnages, revêtus de robes à larges manches, que recouvrent en partie des chappes d'une étoffe moelleuse, lui posent sur la tête une couronne dentelée. Une ligne sinueuse est sculptée sous les figures, une auréole flamboyante les entoure, un arc les domine : symboles non équivoques de la terre qu'elles abandonnent, de l'air dans lequel elles s'élèvent et du ciel où elles tendent. Les autres médaillons représentent des anges formant un divin concert. Parmi leurs instruments on distingue une guitare et un psaltérion. Ces dernières figures sont toutes appliquées sur un bouclier ou gloire ovale. Il est facile de reconnaître dans tout ceci une apothéose; peut-être est-ce celle de la Vierge.

Le retable du même sanctuaire a pour tout

ornement une niche très-élancée entre deux autres plus larges et moins hautes, toutes trois terminées en contre-courbes subtrilobées et surmontées d'aiguilles et de pinacles à bouquets.

Mais le fond du sanctuaire de droite surpasse tout ce que renferme la chapelle par la délicatesse et le fini de son ornementation. Aux côtés de l'autel, deux pilastres méplats, couverts de détails microscopiques, s'élèvent jusqu'à la voûte; au-dessus, une niche surmontée d'une tourelle aussi finement traitée, reçoit une statue qui doit être celle de saint Jacques. Le reste du mur présente, sur une surface plane, un réseau de nervures dans lequel les colonnettes, les aiguilles, les arcatures horizontales ou rampantes, en un mot, toutes les ressources de l'architecture ogivale, réduites à leur plus petite expression, se pressent sans fatigue, s'entremêlent sans confusion. La piscine, située du côté de l'évangile, est surmontée de deux arcs subtrilobés.

Telle était la chapelle de Saint-Jacques au commencement du XVI[e] siècle; mais le vandalisme religieux ne lui laissa pas une longue splendeur. Le marteau des protestants avait beau jeu sur ces fines ciselures. Le mousquet se dressa aussi contre l'édifice, et l'on voit encore la trace des balles dirigées sur l'écusson du cadran. Plus tard l'incurie et d'ignobles usages augmentèrent les dévastations du fanatisme, et maintenant l'œuvre première est devenue presque méconnaissable. A l'extérieur, plus de tourelle,

plus de balustrade, plus de gargouilles, plus de statuettes; intérieurement, plus de voûtes au-dessus des nefs, plus de contre-arcatures aux arcades des sanctuaires, plus de tribune, plus de vitraux, mais des niches désertes, des sculptures mutilées ou hachées, et pour mettre le comble à la profanation, un râtelier à la place des autels et un plancher couvert de sordides chiffons tranchant les lignes des pilastres. Tel est aujourd'hui un monument qui brilla jadis parmi tous ceux de son époque.

Nous n'avons pas cherché à ressusciter les formes des parties complètement détruites; ce travail pénible nous eût tout au plus conduit à des probabilités. Les voûtes ont pu être construites en pierre, quoique l'absence de tout arrachement semble plutôt indiquer qu'elles aient été faites en bois. On doit appliquer la même remarque à la tribune qui était peut-être simplement juxta-posée. On observera qu'elle ne prenait pas toute la longueur de la chapelle, car la porte de l'escalier qui y conduisait prouve qu'elle était comprise dans le plan primitif, et son prolongement, masquant une partie du sanctuaire, eût offusqué les regards d'une manière intolérable.

On voit dans le mur, sous la place de la tribune, deux arceaux dont il est difficile d'établir la destination. Celui qui correspond à la première travée paraît simplement figuré; le second, au contraire, est un cintre véritable qui traverse la maçonnerie. L'absence de tout ornement et sa

forme excessivement surbaissée, prouvent qu'il n'ouvrait pas sur une chapelle; tandis que sa largeur se refuse à l'idée d'un simple passage conduisant à l'intérieur du Châtelet; mais on peut admettre sans invraissemblance qu'il y avait en cet endroit une petite construction en appentis, en manière de porche fermé, servant à la fois d'enceinte réservée aux habitants ordinaires du Châtelet et de passage pour les hôtes plus illustres à qui la tribune était réservée.

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupé que de la partie matérielle du monument; disons quelques mots de son histoire, si l'on peut nommer histoire les documents fort incomplets que nous avons pu découvrir.

Pour éviter toutes causes d'erreur, il est nécessaire d'établir trois faits.

En 1663, une petite église dédiée à saint Jacques fut réduite en cendres. Reconstruite presque immédiatement, elle prit depuis le nom de Saint-Jacques-le-Brûlé et le transmit à la rue dans laquelle elle était située. Son emplacement est maintenant compris dans les dépendances de l'Hôtel-Dieu.

L'église paroissiale du Châtelet se nommait Saint-Hilaire. Elle est en partie détruite, en partie transformée en un passage conduisant de la place du Grand-Marché à la halle au vieux linge.

Le Châtelet possédait originairement, en outre, une chapelle spéciale dédiée à saint Louis. La

fondation de celle-ci est attribuée au roi Robert. Son chevet se voit encore dans la rue au Lin.

Ainsi notre chapelle, bien distincte de Saint-Jacques-le-Brûlé, n'était ni la paroisse, ni la chapelle primitive du Châtelet. Cependant il paraît certain qu'elle y communiquait intérieurement et tout porte à croire qu'au XVI[e] siècle elle fut substituée à Saint-Louis.

La date de sa première fondation est incertaine. En 1154 ou 1155, Louis VII, dit le Jeune, qui venait d'épouser la fille du roi de Castille, partit, avec la reine et toute la cour, du Châtelet, où il faisait alors sa résidence, pour entreprendre un pélerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il marqua ses principales stations par l'érection de plusieurs chapelles, et l'on doit penser qu'il n'oublia pas son point de départ. Cette circonstance expliquerait et l'adjonction d'une nouvelle chapelle au Châtelet qui n'en avait pas besoin et le choix du patron sous l'invocation duquel elle fut placée. Aussi la plupart des historiens s'en sont emparés pour transformer en certitude ce qui n'est après tout qu'une probabilité. D'autres ont assigné à la fondation de la chapelle la date de 1301. Ceux-ci n'appuient leur opinion sur aucun document. La plus ancienne des dates certaines ne remonte pas au-delà de 1359. A cette époque, Saint-Pierre-Ensentelée ayant été détruit, les paroissiens de cette église choisirent celle de Saint-Jacques pour y célébrer l'office divin; mais, sous le rapport de l'apprécia-

tion du monument actuel, cette date est encore inutile, car il suffit d'y jeter un coup d'œil pour rester convaincu qu'il ne peut appartenir au XIVe siècle.

A défaut de preuves, on s'est donc rattaché à des probabilités ; on s'est rappelé Louis XI, grand adorateur de la Vierge et de monsieur saint Jacques, et particulièrement attaché au sol orléanais, et on lui a fait honneur, non de la fondation, mais de la réédification de la chapelle. Nous adopterons volontiers cette supposition. Les deux sanctuaires auraient été dédiés, l'un à saint Jacques, l'autre à la Vierge; le bas-relief que nous avons décrit représenterait l'Assomption, et l'écusson du cadran qui servit de point de mire aux arquebuses protestantes aurait été celui du roi. Du reste le style de l'édifice se rattache précisément à ces données, comme on a pu le voir par tout ce qui précède.

Il serait superflu de discuter l'opinion qui attribue la construction de Saint-Jacques à la confrérie du même nom et lui assigne l'année 1588. Évidemment il ne s'agit ici que de quelques réparations nécessitées par les désastres de l'année 1567. Les ressources des confrères n'eussent probablement pas suffi à l'exécution complète d'un monument dont les sculptures durent être si dispendieuses. D'ailleurs ses mutilations sont évidemment le fait de la volonté humaine; on ne peut les attribuer qu'à une grande crise sociale, et l'histoire ne leur fournirait aucun

prétexte, puisqu'elles sont antérieures à 1789; enfin, en 1588, la forme ogivale était généralement abandonnée et la renaissance même commençait déjà à se corrompre.

Avec le secours des restaurations très-imparfaites opérées par la confrérie, la chapelle put rester consacrée au culte divin jusqu'à la révolution de 1789, et en 1768 elle possédait encore des vitraux assez remarquables.

Depuis, elle a été livrée à des usages plus que profanes et sa dégradation complète est imminente. Cependant la fin du xve siècle nous a laissé peu de reliques aussi précieuses et dont la perte soit plus déplorable. Si l'administration prend à cœur, comme il semble, de remettre sur pied les types architecturaux les plus remarquables de chaque époque, elle ne peut en trouver de plus complet, de mieux caractérisé que celui-ci. Nous osons donc le recommander spécialement à sa sollicitude. La restauration de la Sainte-Chapelle, à part les souvenirs historiques qu'elle retrace, a été accueillie avec un enthousiasme général, comme un des plus grands services que l'on pût rendre à l'étude de l'histoire des monuments. Il en serait de même de celle de Saint-Jacques, et notre ville, en admirant l'édifice de saint Louis, ne gémirait plus, par un triste retour sur elle-même, de l'abandon dans lequel la laisse la centralisation parisienne.

NOTRE-DAME-DE-RECOUVRANCE.

Dès le XIVe siècle, une nouvelle enceinte avait réuni à la ville *Avenum* et les terrains qui s'étendaient entre ce bourg et la Loire. Ce tracé avait traversé le territoire de Saint-Laurent, dont une partie se trouvait ainsi renfermée dans les murs. Pendant les troubles du moyen-âge, les portes étaient souvent fermées. Les fidèles gémissaient de se voir alors privés des offices paroissiaux; ils résolurent, pour parer à cet inconvénient, de se construire une chapelle spéciale. Telle fut l'origine de Notre-Dame-de-Recouvrance.

Plus tard, un quartier populeux s'éleva en dehors de la ville, à laquelle il fut enfin annexé. Saint-Laurent et sa succursale devinrent insuffisants à l'affluence des fidèles, et une nouvelle église, en partie assise sur les fondements des fortications qui venaient d'être détruites, succéda à la chapelle dont son sanctuaire prit la place. Sa dédicace eut lieu en 1519.

Trente années avaient suffi à sa complète exé-

cution. On pouvait donc s'attendre à trouver dans cet édifice une homogénéité parfaite; mais il n'en fut pas ainsi, du moins quand au portail. C'est qu'alors la révolution architecturale marchait vite. La lutte entre les deux écoles était vive et capitale, et tandis que le style ogival faisait un bouclier à sa vieillesse des clinquants dont il se couvrait tout entier, la renaissance, revêtue d'armes grecques quelque peu fantastiques, se posait fièrement devant lui et le forçait à chaque attaque à lui céder du terrain.

Le portail de Recouvrance est un exemple frappant de ce duel artistique. Il se divise en trois parties distinctes disposées sur un même plan: le pignon de la grande nef, celui du bas-côté septentrional et le clocher qui occupe la première travée de l'autre bas-côté. Dans chacune de ces parties s'ouvre une porte ornée, ogivale à droite, plein-cintre à gauche, également plein-cintre au milieu, mais d'un dessin qui trahit une main moins légère.

Le clocher est construit de pierres dures et grossièrement appareillées. Élevé sur l'emplacement et probablement sur les fondations d'une des tours de l'enceinte, il en a presque conservé la forme. C'est une masse carrée, nue, divisée dans sa hauteur en trois parties inégales, par deux larmiers peu saillants, et éclairée sur sa face antérieure par deux fenêtres ogivales. Ses contre-forts carrés, placés aux angles, deux sur chaque face, ont une assez forte saillie. Leur

retrait est presque nul, quoique l'on compte dans leur hauteur quatre redents en larmiers, y compris celui du socle, qui se trouve à un mètre du sol. Ils se terminent par un plan incliné. Le toit est carré et pyramidal; il renferme les abat-sons qui s'étendent dans tout son périmètre, sous la forme de deux auvents superposés : une petite lanterne à huit pans et à toit pointu lui sert d'amortissement.

Le portail du clocher consiste en une baie ogivale passablement large et fort élevée, divisée dans sa hauteur par un arc en anse-de-panier, et formant ainsi tout à la fois porte et fenêtre. Un pilier sépare les deux ventaux de la porte; dans la fenêtre s'élèvent quatre meneaux qui s'entrelacent à leurs sommets comme des langues de feu. Les pieds-droits et la voussure sont fort ébrasés et littéralement couverts de filets tranchants d'une finesse presque imperceptible. Il en est de même des meneaux. Cette multitude de tringlettes entre lesquelles se divise également le rayon visuel, fatigue l'œil au lieu de lui plaire, et en admirant l'habileté de l'exécution on plaint le ciseau qui s'est consacré à une œuvre si puérile.

Si l'on jugeait de l'âge des monuments exclusivement d'après la nature des matériaux, on devrait croire, chose inexplicable, ce portail postérieur au reste du clocher dans lequel il se trouve encadré. En effet, il est entièrement construit de pierres de Bourré, dont la teinte blanche et le grain tendre et fin tranchent sur l'aspect

brut et la couleur rembrunie des autres parties du clocher.

En opposition à ce dernier soupir de l'architecture ogivale, on reconnaît dans le portail de l'autre bas-côté une des inspirations de la renaissance les plus nettement caractérisées. La baie, qui n'a pas quatre mètres sous clef, est appuyée d'un arc doubleau en redent, plein-cintre comme elle, et dont les coussinets reposent sur les corniches de deux colonnettes corinthiennes cannelées. De chaque côté, deux colonnes semblables à celles-ci, mais plus grandes, posées sur un stylobate commun appliqué à la façade, soutiennent un entablement complet, de proportions irréprochables, sur la frise duquel on lit : ÉGLISE DE NOSTRE DAME DE RECOUVRÃCE. Deux médaillons occupent les tympans de l'archivolte, dont une console forme le claveau. Les autres ornements consistent en des têtes de chérubins placées dans de petits caissons à l'intrados des arcs et en certains détails de ciselures, d'une telle délicatesse qu'au premier aspect on n'en soupçonne même pas l'existence. Tout cela forme un petit arc de triomphe du style le plus pur. C'était assez pour la décoration de la porte; mais l'artiste, comme cela arrivait souvent alors, n'a pu s'en tenir à une seule belle chose; il a voulu compléter sa pensée et l'a gâtée. Au-dessus de l'entablement, il a échafaudé deux épais pilastres ravalés à losanges fleuronnés (1), puis un second entablement

(1) Nous avons cru pouvoir désigner par ces expressions un

sans style, puis encore deux colonnettes corinthiennes sur piédestaux; enfin, il a ouvert entre celles-ci une baie plein-cintre, dénuée d'élégance, et l'a divisée en plusieurs compartiments également cintrés.

Les deux contre-forts adjacents, qui sont très-saillants, ont été transformés en pilastres; ils ont des piédestaux et un entablement à modillons qui, après leur avoir servi de chapiteaux, se contre-profile sur leurs joues et court de l'un à l'autre en s'appuyant sur les deux colonnettes de l'étage supérieur du portail. Ainsi se trouvent encadrés la porte d'entrée et les ornements accessoires. On voit dans la tranche de chaque contre-fort, à la moitié de sa hauteur, la place d'une niche à console dont il semble impossible de reconnaître le dessin.

Le portail qui vient d'être décrit se recommande aux artistes comme un des modèles les plus francs du style de la renaissance. Il n'en est pas ainsi de celui de la grande nef. Composé en apparence de membres analogues, il diffère essentiellement du premier aux yeux des con-

des ornements les plus usités, soit au dehors, soit à l'intérieur des constructions de la renaissance. Un grand nombre de panneaux étroits ou de fûts de pilastres se présentent sous la forme d'un cadre orné au milieu d'un fleuron, et à chaque extrémité d'un demi-fleuron qui en occupent toute la largeur. Ces fleurons sont tantôt ronds, tantôt losanges, et ordinairement entourés de moulures semblables à celles du cadre. Le tout est ravalé, c'est-à-dire taillé en retrait dans le plan du pilastre représenté par l'affleurement du cadre.

naisseurs. Ses sculptures sont lourdes et prétentieuses; il vise trop à l'effet : c'est déjà la forte architecture de la fin du XVI[e] siècle. Sa baie est plein-cintre; ses colonnes corinthiennes, accouplées, supportent un volumineux entablement. Aux extrémités de cet entablement se voient les commencements d'un fronton circulaire brusquement coupé pour faire place à une niche saillante, posée au milieu. Les pieds-droits de cette niche sont chargés de pilastres et de consoles renversées qui se présentent de profil et supportent un fronton triangulaire dont la base est interrompue par un écusson.

Au-dessus du portail, le mur de la grande nef n'a pour tout ornement qu'une énorme fenêtre plein-cintre, à quatre meneaux, et un œil-de-bœuf rond, ouvert dans la pointe du pignon.

Voici donc bien des styles, bien des éléments divers dans la façade d'un édifice qui paraît avoir été construit d'un seul jet. Voyons si l'histoire peut nous donner la solution de cette anomalie apparente.

En 1486, alors que l'agrandissement de la ville fit sentir le besoin de substituer une église spacieuse à la chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance, on voulut utiliser, pour la construction nouvelle, les matériaux des fortifications que l'on s'occupait de démolir. Les pierres dures et cassantes qui formaient le parement des murs n'étaient pas susceptibles d'une taille délicate ; mais elles pouvaient servir telles qu'elles se pré-

sentaient à la construction du clocher, parce que là surtout la solidité devait primer l'élégance. Le clocher fut donc fait le premier pour employer ce que l'on avait sous la main ; cependant on voulut l'orner un peu, et on enclava assez maladroitement, au milieu des pierres de Saint-Fiacre noircies par le temps, des tufeaux blancs et tendres qui furent filetés à plaisir. Une partie du pignon de la grande nef fut construite de cette manière, et l'on ne se procura des pierres de Bourré que lorsque les autres vinrent à manquer.

Cependant le style ogival rendait le dernier soupir, et lorsqu'on s'occupa de la décoration du portail de la nef gauche, qui fut évidemment construit le dernier, il fut permis à la renaissance d'y signaler son triomphe.

Un demi-siècle à peine avait passé sur l'édifice, lorsque les dévastations commencèrent. Les colonnes furent arrachées de leurs piédestaux, les statues brisées, les sculptures mutilées. Les trois portes furent alors murées, comme on le voit encore à celles des bas-côtés.

Ici se présente une observation. Le portail de la grande nef est dans un parfait état de conservation. Par quel privilége pût-il trouver grâce devant les démolisseurs? l'entrée principale ne devait-elle pas être la première ravagée? Il y a tout lieu de croire qu'il en fut ainsi, et que son état actuel vient au contraire de ce qu'il fut entièrement détruit. Nous savons, en effet, qu'en

1594 l'église, restaurée, fut rendue au culte; alors le portail aura été complètement reconstruit, et cette date explique son style.

L'intérieur de Notre-Dame-de-Recouvrance n'a pas eu à souffrir. Il se présente dans toute la pureté de ses formes primitives comme un type précieux de l'architecture originale de la renaissance. A la vérité ses voûtes sont à croisées d'ogive, et l'ogive se montre également à la grande fenêtre du sanctuaire; cependant son ensemble n'a rien du caractère ogival; on n'y trouve ni transsepts, ni galeries, ni arcatures, ni colonnettes; la ligne circulaire s'y reproduit partout; la ligne verticale là seulement où l'exige la solidité de la construction; la ligne horizontale nulle part. Il résulte de ce système et de la juste proportion des parties un ensemble doux et moelleux qui repose agréablement les regards. Ajoutons qu'aucune restauration maladroite n'est venue gâter la pensée de l'architecte. Le retable du grand autel, quoique récent, n'est pas disparate, et si les autels des chapelles sont moins purs, ils sont si peu apparents qu'ils ne nuisent point à l'aspect général.

Le plan de l'édifice est un rectangle parfait: ses divisions, ses distributions ne laissent rien à désirer sous le rapport de la symétrie. La grande nef est majestueuse, les collatéraux un peu resserrés. De chaque côté, six chapelles aveugles qui n'ont que 2^{m} de profondeur, ouvrent dans le collatéral par un nombre égal d'arcades cintrées:

on les prendrait au premier coup d'œil pour de simples arcatures. Leurs voûtes en berceaux suivent l'arc d'ouverture et sont ornées de diverses nervures indépendantes du système de leur construction. Les fenêtres de la nef donnent un large passage à la lumière; elles ont toutes quatre meneaux qui montent verticalement jusqu'à la naissance du plein-cintre. A cette hauteur, un meneau horizontal dessine la corde du tympan dans lequel est découpé un quatre-feuille qui l'occupe presque entier. L'énorme fenêtre du pignon occidental est du même style; celle du fond du sanctuaire est ogivale. Les collatéraux sont éclairés par des ouvertures plein-cintre, larges, mais sans élévation.

Le profil des piliers donne huit tores disposés autour d'un cylindre, et séparés par autant de gorges peu profondes. Ces moulures, posées sur des dés prismatiques, s'élèvent verticalement, puis se courbent en arcs doubleaux et en croisées d'ogives, sans tailloirs, sans anneaux, sans autre ornement que quelques filets sortant par pénétration du fût des piliers à la naissance des arcs.

La grande fenêtre du sanctuaire est entièrement occupée par un vitrail d'une beauté remarquable. Ce morceau réunit à la perfection de dessin d'une époque avancée, sinon l'effet largement détaché, du moins la richesse de couleurs du XIVe siècle. Outre trois compartiments compris dans l'arc ogival et décorés de figures

d'anges, il est divisé en douze carrés par trois meneaux verticaux et deux traverses horizontales d'armatures qui ont le défaut de manquer d'épaisseur et de ne pas isoler complètement les tableaux. Les sujets sont disposés de gauche à droite et de haut en bas de la manière suivante : Zone supérieure, nos 1, 2, l'Annonciation; 3, 4, la Naissance du Sauveur; zone intermédiaire, n° 5, Marie présentant son fils à l'adoration des trois mages, qui occupent chacun un des compartiments 6, 7 et 8. Ce tableau est d'un bel effet; les figures sont purement et savamment esquissées, riches de couleurs et bien détachées. La zone inférieure renferme dans les neuvième et dixième carrés la Circoncision; dans le onzième l'Allaitement de Jésus par la Vierge, et dans le dernier la Fuite en Égypte.

Cette verrière, vue de la nef, paraît assez bien conservée; cependant elle est dans un état de délabrement déplorable. Son armature se détraque; des verres s'échappent à chaque instant; ses restaurations, confiées à un simple vitrier, sont exécutées de la manière la plus singulière : les morceaux manquants sont remplacés par des verres blancs peints à l'intérieur de couleurs transparentes, comme des tableaux de lanterne magique. Ce travail, exécuté avec assez de goût, produit une certaine illusion, mais il n'en est pas moins déplorable. Maintenant que l'art du verrier commence à jeter de nouveau quelque éclat, il est temps de penser sérieusement à la

conservation de la seule belle verrière qui existe à Orléans.

Il y a tout lieu de croire que l'église n'a jamais possédé d'autres vitraux. Cependant les sujets représentés dans celui-ci indiquent qu'il devait former une seule page de l'histoire complète de Marie. Destiné à rester isolé, il eût dû résumer toute la vie de la Vierge dans ses principaux épisodes : loin de là, il n'en retrace qu'une courte période, mais avec de grands détails.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire d'Orléans ont fort vanté les statues de Hubert qui ornaient le chœur; c'étaient quatre Pères de l'église, la sainte Vierge, saint Joseph, un groupe d'enfants. Nous avons eu assez souvent occasion d'apprécier Hubert, pour que la perte de ces prétendus chefs-d'œuvre ne cause pas au lecteur plus de regrets qu'à nous-même.

ÉGLISE DE SAINT-PAUL.

Antérieurement au XIVe siècle, *Avenum* était un bourg ou plutôt une véritable ville complètement indépendante d'Orléans. Il avait son administration, ses priviléges, son enceinte particulière; il avait aussi ses églises, si l'on peut donner ce nom aux vulgaires édicules dans lesquels les Avignonais célébraient le culte catholique. La principale était dédiée à saint Paul. Quoique plusieurs fois complètement reconstruite, elle n'a changé ni d'emplacement ni de patron. Une autre était sous l'invocation de saint Jean; celle-ci occupait une partie du jardin actuel de la maison curiale : elle fut démolie vers la fin du XVIIe siècle. Enfin, la troisième renfermait une statue miraculeuse de la Vierge, et se nommait, pour cette raison, Notre-Dame-des-Miracles. Son origine se perdait dans la nuit des temps. Quoiqu'elle fût presque contiguë à Saint-Paul, elle en demeura long-temps matériellement séparée; cependant, vers la fin du XIIe siècle,

elle y fut incorporée, comme édifice, tout en conservant son titre et ses prérogatives d'église paroissiale. De là naquirent bien des troubles et bien des scandales. On vit, dans la même église, deux curés se disputant les âmes et jusqu'à l'autel. L'évêque crut les mettre d'accord en attribuant alternativement à chacun des pouvoirs hebdomadaires. Son autorité fut méconnue; celle du pape lui-même échoua devant l'opiniâtreté des contendants. En 1237, Grégoire IX s'était réservé la connaissance de l'affaire; il avait voulu établir un seul titulaire; mais il se vit obligé de renoncer à son projet. Ces désordres durèrent jusqu'à la fin du xvie siècle.

Quelques auteurs ont attribué à Raoul, seigneur d'Orléans, la fondation de la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, qui n'aurait eu lieu, selon eux, qu'en 1297. Leur opinion est complètement erronée, puisqu'alors la réunion était déjà opérée depuis long-temps. Raoul a pu faire à la chapelle d'importantes restaurations, il a pu même la reconstruire à neuf, mais il n'en fut certainement pas le fondateur.

Quoique l'existence de Saint-Paul comme paroisse remonte à une assez haute antiquité, nous n'avons que des notions incomplètes sur les premiers siècles de son histoire architecturale. La première date un peu certaine qu'il nous ait été permis de recueillir n'est pas antérieure à la fin du xve siècle. A cette époque, l'église aurait été rebâtie à peu près telle que nous la

voyons aujourd'hui. Cependant un simple coup d'œil suffit pour empêcher d'accepter cette donnée sans de nombreuses restrictions. Quelques fragments qui se remarquent à l'angle sud-ouest de l'édifice et la plus grande partie du porche méridional accusent évidemment la fin du XIV[e] siècle; la voûte du collatéral adjacent à ce porche paraît encore plus ancienne; enfin, si le portail de l'ouest et quelques autres fragments peuvent se rapporter au siècle de la renaissance, on sait que les voûtes de la grande nef, le clocher et la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles sont postérieurs.

La conservation parfaite du bas-côté méridional et son analogie complète avec le plan actuel du reste de l'édifice permettent de croire qu'au XIV[e] siècle, comme aujourd'hui, Saint-Paul se composait seulement d'une grande nef et de deux bas-côtés égaux, sans transsepts. L'apside du chœur était polygonal et ceux des bas-côtés à pans coupés; mais alors une tour carrée s'élevait à l'angle septentrional de la façade. On la voit distinctement tracée dans la Vue d'Orléans de la *Cosmographie universelle* de Belleforest. Elle paraît un peu plus haute que l'église et elle est surmontée d'un toit très-aigu, orné à sa base de quatre clochetons de même forme. Nous ferons observer que l'église était alors beaucoup moins spacieuse qu'à présent. A l'époque de sa reconstruction, c'est-à-dire en 1482, on ajouta deux travées à la nef et aux collatéraux.

L'intérieur du vaisseau est vaste, sans majesté; la lumière y est mal distribuée; les bas-côtés sont écrasés par les voûtes. Le type général est celui du commencement de la renaissance: arcs de la grande nef et des fenêtres plein-cintre; piliers octogones, sans chapiteaux, sans nervures; murailles nues en simples moellons. Le bas-côté méridional se distingue de cet ensemble par un aspect plus antique; ses voûtes sont en pierres à croisées d'ogives, leurs arêtes s'appuient sur un filet qui descend le long des piliers jusqu'à terre. La voûte de la grande nef, également croisée d'ogives, est en bois; elle porte la date de 1652; celle du collatéral du nord est évidemment de la même époque.

Les détails de l'ornementation appartenant à plusieurs siècles ne peuvent manquer de présenter de nombreuses disparates. Le style grec, balafré à la moderne de peintures qui n'imitent pas le marbre, domine dans le sanctuaire. L'autel est isolé. Derrière l'autel, les artistes remarqueront, dans une niche, une statue de la Vierge maladroitement barbouillée de couleur blanchâtre, et certainement digne d'un meilleur sort. Marie, largement et noblement drapée, est debout; elle tient, sur sa main, Jésus qui bénit. Ces deux figures sont d'un style qui sort du type vulgaire et d'une belle exécution. Marie n'est pas ici une mère mondaine qui cajole son fils et le montre au peuple pour le faire admirer, comme on ne le voit que trop souvent dans nos

églises. Le poids de Jésus ne l'accable pas ; elle ne *hanche* pas pour le porter. L'enfant, qui déjà paraît Dieu, pose à peine sur les doigts de la Vierge; on dirait qu'il se soulève par une vertu surnaturelle. Ce groupe exprime la pensée byzantine avec la perfection de l'art moderne.

Les auteurs orléanais ont beaucoup vanté la grille qui entourait le chœur; celle que l'on voit maintenant est toute récente et d'assez bon goût. Les stalles, extrêmement simples, datent du milieu du siècle dernier.

La chaire et le banc-d'œuvre, dus au ciseau de Weirbreicht, sont un des meilleurs morceaux de ce sculpteur. Quoique leur style soit plutôt théâtral que chrétien, on ne peut s'empêcher d'en admirer l'élégance. Les pentes, les festons, les guirlandes de fleurs et de fruits se déploient et s'entrelacent avec grâce et légèreté dans leurs formes contournées. Deux anges aux poses souples, mais un peu maniérées, supportent l'abat-voix. Par un caprice singulier, l'artiste leur a attaché de grandes ailes au bas des reins; mais cette bizarrerie n'est point disgracieuse. Les quatre piliers du chœur les plus près de la nef sont couverts de panneaux ornés dans le même style et du même auteur. Les autres piliers ont été lambrissés depuis peu d'années; on a eu le bon esprit d'épargner la peinture à toutes ces boiseries.

La tribune des orgues, également en bois naturel, est d'un dessin tout différent; les lignes

droites y dominent. Elle fut construite vers 1650.

Les bas-côtés se terminent par un autel étriqué, près duquel s'ouvre une arcade nue communiquant, par un passage biais, aux portes latérales du chœur.

La chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, dont la reconstruction date de 1667, est plutôt une annexe qu'une partie constituante de l'édifice. La saillie qu'elle forme sur le plan général est complètement hors d'œuvre et fort disgracieuse à l'œil. Elle ouvre dans le bas-côté méridional par deux arcades plein-cintre, se trouvant ainsi orientée au midi. Elle se compose d'une travée et d'un sanctuaire polygonal. Un soubassement, des pilastres juxta-posés aux angles et un entablement forment sa décoration extérieure. On remarque au mur du fond de l'apside une petite tourelle appliquée, posée sur trompe, de construction toute récente : c'est la niche qui renferme la statue de la Vierge. Deux fenêtres plein-cintre, sans meneaux, garnies de vitrages modernes, ouvrent dans les pans coupés. Deux autres, maintenant murées, éclairaient la travée. Celles-ci se composent chacune de quatre baies effilées, plein-cintre, surmontées d'autres jours de même forme, le tout sans moulures et comme enlevé à l'emporte-pièce dans une table de pierre.

Quoique cet ensemble soit complètement dans le style renaissance, l'architecte avait eu le bon esprit de s'inspirer, quant à la décoration inté-

rieure, des traditions du passé. Les voûtes étaient à nervures ogivales : une figure sculptée ornait leur clef ; une arcature trilobée régnait dans le pourtour. La chapelle n'avait pas d'autres ornements, et ce style sévère ajoutait au respect qu'inspirait aux fidèles la statue miraculeuse (1). Mais au XIXe siècle tout ceci n'a plus semblé digne de la majesté du lieu, et voici comment la chapelle a été ce qu'on appelle embellie : On a d'abord logé dans l'épaisseur des murs latéraux quatre confessionnaux dont les lambris affectent l'inconcevable prétention de former arcature ; puis on a dallé le fond du sanctuaire de grands panneaux de marbre blanc, et entre deux colonnes détachées et surmontées d'entablements contre-profilés, on a ouvert la niche plein-cintre que nous avons vu saillir extérieurement sous la forme de tourelle. Dans cette niche prétentieusement éclairée par le haut et tapissée de marbre blanc, comme tout le reste, on a déposé la Vierge miraculeuse qui se trouve ainsi inondée de lumière.

On ne peut nier que ce sanctuaire grec, tout de marbre, ne soit par lui-même d'un fort bel effet ; mais à la place qu'il occupe, au milieu d'une

(1) Le contraste qui se fait remarquer entre les styles de l'intérieur et de l'extérieur de cette chapelle peut faire supposer que la reconstruction du XVIIe siècle n'a été que partielle. La voûte et les gros murs, qui présentaient une solidité suffisante, auraient été conservés ; les fenêtres, probablement fort étroites dans l'origine, auraient été élargies, et les pilastres ajoutés extérieurement, comme simple décoration.

chapelle ogivale, destiné à recueillir une statue aussi bizarre dans ses formes que vénérable par ses souvenirs, c'est un impardonnable contresens.

L'image de Notre-Dame-des-Miracles, dont le nom brille en lettres d'or au-dessus de l'autel, est une de ces Vierges noires qui sont si communes dans toutes les parties de la chrétienté. Elle a été de toute antiquité en vénération parmi les Orléanais. Le peuple l'appelle sainte Marie Égyptienne et raconte naïvement que la Vierge s'est ainsi noirci le teint sous le soleil égyptien, lorsqu'elle fuyait pour sauver son fils. Il y aurait de curieux rapprochements à faire entre ce nom populaire, la couleur, les traits de cette statue et l'ancien culte des divinités égyptiennes. Quoi qu'il en soit, la célébrité de Notre-Dame-des-Miracles remonte à des faits qui ne se rattachent en rien aux traditions payennes, et parmi lesquels le suivant a eu un grand retentissement.

Au IXe siècle, disent tous nos chroniqueurs, *Avenum*, vivement pressé par les troupes ennemies, était sur le point de se rendre. Les habitants, après s'être vainement prosternés aux pieds de la Vierge qu'ils nommaient déjà miraculeuse, imaginèrent, comme dernière ressource, de la transporter sur la partie des murailles la plus exposée à la fureur des assaillants. Abrité derrière ce nouveau rempart, un Avignonais lançait des traits toujours mortels. Les assiégeants étonnés sentaient se refroidir leur ar-

deur. Cependant l'un d'eux s'avance : le blasphême à la bouche, il brandit son javelot contre le terrible adversaire. Le trait part et va toucher son but, lorsque la Vierge, faisant un mouvement, le reçoit dans le genou. Les assiégés poussent des cris de joie et d'actions de grâces. Les ennemis, n'osant plus lutter contre un pouvoir surnaturel, prennent la fuite et la ville est sauvée.

Dès lors, la vénération du peuple pour Notre-Dame-des-Miracles n'eut plus de bornes. Quatre fois par an, tous les habitants, tous les ordres religieux, le clergé de toutes les paroisses, précédés de toutes les reliques portées par cent quatre hommes, se rendaient processionnellement à ses pieds pour implorer des saisons favorables aux biens de la terre. Il ne se passait pas un événement important pour le royaume ou pour la ville, sans que les supplications ou les actions de grâces ne fussent adressées à Notre-Dame-des-Miracles. Dans l'esprit des Orléanais, elle avait complètement usurpé la place de Dieu le Père.

Cependant les troubles religieux envahirent la cité. Le parti protestant triompha. Trois soldats logés chez un boucher demandèrent à sa femme du bois pour faire cuire un quartier de mouton. C'était un vendredi : l'hôtesse refusa. Les soldats prirent la statue vénérée et s'en servirent pour préparer leur repas.

Habitués à se prosterner devant la Vierge miraculeuse, les habitants ne tardèrent pas à s'en

tailler une seconde. Cependant, et la chose est digne de remarque, celle-ci ne fut pas semblable à la première. La pierre, plus capable de résister aux flammes, fut substituée au bois, et pour ajouter encore à la solidité de l'œuvre, les corps et les membres des deux figures furent remplacés par une gaîne, ou, pour mieux dire, par un bloc carré duquel le sculpteur ne dégagea que les têtes de la mère et de l'enfant posées comme dans le groupe primitif.

La nouvelle image a traversé la révolution de 89 et c'est elle qui maintenant encore est exposée à la vénération des fidèles. Les têtes, colorées en brun foncé, présentent une particularité remarquable. On dirait que le sculpteur a cherché à caractériser dans leurs traits la race africaine autant qu'il pouvait le faire sans blesser des yeux européens. Cette intention ne peut avoir eu de cause probable que dans la nécessité de donner au peuple une copie fidèle des figures primitives. Dès lors le style de ces types devient précieux pour l'archéologue. Sans présenter ici l'analyse de tout ce qui a été écrit sur les Vierges noires, sans vouloir les rapprocher de certaines idoles de l'Inde et les rattacher au symbole général de la fécondité qui, chez la plupart des peuples, s'est confondu avec celui de la divinité, nous signalerons la Vierge de Saint-Paul comme pouvant fournir des documents précieux aux hommes spéciaux qui voudront traiter de nouveau cette matière.

Une espèce de chappe, ou plutôt un tablier d'une étoffe épaisse et sans plis est attaché au col de la Vierge et descend jusqu'à terre, dissimulant ainsi l'absence du corps et des membres; un tablier de moindre dimension est suspendu au col de l'enfant Jésus. Ces vêtements varient de richesse et de couleur, suivant les saisons et les solennités; il en est de même des couronnes qui ornent les têtes de la mère et du fils.

Autrefois l'église de Saint-Paul possédait des statues peintes de couleurs naturelles; elle eut aussi des orgues à une époque où ces instruments étaient encore assez rares, car, dès l'année 1520, on trouvait déjà les premières hors de service et on les vendait pour les remplacer par de nouvelles.

L'extérieur de Saint-Paul, pris dans son ensemble, est misérable et disgracieux. On y découvre cependant quelques traces d'une splendeur éclipsée. On remarque à la petite porte du bas-côté septentrional des pinacles supportant des couronnements en consoles polygonales et surmontés de dais d'un travail délicat, et le porche méridional est orné avec toute la profusion qui signala la dernière époque du style ogival. Les deux piliers qui flanquent son entrée se composent de cinq étages tout couverts d'ornements. Des filets prismatiques qui naissent du soubassement et s'entrelacent à leurs sommets en arcatures ogivales forment l'étage inférieur. Au-dessus s'ouvre sur chaque face une niche du

même style, couronnée d'un pinacle à crochets en gouttes de suif. Les deux ordres supérieurs sont chargés de filets qui se terminent en réseaux. Ils étaient amortis par une aiguille tellement fruste maintenant qu'il est impossible d'en reconnaître la forme. Les parois intérieures du porche sont garnies de deux étages de niches à consoles et à dais polygonaux ornés de filets, de colonnettes prismatiques et de découpures délicates. L'ancienne voûte n'existe plus; elle a été remplacée par un berceau en pierre tendre. La porte du bas-côté ouvrant sous le porche se compose de deux baies plein-cintre, accolées, de l'époque de la renaissance. Entre le porche et le chevet, on voit deux grandes fenêtres ogivales surmontées de contre-courbes d'un style brut et lourd.

L'église se termine, à l'ouest, par un pignon arc-bouté de deux contre-forts, entre lesquels s'ouvre une énorme fenêtre plein-cintre, grillée de quatre meneaux et d'une demi-rose. Un grand œil-de-bœuf occupe le milieu de la pointe. Deux demi-pignons, percés chacun d'une fenêtre plein-cintre, correspondent aux bas-côtés. Cette façade paraît, au premier coup d'œil, de la plus triste apparence; mais elle est évidemment de l'époque de la renaissance, et sa nudité doit être rachetée par quelques gracieux détails. Le portail, maintenant bien noir et tout mutilé, fut, en effet, une des compositions les plus pures et les plus délicates du commencement du XVIe siècle.

Ses dimensions sont médiocres. C'est un portique dans le goût de celui de Recouvrance, déjà décrit, moins les étages supérieurs. Les colonnes, dont les fûts n'existent plus, étaient d'ordre dorique. Parmi les ciselures délicates qui couvrent les chapiteaux, l'entablement et l'archivolte, on remarque à la clef de l'arc une délicieuse tête de chérubin pleurant, morceau aussi précieux que peu connu.

En 1623, le cimetière, qui se trouvait alors entre la rue Mâchecloux et le clocher, s'entourait d'arcades dessinées sur le modèle réduit de celles dont on venait de décorer le Grand-Cimetière. Ainsi la forme ogivale n'était pas encore complètement proscrite, et nos architectes ne craignaient pas de l'employer toutes les fois qu'ils y trouvaient quelque avantage. Il ne paraît pas cependant qu'ici ce mode de construction ait tourné au profit de la solidité de l'édifice. Les arcades, auxquelles on travaillait encore en 1651, furent si mal établies, qu'en 1709 on fut obligé de mettre en adjudication les matériaux provenant de leur démolition.

Le clocher, qui subsiste encore dans toute son intégrité, fut commencé en même temps que les galeries du cimetière et terminé en 1627 (1). Il est construit en pierres dures, d'un bel appareil.

(1) Il paraît qu'en 1584 on avait pensé à construire un clocher sur un autre emplacement, car on trouve dans les comptes de la fabrique une somme payée aux ouvriers qui ont déterré les corps dans le cimetière pour creuser les fondements de la tour.

C'est un édifice simple et sévère, conçu dans de bonnes proportions. Sa largeur, à la base, est de 7ᵐ, sa hauteur de 35ᵐ environ. Il est carré et appuyé sur chaque face par deux contre-forts placés près des angles. Il se divise, non compris la coupole, en quatre étages de hauteurs à peu près égales. Les trois étages inférieurs, éclairés sur chaque face par une petite fenêtre plein-cintre, entourée d'une simple plate-bande, sont séparés par un larmier qui se profile sur les contre-forts sous la forme de redent. Le parement du mur est, du reste, complètement plan. Les abat-sons s'ouvrent dans le quatrième étage; ils consistent en deux longues baies plein-cintre accolées, sans autre ornement que des petits pilastres taillés dans l'épaisseur même des pieds-droits et faisant ainsi retrait sur l'affleurement du mur. Cet étage se termine en plate-forme. Il est couronné par une balustrade de pierre posée sur une corniche sans modillons. Les gargouilles, au nombre de quatre, sont disgracieusement placées au-dessus des abat-sons. Une coupole octogone domine la plate-forme. Elle est percée sur chaque face de deux petites baies plein-cintre accolées, inscrites dans une arcade de même dessin, comme on le voit souvent dans les édifices romans. Une lanterne également octogone et à baies plein-cintre lui sert d'amortissement.

Suivant la tradition, il existe sous le sol de l'église, près le pignon de l'ouest, un caveau sépulcral. On y descendrait par deux entrées si-

tuées l'une près de la porte du presbytère actuel, l'autre sous la tribune de l'orgue : celle-ci serait indiquée par une pierre scellée dans le mur. Nous n'avons pu recueillir sur cette construction souterraine aucun document positif.

ÉGLISE DE SAINT-EUVERTE.

Saint Euverte mourut, selon l'opinion la plus probable, vers la fin du IVe siècle, après avoir occupé fort long-temps le siége d'Orléans. Ses vertus lui avaient acquis pendant sa vie la vénération des fidèles; après sa mort elles le firent ranger parmi les saints. Ses dépouilles mortelles devinrent un trésor dont la possession semblait préférable à tous les autres biens. Un citoyen romain, nommé Tétradius, nouvellement converti à la religion catholique, obtint la faveur de les déposer dans une petite chapelle qu'il avait fait construire à trois cents pas au nord-est des murailles de la ville (1), sur le sommet du coteau qui domine la Loire. Cette chapelle était primitivement sous l'invocation de la Vierge; on la nommait Sainte-Marie-du-Mont, à cause de la position qu'elle occupait. Elle ne tarda pas à

(1) On ne doit pas oublier qu'il s'agit ici de la première enceinte, qui ne s'étendait pas au-delà des rues actuelles du Bourdon Blanc et de l'Évêché.

devenir célèbre. La renommée des miracles qui s'opéraient sur le tombeau du saint se répandit dans toutes les Gaules; les fidèles y accouraient en foule des provinces les plus éloignées. Les riches ajoutaient des présents à leurs prières. Le modeste oratoire devint un trésor. Vers la fin du VIIIe siècle, les hordes du Nord, attirées par la commune renommée, voulurent aussi le visiter, non pour prier, mais pour piller et détruire. Cependant leur fureur ne put s'assouvir que sur des pierres; le corps du saint et tous les objets précieux avaient été transportés dans un asile secret dépendant de l'église de Saint-Étienne, qui était alors la capitale du diocèse. Lorsque le danger des invasions se fut dissipé, une nouvelle église s'éleva sur les ruines de la première. Les précieuses reliques y furent solennellement réintégrées en 875, et dès lors elle ne fut plus désignée que sous le vocable de Saint-Euverte.

Quelques archéologues l'ont confondue avec Notre-Dame-du-Chemin, située près la nouvelle porte Bourgogne. Les deux temples étaient également placés dans l'origine sous l'invocation de la mère de Dieu; tous deux occupaient le sommet d'un coteau, à l'ouest des murailles, dont ils étaient séparés par une distance presque égale, et leur construction remonte à peu près à la même date. Telles sont les causes de l'erreur; rétablissons les faits.

Les chanoines de Saint-Aignan, qui eurent probablement charge d'âmes dès les premiers siècles

de leur existence, avaient reconnu la nécessité d'établir un cimetière en dehors de leur église. Mus par des sentiments bien rares à cette époque, ils avaient voulu le placer loin de leur résidence. L'an 855, ils y élevèrent un oratoire qu'ils dédièrent à la sainte Vierge ; ce fut Notre-Dame-du-Chemin : *Sancta Maria in vico.* (Sainte Marie située près des maisons agglomérées le long du chemin.)

Sainte-Marie-du-Mont était, au contraire, à deux cent cinquante pas du chemin, et par conséquent loin des habitations. Jusqu'à ce qu'elle ait pris le nom de Saint-Euverte, on la trouve désignée sous celui de *Sancta Maria in agro Tetradii.* Cette dénomination doit lever tous les doutes sur sa position primitive, et les chroniqueurs ne donnant pas à entendre que les constructions du IXe siècle aient eu lieu sur un nouveau terrain, on peut tenir pour certain que la vénération des fidèles pour le lieu originairement dépositaire des reliques du saint leur avait fait un devoir d'élever le second édifice sur l'emplacement du premier.

La position de l'église primitive, spécialement dédiée à saint Euverte, une fois établie, voyons si nous ne pourrons pas en retrouver quelques restes.

On remarque dans la corniche du bas-côté septentrional, auprès du transsept, des dents-de-scie grossièrement taillées ; la partie correspondante de la corniche du collatéral sud est ornée

de ces fleurons à quatre feuilles que l'on est convenu de nommer violettes. Ceux-ci, d'une taille à la fois brute et nette, sembleraient au premier abord appartenir aux constructions du XIIe siècle, au milieu desquelles elles se trouvent placées; cependant un examen attentif y révèle les caractères d'une origine beaucoup plus reculée. Enfin nous signalerons dans le collatéral sud un pan de mur qui a tous les caractères du IXe siècle.

Mais voici un morceau plus précieux et qui porte plus distinctement encore le cachet d'une haute antiquité. Dans la face extérieure occidentale du transsept sud est incrusté, à une grande hauteur et sans aucun motif apparent, un modillon représentant une tête couronnée, surmontée d'un tailloir peu volumineux. La figure est grimaçante; elle tient à la fois de l'homme et du loup. C'était bien ainsi que l'on devait représenter au IXe siècle un chef des Normands; les traits de la bête fauve indiquaient sa férocité, la couronne sa puissance. Peut-être cet étrange morceau de sculpture était-il un souvenir historique; peut-être sa place indique-t-elle la hauteur de l'ancien édifice; toujours est-il qu'il remonte par la grossièreté de son exécution aux premiers essais de la sculpture monumentale, et que la place même qu'il occupe prouve qu'au XVe siècle, époque de la construction des transsepts, ce fragment déjà ancien parut digne d'être conservé. On pourrait en dire autant des

dents-de-loup et des violettes incorporées, comme on l'a vu, dans les murs du XIIe siècle.

Quelques prêtres, quelques cénobites s'étaient réunis près de l'église pour la desservir et pour prier. Leurs demeures ne consistèrent pendant long-temps que dans plusieurs cellules ouvrant sur les deux côtés d'un couloir commun. Lorsque nous avons décrit le *Genabum* de l'époque romaine, nous avons dit quelques mots de la double rangée de caveaux découverte dans l'enceinte même de l'abbaye de Saint-Euverte; nous avons cru y reconnaître, avec le savant M. Jollois, des chambres sépulcrales d'origine romaine. Cependant leurs dimensions (3^m 24^c sur 2^m 92^c) et leur disposition les eussent rendus également propres à l'habitation des moines. Dans l'hypothèse même où ils eussent été l'œuvre des Romains, ne pourrait-on pas admettre, sans trop d'invraisemblance, que des hommes qui faisaient profession d'une extrême austérité eussent choisi des tombeaux pour en faire leur demeure? On objectera que toutes les médailles trouvées dans les fouilles étaient antérieures à la naissance même de Saint-Euverte; mais en admettant, et la chose est certaine, que ce lieu ait été habité par les Romains, la terre n'a-t-elle pas dû rester remplie des objets qui attestaient leur séjour? et lorsque ces cellules ont été comblées, les médailles n'y auront-elles pas été jetées pêle-mêle avec les autres débris? Ici, ce nous semble, l'affirmative serait hasardée, mais le doute est permis.

La position des religieux de Saint-Euverte s'était peu à peu améliorée. En 1163, ils furent réunis en corps canonical et soumis à la règle de Saint-Augustin. L'organisation devint pour eux une source de richesses et de prospérité. A peine constitués, ils se trouvèrent en mesure de remplacer par un nouvel édifice, plus digne de leur patron, leur église construite à la hâte après l'invasion des Barbares, et presque entièrement détruite par un récent incendie. L'abbé qui dirigea cette grande entreprise se nommait Étienne de Tournay. Par ses soins, les travaux marchèrent rapidement et l'œuvre fut terminée dans le courant du XII[e] siècle.

Une pensée grave et sévère avait préoccupé l'architecte, ainsi que le prouvent le plan et quelques parties de l'édifice qui se sont conservées presque intactes sous des constructions plus récentes. Le vaisseau était en croix latine; un collatéral tracé dans de bonnes proportions, mais fort étroit, circulait autour de la nef et du sanctuaire que couronnaient des chapelles rayonnantes. Si l'ogive s'y montrait sous le galbe le plus pur, si des colonnes engagées dissimulaient l'épaisseur des piliers, si leurs chapiteaux à larges feuillages s'épanouissaient à la naissance des grosses nervures biseautées, qui se croisaient sous les voûtes, il y avait dans tout cela quelque chose d'imposant et d'austère qui réflétait dans l'âme des pensées mélancoliques, et en pénétrant sous ces robustes arceaux, à peine éclairés par

de petites fenêtres en lancettes, on comprenait de suite qu'ils servaient de tombeau à un grand saint.

Ce monument, dont les matériaux défiaient par leur dureté les outrages du temps, devait tomber sous les efforts de l'homme. Les Orléanais, qui l'avaient érigé, lui portèrent le premier coup. En 1359, le prince de Galles, à la tête d'une puissante armée, s'approchait des murs de la ville. Les habitants se préparent à une vigoureuse résistance; rien ne leur coûtera pour conserver leur indépendance. Pleins de confiance dans le secours de leurs saints patrons, Euverte et Aignan, ils implorent leur appui et détruisent leurs temples, pour ne laisser aucun asile aux assiégeants. Tandis qu'ils sont à l'œuvre, l'Anglais survient : mais bientôt repoussé par les habitants, il ne peut compléter l'œuvre de la destruction. Ces désastres furent, selon toute apparence, réparés pendant les années suivantes, car nous les voyons se renouveler pour la même cause à l'époque du siége de 1429, et l'on ne se fût pas mis en peine de ruiner des ruines.

Quoi qu'il en soit, il ne restait plus après le siége que deux des gros piliers de la croisée et les travées adjacentes des bas-côtés, plus des fondations de murs, des bases de piliers, des chapiteaux, des tronçons, des débris de toutes sortes épars sur le sol, et attendant un homme qui sût les rassembler et leur donner une nouvelle existence.

Cet homme se trouva : pourquoi faut-il qu'on ignore son nom? Il s'inspira des ruines; il comprit les membres déchirés du cadavre, les rapprocha, suppléa à ce qui manquait par des imitations parfaites, et commença, en 1445, une église du XIIe siècle. Le style des parties refaites est si conforme aux fragments qui servirent de modèle, qu'il est impossible de les distinguer sans une grande attention, jointe à l'habitude d'analyser les vieux monuments.

En 1562, Saint-Euverte eut beaucoup à souffrir de la part des protestants; cependant le chœur, le chevet, une partie des transsepts et la première travée de la nef et des collatéraux traversèrent sans trop de dégâts cette époque désastreuse.

Certains critiques pourront nous arrêter ici; ils nous opposeront le récit de plusieurs historiens qui affirment que l'église fut alors complètement détruite; ils citerons une inscription qui aurait été vue incrustée dans le mur extérieur du chevet, et de laquelle il résulterait que cette partie ne fut terminée qu'en 1655. A ces allégations, nous ajouterons nous-même des faits qui semblent les corroborer. Dès 1564, d'importants travaux commencèrent : en 1590, ils étaient poussés avec une grande activité, par les ordres formels de Henri IV; en 1607, ce même roi affecta aux dépenses des reconstructions, pour l'espace de neuf années, le produit de l'impôt sur le sel, qu'il avait précédemment

appliqué à celles de Sainte-Croix ; enfin il résulte des termes d'une autre allocation royale datée de 1670, et de plusieurs pièces de procédure de 1687, qu'à ces diverses époques il restait encore quelque chose à faire.

Les objections ainsi nettement posées, il s'agit de les résoudre. Et d'abord, après avoir fait la part de l'exagération qui perce dans le récit des historiens catholiques, au sujet des protestants, nous avouerons franchement que, dans certaines circonstances, nous en croirons plutôt nos yeux que leurs expressions. Or, ici la chronologie du monument se révèle d'elle-même et de la manière la plus évidente. Trois styles caractérisant trois époques distinctes sont en présence, comme nous le démontrerons bientôt, et le seul qui puisse coïncider avec la date attribuée à la réédification intégrale, ne se remarque que dans une partie de la nef et des transsepts.

Quant à la prétendue inscription du chevet, son existence est très-problématique. Ceux qui en ont parlé ont simplement copié une note insérée dans les manuscrits de l'abbé Pataud ; mais celui-ci n'en donne pas le texte, et l'on sait d'ailleurs que l'esprit ardent de cet auteur lui fit plus d'une fois admettre comme certains des faits dénués de preuves. Pour nous, nous avons vainement cherché l'inscription susdite, et quoique trente à quarante ans tout au plus nous séparent de l'époqne où il écrivait, nous n'avons pas pu en distinguer la moindre trace.

Est-il besoin maintenant d'expliquer minutieusement l'emploi des sommes accordées pour la restauration de Saint-Euverte? Dans notre opinion, plus de la moitié du vaisseau et une grande partie du clocher furent refaits à neuf, et certes, ces travaux demandèrent du temps et des sommes considérables.

La reconstruction du clocher, à partir des étages supérieurs, commença en 1565; celle de la tribune des orgues doit être du règne de Louis XIII, qui fit faire à l'église divers embellissements; on y reconnaît le goût tout payen de l'époque. Quant au porche, son classement chronologique reste fort incertain, comme on le verra plus tard.

Le grand corps-de-logis du couvent date de la première moitié du XVIIe siècle; il est demeuré dans un bon état de conservation.

En 1793, Saint-Euverte a subi le sort de tous les bâtiments religieux. Après avoir servi longtemps à la fabrication du salpêtre, l'église a été abandonnée à la fabrique de Sainte-Croix. Le reste des dépendances du couvent est devenu la propriété des Pères de la Miséricorde.

L'état actuel de Saint-Euverte nous permet à peine de soupçonner la nature de ses décors intérieurs; seulement quelques teintes, dans lesquelles le rouge domine, nous indiquent que tout ou partie des murailles étaient couvertes de peintures. Quant aux chapelles, aux autels et à tous leurs accessoires, il n'en reste pas la

moindre trace. L'histoire nous laisse à cet égard dans une égale ignorance, hors un fait que voici : Vers la fin du XVIIIe siècle, les chanoines jugèrent le maître-autel trop mesquin; Gabriel, architecte des bâtiments du roi, en construisit un nouveau qu'il couvrit d'un baldaquin. L'abbé, plaidant contre les chanoines, en critiquait la forme et le trouvait d'un goût capricieux. Cet abbé s'y connaissait probablement mieux que l'architecte.

Avant de décrire le monument tel qu'il existe aujourd'hui, classons ses diverses parties suivant leur ordre chronologique.

Du IXe au XIIe siècle. — Une tête incrustée dans la muraille du transsept méridional; des modillons à violettes et une corniche à dents-de-scie qui se voient aux deux bas-côtés, près le transsept.

Fin du XIIe siècle. — Les deux gros piliers de la croisée (1); toute la travée du bas-côté joutant à la grande nef et au transsept sud; l'arcade de la travée de l'autre bas-côté ouvrant sur le transsept nord; les arcades de la sacristie et son intérieur presque entier; l'étage ou les étages inférieurs de la tour.

Fin du quinzième siècle. — Tout le chœur, le chevet et une partie des transsepts.

Seizième siècle et commencement du dix-septième. — L'étage supérieur du clocher; tout le reste du vaisseau et peut-être le porche.

(1) Dans les églises ogivales, on nomme *croisée* le carré formé par l'intersection ou croisement de la nef et des transsepts.

Dix-septième siècle. — La tribune de l'orgue.

L'église de Saint-Euverte ne brille pas par sa décoration extérieure. Vue de face, elle présente un grand pignon en moellon, au tiers caché par le clocher qui forme saillie sur son plan. Cette saillie est rachetée par un porche en appentis, ouvrant à l'extérieur par une arcade dont l'ogive s'abaisse presque jusqu'au plein-cintre. Au-dessus de l'appentis, se voit une grande rose composée de meneaux rayonnants disposés autour d'un cercle central, dont les découpures en spirale imitent l'effet d'un soleil d'artifice. La place occupée par la tour n'a pas permis à l'architecte de la percer au milieu du pignon, ce qui produit un effet fort disgracieux. La rose est surmontée d'un écusson, dont l'intérieur a été biffé, et de la date de 1616.

Le clocher est carré; il se compose de quatre étages séparés par des larmiers qui se profilent sur les contre-forts en forme de redents. Les trois étages inférieurs sont construits en pierres dures et percés sur leur face occidentale de petites fenêtres ogivales; ils ne sont point ornés. Le quatrième étage, construit en plate-forme, est composé de matériaux plus tendres; il fut commencé en 1565, d'après les dessins et sous la direction de Langelar (1). Dans chaque face s'ou-

(1) Plusieurs documents écrits pourraient faire croire que les constructions de Langelar commencèrent à partir du premier étage; cette opinion ne peut raisonnablement se soutenir lorsqu'on regarde le clocher.

vre un grand abat-son, en forme de fenêtre plein-cintre, entouré d'une plate-bande et d'une archivolte. Les contre-forts, transformés en consoles renversées, s'élèvent jusqu'à un entablement que couronne une balustrade à balustres tournés. A chaque angle, deux piédestaux posés sur le sommet des consoles soutiennent autant de vases d'un profil prétentieux et lourd. Quatre gargouilles, maintenant brisées, s'avançaient au-dessus des abat-sons. Un dôme plein, octogone, horizontalement strié, couronne, ou, pour mieux dire, écrase la plate-forme; il est surmonté d'un lanternon percé de huit ouvertures. Telle est la décoration de l'étage supérieur que nous nous permettrons d'admirer d'autant moins qu'il a dû paraître plus admirable à l'époque de sa construction.

Les deux faces latérales de l'église présentent, dans leur ensemble, un aspect identique. De gros piliers à trois redents servent de contre-forts aux bas-côtés. Les arcs-boutants de la nef s'appuient sur leur troisième division. Le dernier étage était couronné d'un ornement qui a complètement disparu : c'était probablement une arcature à jour dans le genre de celle de Saint-Aignan. Les transsepts, le chœur et le rond-point n'ont que des contre-forts appliqués; leurs murailles, construites de divers appareils, décèlent les mutilations et les restaurations auxquelles elles ont été soumises. La corniche qui règne tout autour de l'édifice est d'une grande simplicité.

Maintenant, si de ce coup d'œil d'ensemble nous passons à l'analyse du monument, voici ce que nous pourrons remarquer :

Bas-côté septentrional. — La première travée, en partant du clocher, est sans style et de construction récente ; les quatre suivantes, du xv[e] siècle, sont percées de petites fenêtres ogivales de dimensions diverses ; dans la dernière se trouve la corniche à dents-de-scie dont nous avons déjà parlé.

Grande nef. — Du xv[e] siècle, sauf les parties les plus voisines des transsepts ; grandes fenêtres ogivales d'un style uniforme.

Pignon du transsept septentrional. — Très-grande fenêtre ogivale à cinq meneaux, de la meilleure école du xv[e] siècle. Cette partie de l'édifice suffirait pour prouver qu'il ne fut pas complètement détruit par les protestants. En effet, ce pignon construit avec le plus grand soin dans sa presque totalité, cette fenêtre aussi parfaite d'exécution que de dessin, se terminent par une pointe ignoble, bâtie en moellons bruts. Ce contraste choquant, réfute de lui-même l'opinion de ceux qui veulent que l'église tout entière ait été faite d'un seul jet.

Face orientale du même transsept. — Deux arcades ogivales murées, placées au plus près de l'angle rentrant formé par la muraille du chœur, les cintres d'une troisième arcade très-visibles dans ce dernier mur, des arrachements dans les contre-forts adjacents et les traces d'une

couverture en appentis, indiquent qu'il existait à cet endroit une construction analogue à celle que nous allons remarquer près de l'autre transsept.

Chevet. — Les contre-forts de cette partie et la plupart de ceux des transsepts ont pour ornement, au-dessus du dernier larmier, une petite niche subtribolée.

Transsept méridional, face de l'est. — Petit bâtiment en appentis, symétrique avec celui dont on vient de reconnaître l'emplacement; c'est la sacristie. Il ne se compose à l'extérieur que d'un blocage informe de pierres de taille d'un grain tendre et de moellons.

Sur l'un des deux contre-forts qui le dominent, on voit un écusson supporté par des lions et renfermant une herse; sur l'autre, une salamandre servant de console à une niche : voici donc encore une sommité de l'édifice qui a échappé aux protestants.

Le pignon de ce même transsept joute à un bâtiment qui, tout défiguré qu'il est, décèle une origine fort ancienne. Ses murailles ont une épaisseur inusitée depuis cinq ou six siècles. On y reconnaît des ouvertures ogivales, étroites et dont la clef ne se trouve qu'à 1^{m} 1/2 du sol. Le reste n'est plus reconnaissable; c'est maintenant une chapelle d'un style prétendu ogival, où le plâtre et la peinture acajou jettent un éclat à nul autre pareil; passons.

Face orientale du même transsept. — Tête d'un chef normand, déjà signalée. Le bas de la

muraille paraît dater des premières constructions. On y remarque un arceau semblable à ceux que nous allons décrire, mais muré.

Bas-côté méridional. — Nous voyons ici quelques restes du vieux Saint-Euverte. La muraille a au moins un mètre d'épaisseur. Elle est d'une construction si solide qu'elle sert de base aux piliers des arcs-boutants qui de ce côté n'ont leurs premières assises qu'à partir de trois mètres au-dessus du sol. Elle est revêtue de pierres de taille d'un grain très-dur et de grandeurs qui varient du petit au moyen appareil. La partie la mieux appareillée est celle qui avoisine le transsept : c'est là que se trouvent les violettes déjà décrites. L'ogive des croisées, le travail de la taille et la pose des pierres, tout y indique le XIIe siècle : il ne peut y avoir de doute à cet égard. Mais le surplus du mur extérieur de ce bas-côté paraît remonter à une époque encore plus reculée. Il présente une analogie complète avec ce qui nous reste des murs d'enceinte construits par l'évêque Gauthier à la fin du IXe siècle. Il doit par conséquent avoir appartenu à l'église primitive. Les jours ouverts dans ce pan de mur ne consistent qu'en arcs ogivaux très-petits, sans pieds-droits. Ils ne paraissent pas avoir jamais eu d'autre forme.

Nous appellerons l'attention des archéologues sur plusieurs arceaux pratiqués extérieurement dans cette muraille. Ils ont environ 60c de profondeur sur 1m 50c d'ouverture. Leur voûte, en

berceau, décrit à peu près le tiers d'un cercle et s'appuie sur des pieds-droits de 1^{m} de hauteur. Ils sont accolés deux à deux dans chacun des espaces qui correspondent aux quatrième, cinquième et sixième travées de la nef.

Côté occidental. — Le clocher et le pignon ont été décrits. Le porche, malgré son extérieur misérable, est un morceau des plus remarquables. Il se rapproche, pour le style, du portail de Saint-Jacques et l'égale, s'il ne le surpasse pas en élégance et en délicatesse. C'est une alliance rarement essayée et heureusement réussie des meilleures traditions du gothique flamboyant et des premières inspirations de la renaissance. Il était extérieurement flanqué de deux pilastres prismatiques peu engagés, entièrement couverts de plusieurs étages de niches et d'arcatures. Son fronton, qui s'élevait en pignon, était brodé de cœurs allongés. A l'intérieur, de nombreux filets prismatiques, appuyés sur des figurines formant consoles, s'élèvent verticaux le long des parois, s'entrelacent vers leurs sommets et se croisent sous la voûte en réseaux élégants. De petits écussons couvrent leurs intersections. Le portail proprement dit est flanqué de deux niches à consoles polygonales et à dais richement ornés. La voussure, de forme ogivale, se compose de filets prismatiques ciselés et d'une zone de huit statuettes posées sur des socles en dentelles de pierre. Ici, comme à Saint-Jacques, un linteau en anse-de-panier très-surbaissée, se détache des

pieds-droits à la naissance de l'arc ogival. Le tympan se compose de découpures dont une fleur de lis occupe le centre. De toute cette décoration intérieure, il ne manque que les statues et les armes qui ont dû charger les écussons.

L'époque de la construction de ce porche paraît facile à fixer. Son style décèle la fin du xv[e] siècle. Cependant on lit dans la partie supérieure du pignon sur lequel il est appuyé la date de 1616, et l'on pourrait conclure de là qu'il est du xvii[e] siècle. Il eût donc fallu que tandis que le genre grec était non-seulement le seul honoré, mais le seul connu, on eût voulu, on eût pu faire un pastiche aussi parfait de modèles alors aussi décriés : la chose n'est pas croyable. Nous ne voyons dans la date citée que celle d'une réparation partielle, et ici encore nous appliquons ce principe que, dans les cas douteux, c'est toujours la forme qui doit décider de l'âge des monuments.

Lorsqu'après avoir admiré les délicieux détails du porche, et encore tout remplis de pensées plutôt frivoles que chrétiennes, nous avons fait quelques pas en avant, nous nous trouvons sur le seuil d'un édifice majestueux, mais sévère, dont la beauté est, pour ainsi dire, toute morale. Notre premier mouvement n'est pas l'admiration de l'œuvre humaine, c'est le sentiment de la présence de la divinité; et il faut que cette impression soit bien vive, puisqu'elle nous saisit malgré les débris qui nous entourent, malgré les ma-

tériaux entassés dans le saint lieu transformé en magasin, malgré les chants bachiques de l'ouvrier qui varlope à nos côtés. Recueillons-nous donc un instant et prions ; puis nous rechercherons, dans l'intérêt de l'art, mais bien plus encore dans celui de la vraie religion, la cause de la pieuse émotion que nous avons éprouvée. Nous la trouverons, ce nous semble, dans la régularité parfaite du plan, dans la pureté des lignes, dans l'élévation des voûtes, dans la demi-obscurité des collatéraux, jointes à l'absence de tout ornement étranger. C'est la coquetterie, c'est l'affectation de la parure, c'est la vanité de l'art qui révèlent l'homme dans le monument ; tandis que la beauté des proportions, jointe à la simplicité, élève la matière jusqu'à la faire disparaître derrière l'impression qu'elle doit produire.

L'intérieur de Saint-Euverte est d'un grand style, mais ses dimensions sont moyennes. Le plan général est une croix latine. Toutes les voûtes sont en pierre, à croisées d'ogives ; celles de la nef, du chœur et du transsept sont d'une belle élévation, que font ressortir les dimensions un peu resserrées des collatéraux. On compte six travées dans la nef, deux dans chaque transsept et deux dans le chœur, non compris l'apside qui est polygonal. Le chœur n'a plus de collatéral ni de chapelles rayonnantes. Les piliers de la nef sont robustes ; leurs colonnes, qui s'élèvent jusqu'aux voûtes, forment la seule décoration de l'édifice.

Il résulte de la disposition des lieux que les angles orientaux de la croisée sont formés par l'intersection des murs du chœur et des transsepts, tandis que les deux autres sont soutenus sur deux maîtres-piliers qui supportent aussi les voûtes des collatéraux. Ces piliers avaient originairement la forme d'une croix grecque nettement accusée. Ils étaient cantonnés sur leurs faces saillantes de quatre colonnes au tiers engagées, servant d'appui aux arcs doubleaux de la nef, du transsept et du collatéral adjacent, et dans leurs angles rentrants d'autant de colonnettes qui donnaient naissance aux nervures ogivales. Tous les fûts étaient cylindriques. Les bases se composaient de deux grosses bravettes posées sur un socle cubique, avec de larges feuilles qui, se repliant sur la bravette inférieure, couvraient l'angle du socle. Les chapiteaux, de style corinthien, avaient de larges tailloirs. Leurs corbeilles étaient garnies de feuilles rudimentaires linguiformes. Ces caractères se reproduisaient dans toutes les parties de l'église du XIIe siècle ; mais l'architecte qui a repris les constructions à partir de quelques mètres au-dessus du sol a changé une partie de ces dispositions. Il a multiplié autour du pilier le nombre des colonnes et les a séparées par des cavets; il a supprimé leurs chapiteaux à la naissance des grandes voûtes : de sorte que le style primitif ne se retrouve plus que dans les arcades et à l'intérieur des premières travées des collatéraux.

Les arcs doubleaux de ces travées se composent de deux arcs ogivaux d'un galbe très-pur, concentriques, intradossés et extradossés. L'arc extérieur est à vive arête; l'intérieur, au contraire, est chanfreiné et forme sur ses deux faces retrait à angles droits sur le premier. Les voûtes adjacentes, construites en petit appareil, sont d'une belle exécution.

Deux arcades ogivales existaient dans les faces orientales de chaque transsept. Celles du côté de l'évangile sont murées. Nous avons déjà reconnu à l'extérieur leurs arrachements. Les deux autres, dont une seule est demeurée ouverte, correspondent à la sacristie; elles sont ornées de colonnettes élancées, à chapiteaux corinthiens, garnis de grandes feuilles plates. On remarque dans la sacristie une piscine à deux trous; elle est prise dans l'épaisseur d'un pilier : c'est une niche à ceintre ogival subtrilobé.

Toutes les parties décrites jusqu'ici appartiennent évidemment au XIIe siècle. Elles sont composées des matériaux les plus durs et parfaitement appareillés, mais d'une taille un peu brute.

En comparant leurs proportions et leurs positions respectives avec celles de l'édifice entier que nous avons sous les yeux, nous pouvons nous convaincre que celui-ci a été intégralement reconstruit sur les fondements de l'église primitive. En effet, les deux maîtres-piliers de la croisée nous donnent la largeur de la nef et les

dimensions, en plan, de ses travées. La largeur des transsepts est clairement indiquée par la distance qui existe entre ces piliers et l'arcade de la sacristie. La travée des bas-côtés, qui existe encore intégralement, a servi de modèle à toutes les autres. La longueur de la nef se déduit de l'emplacement du clocher, dont les étages inférieurs sont certainement du XIIe siècle; enfin la voûte de l'ancienne travée des bas-cotés, comparée à celle de la nef, nous démontre que, même dans les moindres détails, l'architecte du XVe siècle s'est peu écarté de son modèle. Il est probable cependant qu'autour du chœur du XIIe siècle il existait un collatéral et des chapelles rayonnantes. Aux présomptions tirées de l'usage généralement reçu à cette époque viennent se joindre des preuves matérielles. Les deux arcades, qui sont demeurées dans chaque transsept près de l'angle de la croisée, ne sont autre chose que l'entrée de ces collatéraux, dont la zone externe se transformait en chapelles, à partir du rond-point.

A l'inspection du chœur on est porté à croire qu'il a été construit non-seulement sur le modèle, mais encore, en grande partie du moins, avec les matériaux de l'ancien édifice. S'il ne présente pas dans son ensemble le même caractère de force et de rusticité, la nature des pierres, bien plus, leur coupe, sont identiques. Les colonnes, qui s'élèvent du sol jusqu'aux arcs doubleaux des voûtes, sont appliquées sur des pilastres qui

représentent la face antérieure des piliers primitifs; elles sont cantonnées des colonnettes qui devaient en occuper les angles rentrants, et soutiennent, suivant l'usage du XIIe siècle, les formerets et les croisées d'ogives. Leurs chapiteaux sont frères de ceux des parties authentiques du XIIe siècle encore existantes. Dans chaque pan et dans chaque travée du sanctuaire s'ouvrent de longues fenêtres ogivales à un ou plusieurs meneaux, dont les dimensious se correspondent symétriquement.

Les transsepts sont d'un style un peu plus avancé. Une grande fenêtre ogivale, à meneaux prismatiques, surmontée de découpures trilobées, occupe presque toute la partie supérieure de leurs pignons. Les bâtiments du cloître s'appuyaient sur le transsept méridional; ils y communiquaient par un couloir qui existe encore.

A la fin du XVIe siècle, époque de la reconstruction de la nef, il n'était plus guère possible à un architecte quelconque de ressusciter le XIIe. Celui qui fut chargé de l'œuvre eut du moins le bon esprit de conserver l'ordonnance générale. Si on peut lui reprocher d'avoir changé le profil de la disposition des colonnes autour des piliers et supprimé leurs chapiteaux, on doit reconnaître que l'ensemble du vaisseau est beau de formes et de proportions. Les dimensions des collatéraux étaient prescrites par les parties encore subsistantes, et quelle que soit la cause qui l'ait empêché d'ouvrir des fenêtres

uniformes dans le collatéral du nord, on remarque, dans le soin qu'il a pris de conserver les jours douteux de celui du midi, une intention archéologique bien rare dans son siècle.

Quant à la tribune de l'orgue, on se demande ce que viennent faire, au milieu d'un ensemble gothique, cet arc surbaissé, dont les retombées reposent sur des têtes souriantes de chérubins, ces plates-bandes, ces panneaux de pierre, ces larges rosaces aux feuilles épanouies. Tout cela pourrait plaire ailleurs : ici c'est tout simplement un contre-sens. La tribune est dignement couronnée par la rosace qui ne s'ouvre pas dans le milieu du pignon.

Malgré ces disparates, l'église de Saint-Euverte est un édifice non moins remarquable par son type que précieux par ses souvenirs ; et pourtant, il est menacé d'une ruine prochaine. La fabrique de Sainte-Croix, à qui il appartient, n'est pas assez riche pour suffire à son entretien. Les couvertures pourrissent ; l'eau s'infiltre de toutes parts. Qui prendra pitié du pauvre temple? Le conseil général, dans l'intérêt de l'art et de l'histoire locale, consacrera-t-il quelques fonds à ses réparations les plus urgentes? Le conseil municipal, pour se faire pardonner par les archéologues purs la démolition de l'Hôtel-Dieu, ne le prendra-t-il pas sous sa protection spéciale? Loin de là, les conseillers du département l'ont oublié; ceux de la ville l'ont, de propos délibéré, voué à la destruction. Les Pères de la Miséricorde, main-

tenant établis dans le couvent de Saint-Euverte, se proposaient d'acquérir aussi l'église, de la réparer, de la rendre au culte; le conseil municipal s'y est formellement opposé, et le ministre n'a pas osé passer outre. Le cadre de notre ouvrage ne nous permet pas de discuter le fond de cette affaire; mais nous ne saurions le proclamer assez haut : tous les amis de l'art et de l'archéologie ont gémi de la décision du conseil.

APPENDICE.

Page 54.

Depuis l'impression des premières feuilles de ce volume, on a fait à la maison de la rue de la Vieille-Foulerie des changements qui dénaturent complètement le premier étage. La croisée principale a été mutilée et deux autres ont été ouvertes. Rien n'a été changé au rez-de-chaussée. Nous avons remarqué au premier une demi-croisée murée depuis long-temps et dont nous n'avions pas encore reconnu l'existence ; elle touche à la croisée principale.

Page 243.

Nous avons eu tort d'avancer que le Châtelet fut rasé de 1781 à 1787. A cette époque, on

venait seulement d'établir en avant du Châtelet un passage fort étroit, communiquant du pont au quai des Chamoiseurs, mais une partie du palais existait encore. La justice s'y rendit jusqu'à la révolution de 1789. Il fut entièrement démoli vers la fin du siècle dernier.

Page 261.

L'inventaire cité par Lottin renferme plusieurs inexactitudes qu'il est important de rectifier. Le désir de répondre aux nombreuses et pressantes demandes des catholiques fit comprendre dans la catégorie des édifices restitués tous ceux qui n'avaient été ni démolis, ni vendus, ni affectés à une destination spéciale; mais l'office n'y fut célébré qu'à mesure que les ressources des paroissiens leur permirent de les mettre en état. En 1802, les églises affectées au culte catholique n'étaient encore qu'au nombre de dix, savoir : Sainte-Croix, Saint-Paterne, Saint-Paul, Saint-Aignan, Saint-Marc, Saint-Vincent, Saint-Donatien, Saint-Marceau, Saint-Laurent et les Aydes. Celles de Saint-Pierre-Ensentelée et de Recouvrance furent ouvertes aux fidèles peu de temps après; mais ce ne fut qu'en 1816 que Saint-Pierre-le-Puellier, qui plus tard devint paroisse, fut annexé comme chapelle à la cathédrale.

D'un autre côté, en 1800, Saint-Pierre-Lentin était transformé en salle de danse, et les protes-

tants n'en prirent possession que trois ans après, lorsqu'ils se virent forcés d'abandonner la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles de Saint-Paul, dans laquelle ils tenaient leur prêche. La chapelle des Carmélites survécut de plus de vingt-cinq ans à la date de l'inventaire qui la déclarait démolie, et on a pu remarquer que l'appropriation de celle du Bon-Pasteur n'eut lieu qu'en 1805. Quant à Saint-Maclou, il y a une distinction à faire. Il ne s'agit pas ici de l'église primitive, supprimée en 1769, et par suite transformée en maisons particulières, mais bien de l'église des Jésuites, qui conserva toujours dans l'usage la même dénomination. On sait que celle-ci ne fut que partiellement réintégrée, le sanctuaire ayant été conservé comme chapelle du Collége, et le reste distribué en salles d'étude et de récréation.

Page 331.

En décembre 1847, à l'instant même où la monographie de Saint-Pierre-le-Puellier était sous presse, M. le curé de cette paroisse fit déblayer les limbes et les deux travées du bas-côté qui leur sont contiguës. Après avoir enlevé de 20 à 60^c de terre, on découvrit les voûtes dont la surface est légèrement bombée. Ces fouilles aériennes procurèrent une grande quantité d'ossements et plusieurs squelettes plus ou moins

complets d'individus des deux sexes et de tous les âges, mais appartenant plus spécialement à l'enfance ou à l'adolescence. Un enfant du premier âge était remarquable par sa parfaite conservation; il était complètement momifié. On a trouvé aussi quelques débris de planches tellement consommées qu'ils étaient à peine reconnaissables. La fosse que nous avons signalée au-dessus du collatéral ne renfermait pas de squelettes.

Voici donc l'existence d'un cimetière suspendu prouvée de la manière la plus évidente; mais ce cimetière était-il uniquement destiné aux personnes mortes sans baptême? Dans cette hypothèse le nombre des enfants eût dû dépasser de beaucoup celui des adultes : c'est ce qui n'était pas. On pense assez généralement que les idiots leur étaient assimilés; peut-être rangeait-on dans la même catégorie les fidèles que quelques circonstances involontaires avaient privés des derniers sacrements. Le champ des conjectures est vaste et nous osons à peine y planter quelques jalons.

Les nouvelles explorations auxquelles nous nous sommes livré dans cette circonstance, nous ont révélé un fait qui ne nous avait pas frappé d'abord, l'existence de peintures monochromes à l'intérieur du clocher. Ces peintures, qui n'ont pu être employées que comme un décor, ont cependant été appliquées sur un mur à peine recrépi et plein d'aspérités. Aux étages inférieurs et supérieurs, elles sont d'un rouge uni-

forme; entre les arrachements du deuxième et du troisième, elles ont été masquées par un enduit recouvert d'une teinte verdâtre.

Quant au bas-relief sculpté sur bois, dans lequel nous avons cru reconnaître une preuve évidente de l'existence d'un baptistère, nous devons rectifier ce que notre première assertion a de trop absolu. Le compartiment qui renferme la descente aux enfers n'a rien de plus apparent que les autres et ne paraît pas exprimer la pensée principale : c'est simplement un des épisodes de la mission du Sauveur.

Le sanctuaire de la chapelle du bas-côté septentrional vient d'être revêtu d'une boiserie qui en cache l'appareil.



CORRECTIONS.

PAGE 19, LIGNE 3, retombis, *lisez* retombées.
— 20, — 18, rue Vieille-Foulerie, n° 9, *lisez* n° 11.
— 25, — 6, vers l'année 330, *lisez* 380.
— 35, — 15, des maisons 22 ou 24, *lisez* n° 22 ou 24.
— 72, — 15, Giles Patay, plus heureux que Robert, posa, en 1287, la première pierre de l'édifice. Puissamment aidé par Philippe III, par les seigneurs, par tous les habitants, il put relever le rond-point, *lisez :* Giles Patay trouva dans Philippe III, dans les seigneurs, dans tous les habitants, de puissants auxiliaires. Plus heureux que Robert, il posa, en 1287, sous le règne de Philippe IV, la première pierre de l'édifice et releva le rond-point.
— 72, — 21, et en 1797, *lisez* 1297.
— 72, — 22, Boniface VII, *lisez* Boniface VIII.
— 73, — 22, Philippe-Auguste, *lisez* Philippe-le-Bel.
— 95, — 19, au commencement du XVI° siècle, *lisez* du XV°.
— 104, — 15, et construisirent en briques le plan du mur, *lisez* le reste du mur.
— 108, — 25, car toutes les autres sont voûtées, *lisez* aucune des autres.
— 110, — 31, à l'angle à gauche, *lisez* à l'angle gauche.
— 130, — 30, ou par Louis IX, *lisez* Louis XI.
— 135, — 10, Charles XII, *lisez* Louis XII.
— 147, — 7, le tout composé de faisceaux, *effacez la virgule.*
— 147, — 20, le duc de Mayenne, chef du parti protestant, *lisez* du parti des ligueurs.
— 166, — 24, 2,000 francs, *lisez* 2,000 livres.
— 180, — 25, en face Saint-Paterne, *lisez* de Saint-Paterne.
— 183, — 4, Le roi fit rebâtir le chœur de Saint-Aignan, ainsi que celui de Sainte-Croix; mais ces derniers travaux furent si mal exécutés qu'il fallut presque immédiatement les détruire, *lisez :* Le roi fit restaurer le chœur de Saint-Aignan et reconstruire celui de Sainte-Croix; mais ce dernier fut si mal exécuté qu'il fallut presque immédiatement le détruire.
— 200, — 13, forme depuis 1806 une caserne d'infanterie, *lisez :* reçut en 1806 tous les aménagements nécessaires à l'établissement d'une caserne.
— 205, — 29, en 1633, *lisez* en 1635.
— 208, — 15, sauf les cadres des couvertures, *lisez* des ouvertures.
— 217, — 4, frontons, *lisez* fronton.
— 217, — 18, Levieil père et son fils ornaient, *lisez* Levieil père ornait.
— 224, — 27, La chapelle, qui avait été commencée en 1556, *lisez* 1656, *et ajoutez :* sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Mathurin, de l'hospice des Aveugles, et d'après les dessins, etc.
— 244, — 25, bâtie en 1628, *lisez* fondée en 1719.
— 251, — 28, dans le rocher un autre et dans l'autre, *lisez :* dans le rocher un antre et dans l'antre.
— 268, — 7, M. Pagot, ingénieur en chef du département, *lisez* architecte du département.
— 282, — 13, ce sera bien assez apprécier, *lisez* d'apprécier.
— 285, — 7, et déjà ils les ont encombrés, *lisez* elles les ont encombrés.
— 309, — 18, au X° siècle, *lisez* XI°.

PAGE 320, LIGNE 27, le tiers de celui, *lisez* de celle.
— 323, — 14, au dehors du tracé, *lisez* en dehors.
— 335, — 4, au couchant, *lisez* au levant.
— 343, — 2, rendue au culte en 1827, *lisez :* rendue au culte peu de temps après comme chapelle annexée à Sainte-Croix, et érigée en succursale de la même paroisse en 1827.
— 353, NOTE, côté engagé, 16^m, *lisez* 14^m.
— 356, — 3, frangées à l'intrados, *lisez* frangés.
— 361, — 19, Reconstruite presque immédiatement, elle prit le nom de Saint-Jacques-le-Brûlé et le transmit à la rue, *lisez :* Elle ne fut jamais reconstruite, mais elle transmit le nom de Saint-Jacques-le-Brûlé à la rue.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DU TOME PREMIER.

hy 2 vol.

En vente, chez les mêmes Libraires.

ANCIENS MONUMENTS

RELIGIEUX, CIVILS ET MILITAIRES

LES PLUS REMARQUABLES D'ORLÉANS

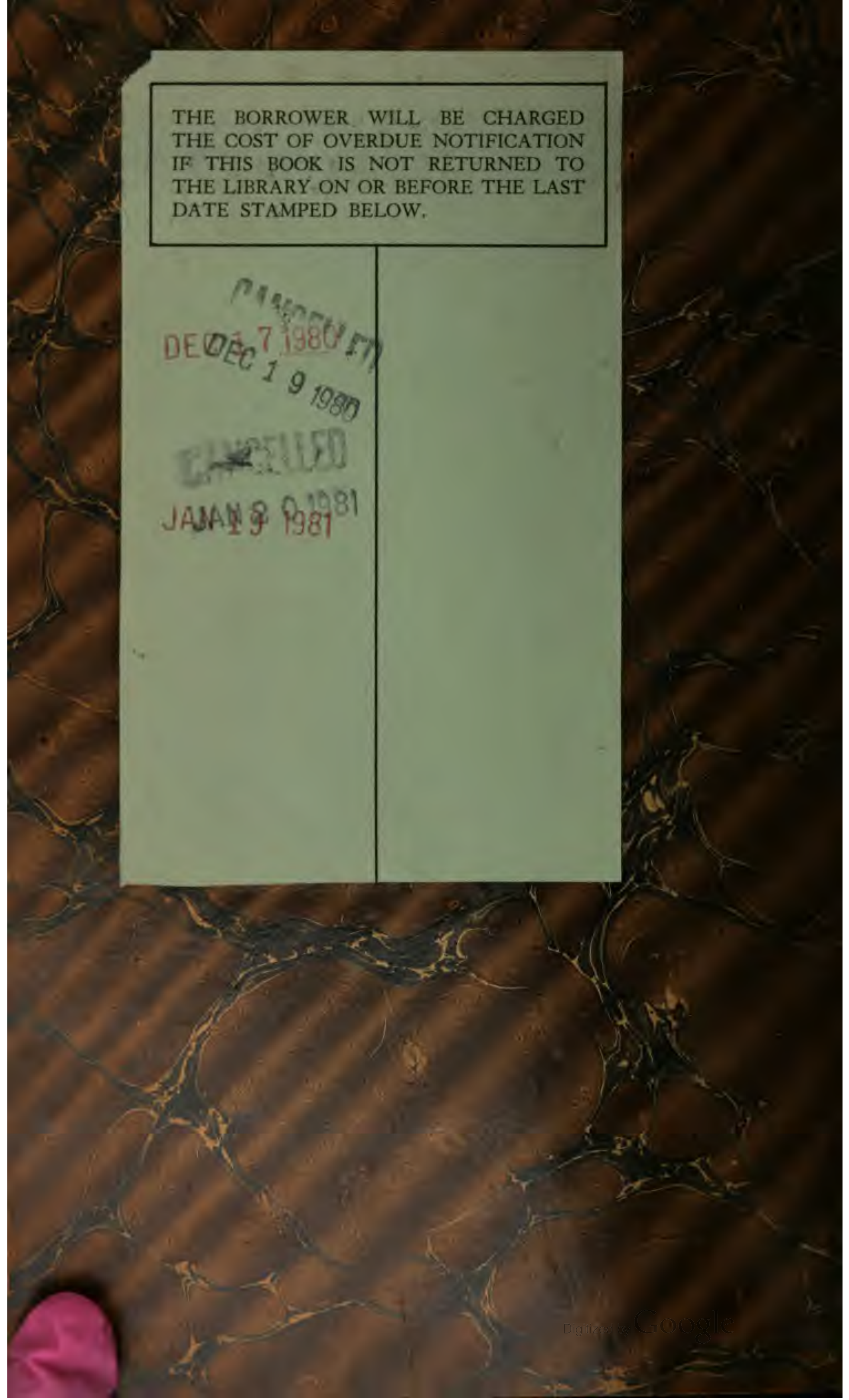
et quelques maisons particulières de l'époque de la renaissance,

PAR CHARLES PENSÉE,

Membre de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, de la Société d'Émulation des Vosges, de la Société académique de Blois, Correspondant du Comité des Monuments historiques;

SOIXANTE-QUATRE LITHOGRAPHIES.

*Quoique ce bel Album se vende séparément, on doit le regarder comme faisant partie intégrante de l'*HISTOIRE ARCHITECTURALE DE LA VILLE D'ORLÉANS.



THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.
DEC 19 1980
CANCELLED
JAN 19 1981